TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 521 — VENDREDI 12 FÉVRIER 1982

La tension s'accroît au Zimbabwe

LIRE PAGE 5



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 65 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Troubles en Syrie

Que faut-il penser des informations alarmistes concernant la situation intérieure en Syrie lancées le mercredi 10 février simultanément à Washington par le département d'Etat et à Bonn par un communiqué des Frères musulmans ? Ces derniers, non seulement confirment les renseignements de la C.I.A. faisant état d'un « soulèvement populaire » dans la ville de Hama, mais annoncent la « libération » de cette ville par les moudjahidin. A en croire le mouvement islamique, ses guérilleros auraient occupé la ville après le ralliement d'une division blindée des forces gouvernementales et le refus de l'aviation de mater la rébellion. Tant les Frères musulmans que le gouvernement américain font état de « centaines de tués et de blessés ».

Si ces informations devaient se révéler exactes, le régime du général Hafez El Assad serait, pour la première fois, sérieusement menacé. En effet, les affrontements en soi ne sont pas surprenants — la ville de Hama, l'un des fiefs des activistes islamiques, en a connu d'autres, tout autant sanglants, — mais l'indiscipline au sein des forces de l'ordre serait un phénomène nouveau et inquiétant. La stabilité du régime baasiste dépend exclusivement de la loyauté des unités régulières et para-militaires, qui ont jusqu'ici pu contenir les guérilleros musulmans. S'il se confirme que Hama est aux mains de ces derniers, l'insurrection ne manquerait pas de faire tache d'huile. Les Frères musulmans — seule force politique de l'opposition qui a réussi à s'organiser et à s'armer — catalysent en effet le mécontentement populaire sous toutes ses formes, de caractère économique, social, politique ou religieux.

Le gouvernement de Damas, tout en admettant que des « perquisitions » ont été opérées à Hama, dément les informations de Washington et accuse le gouvernement américain de « complicité » avec les Frères musulmans. Comment expliquer, en effet, que ces derniers ainsi que le département d'Etat aient observé le silence jusqu'au 10 février alors que les « graves troubles » auraient éclaté dès le 2 février ? La coïncidence est vraisemblablement fortuite, mais il est curieux néanmoins, que le gouvernement américain se charge de « révéler » à l'opinion mondiale des événements qui se seraient produits dans un pays avec lequel il entretient des relations normales.

Le gouvernement américain prend ainsi un risque calculé d'envenimer ses rapports avec Damas, lesquels se sont détériorés depuis que l'administration Reagan s'est opposée à ce que l'ONU aille au-delà d'une condamnation platonique de l'annexion du Golan par Israël. Estime-t-on à Washington qu'il n'y a plus rien à attendre d'un gouvernement intimement lié à l'Union soviétique ? Que les jours du régime de M. Assad sont, en tout cas, comptés ?

Le pouvoir baasiste est d'autant plus vulnérable qu'il est isolé. Plusieurs pays voisins (en particulier l'Irak) fournissent des fonds, des armes et un soutien logistique à l'« avant-garde des Frères musulmans » (l'aile militaire de la confrérie). Au Liban, les contingents syriens de la FAD (Force arabe de dissuasion) font de plus en plus figure d'armée d'occupation.

Le président Assad n'a pas, semble-t-il, de politique de rechange. Face aux assauts de ses ennemis, il devra renforcer ses liens avec l'U.R.S.S., qui lui fournit une aide multiforme, et intensifier la répression. Mais pourrait-il ainsi défendre indéfiniment son régime ?

(Lire nos informations page 5.)

L'HARMONISATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

• DURÉE DU TRAVAL

Les partenaires sociaux sont incités par M. Mauroy à s'entendre sur le maintien du pouvoir d'achat

A la suite de la déclaration de M. Mitterrand sur la nécessité d'appliquer les trente-neuf heures sans mettre en cause le pouvoir d'achat, M. Pierre Mauroy a exposé, ce jeudi 11 février, à Matignon, à l'ensemble des partenaires sociaux, les problèmes concernant l'application de l'ordonnance sur la durée du travail.

Le premier ministre a indiqué à ses interlocuteurs — au cours d'une entrevue qui a duré plus longtemps que prévu — qu'il fallait préserver le maintien du pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des travailleurs « sans monter systématiquement jusqu'au sommet de la hiérarchie ». *M. Mauroy a précisé qu'un partage du travail était nécessaire si l'on voulait, plus tard, descendre en dessous des trente-neuf heures.*

De son côté, M. Edmond Maire a indiqué que la C.F.D.T. se battrait afin que priorité soit accordée à l'emploi et aux bas salaires, « sinon, *a-t-il précisé,* la solidarité n'a pas de sens ».

L'Humanité *approuve la décision du président de la République. Enfin, pour éviter d'avoir à refaire de telles mises au point, il est prévu de débattre plus longuement en conseil des ministres le contenu des autres ordonnances.*

L'emploi, priorité absolue

par JEAN-PIERRE DUMONT

L'importante et solennelle mise au point du premier ministre, après les déclarations mercredi de M. François Mitterrand, lèvera-t-elle toute ambiguïté sur les modalités d'application de l'ordonnance relative à la durée du travail ? En essayant de mettre les points sur les « i » tant auprès du patronat que des syndicats, M. Pierre Mauroy risque bien de détourner la bataille des 39 heures-35 heures de son objectif principal : la « *priorité absolue* » qu'il entendait donner à la lutte contre le chômage.

Il était certes nécessaire d'admonester avec nuances le patronat et de lui rappeler ses responsabilités. En décidant de légiférer par ordonnances, le gouvernement souhaitait se limiter à la définition d'un « *cadre* » qu'il appartient aux partenaires sociaux de remplir.

Le « *mégotage* » des chefs d'entreprise — pour reprendre l'expression de M. Bergeron — sur l'application à retardement de la cinquième semaine de congés payés et l'attitude frileuse, parfois calculée, de certains patrons qui accordent d'une main des réductions d'horaires en reprenant, de l'autre, des avantages acquis sur les pauses, les congés d'ancienneté, etc., ont durci l'attitude des salariés et des syndicats.

En voulant reprendre ce qui est donné, les représentants du C.N.P.F. jouent un jeu dangereux, et la base, qui reçoit ces propositions comme un camouflet, a décidé de réagir. Dans certaines entreprises, des grévistes prétendent même préférer travailler toujours 40 ou 41 heures plutôt que de voir modifier leurs conditions de travail et leur genre de vie.

(Lire la suite page 24.)

• FISCALITÉ

Les réformes mises en œuvre n'auront pas l'ampleur qui était initialement prévue

Un conseil restreint portant sur les grandes orientations de la fiscalité s'est tenu mercredi 10 février à l'Elysée, en présence de M. François Mitterrand. Le premier ministre, MM. Delors, Fabius, Dreyfus, Auroux, Ralite, ainsi que Mmes Nicole Questiaux et Edith Cresson y participaient. Les réformes annoncées (fiscalité locale, impôts sur le revenu, sur les plus-values, T.V.A....) étaient à l'ordre du jour.

Quoi qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite à l'issue du conseil, l'impression prévalait que les modifications apportées au système fiscal seraient modérées, prudentes et, en tout état de cause, échelonnées dans le temps.

L'espoir et son prix

par ALAIN VERNHOLES

En ce début d'année 1982, le socialisme à la française hésite sur les formes qu'il prendra. Sera-t-il, avant tout, soucieux de plus d'égalité entre les hommes — dans leur travail, dans leurs revenus, dans leurs biens — ou sera-t-il avant tout productiviste ?

En arrivant au pouvoir, la plupart des socialistes pensaient qu'il était possible d'accroître l'efficacité de l'économie française tout en améliorant la justice sociale. Seules des structures inadaptées ou volontairement préservées pour le bien d'une minorité empêchaient, selon eux, que la croissance ne soit plus forte, que le niveau de vie ne s'améliore, que les progrès sociaux ne s'accélèrent.

Si les socialistes avaient admis depuis longtemps la réalité d'une crise internationale et ses conséquences, leur espoir n'en restait pas moins très grand non seulement de pouvoir retrouver les chemins de l'expansion, mais aussi de modifier les mécanismes d'une société et d'une économie profondément injustes. Des réformes importantes et nombreuses allaient réconcilier le socialisme redistributeur du dix-neuvième siècle et le productivisme de la seconde moitié du vingtième siècle.

La pratique du pouvoir a rapidement dissipé les illusions du syncrétisme et deux conceptions se sont immédiatement opposées : celle des « économistes » persuadés que la gestion courante des affaires est, de toute façon, chose difficile.

(Lire la suite page 25.)

Un entretien avec M. Henri Emmanuelli

« Notre politique permettra aux DOM de rester dans l'ensemble français »

(Lire page 7.)

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

La jeunesse de l'Église ?

par JEAN-MARIE LUSTIGER (*)

Jean-Paul II va reprendre son chemin de pèlerin. Et d'abord vers l'Afrique. Hasard du calendrier ? Peu-être, mais riche de sens. Rescapé de la mort après l'attentat dont il a été victime, alors que sa patrie d'origine subit, une fois de plus, une insupportable épreuve, le pape se fera à nouveau le témoin de l'unité de l'Eglise. Mais pour nous, Européens, comme pour les peuples d'Afrique, il montre l'incroyable renversement des mentalités opéré en moins d'un siècle.

Dans l'imaginaire européen du siècle dernier, en effet, le continent africain était lié à la mort, l'homme noir à la malédiction. C'est, aujourd'hui, son décollage économique qui nous paraît problématique. Naguère terre redoutable et fascinante, l'Afrique « mal partie » semble condamnée pour longtemps à la faim, à la maladie et aux déchirements internes, même si des observateurs avertis nuancent, aujourd'hui, cette opinion et décèlent les chances positives de l'avenir africain. Et ce drame, cette mort humaine peut être le reflet de notre mort spirituelle.

Nous, pays riches, paraissons resplendir de la beauté de la vie et de sa somptuosité. Nous regorgeons de toutes les richesses du monde et de ce qui fait la joie de la vie. Mais nous avons aspiré à nous toute cette richesse matérielle. Et c'est pourquoi nous sommes peut-être déjà morts.

Nous perdons notre âme. Notre propre civilisation signe, en effet, son arrêt de mort, quand nous n'accordons pas aux Africains l'égale dignité des enfants de Dieu, quand nous voulons conquérir à notre profit le monde entier et ses richessses, alors que Dieu les a données à tous les hommes pour leur bonheur. Quand nous enlevons ainsi à nos frères leur dignité d'hommes, nous perdons la nôtre. C'est la phrase du Christ : « *Quel profit y aura-t-il pour l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme, sa vie ?* » (Matthieu, 16, 25). Notre âme est morte de la mort de nos frères. Les pays les plus avancés meurent de la mort des pays les moins avancés.

Une nation riche qui perd son âme est une nation de morts. Une culture somptueuse qui perd son âme est une culture de morts. Et une nation dont l'âme est morte, une culture qui a perdu ses raisons de vivre, des systèmes économiques et sociaux qui contredisent pratiquement les objectifs qu'ils se proposent, ne peuvent alors enfanter eux-mêmes que le néant et la destruction.

(Lire la suite page 2.)

(*) Archevêque de Paris.

En marge de l'assassinat de Marcel Francisci

LES DESSOUS DE CARTES DES CERCLES DE JEUX

(Lire page 8 le début d'une enquête de Philippe Boggio.)

—POINT—

Les « leçons » de M. Giscard d'Estaing

A coup d'interviews, M. Giscard d'Estaing parachève sa rentrée politique. Ainsi, après le Sunday Times, *ce sont les hebdomadaires* Stern *et* Paris-Match *qui publient cette semaine de nouvelles déclarations de l'ancien président de la République. Elles sont, pour l'essentiel, consacrées à la politique étrangère.*

Contrairement à M. Barre, qui a eu le courage de la logique, M. Giscard d'Estaing condamne catégoriquement la signature du contrat gazier franco-soviétique. Il reconnaît, certes, que ces négociations ont été lancées du temps où il occupait l'Elysée, mais conteste à la fois le moment choisi pour conclure et le volume des achats de gaz. Ces propos sont, si l'on peut dire, de bonne guerre. Mais ils ne sont guère convaincants.

Les achats de gaz, explique M. Giscard d'Estaing, n'auraient jamais dû dépasser 6 milliards de mètres cubes pour ne pas compromettre l'indépendance énergétique de la France. Peut-être. On se souvient pourtant qu'un tel argument n'était pas accepté à l'Elysée avant le 10 mai, lorsqu'il était avancé par certains membres du gouvernement de l'époque.

La signature du contrat, poursuit M. Giscard d'Estaing, sera ressentie « comme un refus de soutien par l'opinion publique polonaise ». *Certes ! Mais M. Giscard d'Estaing ne s'est-il jamais demandé comment avait été ressentie par l'opinion publique afghane sa rencontre, à Varsovie, avec M. Brejnev ? Il publiera un jour, nous dit-il, la substance de sa conversation avec le numéro un soviétique. Il n'en demeure pas moins, en attendant, qu'il fut le premier responsable occidental à accepter de rencontrer M. Brejnev après l'invasion de l'Afghanistan, tant il est vrai que la forme prime souvent le fond en diplomatie.*

Non, décidément, M. Giscard d'Estaing n'est pas en position de donner des leçons à M. Mitterrand en ce qui concerne la politique à l'Est. La diplomatie actuelle n'échappe certainement pas aux contradictions qui naissent de la rencontre de l'idéalisme et du réalisme, mais elle a souvent eu le mérite d'un courage certain. C'est un comportement bien préférable, en définitive, aux ambiguïtés et aux complaisances d'antan.

(Lire page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Mobilisation

M. Baumel (R.P.R.) part en guerre contre la « médiocratisation » (sic) *de la télévision et lance une Association des téléspectateurs mécontents.*

Les communistes ont montré, à Saint-Ouen, leur irritation. Les socialistes sont mécontents. M. Mitterrand s'impatiente. Les Français déversent leur bile dans les sondages.

Vu l'urgence, pour résoudre ce drame national, il n'y a que deux solutions. Faire appel à l'armée, comme en Pologne, ou rappeler Guy Lux, comme en France.

BRUNO FRAPPAT.

UN FILM D'IVAN PASSER

L'infirme exterminateur

Il était une fois deux amis, deux inséparables qui, après le dégel du stalinisme, firent déferler la « nouvelle vague » du cinéma tchèque : Milos Forman et Ivan Passer.

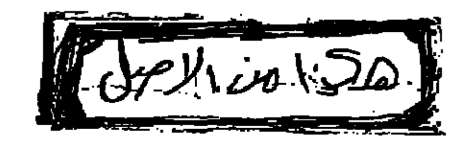
Milos Forman gagna la célébrité internationale avec *l'As de pique* (1964) et *les Amours d'une blonde* (1965). Ivan Passer, qui travailla parfois comme scénariste avec son ami, réalisa, en 1965, *Eclairage intime*, un coup de maître, comme on dit. Et puis, trois ans plus tard, l'intervention soviétique vint écraser le « printemps de Prague ». Forman s'exila aux Etats-Unis. Passer suivit.

Les deux émigrés commencèrent, difficilement, une nouvelle carrière. Milos Forman réussit, pourtant, à s'adapter au système. *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (cinq Oscars à Hollywood), l'adaptation de la célèbre comédie musicale *Hair* et *Ragtime* le prouvent suffisamment.

Milos Forman est devenu un cinéaste « néo-hollywoodien » suffisamment habile — faudrait-il dire roublard ? — pour réussir. Il n'en est pas de même d'Ivan Passer.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 18.)



Le Monde

idées

L'Église et l'Afrique

L'Afrique, estime Mgr Lustiger, est peut-être la chance de l'Eglise. Elle peut lui redonner le souffle et la jeunesse qui lui manquent. Mais, comme l'ont souligné les participants à un colloque sur « Théologie chrétienne et choc des cultures », l'Eglise, qui a été façonnée par l'Europe, doit trouver le langage lui permettant d'être comprise par le tiers-monde. Divers témoignages parus récemment révèlent que l'apparition d'une « théologie noire » ne va pas sans difficultés.

La jeunesse de l'Eglise ?

(Suite de la première page.)

Il est tout juste temps. Peut-être n'est-il pas déjà trop tard pour que nos cultures et nos histoires échappent au germe de mort qui ronge notre cœur. Maladie mortelle, maladie doublement mortelle : homicide puisqu'elle fait mourir des frères, suicidaire puisqu'elle nous détruit nous-mêmes.

Il faut pour cela que tous et chacun des hommes qui composent nos sociétés acceptent une générosité plus grande qui leur rendra leur propre dignité. Je l'ai dit en septembre dernier devant la conférence des Nations unies pour les pays les moins avancés (P.M.A.). Je le redirai chaque fois que l'occasion m'en sera donnée. Car, en acceptant de partager avec ces hommes, nos frères, nous devenons véritablement leurs frères. Nous recevons ce qui constitue la dignité fondamentale de l'homme et sa vocation.

La surabondance de la vie

Visitant récemment pour la première fois une Eglise en Afrique, le Sénégal, j'ai été saisi par un espoir. Sur la terre d'Afrique, les jeunes Eglises noires nous donnent les signes éclatants de la surabondance de la vie. En dépit de leurs faiblesses, de leurs misères et de ce que nous nommons leurs « retards », ces peuples, accueillant *l'Evangile*, produisent des fruits qui remplissent d'admiration ceux-là mêmes qui en ont porté la semence. Dans sa fragilité présente, l'Afrique chrétienne est pour les vieux pays chrétiens qui semblent fatigués et usés la source d'une nouvelle jeunesse, le visage de l'avenir. Déjà, et cela est conforme à la logique de Dieu, l'Afrique rend au centuple ce qu'elle a reçu.

Reconnaître cette fécondité et l'accueillir comme une espérance oblige à reconnaître clairement l'unité fondamentale et la solidarité de la famille humaine. L'homme noir — étrange et différent — est le frère cadet dans la foi qui reçoit autant d'amour que l'aîné, et bien plus, qui fait redécouvrir à l'aîné le don que celui-ci a d'abord reçu et auquel il s'est accoutumé. Non seulement l'homme étranger est un semblable, mais il doit être reçu comme un don de Dieu qui nous rend à nous-même la conscience de notre propre et fondamentale dignité. Dans une situation mondiale, économique et politique, commandée par des inégalités que figent de manière désespérante les rapports de force, nous vivons en relation d'égalité entre les Eglises. Les plus pauvres, de leur pauvreté même, donnent aux plus riches la surabondance de ce qu'elles viennent de recevoir. Les derniers sont les premiers. L'ouvrier de la dernière heure reçoit le même salaire que celui de la première heure.

Un nouveau souffle

Tel est bien ce que nous vivons — de manière encore trop limitée — dans nos relations entre diocèses de France et diocèses d'Afrique. Pour notre part, nous sommes encore trop souvent tributaires du souvenir de la relation de dépendance créée par la période coloniale. Et nous avons tort. Il est stupéfiant pour un Français de constater, aujourd'hui, dans certaines Eglises d'Afrique, que l'histoire de la mission — volontairement reléguée par nous dans l'oubli, suspectée de colonialisme ou de racisme — est revendiquée avec fierté par les chrétiens d'Afrique comme leur propre histoire.

L'africanisation du christianisme pose un problème aux Européens. Mais beaucoup d'Africains la vivent avec l'intuitive sagesse qui accepte, dans la fidélité, les lentes germinations. Et c'est là peut-être le vrai réalisme que nous devons encore apprendre d'eux. De même que déjà les chrétiens d'Afrique, par leur généreuse inventivité, nous rendent le souffle qui allait peut-être nous manquer.

En Afrique, Jean-Paul II nous aidera à reconnaître la jeunesse de l'Eglise naguère rêvée par les catholiques de France, la nouveauté sans cesse engendrée par *l'Evangile*. *« France, qu'as-tu fait de ton baptême ? »* Peut-être avons-nous besoin de ces jeunes Eglises sœurs à qui nous avons, il y a si peu de temps, donné le baptême pour entendre cette question et y répondre.

JEAN-MARIE LUSTIGER.

Décoloniser le message chrétien

Le colloque qui vient d'avoir lieu à l'Institut catholique de Paris, organisé par le Père Claude Geffré, directeur du cycle des études du doctorat, sur le thème « Théologie chrétienne et choc des cultures », a permis un échange entre théologiens français et étrangers sur un des principaux défis lancés, aujourd'hui, à la théologie : comment traduire le message chrétien dans les différentes cultures non occidentales ?

par ALAIN WOODROW

A quelques jours du deuxième voyage de Jean-Paul II en Afrique, le thème du colloque avait un relief particulier. Par un étrange paradoxe, c'est, en effet, à une époque où le pape n'a jamais autant sillonné le monde que l'Eglise propose un message non seulement centraliste et uniformiste mais, de surcroît, exprimé dans le langage culturel de l'Occident.

Le concile Vatican II, il est vrai, avait souhaité qu'une réflexion théologique soit engagée dans chaque grand territoire socio-culturel, et les derniers papes ont admis — au moins en théorie et dans des limites bien précises — le besoin d'une « indigénisation » du message chrétien. A Kampala, Paul VI avait salué les valeurs de la négritude, et Jean-Paul II, lors de son premier voyage en Afrique, a appelé de ses vœux une certaine « africanisation » de la foi.

Mais le système de pensée catholique est monolithique. Il repose essentiellement sur la philosophie grecque, passée au crible des grands maîtres de la scolastique médiévale. Même les réformateurs protestants, en rejetant les excès d'une néo-scolastique décadente, l'ont fait au nom d'un retour aux sources patristiques et bibliques — toujours occidentales — de la foi chrétienne.

Peu d'efforts ont été tentés, en revanche, pour traduire cette foi dans le langage des autres grandes traditions culturelles : asiatique, africaine, latino-américaine. Et les quelques tentatives dans ce sens — faites en Chine ou au Japon, par exemple, par les premiers missionnaires jésuites — ont été rapidement interdites par un pouvoir central jaloux de son orthodoxie.

Les grandes entreprises missionnaires, notamment au dix-neuvième siècle, se sont contentées d'exporter un christianisme sectaire, figé dans les manuels de la Contre-Réforme. C'est seulement depuis une vingtaine d'années que l'idée fait son chemin — jusque dans la curie romaine, depuis son internationalisation — qu'il faut opérer une nécessaire « inculturation » de la foi (1).

Si Jean-Paul II lui-même a reconnu que *« l'inculturation (...) exprime fort bien l'une des composantes du grand mystère de l'Incarnation »*, c'était pour ajouter aussitôt cette phrase restrictive : *« Il faut s'en tenir au patrimoine identique, essentiel, constitutionnel de la même doctrine du Christ professée par la tradition authentique et autorisée de l'unique et véritable Eglise. »*

L'éclairage du tiers-monde

Les théologiens du tiers-monde commencent, toutefois, à faire entendre leur voix, pour revendiquer le droit à la différence. Le symposium de Toulouse, qui avait précédé le congrès eucharistique de Lourdes en juillet dernier, en était un exemple saisissant (2). Mais la question de fond demeure. Quel pluralisme est légitime sans que soient menacées l'unité et l'universalité de l'Eglise ?

La contribution des participants du tiers-monde au colloque de l'Institut catholique de Paris a apporté un éclairage nouveau sur la question, en montrant qu'une véritable inculturation de la foi ne saurait en rester aux questions de rites et de coutumes sans atteindre les incidences de la foi sur la vie sociale et politique. Qu'il s'agisse de la Chine communiste, de l'Afrique néo-colonialiste ou de l'Amérique latine sous des régimes militaires, l'Eglise doit non seulement s'insérer culturellement, mais prendre parti pour les opprimés contre les oppresseurs.

En Chine, aujourd'hui, l'attitude du régime se durcit à l'encontre de l'Eglise fidèle à Rome — qui est largement souterraine, — alors que l'Eglise « patriotique » est de plus en plus liée au pouvoir. Mais, a fait remarquer le Père Joseph Spae, théologien belge qui a passé trente ans en Extrême-Orient, la situation aurait été sans doute différente si l'Eglise, dont la philosophie, les rites et l'exclusivisme sont difficilement acceptables pour une mentalité chinoise, avait accepté de s'adapter à la sagesse confucianiste.

Le Père Jean-Marc Ela, théologien africain qui exerce son ministère dans les villages du Nord-Cameroun, a développé la même idée pour ce qui concerne l'Afrique noire. Déplorant *« le vide théologique dans lequel s'opère le difficile cheminement des Eglises africaines »*, maintenues dans un *« sous-développement théologique »* par les premiers missionnaires, il a plaidé en faveur d'une théologie autochtone née de la rencontre en profondeur entre l'Eglise et la culture ancestrale.

Mais il est allé plus loin pour dénoncer l'ambiguïté d'un certain discours théologique africain, qui en resterait aux aspects externes, et finalement secondaires, de l'inculturation. La culture africaine ne saurait se réduire aux masques et à la danse ; or, explique le Père Ela, le mouvement d'africanisation, qui est contemporain de la formation des Etats africains, est souvent utilisé par les régimes répressifs du continent pour *« maintenir les couches populaires dans la misère et la dépendance »*. En fait, les vrais problèmes auxquels doivent faire face les chrétiens africains sont moins ceux d'une adaptation liturgique et spirituelle que ceux, autrement concrets et dramatiques, qui ont pour nom : confiscation des biens par les élites dirigeantes, corruption, oppression, torture.

Il ne faudrait pas que l'inculturation devienne un alibi, conclut le Père Ela. Le silence de l'Eglise devant l'injustice peut compromettre les chances du christianisme en Afrique où, il est intéressant de le noter, *« le seul langage qui soit toléré est souvent celui de l'africanité et de l'authenticité. »*

Unité et uniformité

La même requête pour une théologie concrète et engagée a été exprimée par M. Enrique Dussel, théologien laïc argentin, exilé au Mexique. Au cours d'un magistral survol historico-théologique de la colonisation de l'Amérique latine, il a montré comment la domination politique, économique, culturelle et religieuse forme un tout inextricable.

Que l'on trouve encore des peuples chrétiens en Amérique latine, malgré l'imposition de la foi par la violence, tient, selon lui, du miracle. Si la production théologique actuelle fait l'objet, à ses yeux, d'une *« démission internationale »*, il n'en est pas, outre mesure, inquiet, puisqu'il rejette l'idée de *« l'universalité, de la mondialité ou de la planétarisation de la théologie »*. Il estime que la création théologique dépend de chaque culture, et c'est en cela que, pour lui, la théologie de la libération latino-américaine est prophétique. Elle a permis au Nicaragua, par exemple, la contribution chrétienne au nouveau régime, qui est à la fois post-capitaliste et post-communiste.

La question sous-jacente à tout le colloque — comment concilier pluralisme théologique et universalité de la foi ? — a été traitée par Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique. Après avoir souligné la contradiction apparente entre l'universalité du christianisme et l'historicité biblique, il a mis en garde contre un premier danger : celui de la justification de toutes les violences totalitaires au nom d'un faux universel. L'Eglise n'a pas toujours su résister à la tentation d'imposer le particulier sous le nom d'universel, et certains en déduisent qu'il faut remettre en question la prétention à l'universalité de la foi chrétienne.

« Pourtant, répond Mgr Eyt, *cette problématique s'avère vite impraticable et ne résiste pas à un examen, même élémentaire. L'universalité est une note si fondamentale de la révélation et de la foi chrétiennes qu'il est absolument impossible de l'en abstraire. (...) L'unité du Christ, l'unité de l'Eglise, l'unité de l'histoire et du monde constituent un élément décisif et inséparable du message chrétien. »*

Mais unité ne veut pas dire uniformité, et il faut constamment respecter l'équilibre difficile entre la destinée historique et particulière de Jésus et sa portée universelle, qui doit être à nouveau traduite dans des langages particuliers.

« L'universel chrétien, conclut le recteur de l'Institut catholique, *ne peut se passer de déterminations positives et précises. »* La Révélation chrétienne, faite à un moment précis de l'histoire humaine, localisée géographiquement, doit non seulement s'adapter aux différents peuples, cultures, civilisations, mais elle connaît aussi des expressions historiques successives et s'incarne dans diverses philosophies. Mais, note Mgr Eyt, *« la suggestion que l'Eglise comme magistère doive renoncer à lier prescription et sanction ou s'interdire tout intérêt politique ou culturel ne dispense pas de poser la question de l'existence même d'un magistère exerçant la responsabilité de l'universel. »*

En fin de compte, le dénominateur commun de la foi chrétienne est l'amour. Comme le souligne Mgr Eyt, *« la figure de Jésus prend un relief universel par la médiation de l'amour orienté vers tous les hommes, chacun étant considéré comme un absolu »*. C'est en cela que tous les hommes, croyants ou incroyants, sont impliqués par le message chrétien, selon la description du Jugement dernier (Matthieu, 25), où le Christ est mystérieusement présent dans ceux qui souffrent.

Tout homme sera jugé, en définitive, sur l'amour qu'il aura montré ou refusé à son prochain. Vérité particulièrement mise en relief par les théologies engagées du tiers-monde.

(1) *Inculturation* : néologisme d'anthropologie théologique qui signifie l'insertion du message chrétien dans une culture donnée.

(2) Les conférences du symposium de Toulouse viennent d'être publiées sous le titre *Responsabilité, partage, Eucharistie*, Editions S.O.S., 350 pages, 120 F.

Théologie noire sur une page blanche

« LORSQUE, à la suite des explorateurs, vinrent les missionnaires, que trouvèrent-ils sur la terre africaine au sud du Sahara ? Ni pyramides ni monuments grandioses. Les grands empires, qui faisaient la fierté de l'Afrique quelques siècles plus tôt, étaient en pleine décadence. Seules la forêt et la savane s'offraient à la vue des arrivants. Il fut alors admis qu'aucune civilisation digne de ce nom n'existait. La page historique de l'Afrique était vierge. »

Cette constatation de Mme Gorgette Odi Assamoi, catéchiste ivoirienne et professeur à l'université d'Abidjan (1), exprime la frustration ressentie par bon nombre de chrétiens africains devant le mépris pour leur culture longtemps affiché par les Eglises qui les ont évangélisés.

Heureusement, la situation évolue. Grâce à l'africanisation progressive des « cadres » de l'Eglise — encore que 70 % du personnel ecclésiastique soit non africain, — une théologie « noire » commence à voir le jour. D'autre part, en raison de la pénurie des vocations sacerdotales, les catéchistes, africains et laïcs, jouent un rôle toujours plus grand au sein des communautés de base qui se multiplient.

Lors du colloque d'Accra, deuxième rencontre de l'Association des théologiens du tiers-monde, qui s'est tenu en décembre 1977 (2), Mgr Tshishiku Tshibangu, recteur de l'université catholique du Zaïre, a rappelé les grandes étapes de l'élaboration d'une pensée théologique africaine. En 1956 est paru un ouvrage collectif, *Des prêtres noirs s'interrogent*. Puis la Société africaine de culture (SAC), sous la direction de M. Alioune Diop, a entrepris une série d'actions — réunions, enquêtes, publications — pour promouvoir la pensée religieuse africaine. Les colloques les plus marquants, enfin, furent ceux d'Ibadan en 1969, organisé sur l'initiative de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), d'Abidjan en 1977, sous l'égide de la SAC et de l'UNESCO, et d'Accra en 1977, déjà mentionné.

Les deux langages de Jean-Paul II

Sans doute le livre le plus intéressant à paraître ces derniers temps sur les Eglises d'Afrique est celui publié fin 1981 sous le titre *Voici le temps des héritiers* (3). Dans une première partie, un dominicain français, René Luneau, dresse un bilan du premier voyage de Jean-Paul II en Afrique, en mai 1980. Après avoir souligné le succès immédiat du voyage — foules enthousiastes, accueil chez les chefs d'Etat et les non-chrétiens, — il analyse les discours du pape.

Sur le plan politique, Jean-Paul II s'est fait, comme à son habitude, le défenseur des droits de l'homme. *« Avec une obstination tout à fait remarquable,* écrit le Père Luneau, *depuis le début de son pontificat, il se fait, partout où il va, le prophète de la dignité de l'homme rappelant aux gouvernements que l'exercice du pouvoir ne se justifie que par une volonté de servir. »* Et de conclure qu'au moment où disparaissait le maréchal Tito, Jean-Paul II *« reprenait le flambeau de la politique du non-alignement »*.

Sur le plan ecclésial, en revanche, c'est un tout autre discours. Ici, l'auteur relève des contradictions dans les propos du pape, qui loue les mérites de l'africanisation tout en renforçant le poids du centralisme romain. *« Il faut d'une part africaniser en profondeur la réalité chrétienne,* écrit le Père Luneau, *et d'autre part tenter d'y parvenir tout en maintenant, dans leur intangibilité, formulations dogmatiques et comportements éthiques venus d'ailleurs, tributaires d'autres expériences, d'autres moments de l'histoire, dans la caducité liée inéluctablement à toutes les expressions humaines... »*

Et l'auteur fournit des exemples où, faute sans doute d'une information complète, le discours ecclésial du pape se voit démenti par les faits. Ainsi, Jean-Paul II se réjouit de rencontrer au Zaïre une Eglise où les prêtres sont *« particulièrement nombreux »*, alors qu'il y a un prêtre zaïrois pour quinze mille baptisés ; il invite les laïcs ghanéens *« à prendre une part active à la vie sacramentelle de l'Eglise, spécialement dans le sacrifice eucharistique »*, alors que près de 85 % des catholiques adultes ghanéens n'approchent jamais des sacrements, faute d'une situation matrimoniale en règle...

Ce qui est plus grave, conclut le Père Luneau, c'est que le droit aux sacrements est réaffirmé avec force, mais on semble prendre son parti de communautés, de plus en plus nombreuses, vivant pratiquement sans l'eucharistie. On reconnaît volontiers que le christianisme doit s'indigéniser, s'« inculturer ». Mais que s'élabore avec patience — et prudence — une liturgie locale, zaïroise ou autre..., on s'alarme et on n'est pas loin de l'interdire !

Dans la deuxième partie du livre, le Père Jean-Marc Ela, prêtre camerounais, auteur du livre *le Cri de l'homme africain* (4), lance un réquisitoire sans complaisance à l'encontre de l'évangélisation du continent noir. *« L'Eglise doit se détruire comme structure de chrétienté,* écrit-il. *Tout se passe comme si l'Eglise en Afrique noire devait naître d'un renoncement qui consiste à mettre fin à cette mentalité qui érige en absolu l'apport socio-religieux du christianisme des missions. »* Et rappelant le « moratoire » sur toute aide extérieure aux Eglises africaines, proposé à Lusaka (Zambie) en 1974, dans le cadre de la troisième assemblée de la CETA, le Père Ela se pose la question : *« Faut-il que le missionnaire fasse sa valise ? »*

Le problème de fond est peut-être celui de savoir si les tentatives d'africanisation ne viennent pas trop tard, et si elles ne risquent pas de servir d'alibi aux régimes répressifs — néo-colonialistes ou autochtones — pour empêcher l'Eglise de jouer son rôle social et politique. Jean-Marc Ela formule ce problème ainsi : *« En Afrique noire, les tâches d'Evangile s'inscrivent dans une région du monde où les puissances de l'argent ont décidé de faire de ce territoire de l'humanité une réserve d'esclaves et de main-d'œuvre à bon marché. Pour les Eglises, la question posée par cette situation est claire : chaque jour, au nom de l'Evangile, écrire l'histoire de la libération effective des opprimés. »*

De son côté, le Père Luneau reprend, inconsciemment, l'image de Mme Assamoi : *« On a parfois le sentiment que les Eglises d'Afrique cherchent aujourd'hui à écrire laborieusement une page jusqu'alors demeurée blanche, et, pour une large part, déjà tournée, alors qu'il s'en écrit une autre, plus importante encore, liée aux conditions d'existence qu'apporte avec lui le monde moderne (urbanisme, matérialisme, primat des sciences dites exactes). »* — A. W.

(1) Revue internationale de théologie *Concilium*, numéro 170 : *« Une seule foi, une seule Eglise, plusieurs morales »*, décembre 1981, éditions Beauchesne, 72, rue des Saints-Pères, 75007-Paris, 40 F.

(2) Les actes de ce colloque ont été publiés sous le titre *« Libération ou adaptation ? La théologie africaine s'interroge »*, éditions l'Harmattan, 1979, 240 pages, 64 F.

(3) *« Voici le temps des héritiers »*, éditions Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013-Paris, 1981, 270 pages, 64 F.

(4) *« Le Cri de l'homme africain »*, par Jean-Marc Ela, éditions l'Harmattan, 1980, 173 pages, 57 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

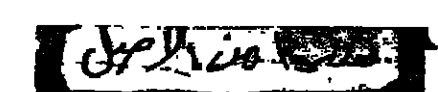
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

étranger

ASIE

Cambodge

Le gouvernement se prévaut de succès dans la production agricole

Une réunion des pays donateurs au Cambodge devait avoir lieu jeudi 11 février, à New-York. Une mission des Nations unies a recommandé l'envoi rapide de céréales afin de combler un déficit de la production estimé à 278 000 tonnes et de prévenir des risques de pénurie dans plusieurs régions. Cependant, M. Chea Soth, vice-premier ministre et ministre du plan, vient de présenter devant l'Assemblée nationale, à Phnom-Penh, un rapport sur la situation économique au Cambodge qui fait apparaître, selon lui, « des succès dans tous les domaines, en particulier dans la production agricole ».

De notre correspondant

Bangkok. — En 1980, la superficie rizicole a doublé par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 1 400 000 hectares tandis que la récolte de Paddy, grâce à un climat favorable, dépassait 1 600 000 tonnes, soit le triple de celle de 1979, a noté le ministre du plan. « *Ces succès grandioses ont complètement changé la face de notre société* », a-t-il affirmé, et ajoutant « *le danger de famine et les maux hérités du régime de génocide de Pol Pot ont été complètement abolis* ».

L'an dernier, la production agricole s'est heurtée à de « nouvelles difficultés » dues à l'abondance des pluies dans certaines provinces et à une sécheresse prolongée dans d'autres. Environ 200 000 hectares de terres rizicoles ont été « très endommagées », a précisé M. Soth. Néanmoins, grâce à l'effort de tous — parti, gouvernement et paysans — la superficie cultivée a pu être presque maintenue à son niveau de 1980, soit 1 350 000 hectares.

Le ministre du plan n'a donné aucune indication sur la production de Paddy en 1981. Mais, une mission du programme alimentaire mondial (PAM) qui s'est rendue fin janvier au Cambodge a estimé le déficit pour l'année en cours à 278 000 tonnes. A son avis, le tiers de ce déficit pourrait être comblé sur place par des cultures de substitution et les deux autres tiers par l'aide internationale.

M. Soth a fait état d'autres succès en 1981. Les plantations d'hévéas — 8 700 hectares — ont produit 5 800 tonnes de latex. L'élevage des bovins s'est accru de plus de 10 % tandis que 50 000 tonnes de poissons ont été pêchées, « *soit deux fois et demie de plus que l'année précédente* ».

Plusieurs tâches prioritaires ont été définies pour l'année en cours. Le ministre a notamment évoqué la nécessité d'augmenter les terres à Paddy, d'accroître l'élevage des bestiaux, de transformer les produits agricoles. « *Il faut promouvoir davantage la circulation des marchandises en particulier dans les centres ruraux* », a-t-il dit, et « *encourager les paysans à vendre leur récolte à l'Etat* ». Les autorités cambodgiennes voudraient aussi développer pour l'exportation la production d'hévéas, de maïs, de tabac. « *Nous sommes prêts à élargir nos relations économiques avec d'autres pays étrangers* », a ajouté M. Soth.

JACQUES DE BARRIN.

Afghanistan

M. RÉGIS DEBRAY A RENCONTRÉ AU PAKISTAN DES RÉFUGIÉS ET DES DIRIGEANTS DE LA RÉSISTANCE.

Peshawar (*A.F.P.*). — M. Régis Debray, conseiller de M. Mitterrand pour les relations extérieures, a assuré, mercredi 10 février, les réfugiés afghans de la « *solidarité de la France, qui n'est pas prête d'oublier la violation fondamentale du droit des peuples que constitue l'intervention soviétique* » dans leur pays.

Les réfugiés du camp de Badaber, qui regroupe vingt-quatre mille personnes, près de Peshawar, s'étaient rassemblés pour accueillir M. Debray auquel ils ont réclamé des « *armes moderne contre les chars et les hélicoptères pour libérer l'Afghanistan* ». M. Debray a répondu qu'il transmettrait cette requête (qui est systématiquement adressée à tous les visiteurs étrangers) « *au président Mitterrand, seul habilité à prendre des décisions dans ce domaine* ». « *Je suis ici*, a-t-il dit, *pour informer le chef de l'Etat des conditions dans lesquelles vous vivez car nous voudrions, dans l'immédiat, contribuer à les améliorer.* »

Le conseiller de M. Mitterrand a également rencontré à Peshawar les dirigeants des six principaux partis de la résistance afghane, avec lesquels il s'est entretenu, en présence de représentants du gouvernement pakistanais. Il s'est aussi rendu, mercredi, au poste frontière pakistano-afghan de Torkham, dans la passe de Khyber, avant de regagner Rawalpindi, où il a été reçu par le président pakistanais, le général Zia Ul Haq.

EUROPE

Grande-Bretagne

Un an après sa création le parti social-démocrate connaît ses premières difficultés

De notre correspondant

Londres. — Le groupe parlementaire social-démocrate a connu le lundi 8 février sa première épreuve véritable lors de la deuxième lecture du projet de loi sur la réforme des syndicats. (*le Monde* du 30 janvier). Il n'a pu maintenir sa cohésion : dix-sept de ses membres ont voté avec les tories pour la réduction des pouvoirs syndicaux, cinq ont voté contre avec le Labour, trois se sont abstenus.

Le parti social-démocrate (S.D.P.) qui vient de fêter son premier anniversaire était confronté à un dilemme : en acceptant la législation présentée par M. Tebbit, secrétaire d'Etat à l'emploi, il se mettait à dos les syndicats, farouchement opposés à des mesures qui s'attaquent à leurs pouvoirs, il ruinait les efforts de M. David Owen, un de ses quatre fondateurs, qui avait récemment lancé un appel aux syndicats pour que ceux-ci relâchent leurs liens traditionnels avec le parti travailliste afin de coopérer aussi avec les sociaux-démocrates. Enfin, il se marquait à droite, alors que certains de ses dirigeants souhaitent en fait une formation de centre gauche.

En votant contre la « loi Tebbit », le S.D.P. prenait le risque de décevoir la classe moyenne dans laquelle il recrute la grande majorité de ses soixante mille adhérents ; il se mettait de plus en contradiction avec son propre programme qui prévoit en effet une réforme des syndicats, même si elle ne doit pas être aussi draconienne que celle proposée par les conservateurs.

Enfin, le groupe parlementaire social-démocrate ne pouvait se résoudre à prôner l'abstention, pour ne pas confirmer la réputation faite au S.D.P. d'être un parti sans politique, qui refuse de prendre position pour tenter de plaire à tout le monde. C'est sur ce flou doctrinal que le nouveau parti a fondé pendant sa première année d'existence sa fulgurante ascension. Frappant aussi bien à droite qu'à gauche, se contentant de formules générales, il a maintenu une ambiguïté sur ses intentions profondes qui lui a permis dans un premier temps de rallier beaucoup de mécontents et d'enregistrer des succès électoraux tant dans les milieux conservateurs que travaillistes.

Mais cette position est difficilement tenable à terme pour une organisation qui aspire à devenir un véritable parti de gouvernement. Or le S.D.P. traverse une crise d'identité ; est-il un parti radical, comme le souhaitent Mme Shirley Williams et M. David Owen ou un parti de centre droit prêt à s'allier avec des conservateurs modérés, comme semble l'y inciter M. Roy Jenkins ?

Sans ligne politique claire le S.D.P. est aussi un parti sans leader. La « bande des quatre » s'est partagée la direction depuis un an, mais le système anglais ne permet pas la perpétuation de cette situation. Au cours d'une convention, les sociaux-démocrates vont tenter à la fin de cette semaine de se mettre d'accord, non sur une personnalité, mais sur un mode de sélection : par tous les adhérents, ou par le seul groupe parlementaire. S'il parvient à retrouver un siège au Parlement à la faveur d'une prochaine élection partielle à Glasgow, M. Roy Jenkins, ancien chancelier de l'Echiquier du gouvernement travailliste et ancien président de la commission de Bruxelles, paraît le mieux placé pour finalement l'emporter.

Toutes ces incertitudes, aggravées par des tiraillements avec les libéraux dans la répartition des circonscriptions en vue des élections générales, pèsent sur l'image du S.D.P. Alors qu'en novembre dernier il était crédité de 44 % des intentions de vote, les sondages ne lui en promettent plus que 34 %. Les partis conservateur et travailliste sont tous deux en hausse. C'est un avertissement qui devait inciter les sociaux-démocrates et les libéraux à resserrer les rangs. Les deux partis, qui ont conclu une alliance, viennent, il est vrai, de se mettre d'accord sur un principe : ils se présenteront aux prochaines élections avec un seul chef de file, qui sera, en cas de victoire, le futur premier ministre.

DANIEL VERNET.

Italie

LA DIRECTION DU P.C.I. RENOUVELLE SA MISE EN GARDE CONTRE LES « MANŒUVRES ENCOURAGÉES DE L'ÉTRANGER »

De notre correspondant

Rome. — Réunie mardi 9 février, la direction du P.C.I. a réagi avec modération aux critiques de M. Armando Cossutta concernant la ligne adoptée à la suite des événements polonais formulés dans un discours prononcé à Perouse dimanche dernier (*le Monde* du 9 février). En outre, *l'Unità* publie le texte intégral de ce discours — ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'à présent. Le quotidien communiste explique que son silence n'est pas le fait d'une censure, mais qu'étant donné le caractère de l'intervention de M. Cossutta, le texte devait d'abord être examiné par la direction, et assorti éventuellement d'une réponse.

Celle-ci réaffirme la légitimité de la position prise vis-à-vis de l'Union soviétique, et qui a conduit à une rupture de fait avec le Kremlin. Repoussant les insinuations selon lesquelles le débat que provoque au sein du parti la ligne arrêtée par la direction ne serait pas libre, le texte met cependant en garde contre « *les manœuvres qui commencent à se faire jour et qui, dans certains cas, sont encouragées de l'étranger... tendant à créer des groupes organisés s'opposant au libre débat qui se développe dans le parti* ».

C'est dans un tel contexte, comportant le risque, si certains principes ne sont pas respectés, de faire perdre au parti son autonomie, qu'est replacé le « cas Cossutta » :

« *Le camarade Cossutta a présenté les décisions des organes dirigeants d'une manière déformée tendant à les faire passer pour des élaborations idéologiques n'exprimant pas des choix politiques impératifs tant en ce qui concerne les événements de Pologne que la politique extérieure du P.C.I. et le type de rapports qu'il peut entretenir avec les partis communiste, socialiste er progressiste.* »

La direction du P.C.I. relève que ce choix politique s'impose à l'ensemble du parti. Elle « *déplore* » en conséquence que M. Cossutta soit allé « *au-delà de la manifestation légitime du désaccord* ». Une tentative par conséquent de désamorcer la polémique en plaçant celle-ci non sur le plan du contenu, mais de la forme que prend la contestation de la nouvelle ligne adoptée par le P.C.I. vis-à-vis de l'Union soviétique.

PHILIPPE PONS.

● *Les liaisons aériennes entre la Pologne et la Suisse*, qui avaient été suspendues à la suite du coup d'Etat à Varsovie le 13 décembre, reprendront le 1er mars à la suite d'un accord conclu avec la compagnie polonaise LOT, a annoncé le 10 février la Swissair. Il ne s'agira toutefois que d'un « *service de ligne réduit* », précise la compagnie suisse. — (*A.F.P.*)

Portugal

LE PARTI SOCIALISTE DÉNONCE LA GRÈVE GÉNÉRALE ORGANISÉE LE 12 FÉVRIER PAR LES SYNDICATS COMMUNISTES.

(*De notre correspondant.*)

Lisbonne. — L'attention se porte à Lisbonne sur la grève générale qui, organisée par la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), doit avoir lieu vendredi 12 février. Pour les partis de la coalition au pouvoir, ainsi que pour le P.S., cette grève fait parite d'une stratégie du parti communiste visant à « déstabiliser » le régime démocratique.

M. Mario Soares a considéré que l'attitude des communistes portugais est commandée par les autorités soviétiques. Cette déclaration a provoqué une réaction de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Lisbonne, qui, dans un communiqué diffusé samedi 6 février, considérait M. Soares comme étant « *très malade* », son état « *nécessitant un internement prolongé* ».

Réuni d'urgence le lundi 8 février, le comité permanent du P.S. a accusé l'ambassade soviétique d' « *ingérence dans les affaires intérieures du Portugal* ». Une motion de protestation a été soumise à l'Assemblée par le groupe parlementaire socialiste. Et le P.S. envisage de demander au ministère des affaires étrangères l'expulsion de l'ambassadeur soviétique, M. Kalinine. — J. R.

Espagne

Cinq mille militaires républicains attendent encore réparation

De notre correspondant

Madrid. — Six ans après la mort de Franco, une catégorie de citoyens espagnols n'a pas encore bénéficié de la démocratisation : celle des officiers et sous-officiers qui combattirent pour la République à l'époque de la guerre civile. Actuellement au nombre de cinq mille environ et regroupés au sein d'une Fraternité démocratique, ils ont décidé de lancer une campagne afin de faire connaître leur situation, que certains organes de presse espagnols ont commencé prudemment à évoquer.

Leurs revendications sont modestes : être reconnus comme militaires professionnels, ce qui leur permettrait, ainsi qu'à leurs veuves, d'avoir droit à une pension, qui leur a été régulièrement refusée depuis la fin de la guerre. Les décrets d'amnistie promulgués en 1976 et 1977 les ont exclus de leurs dispositions en ne reconnaissant pour les faits relatifs à la guerre civile le titre de « militaire professionnel » qu'à ceux qui possédaient cette qualité avant le 18 juillet 1936, date du soulèvement franquiste. Or la grande majorité des officiers et sous-officiers qui luttèrent dans l'armée républicaine ont été engagés après cette date. Ils font valoir aujourd'hui, non sans logique, qu'ils furent recrutés par le gouvernement légitime de l'époque, qu'ils furent ensuite jugés comme prisonniers de guerre par les tribunaux franquistes en fonction de la « loi de responsabilités politiques », et qu'il est donc paradoxal de leur nier la qualité de militaire.

Aucun parti politique, au gouvernement ou dans l'opposition, n'a cependant osé appuyer leurs revendications, de crainte de provoquer le mécontentement parmi les militaires en exercice. Une proposition de loi leur reconnaissant le droit à une pension se trouve bloquée dans une sous-commission du Sénat. Une demande d'audience au roi, formulée par leurs dirigeants, a été rejetée par le secrétaire de la maison royale, le général Sabino Fernandez. Ils ont cependant été reçus au ministère de la défense par le général Vara del Rey, secrétaire général du personnel, qui leur a affirmé ne pas être opposé à leur demande... avant de les renvoyer au ministère des finances, où le ministre, M. Garcia Añoveros, les a reçus pour rejeter leur requête.

Le caractère infructueux de cette démarche démontre, selon leur président, M. Antonio Beltran, que le régime civil ne dispose guère de l'autonomie suffisante vis-à-vis des forces armées pour satisfaire une revendication pourtant reconnue comme légitime, et que le mythe des « deux Espagne » est toujours bien vivace dans les milieux militaires.

THIERRY MALINIAK.

R. D. A.

Une pétition pacifiste demande le retrait des « troupes d'occupation » des deux allemagnes

C'est l'arroseur arrosé. On s'était réjoui à Berlin-Est, cet été, de l'ampleur que prenait, dans « l'autre Allemagne », un mouvement pacifiste dirigé avant tout contre l'implantation de nouveaux missiles américains en R.F.A., et on ne lui avait pas ménagé les encouragements : on le louait dans la presse officielle, on facilitait les rencontres entre Eglises évangéliques des deux Allemagnes et on avait même autorisé, pour la première fois, la tenue d'un colloque entre intellectuels de R.F.A. et de R.D.A. sur le thème de la paix, à Berlin-Est en décembre.

Mais voilà que, pour une fois, un thème de propagande rencontre une adhésion inusitée, et qui commence à sérieusement embarrasser les autorités. Déjà quelques intellectuels, lors du colloque, étaient allés largement au-delà de ce qu'on attendait d'eux, et les spectateurs est-allemands avaient pu, par exemple, entendre, entre les traditionnelles logomachies, l'écrivain Stefan Heym appeler à une manifestation contre les armes atomiques dans les deux Allemagnes (et pas seulement dans « l'autre »), sur l'Alexanderplatz. Une partie de l'Eglise évangélique se met à soutenir des revendications de jeunes carrément antimilitaristes, comme le droit à l'objection de conscience. Des « groupes de rock pour la paix » se créent, à Dresde notamment, et les badges pacifistes fleurissent aux blousons des jeunes Allemands de l'Est.

Nouvelle étape dans cette escalade pour la paix : une pétition circule actuellement en R.D.A. qui, sous le nom d' « *appel de Berlin* », demande le retrait des « *troupes d'occupation* » des alliés et de l'U.R.S.S. dans l'une et l'autre Allemagne. Lancée par un groupe de l'Eglise évangélique, dirigé par le pasteur Eppelmann, elle aurait déjà recueilli deux cents signatures, dont celle du savant dissident Robert Havemann, qui, en novembre, avait adressé une « lettre ouverte » à M. Brejnev, publiée dans la presse ouest-allemande.

Reprenant le slogan du mouvement ouest-allemand « *construire la paix sans armes* », le texte de la pétition appelle les puissances victorieuses de la deuxième guerre mondiale à conclure des traités de paix avec les deux Etats allemands et à retirer leurs « *troupes d'occupation* » du sol allemand. Il prône la création d'une zone dénucléarisée en Europe et, dans un premier temps, le retrait des armes nucléaires stationnées en R.F.A. et en R.D.A. Il s'en prend au gouvernement est-allemand, auquel il demande de mettre un terme aux démonstrations publiques de la puissance militaire, d'abolir l'entraînement militaire dans les écoles et de créer un service civil pour les objecteurs de conscience.

« *Nous proposons,* écrivent enfin les auteurs de l'appel, *que les débats sur le thème de la paix puissent être menés dans une atmosphère de tolérance et de reconnaissance du droit à la liberté d'expression, et que soit autorisée et même encouragée toute manifestation publique spontanée de la volonté de paix.* »

Des tracts auraient, d'autre part, été distribués à Dresde, qui appellent à une marche pour la paix, le samedi 13 février.

Les autorités est-allemandes, qui ont refusé aux journalistes occidentaux accrédités en R.D.A. l'autorisation de suivre le dernier synode de l'Eglise évangélique, commencent apparemment à sévir : des jeunes gens auraient notamment été sanctionnés pour avoir porté des badges pacifistes.

CLAIRE TRÉAN.

Belgique

M. GÉRARD DEPREZ A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU PARTI SOCIAL-CHRÉTIEN

(*De notre correspondant.*)

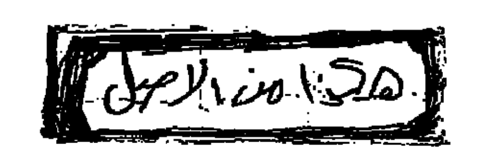
Bruxelles. — M. Gérard Deprez, trente-huit ans, a été élu président du parti social-chrétien le mercredi 10 février, en remplacement de M. Paul Vanden Boeynants, soixante-deux ans, démissionnaire depuis le début de décembre 1981.

Le P.S.C. est en pleine crise, après avoir perdu le tiers de son électorat au scrutin du 8 novembre 1981, n'ayant plus que 7,15 % des voix. Pourtant, les sociaux-chrétiens francophones et flamands avaient, en 1950, à l'époque de la question royale, dépassé la majorité absolue. Le P.S.C. (18 députés sur 212 à la Chambre) avait le choix cette fois entre trois candidats, dont un d'extrême droite. M. Deprez, centriste, a obtenu 18 287 voix (77,62 %). L'élection se faisait au suffrage universel par correspondance. Tout militant ayant payé sa cotisation pouvait participer au vote.

M. Deprez a fait des études de philosophie et lettres et de sociologie à l'université catholique de Louvain, où il est maître de conférences. Il a été chef de cabinet du vice-premier ministre de 1979 à 1981 et secrétaire politique du P.S.C. en 1981. Il veut soutenir l'action du nouveau gouvernement, qui s'est fixé pour objectif de redresser l'économie du pays. Il a l'intention surtout de refaire l'unité du P.S.C., parti divisé en quatre ailes qui vont de la gauche démocrate-chrétienne à la droite musclée du centre des indépendants et des cadres (CEPIC). Au cours des dernières semaines, les affrontements entre ces divers courants avaient été très durs au point que l'on évoquait « l'éclatement du parti ».

Le week-end dernier, le mouvement ouvrier chrétien (M.O.C.) qui avait apporté jusqu'ici son appui au parti, a décidé de créer un « mouvement » politique indépendant du P.S.C. Ce pourrait être l'annonce d'une scission et un premier pas vers la constitution d'un nouveau parti démocrate-chrétien.

PIERRE DE VOS.



DIPLOMATIE

M. Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU, quitte ses fonctions

M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a confirmé mercredi 10 février que le mandat de M. Van Boven, directeur de la division de l'ONU pour les droits de l'homme, ne serait pas renouvelé au moment de son expiration fin avril. « M. Van Boven est incontestablement un homme d'une grande intégrité et d'un profond dévouement à la cause des droits de l'homme, a dit un porte-parole de l'ONU à New-York, mais malheureusement il a fait plus d'une fois des déclarations publiques qui ne sont pas compatibles avec son statut de fonctionnaire international. » Cette mise au point faisait suite à une déclaration par laquelle M. Van Boven, parlant le même jour à Genève devant la commission des droits de l'homme, avait anticipé sa disgrâce officielle et annoncé sa démission. Il quittera ses fonctions le 12 mars, date prévue pour la fin de la session actuelle de la commission.

La disgrâce d'un haut fonctionnaire scrupuleux

De notre correspondante

Genève. — Avec calme, M. Van Boven a fait état devant les délégués des quarante-trois Etats membres des « divergences majeures » entre sa conception de la défense des droits de l'homme et celle du secrétariat général de l'ONU, auquel il a reproché de fermer les yeux, entre les sessions annuelles de la commission, sur toutes les violations des droits de l'homme qui se produisent partout dans le monde. Après avoir déploré que les moyens pratiques d'assumer ses fonctions lui aient été refusés, il a fait une allusion discrète, sans mentionner qui que ce soit, aux pressions exercées sur ses collaborateurs. Ce dernier point eut pour effet cocasse de provoquer les foudres de l'ambassadeur soviétique, M. Zorine, qui, on ne sait trop pourquoi, s'est senti visé.

Le limogeage de M. Van Boven a été ressenti par tous ceux en qui son courageux discours d'ouverture (*le Monde* du 2 février) avait fait naître l'espoir d'un changement vers un véritable combat en faveur de toutes les victimes de répressions. Pour le *Journal de Genève* de ce jeudi, la commission demeurera désormais *« un haut lieu de l'hypocrisie internationale »*.

Au milieu de l'intense émotion soulevée au Palais des Nations, deux délégations se sont réjouies, avec une indécence au-delà de toute limite : l'argentine et la soviétique. L'ambassadeur Martinez, qui n'a jamais pardonné à M. Van Boven la création d'un groupe de recherche des disparus et l'avait accusé de recruter *« des terroristes en qualité d'experts »*, a réclamé le départ à la minute même du directeur démissionnaire. La réaction de M. Zorine a été de la même eau. Il reprocha entre autres à M. Van Boven d'avoir des idées personnelles. En revanche, l'ambassadeur canadien a rendu un vibrant hommage aux qualités exceptionnelles de M. Van Boven. L'ambassadeur de France, M. Robert de Souza, devait prendre la parole dans le même sens ce jeudi.

De fait, la « force tranquille » de ce Hollandais de quarante-huit ans, son calme et son intégrité ne plaisaient pas à tous. Son « crime majeur » était de prétendre défendre les droits de l'homme et non pas ceux des pouvoirs en place, et aussi son refus d'accepter que la plupart des violations flagrantes des droits de l'homme soient occultées pour des motifs politiques ou à la suite de marchandages.

La collusion de régimes latino-américains géographiquement proches de M. de Cuellar, celle des pays de l'Est et des Etats arabes qui n'admettaient pas *« d'ingérence dans leurs affaires intérieures »*, l'hostilité du bloc de l'Est et enfin une certaine méfiance à son égard exprimée par des représentants du régime Reagan ont eu raison de M. Théo Van Boven, ce haut fonctionnaire qui s'était scandaleusement permis d'avoir une conscience. Ses deux prédécesseurs étaient restés à ce poste vingt et dix ans respectivement contre cinq seulement pour M. Van Boven. Il est vrai qu'ils n'avaient, eux, pas fait de vagues.

ISABELLE VICHNIAC.

La France manifeste à nouveau son intérêt pour l'Union de l'Europe occidentale

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement français a surpris et même quelque peu irrité ses partenaires en se faisant représenter au colloque de l'Union de l'Europe occidentale (1) sur les consortiums aéronautiques internationaux qui s'est ouvert, mardi 9 février, à Londres par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, accompagné d'une nombreuse délégation.

Par ce geste, le gouvernement a voulu manifester l'intérêt particulier qu'il porte à l'U.E.O. *« à la limite la seule organisation politique et juridique*, a déclaré M. Lemoine, *qui nous permette de débattre entre Européens des problèmes de défense, d'armements et de sécurité »*. Le secrétaire d'Etat a ainsi repris le thème de son discours du 1er décembre devant l'assemblée de l'U.E.O. (*le Monde* du 3 décembre).

Pour M. Lemoine, vouloir mettre fin à la dépendance technologique de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis n'est pas contraire aux objectifs de l'alliance atlantique. Un démantèlement technologique de l'Europe *« provoquant le découragement des industriels et la démobilisation des entreprises conduirait à l'affaiblissement des capacités de défense de toute l'alliance, et serait contraire aux intérêts supérieurs américains, aussi bien qu'à ceux très profonds de notre vieille Europe »*, a déclaré le secrétaire d'Etat.

M. Lemoine a insisté, d'autre part, sur la nécessité de ne pas laisser croire aux « petits » Etats européens que seuls les Etats-Unis sont en mesure de couvrir leurs besoins d'armement. La France, a-t-il dit, est solidaire de ces pays *« qui dréclament des « grands » européens un minimum de transfert de technologie, en faveur de leur industrie naissante. »*. — D. V.

(1) L'U.E.O. groupe, depuis 1955, l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

● *La visite du roi Hassan II.* — Dans une reponse écrite que publie le *Journal officiel* du lundi 8 *février*, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, précise que *« lors de récentes rencontres officielles et de divers contacts diplomatiques »* le gouvernement français s'est fait l'écho de l'*« émotion »* soulevée en France par *« les douloureux événements de Casablanca »* (les événements de juin 1981) et par l'arrestation de dirigeants de l'opposition *« très connus et estimés en France »*.

● *M. Narendra Singh* a été nommé ambassadeur de l'Inde en France, a-t-on appris de source officielle, mercredi 10 février, à New-Delhi. M. Singh, qui représentait son pays auprès de la Confédération helvétique, succédera à Paris à M. Maharaj Krisna Rasgotra, appelé à prendre prochainement les fonctions de secrétaire du ministère des affaires extérieures. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

● *M. Cheysson*, ministre français des relations extérieures, se rendra à Oslo les 8 et 9 mars prochain à l'invitation de son collègue norvégien, M. Svenn Stray, a annoncé lundi 8 février le porte-parole du Quai d'Orsay.

● *Le général Prem, premier ministre et ministre de la défense de Thaïlande*, viendra en visite officielle en France fin avril — apprend-on de bonne source. Le général Prem se rendra également en Autriche, en Belgique et en Grande-Bretagne.

● *L'ancien ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet*, en visite privée aux Emirats arabes unis, estime que la *« nouvelle politique du gouvernement socialiste français au Moyen-Orient est malheureuse »*. Dans un entretien publié dimanche 7 février, par le quotidien des Emirats *Khaltje Times*, l'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing ajoute que le gouvernement peut encore, s'il le désire, *« renverser la tendance »* et que *« les relations franco-arabes sont trop anciennes et importantes pour être menacées par les difficultés actuelles »*. — *(A.F.P.)*

● *Le Brésil* est *« à tout moment disposé à coopérer avec le Pérou et l'Equateur pour la recherche d'une solution au conflit frontalier entre les deux pays qui puisse préserver leur dignité »*, a déclaré, mardi 9 février à Brasilia, le président équatorien, M. Osvaldo Hurtado, qui effectue une visite officielle au Brésil. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Argentine

Les critiques de l'entraineur de l'équipe nationale de football contre le régime irritent vivement les militaires

Correspondance

Buenos-Aires. — *« Ceux qui s'éloignent de la conscience populaire, ceux qui ne comprennent pas qu'il faut gouverner pour le bien de la majorité, l'histoire les jugera, ceux qui dans leur terrible insensibilité ne se rendent pas compte des souffrances qu'endure ce pays, ceux-là le peuple les jugera. »* Ce n'est pas un dirigeant politique de l'opposition qui s'exprime ainsi, mais M. Cesar Luis Menotti, entraîneur de l'équipe d'Argentine de football.

Ces propos, on s'en doute, ont profondément irrité les militaires. Selon des sources bien informées, les trois commandants en chef auraient analysé au cours de leur réunion de mardi 9 *février*, les déclarations de celui que le régime militaire et tout un peuple portèrent aux nues en 1978 après la victoire de l'Argentine dans la Coupe du Monde.

Dans un long reportage que publie la revue *la Semana*, M. Cesar Luis Menotti considère qu'il est de son devoir de parler haut et fort, précisément en raison de sa situation privilégiée : *« Il me serait facile*, dit-il, *d'applaudir à tout ce qui se fait. Mais si je me taisais, je commettrais une trahison. Dire que dans ce pays tout va bien parce que nous mangeons les sept jours de la semaine constitue une offense aux classes populaires. »*

A ceux qui le taxent d'homme de gauche, cet entraîneur pas comme les autres rétorque que ces dernier agissent *« tout à fait dans le style nazi, avec la bassesse qui caractérise ceux qui vivent dans les ténèbres, ceux qui posent les bombes »*. M. Menotti souhaite, par dessus tout, l'*« application de la Constitution nationale »*. Selon lui, *« Les Argentins ont besoin en ce moment de trouver des points de convergence, au-delà de leurs différences idéologiques et socio-économiques ». « Je veux une Argentine telle que l'ont rêvée les hommes de la révolution de mai. »* Pour ce qui concerne le rôle de l'armée, M. Menotti est très clair : *« Les militaires doivent se consacrer à la défense de la Constitution et à la protection des frontières. »*

L'entraîneur de l'équipe d'Argentine aurait-il des visées politiques ? Il le nie catégoriquement, tout en ajoutant qu'il pourrait éventuellement *« collaborer dans le domaine sportif »*. En fait, s'il est vrai que c'est la première fois que M. Menotti critique aussi directement et aussi durement le régime militaire, ses propos ne constituent pourtant pas une véritable surprise. Militant actif du parti communiste durant sa jeunesse, *« El Flaco »* (le maigre), comme on l'appelle communément en Argentine, a toujours conçu son rôle d'entraîneur de l'équipe nationale en termes « politiques ». M. Menotti a souvent dit que la victoire de 1978 ne représentait pas seulement un triomphe sportif mais avait valeur d'exemple pour tous les Argentins, quelle que soit leur activité.

D'aucuns affirment que M. Menotti a choisi de lancer sa diatribe contre le gouvernement dans les circonstances présentes, non seulement parce que la situation du pays l'exige, mais aussi parce qu'il est peu probable que les autorités militaires le sanctionnent. Dans quelques jours, en effet, l'ensemble des joueurs sélectionnés pour la Coupe du monde 1982 seront retirés de leur club et resteront à la disposition de l'entraîneur de l'équipe nationale jusqu'à la fin juillet. Par ailleurs, M. Menotti a clairement dit qu'il cesserait ses fonctions après la Coupe du monde. De nombreux clubs étrangers seraient déjà sur les rangs pour obtenir ses services. Cela, estiment ses détracteurs, réduit considérablement la portée des considérations politiques de l'entraîneur argentin.

JACQUES DESPRÉS.

El Salvador

LES INSURGÉS INTENSIFIENT LEURS ACTIONS DANS LA CAPITALE

San Salvador (A.F.P., Reuter, A.P.). — Les guérilleros ont attaqué au bazooka le mercredi 10 février le principal centre de télécommunications de la capitale, endommageant sérieusement le bâtiment. Cette opération spectaculaire a suscité une certaine inquiétude dans les milieux dirigeants, les insurgés semblant disposer d'une bonne infrastructure dans la capitale même.

Il y a quelques jours, des commandos d'insurgés avaient déjà détruit une vingtaine d'autobus et d'autocars à San Salvador. Ils ont d'autre part endommagé une grande partie des appareils de l'aviation militaire salvadorienne au cours de leur attaque contre la base d'Ilopango, près de la capitale.

Toujours au plan militaire, un violent affrontement a opposé pendant quatre heures, mercredi, les rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale aux troupes régulières à San Miguel (à 137 kilomètres à l'est de la capitale), chef-lieu du département de San Miguel. Un important groupe d'insurgés est entré dans la ville par le nord-ouest mais a été repoussé par l'armée qui a repris le contrôle de la ville.

On a par ailleurs officiellement annoncé mercredi, à San Salvador, l'inculpation de six militaires de la Garde nationale dans l'assassinat de quatre ressortissantes américaines en décembre 1980. Selon les autorités qui avaient requis l'assistance des services spécialisés américains, l'affaire « a été tirée au clair ». Les assassins présumés sont un sergent, M. Luis Antonio Colindres, qui aurait « agi de sa propre initiative » et cinq soldats. Les six militaires ont été internés à la prison de Zacatecoluca, à une soixantaine de kilomètres de la capitale. A la suite de cet assassinat, M. Carter avait suspendu l'aide économique au Salvador.

● *Le département d'Etat* a déclaré, mercredi 10 février, que les Etats-Unis pouvaient aider le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) du Salvador à *« participer en toute sécurité »* aux élections du 28 mars, mais refusaient d'entreprendre avec lui des négociations dont le but serait un *« partage du pouvoir »* avant la consultation électorale. De telles négociations, proposées par la guérilla *« seraient une usurpation du rôle que doit jouer le peuple salvadorien pour décider de la nature de son gouvernement »*. — *(A.F.P.)*

● *Cent cinquante personnes*, pour la plupart des paysans, ont été assassinées entre le 16 et le 22 janvier au Salvador, a annoncé, mercredi 10 *février*, le bureau de secours juridique de l'archevêché salvadorien. Les responsables de ces assassinats, selon un document du bureau de l'archevêché, sont principalement des groupes paramilitaires et des forces spéciales du gouvernement du président Duarte. — *(A.F.P.)*

Cuba

M. Fidel Castro dément avoir reçu des avions soviétiques « de type stratégique »

La Havane *(A.F.P.)*. — M. Fidel Castro a dénoncé mercredi 10 février la *« course aux armements »*, menée, selon lui, par l'administration américaine, qui a *« obligé la communauté socialiste à engager des dépenses coûteuses pour assurer sa défense »*. M. Castro, qui prononçait un discours à La Havane à l'ouverture du dixième congrès de la Fédération syndicale mondiale, a, d'autre part, démenti que son pays ait reçu des avions soviétiques de type offensif.

« Cuba, a-t-il affirmé, *n'a jamais reçu aucun type d'avion qui soit de caractère stratégique. Tous sont de caractère tactique »*.

Les informations en provenance des Etats-Unis, selon lesquelles La Havane *« aurait acquis des appareils offensifs et aurait ainsi rompu les accords »* conclus entre Kennedy et Khrouchtchev, sont *« totalement fausses »*, a poursuivi M. Castro.

Après la « crise des missiles » de 1962, l'Union soviétique s'était engagée à ne pas fournir d'armes stratégiques à Cuba et les Etats-Unis à ne pas envahir l'île. De toute façon, a cependant souligné M. Fidel Castro : *« Notre patrie n'a reconnu aucune limitation à sa souveraine prérogative d'acheter l'armement qu'elle considère nécessaire à sa défense. »*

M. Castro a, par ailleurs, attaqué la politique *« ultra-réactionnaire »*, menée selon lui par M. Reagan et ses alliés, qu'il a accusés d'être *« responsables de l'augmentation des tensions internationales »*.

A propos de la Pologne, M. Fidel Castro a déclaré que les événements survenus dans ce pays — qu'il a qualifiés de *« douloureux »* — *étaient la conséquence des erreurs commises dans le processus de construction du socialisme et de l'action de l'ennemi impérialiste »*.

« Nous nourrissons le plus profond espoir que la Pologne sœur, malgré Reagan, sa démagogie, son blocus et son agression économique, sera capable d'elle-même, avec la collaboration solidaire et fraternelle de toutes les forces progressistes du monde, de surmonter les difficultés, sans guerre civile, sans écoulement de sang, et marchera avec succès sur le chemin du socialisme », a conclu M. Fidel Castro.

États-Unis

M. KISSINGER SE REMET DE SON OPÉRATION A CŒUR OUVERT

Boston, *(A.F.P.)*. — L'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger est *« dans un état satisfaisant »* et il devrait se rétablir totalement des suites de l'opération à cœur ouvert qu'il a subie mercredi matin 10 février, ont indiqué les médecins de l'hôpital de Boston où il est hospitalisé.

Le docteur Mortimer Buckley, chef de l'unité cardio-chirurgicale, a précisé que le triple pontage qu'avait dû subir l'ancien secrétaire d'Etat était nécessaire, étant donné qu'il avait trois artères bouchées et une mauvaise pression artérielle.

Le docteur Buckley a estimé que M. Kissinger devrait se rétablir complètement des suites de l'intervention, qui a duré quatre heures et demie. *« Nous sommes satisfaits de pratiquement tout »*, a pour sa part déclaré le docteur Gérald Austen, médecin personnel de M. Kissinger, qui a participé à l'opération.

[Le pontage aorto-coronarien consiste à mettre en place une dérivation qui court-circuite une zone artérielle obstruée. La communication ainsi rétablie entre l'aorte et le circuit des artères qui irriguent le cœur (artères coronaires) permet le retour d'une vascularisation normale du tissu myocardique. Plusieurs pontages peuvent être réalisés lors de la même intervention selon la topographie des lésions artérielles. Cette technique chirurgicale est mise en œuvre depuis une dizaine d'années. Bien que complexe et relativement sophistiquée, elle connaît un fort pourcentage de succès.]



A travers le monde

Mexique

● L'ARMEE MEXICAINE EST EN ETAT D'ALERTE à la frontière avec le Guatemala *« pour garantir l'intégrité de la souveraineté nationale »*, a indiqué mercredi 10 février à Mexico le ministre de la défense, le général Felix Galvan Lopez. Cette mesure inhabituelle serait la conséquence du regain d'activité de la guérilla guatémaltèque dans deux régions limitrophes du Mexique, le Quiche et le Huehuetenango. L'état d'alerte viserait à prévenir l'entrée au Mexique de combattants irréguliers et de soldats guatémaltèques et à contrôler une arrivée massive de réfugiés civils. Environ trois mille paysans guatémaltèques sont arrivés au Mexique entre les mois de juillet et d'août 1981, et au mois de septembre une vingtaine de cadavres de paysans guatémaltèques ont été découverts au Mexique près du fleuve frontière Suchiate. — *(A.F.P.)*

Pérou

● LA FEDERATION DES JOURNALISTES DU PEROU a protesté mercredi 10 février contre l'arrestation du journaliste d'opposition Augusto Zimmermann. Ancien attaché de presse du président Juan Velasco Alvarado (1968-1975), directeur de l'hebdomadaire *Kausachum*, M. Zimmermann a été arrêté pour avoir écrit qu'un député était de nationalité chilienne, ce que nie la justice péruvienne. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● MLLE RENEE ROUX, ancien chercheur de l'Institut des relations raciales d'Afrique du Sud, emprisonnée depuis le 26 novembre dernier, a été admise à l'hôpital de Johannesburg, a-t-on appris mercredi 10 février. Mlle Roux est emprisonnée en vertu de l'article 6 de la « loi contre le terrorisme » qui autorise une détention illimitée. Un de ses proches a précisé qu'elle avait été admise à l'hôpital lundi, en raison d'un état d'extrême faiblesse. — *(A.F.P.)*

Somalie

● M. GUY PENNE, conseiller de M. François Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a quitté Mogadiscio mercredi 10 février pour Tananarive, à l'issue d'une visite de trois jours en Somalie au cours de laquelle il a remis un message du chef de l'Etat français à son homologue, le général Mohamed Syaad Barre. Avant son départ pour Tananarive, M. Penne a remis à M. Abdi Mohamed Tarrah, président de la commission nationale aux réfugiés, les clés de treize camions GLR-160 Renault — don du gouvernement français — qui serviront au transport de denrées dans les camps de réfugiés. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. DIMITRI POLIANSKI quitte le poste d'ambassadeur d'U.R.S.S. au Japon, qu'il occupait depuis le printemps 1976. Il est remplacé par M. Vladimir Pavlov. M. Polianski qui avait été l'un des plus jeunes membres du bureau politique du P.C. soviétique, avait été éliminé de cet organisme en 1976. L'agence Tass, qui annonce son départ de Tokyo, ne précise pas à quelles nouvelles fonctions il est appelé.

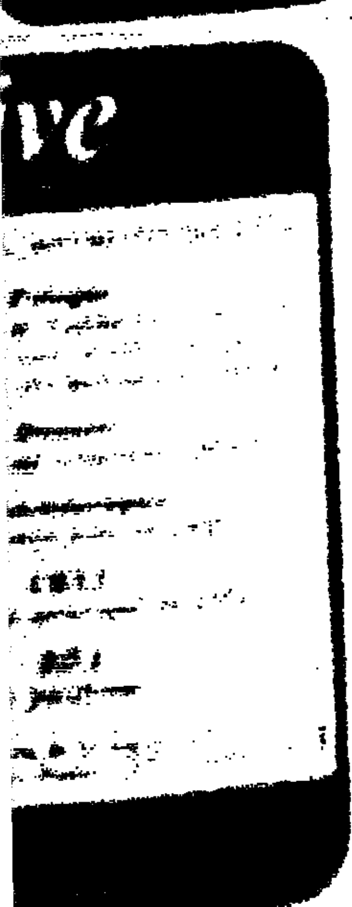
Cuba

M. Fidel Castro dément avoir reçu des avions soviétiques de type stratégique

A travers le monde

Mexique

Pérou



République Sud-Africaine

Somalie



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le « comité des sages » de l'O.U.A. confie au président Arap Moi une mission de médiation

A l'issue des travaux du comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. sur le Sahara occidental, le Front Polisario a publié, le mercredi 10 février, une déclaration regrettant que les travaux n'aient pas « débouché sur un accord de paix entre les deux belligérants, Maroc et Polisario ». Le Front souligne que « rien ne sera possible sans négociations directes entre les deux parties au conflit », dénonce le Maroc qui « persévère dans son intransigeance », et rappelle qu'« il est toujours disposé à négocier avec celui-ci en vue d'une solution juste et définitive du problème ».

Les chefs d'Etat ont adopté un plan prévoyant l'envoi au Sahara occidental d'une équipe mixte de l'O.U.A. et de l'ONU, au moins un mois avant la cessation des combats, afin de prendre des dispositions en vue du référendum. Il prévoit aussi la désignation d'un commissaire qui dirigera l'administration intérimaire. Toutefois, n'ayant pas réussi à réunir le Maroc et le Polisario, les chefs d'Etat considérant que leur procédure est bloquée, ont chargé le président de l'O.U.A., M. Arap Moi, d'effectuer une « navette diplomatique au plus haut niveau ».

Par ailleurs, le sommet réunissant douze chefs d'Etat et ministres des affaires étrangères poursuivait, ce jeudi, les travaux sur le Tchad en présence du président Goukouni Oueddei.

De notre correspondant

Rabat. — La conférence de Nairobi des lundi 8 et mardi 9 *février* aura fait passer les Marocains par des émotions contradictoires. La transmission dans la nuit de dimanche à lundi par la conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères de trois documents respectivement consacrés au cessez-le-feu ; aux rôles respectifs de l'ONU et de l'O.U.A. dans l'organisation du futur référendum dans le Sahara occidental ; au référendum lui-même, les avait consternés.

Le premier document désignait expressément comme parties au conflit concernées pour le cessez-le-feu, le Maroc et le Polisario, ce qui revenait à les inviter à négocier directement (*le Monde* du 10 février). Ce texte, qui n'était pas revêtu de l'estampille officielle du comité de mise en œuvre composé des chefs d'Etat du Kenya, du Soudan, de la Tanzanie, de la Guinée, de la Sierra-Leone, du Mali et du Nigéria ou de leurs représentants, inspirait cependant de graves craintes à Rabat.

Mardi, changement à vue : les ministres avaient tenu compte des objurgations de leur collègue marocain, M. Boucetta. Ce dernier avait rappelé que les documents des conférences de Nairobi de juillet et d'août 1981 avaient mentionné comme parties concernées le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie. M. Sekou Touré, fidèle ami du Maroc, appuya vigoureusement cette intervention et entraîna une volte-face des chefs d'Etat africains. Dans son annonce officielle, M. Arap Moi, président de la conférence, a déclaré : « *Nous n'avons pas mentionné les parties au conflit, mais tout le monde les connaît.* »

Selon l'envoyé spécial du journal marocain *le Matin du Sahara*, le président du Kenya entendait par là le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie. Dès lors, le même journal, dans son édition du soir, *Maroc-Soir*, pouvait titrer mercredi sur six colonnes : « *Eclatante victoire du Maroc à Nairobi* », et son éditorial était intitulé : « Les trois non du Maroc ». M. Boucetta les avait ainsi résumés dans son discours : pas de reconnaissance du Polisario, pas de négociations directes avec lui, pas de retrait de l'armée ni de l'administration marocaine pour le référendum, contrairement à ce que réclamaient les Sahraouis.

Le *référendum* que Hassan II a souhaité, lors de sa conférence de presse à Paris, voir se réaliser « *le plus tôt possible, peut-être même avant l'été* », doit être précédé d'un cessez-le-feu. N'ayant pas réussi à rapprocher les points de vue des belligérants, le comité a *confié* une mission à M. Arap Moi. Il s'est contenté de préciser que « *toute opération ou acte de guerre doit cesser au moment du cessez-le-feu* », dont la date « *sera fixée par le comité après consultation de toutes les parties concernées* ». Le Polisario exigeant de négocier directement avec le Maroc, on peut craindre qu'il ne relance, dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, une guerre qui dure déjà depuis six ans.

ROLAND DELCOUR.

Côte-d'Ivoire

L'UNIVERSITÉ D'ABIDJAN EST FERMÉE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Abidjan (*Reuter*). — Réuni pendant plus de quatre heures, mercredi 10 *février*, le bureau politique du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.), élargi au comité directeur et au gouvernement, a pris des mesures énergiques destinées à ramener le calme dans les milieux universitaires en effervescence depuis plusieurs jours.

Le bureau politique du P.D.C.I. a décidé la *fermeture* immédiate de l'université et des grandes écoles d'Abidjan jusqu'à nouvel ordre, l'évacuation de toutes les cités et résidences universitaires de la capitale ivoirienne, et la suspension des bourses de l'enseignement supérieur.

D'autre part, le Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui a déclenché, mercredi, un mouvement de grève, « *n'est plus reconnu ni par le parti ni par le gouvernement* », précise le communiqué du bureau politique. Ce texte ajoute que « *des mesures énergiques seront prises par le parti dans les jours qui viennent pour assainir le climat qui prévaut au niveau de l'enseignement supérieur de Côte-d'Ivoire* ». Ces mesures pourraient être adoptées samedi, pour fixé pour la prochaine réunion du bureau politique du P.D.C.I.

Le communiqué ne fait aucune mention d'arrestations d'étudiants ou d'enseignants.

Zimbabwe

Le premier ministre, M. Mugabe, ne cesse de durcir le ton à l'égard des opposants

M. W. I. Mangwende, ministre des affaires étrangères du Zimbabwe, est attendu lundi 15 février à Paris où il séjournera officiellement jusqu'à mercredi. M. Mangwende rencontrera notamment MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement.

Cette visite intervient à un moment où la tension entre M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, et M. Joshua Nkomo, son principal rival politique, ne cesse de croître, comme nous l'indique notre envoyé spécial à Salisbury.

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Le Zimbabwe vit à l'heure du soupçon. Au fil des derniers mois, le premier ministre, M. Robert Mugabe, a manié tour à tour, à l'adresse de ses adversaires politiques, sous-entendus menaçants et réprimandes ouvertes, mises en garde abruptes et accusations sans preuves. Cette escalade verbale a eu pour effet de jeter un doute sur la *loyauté* de tous ceux qui, noirs ou blancs, *n'appartiennent* pas au parti majoritaire, la Zimbabwe African National Union-Patriotic Front (ZANU-P.F.).

La réconciliation nationale à laquelle M. Mugabe proclame avec constance son attachement demeure la loi d'airain du régime. Elle n'a pas empêché l'accélération d'une campagne contre les « *dissidents de l'intérieur* » tenus pour des suppôts — ou de simples alliés objectifs — de l'Afrique du Sud. Le pouvoir a durci le ton envers les opposants, à mesure qu'il aggravait ses griefs.

Jusqu'à l'été dernier, M. Ian Smith, chef du Front républicain, et l'évêque Muzorewa, président de l'United African National Council (U.A.N.C.), étaient les cibles favorites des colères gouvernementales. On leur reprochait surtout de tenir des « *discours subversifs* ».

Après l'explosion qui détruisit, en août, un énorme *dépôt* de *munitions* dans une caserne proche de Salisbury, le premier *ministre* accentua ses reproches en dénonçant les « activités subversives » de ses adversaires. Ceux-ci ne péchaient plus seulement en paroles mais aussi en actions. A partir de novembre, un nouveau thème émailla les propos de M. Mugabe, celui de « complot » aussitôt étayé par l'arrestation à Bulawayo, pour « *atteinte à la sécurité de l'Etat* », de six civils blancs, dont le dirigeant d'un groupuscule d'extrême droite. L'emprisonnement, en décembre, pour « complot » précisément, de l'un des vingt députés du Front républicain, M. Wally Stuttaford, marqua un raidissement supplémentaire.

Ces dernières semaines, le premier ministre a jeté de plus en plus clairement la suspicion sur son principal rival africain, M. Joshua Nkomo. Il fit allusion à certaines complicités nouvelles, *inspirées* par Pretoria, entre extrémistes blancs et anciens partisans alliés de M. Nkomo. La récente découverte d'une impressionnante cache d'armes et de munitions au cœur du pays Matebele (*le Monde* du 10 février) — fief de M. Nkomo — a permis à M. Mugabe de corroborer ses griefs en accusant certains membres du Front patriotique de préparer une conquête du pouvoir par la force.

La méfiance ne cesse, en tout cas, de croître entre les deux anciens alliés. Chacun porte dans cette discorde sa part de responsabilités. Ministre sans portefeuille aux attributions mal définies, M. Nkomo joue les utilités et en conçoit forcément amertume. Il n'est pas dupe des intentions du premier ministre, qui, avant même de pouvoir instaurer un parti unique, cherche à émousser sans heurts *excessifs* l'influence de cet homme vieillissant, mais encore prestigieux. Avec ses vingt députés et sa forte *implantation* régionale, le Front patriotique demeure un obstacle.

Dix-sept années sous l'état d'urgence

Lorsqu'il proclame que son parti « *gouverne pour toujours* », M. Mugabe ne favorise guère la détente politique. Quand le premier ministre affirme que le parti doit « *commander au gouvernement avec plus de netteté* » car « *il est le peuple* », M. Nkomo s'avoue « *amèrement déçu* », jure qu'il « *n'adhérera jamais à la ZANU* » et reproche à M. Mugabe de « déchirer la Constitution, qui, ajoute-t-il, prévoit « *un organe suprême et un seul : le Parlement* ».

Certes, la fermeté nouvelle de M. Mugabe s'explique aisément. Elle s'est nourrie d'une cascade d'incidents — parfois graves — qui défiaient l'autorité de l'Etat : vols d'armes dans une caserne de la à Salisbury du Congrès national capitale, assassinat du représentant africain (A.N.C.), destruction du dépôt de munitions d'Inkomo, évasion grâce à la complicité d'un inspecteur de police d'un capitaine blanc inculpé d'espionnage au service de Pretoria, attentat contre le siège de la ZANU-P.F. ayant fait sept morts et une *centaine* de blessés.

M. Mugabe prend au sérieux les risques de subversion qui justifient à ses yeux la reconduction automatique tous les six mois d'un état d'urgence déjà vieux de dix-sept ans. Il estime que son indulgence politique envers la minorité européenne a été mal payée de retour. Mais ne glisse-t-il pas d'un excès à l'autre ? L'arrestation et la mise au secret de M. Stuttaford, en violation de son immunité parlementaire, n'a débouché deux mois plus tard sur aucune inculpation précise. L'avocat du député affirme que son client, âgé de soixante et un ans, a été maltraité en prison. Personne ne l'a démenti sur ce point. Quatre Blancs sur les douze emprisonnés devraient en revanche être jugés le mois prochain pour « possession illégale d'armes de guerre ».

M. Mugabe, lors des innombrables *meetings* populaires qu'il *préside*, annonce des mesures qui restent souvent lettres mortes. Les exemples ne manquent pas de ce décalage entre les mots et les choses. Dans son dernier message de fin d'année, il *prédisait* une « purge » dans les forces de sécurité pour « débarrasser le pays des agents ennemis ». Celle-ci *n'a* pas eu lieu. Seuls quelques policiers blancs sur les huit cents servant encore au Zimbabwe ont été limogés pour avoir célébré ouvertement l'anniversaire de la déclaration unilatérale d'indépendance de 1965. En outre, lors de la dernière vague de promotions, aucun policier blanc n'a reçu d'avancement.

Des propos contradictoires

M. Mugabe menaça également d'imposer un serment d'allégeance aux membres des forces de sécurité. Cet avertissement n'eut pas de suite. Même chose pour l'annonce d'un « code de conduite » destiné à combattre la corruption naissante dans les milieux dirigeants, la création de camps où les jeunes chômeurs recevraient notamment une formation militaire. Le code *n'a pas été édicté* et les camps ne semblent pas ouverts.

Ces menaces sans lendemain et ces discours sans suite alourdissent inutilement l'atmosphère et donnent une image incohérente de la politique gouvernementale. En parlant trop, M. Mugabe tient des propos contradictoires qui entretiennent artificiellement la tension. Il alarme la minorité blanche tout en risquant de paraître trop faible aux yeux de ses partisans. Ce comportement a pour premier effet d'alimenter l'exode des Européens, qui se poursuit à un rythme élevé (vingt mille départs en 1981). Sept immigrants *sur* dix s'installent en Afrique du Sud. Plus de dix mille demandes de visas seraient actuellement en attente au consulat sud-africain de Salisbury.

Le gouvernement sud-africain, il est vrai, n'hésite pas à rappeler à celui de Salisbury qu'il le tient à sa merci. A-t-il pourtant intérêt à pousser trop loin une entreprise de déstabilisation qui profiterait à M. Nkomo, vieil allié de Moscou et ami de longue date des dirigeants de l'ANC ?

La dépendance du Zimbabwe envers son puissant voisin en matière de commerce et de transport reste intacte (*le Monde* du 16 décembre 1981). Mais l'Afrique du Sud, cédant peut-être aux pressions occidentales, a *finalement* consenti à renouer les contacts au niveau des hauts fonctionnaires, comme le souhaitait Salisbury, en vue de renouveler l'accord de commerce préférentiel qui lie les deux pays. Les conversations ont débuté en terrain neutre, dans la zone de transit de l'aéroport international de Johannesburg. Elles *sont* suspendues depuis fin janvier. Les négociations entre Salisbury et Maputo sur la mise en route de l'oléoduc Beira-Umtali, qui transportera tous les produits pétroliers destinés au Zimbabwé *sont* également dans l'impasse, achoppant *sur* la fixation des tarifs.

D'autres facteurs aggravent l'incertitude. La Zanu P.F. n'a plus de secrétaire général depuis la destitution de M. Edgard Tekere. Son congrès, qui ne s'est pas réuni depuis 1964, est sans cesse reporté. Le remaniement ministériel qui semblait imminent il y a quelques semaines se fait attendre. D'importants portefeuilles — commerce et santé — n'ont plus de titulaires depuis de longs mois. A Salisbury, on *évoque* dans les chancelleries la perte d'audience de la Zanu P.F. *ou* les divisions qui la travailleraient. Autant d'éléments difficiles à évaluer.

Il est sûr, en *revanche*, *que* les équivoques actuelles *résultent* largement de la stratégie adoptée par M. Mugabe. Celui-ci, par choix autant que par nécessité, entend construire le socialisme par étapes successives. Mais il se garde d'« *annoncer la couleur* ». De cette stratégie de l'incertitude, il lui faut nécessairement payer le prix, c'est-à-dire accepter l'exode de la main-d'œuvre blanche qualifiée, l'inquiétude des partisans de M. Nkomo *et* les réticences des investisseurs étrangers.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

Syrie

SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN

Des combats entre les Frères musulmans et les forces de l'ordre auraient fait des centaines de morts à Hama

Les informations diffusées le mercredi 10 février à Washington par le département d'Etat, concernant des troubles qui auraient éclaté dans la ville de Hama, ont été qualifié par le *nouvelle provocation américaine contre la Syrie et d'une inter-* gouvernement de Damas d'« *une vention flagrante dans ses affaires intérieures* ».

Le porte-parole officiel a ajouté : « *Cela prouve une fois de plus les liens étroits existants entre les Etats-Unis et les crimes commis par la bande stipendiée des Frères musulmans contre le peuple et la patrie.* » Le porte-parole syrien a invité un représentant du département d'Etat à effectuer un voyage en Syrie, « *aux frais du gouvernement de Damas, pour s'assurer du caractère mensonger de ses allégations* ».

Se référant à des « *informations fragmentaires* » obtenues par les services de renseignements américains, le département d'Etat avait indiqué que de « *graves troubles* » se déroulaient à Hama depuis le 2 février dernier, et que les affrontements entre les forces de l'ordre et les Frères musulmans se poursuivaient encore mercredi soir. Toujours selon le département d'Etat, les forces gouvernementales auraient utilisé des chars, de l'artillerie lourde et des avions de combat contre les positions occupées par les insurgés. Plusieurs centaines de personnes auraient été tuées. Le département d'Etat indique toutefois, qu'il est « *extrêmement difficile d'obtenir des renseignements précis sur la situation en Syrie* ».

L'agence Associated Press, citant les sources diplomatiques occidentales à Amman, rapporte, pour sa part, que les hôpitaux de Damas, d'Alep et de Lattaquieh étaient « *remplis de blessés* ». Un responsable jordanien croit savoir, pour sa part, que cinq cents personnes ont été tuées ou blessées.

Le « commandement de la révolution islamique en Syrie » a fait diffuser, mercredi à Bonn, un communiqué précisant que cette organisation avait appelé la population, le 2 février, à se soulever. Ses militants auraient occupé les postes de police, le siège du parti gouvernemental Baas, la prison, le siège du gouverneur de Hama, tout en distribuant des armes aux habitants de la ville. Après plusieurs jours de combat, selon ce communiqué, la 47e division blindée aurait rejoint avec armes et bagages les moudjahidin. L'aéroport de la ville aurait été occupé tandis que l'aviation recevait l'ordre de bombarder la ville.

La 21e division coupée en deux

Les moudjahidin auraient d'autre part fait exploser un pont près de Al Rastan, coupant ainsi en deux la 21e division blindée en route pour Hama. Une partie de cette division aurait été prise sous le feu de la 47e division. Le nombre des soldats syriens tués ou blessés serait de trois mille, selon le communiqué, qui fait état d'autre part de sérieuses tensions au sein de la marine à Lataquieh et de l'aviation à Palmyre.

Après les démentis catégoriques de mercredi soir, le gouvernement syrien a fini par admettre, jeudi matin, qu'une « *opération de police* » avait bien été effectuée à Hama, expliquant qu'il s'agissait de « *perquisitions dans des nids de la bande stipendiée des Frères musulmans* ». Un porte-parole du gouvernement a notamment déclaré : « *Les forces de sécurité et le parti Baas, en complète coopération avec les citoyens, ont pu saisir des centaines d'armes et arrêter un certain nombre de criminels recherchés (...). Nous voulons assurer l'administration américaine que la situation en Syrie est forte et normale. Notre peuple et nos forces combattantes resteront une force unie aujourd'hui et dans l'avenir comme ils l'ont toujours été dans le passé de façon à permettre à notre pays de faire échec et de déjouer tous les plans de l'impérialisme américain.* » — (*A.F.P., A.P.*)

Égypte

● SIX DES TRENTE ET UN MEMBRES DE PARTIS DE LA GAUCHE égyptienne, arrêtés le lundi 8 février, ont déclenché une grève de la faim, mercredi 10, pour protester contre leur incarcération à la « Citadelle », une forteresse qui avait servi de prison sous Nasser et avait été désaffectée depuis plusieurs années à la demande du président Sadate. Selon d'anciens détenus, les conditions d'incarcération y sont particulièrement dures. Elle servirait actuellement de lieu d'interrogatoire pour les services de sûreté de l'Etat. — (*A.F.P.*).

Iran

LE TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Téhéran menace les « pétro-monarchies »

L'imam Khomeiny a proclamé « *l'Islam en danger* » au cours d'une allocution prononcée le mercredi 10 *février* à l'occasion du troisième anniversaire de l'insurrection qui a marqué la fin du régime impérial. Le « guide de la révolution » a lancé un appel aux musulmans du monde entier les invitant à instaurer des républiques analogues à celle d'Iran. L'imam Khomeiny s'en est pris tout particulièrement aux régimes arabes conservateurs.

L'ayatollah Hossein Mountazeri, considéré comme le numéro deux de la hiérarchie religieuse, a été plus précis : il a mis en garde les dirigeants des « pétro-monarchies » du Golfe contre une politique qui les conduirait à un sort semblable à celui qu'avait connu l'ancien chah. Le chef religieux faisait allusion à la décision prise récemment par le Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) de « *lutter contre les menées subversives de l'Iran* » dans la région.

Trois jours après la tuerie qui a coûté la vie aux principaux dirigeants des Moudjahidin du peuple (*le Monde* du 10 février) les autorités iraniennes ont annoncé mercredi soir que la direction du « *Peykar* » — mouvement marxiste issu des Moudjahidin en 1975 — a été « *totalement démantelé* ». Vingt-deux des caches de ce mouvement auraient été occupées tandis que de nombreux cadres et les deux principaux dirigeants, MM. Ali Reza Sepasse Achtiani et Hussein Ahmadi Ruhani étaient arrêtés.

De sa résidence à Auvers-sur-Oise, l'ancien président Bani Sadr a publié un long communiqué dénonçant l'imam Khomeiny et son régime, invitant la population à boycotter les manifestations organisées à l'occasion du troisième anniversaire de la révolution et lui demandant de participer davantage à la lutte armée contre « *le pouvoir tyrannique* ».

UN APPEL CONTRE LA RÉPRESSION

A l'occasion du troisième anniversaire de la révolution iranienne du 11 février 1979, nous avons reçu un appel dont voici des extraits :

La présentation et la dénonciation par les mass-media de la répression féroce qu'exerce le pouvoir féroce de Téhéran et des crimes qu'il commet servent trop souvent d'alibi pour condamner la révolution iranienne, identifiée par elles au régime de Khomeiny, et flétrir par là-même le peuple iranien. Il n'est pas vrai qu'aujourd'hui le peuple iranien soutient ce régime abominable.

L'exécution massive de ceux qui sont restés fidèles aux aspirations profondes de la révolution, la multiplication des emprisonnements des opposants politiques, l'atmosphère de terreur qu'entretiennent les mesures de répression *quotidienne*, *tout* cela est le signe flagrant que, dans les conditions les plus difficiles, le peuple iranien continue à lutter ; qu'il n'a nullement renoncé aux valeurs pour lesquelles il s'est soulevé : la liberté et l'indépendance. Les nouvelles sur l'affaiblissement rapide du soutien au régime, sur les luttes des minorités, sur les grèves, sur la collaboration *active* ou implicite de la population avec les combattants de la résistance, nouvelles qui parviennent difficilement, en sont d'autres signes.

Pleurer sur le sort du peuple iranien martyrisé ne suffit pas. Il faut soutenir son combat et son courage, il faut se solidariser avec lui... Tel est le sens de notre soutien à la manifestation commémorant le 11 février 1982, le soulèvement populaire victorieux de 1978-79 (1).

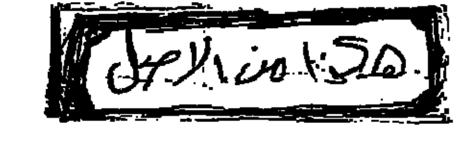
Parmi les signataires figurent **MM. Claude Bourdet, Georges Casalis, Jean Dresch, Me Léo Matarasso, Me Jean-Pierre Mignard, MM. Maxime Rodinson, Laurent Schwartz, Hedayat Matin-Dafari, Nasser Pakdaman, Khosrow Chakeri, Manoutcher Hezarkhani.**

(1) Un rassemblement est prévu ce jeudi 11 février à 17 h 30, au pied de la tour Montparnasse.

UNE NOUVELLE REVUE ARABE PARAIT A PARIS

Une nouvelle revue arabe — une de plus — vient de naître à Paris, *Hawlyat Siyassya* (« *les Annales politiques* »), qui paraîtra cinq fois par an, se définit comme une publication « *indépendante de tous les régimes et de tous les partis* ». Son directeur, M. Hamadi Essid, indique dans un éditorial qu'elle offre une tribune pour une libre confrontation d'opinions à tous ceux qui souhaitent une nouvelle réflexion sur le devenir de la nation arabe, « *peuple schizophrène, déchiré entre le rejet de l'Occident et l'attraction que celui-ci exerce sur lui*).

Parmi les auteurs de ce premier numéro, on relève les noms de MM. Ghassan Toueni, ambassadeur du Liban aux Nations unies, Sadek El-Mahdi, ancien premier ministre soudanais, Lotfi El-Kholi et Mohamed Sid-Ahmed, membres de la direction du Rassemblement progressiste d'Egypte, James Abourezk, ancien sénateur américain. Les articles en langue arabe sont suivis d'amples résumés en français, en anglais et en espagnol.



Le Monde

politique

Le R.P.R. organise et durcit son opposition

M. Jacques Chirac, redevenu président du R.P.R., a réuni, ce jeudi matin 11 février, le bureau du groupe parlementaire et de la commission exécutive du mouvement. Cette instance a demandé que la France quitte la Conférence de Madrid sur la sécurité européenne en signe de protestation contre le comportement de l'*Union soviétique à l'égard* de la Pologne, et plus généralement pour condamner les violations des droits de l'homme dont Moscou se rend coupable.

La semaine dernière, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait dénoncé avec vivacité l'échec de la politique économique du gouvernement (« le Monde » du 6 février). Mercredi 10 février, le R.P.R. a protesté contre la « partialité » d'une émission sur la Corse, diffusée par Antenne 2 pendant le week-end précédent. Il a décidé de réagir au coup par coup aux événements intérieurs et extérieurs, et aux décisions du gouvernement.

« Nous ne laisserons rien passer », nous a déclaré M. Bernard Pons qui a ajouté : *« Nous voulons faire prendre conscience aux Français de trois choses : que l'opposition existe ; que l'opposition est indispensable en régime démocratique ; que le R.P.R. occupe une place importante dans l'opposition. »*

Le comité central, élu aux assises nationales de Toulouse les 23 et 24 janvier, se réunira pour la première fois le 28 février à Paris. Il aura deux tâches. Il élira quinze membres du conseil politique (quinze autres, au moins, sont nommés par le président du mouvement) et confirmera la détermination oppositionnelle des gaullistes. Dans le conseil politique désigné en 1979, de nombreux membres avaient été troublés par la candidature de M. Debré aux élections européennes puis à l'élection présidentielle.

Le comité central très « chiraquien » élu à Toulouse devrait, cette fois, privilégier les plus proches amis du maire de Paris et donner à cet organe plus de cohésion. L'autorité déjà bien établie de M. Chirac se trouvera ainsi renforcée d'autant que les contestataires de naguère ont aujourd'hui choisi le silence, comme MM. Debré ou Chaban-Delmas, ou rejoint l'orthodoxie du mouvement comme MM. Peyrefitte ou Guéna. Sans préoccupations majeures du côté du mouvement qu'il préside mais qu'administre M. Pons, M. Chirac peut se consacrer davantage pour le moment à la gestion de la capitale et à la Corrèze où son siège de conseiller général est soumis à renouvellement et où il se rend chaque week-end.

Des repères pour les cadres

Le R.P.R. a décidé d'intensifier et de diversifier son opposition et sa contestation. Des consignes, des argumentaires, des thèmes de discours, des fiches techniques, des bonnes phrases, des éléments *de réponse, des citations de responsables gouvernementaux*, sont envoyés chaque semaine à tous les cadres du mouvement au moyen d'un bulletin de liaison interne sous le titre *RePèRes*. Il s'agit selon M. Pons, de *« développer des réflexes d'opposants, d'organiser la contestation, d'apprendre à diffuser des pétitions, à envoyer des délégations auprès des représentants des pouvoirs publics et des députés de la majorité, à prendre contact avec les associations et les syndicats »*.

Dans le cadre des émissions « réservées aux partis politiques » sur TF 1, le R.P.R. présentera le 18 février à 19 h. 40 un pastiche du journal télévisé. Il va engager une campagne pour souligner les carences de l'emploi des jeunes, pour dénoncer la mauvaise préparation de la réduction du temps de travail qui aboutit à une dimi*nution des revenus et provoque* des conflits, pour soutenir les revendications des agriculteurs, pour critiquer l'alourdissement de la fiscalité des cadres, des P.M.E. et des professions libérales. Il envisage aussi de lancer une « pétition nationale » en faveur de la liberté de l'enseignement.

L'opposition satellisée

Les succès remportés aux quatre élections législatives partielles du 17 janvier, l'affluence enregistrée aux assises de Toulouse, ont convaincu ses dirigeants que le R.P.R. était désormais perçu comme le « fer de lance » de l'opposition et M. Jacques Chirac comme le principal leader de celle-ci. Tout en veillant à préserver l'union de toutes les formations de l'opposition, on se félicite, en privé, des résultats du sondage IFRES, réalisé pour *le Journal du dimanche* du 29 janvier au 4 février, et qui accorde à M. Chirac 44 % d'opinions favorables en tant que « meilleur leader de l'opposition », contre 33 % à M. Giscard d'Estaing et 8 % à M. Barre.

On relève que M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré lors de l'émission « R.T.L.-*le Monde* », le 7 février, que son mouvement possédait *« plusieurs leaders présidentiables »*, ce qui implique qu'il n'en a plus seulement un seul. On remarque que M. Jean-Pierre Soisson, député U.D.F., en créant des *« comités d'action pour donner un élan nouveau à l'U.D.F. »*, précise que cette initiative est *« parallèle »* à celle prise par M. Giscard d'Estaing avec la création du Conseil pour l'avenir de la France. On enregistre l'inscription au R.P.R. d'assez nombreux militants U.D.F. et même des demandes d'adhésion d'anciens députés « giscardiens », bien qu'on se défende de pratiquer le moindre prosélytisme. De nouveaux militants s'inscrivent, assure-t-on, en grand nombre et l'on signale l'adhésion du chanteur Henri Salvador.

Souhaitant maintenir la diversité de l'opposition, les dirigeants du R.P.R. ne sont pas loin de penser que les autres composantes de l'opposition se satellisent autour de lui. Il n'en évitent pas moins tout ce qui pourrait faire renaître les anciennes querelles. L'œcuménisme affiché officiellement n'empêche ni la diversité ni les préférences. Ainsi le R.P.R. entoure de sa sollicitude intéressée le Centre national des indépendants et paysans comme pour le ravir à l'affection un peu condescendante de l'U.D.F. Ainsi les multiples « clubs » et mouvements parallèles créés, encouragés ou tolérés par le R.P.R. ont souvent pour finalité de « ratisser plus large » et de cristalliser dans l'orbite du R.P.R. tous les adversaires actuels ou potentiels de la coalition socialo-communiste.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, député R.P.R. de la Gironde, maire de Bordeaux depuis 1947, a confirmé qu'il serait de nouveau candidat aux élections municipales de 1983 en disant *« Je ne doute pas que ma succession se réglera dans la clarté, mais pour l'instant le moment n'est pas venu. »*

M. JAGER (UN. CENT.) DEMANDE L'ABROGATION DU DÉLIT D'OFFENSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

M. René Jager, sénateur centriste de la Moselle, a déposé une proposition de loi tendant à abroger l'article 26 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, relatif à l'offense au président de la République. Pour M. Jager, la suppression de cette *« protection exceptionnelle du président de la République »* se justifie par l'évolution de la fonction présidentielle : le chef de l'Etat, explique M. Jager, *« ne joue plus en effet un simple rôle d'arbitre entre les partis ou de représentation, mais dirige personnellement une politique qui lui est propre »*. « *Dès lors*, ajoute-t-il, *il est presque inévitable qu'à l'occasion de la discussion de cette politique la personne même du chef de l'Etat soit mise en cause et que, dans la mesure où cette mise en cause contient des critiques plus ou moins acerbes, des poursuites du chef d'offense au chef de l'Etat soient possibles.* »

M. Jager donne deux autres raisons qui justifieraient l'abrogation de cet article : la pratique *« de nature libérale* [qui] *a été inaugurée par le précédent président de la République* [et qui] *doit être concrétisée »* ; la protection, qui demeure, pour le président de la République comme pour tout citoyen, *« contre la diffamation* et a fortiori *comme* [pour tout] *magistrat ou fonctionnaire public, contre l'outrage »*.

M. Barre : dissiper les illusions sans tomber dans la critique systématique

Réserve et rigueur, tels sont les maîtres mots qui guident depuis quelques mois l'action de M. Raymond Barre. Cette volonté de réserve ne l'empêche pas de s'exprimer à la faveur de colloques organisés à l'étranger ou de conférences-débats en province. Le caractère privé qu'il tient à donner alors à ses déclarations subit quelques entorses. C'est ainsi qu'on a pu connaître son sentiment sur le contrat gazier franco-soviétique ou sur la politique actuelle de « modération salariale ». « Il ne s'agit pas de tomber dans la critique systématique », *se plaît à répéter l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, qui assure* « préférer à la rhétorique, la réflexion ». *Se plaçant en dehors des querelles partisanes, loin de l'agitation du monde politique, il se présente comme un* « esprit libre » *susceptible d'aider les Français à retrouver le sens des* « vraies valeurs » *en dissipant les* « illusions » *de ceux qui ont pu être séduits par ces* « joueurs de flûte » *qui leur* « promettaient la lune ». *Il aime à se dire* « homme de province » *à l'écoute des hommes et des femmes qui ne* « veulent plus que ce qui s'est passé se renouvelle ».

Bref, il se définit comme un recours possible après ce qu'il considère n'être qu'un « épisode ».

Mercredi 10 février, devant les cinq cents invités de la première conférence-débat organisée à Paris par le club Figaro-Magazine qu'animent M. Louis Pauwels, directeur de l'hebdomadaire, Alain Griotteray (P.R.) et Mme Alice Saunier-Seïté (P.R.), c'est cette image de lui-même qu'il a voulu illustrer. — C. F.-M.

M. Raymond Barre a notamment déclaré : *« Si nous voulons nous livrer à une réflexion sur l'expérience du « socialisme à la française », nous devons éviter le morcellement des critiques... Nous sommes en face d'un action d'envergure* [qui vise] *à nous éloigner d'une société pluraliste : toute activité quelle qu'elle soit est qualifiée de socialiste : la politique étrangère* [notamment], *curieux cocktail d'atlantisme et de guévarisme. »*

Interrogé sur la politique gouvernementale et les nationalisations, il a répondu : *« Je ne critiquerai jamais un gouvernement français qui aura le courage de prêcher la modération salariale. L'intérêt de mon pays passe avant les avantages que l'on peut tirer, à court terme, de la critique systématique. »*

Après avoir rappelé qu'il s'était expliqué en septembre sur les nationalisations (le Monde du 24 septembre), il a estimé que *« ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire, mais qu'on ne peut à l'avance prendre une position tranchée »*. Selon lui toutefois, nationaliser c'est *« tourner le dos à l'avenir »*, c'est aboutir à *« de plus en plus de Concorde et de moins en moins d'Airbus »*.

M. Barre a indiqué qu'il avait été nommé premier ministre en 1976 pour « remetter de l'or- M. Barre a indiqué qu'il avait été nommé premier ministre pour « remettre de l'ordre » et qu'il *« n'avait jamais eu le moindre différend avec le président de la République de l'époque »*. Aussi, n'est-il pas aujourd'hui *« de ceux qui le critiquent, souvent après l'avoir longtemps flatté »*. Il a ajouté : *« Depuis quinze ans nous étions engagés sur une voie de socialisation insidieuse mais régulière de l'économie. C'est au moment du choc pétrolier que l'on a pris conscience qu'il fallait changer. Quand il n'y a plus de surplus à distribuer, il faut retrouver la grande loi de la création et de la productivité... C'est ce que nous avons essayé de faire, c'est la voie qu'il faudra reprendre, après l'épisode au cours duquel il n'y a que distribution et socialisation. Il faudra restaurer les valeurs de l'effort, du travail, de la solidarité (...)*

A propos des accords d'Helsinki, M. Raymond Barre a précisé qu'il était contre *« leur dénonciation »* et a déploré que *« nous n'utilisions pas suffisamment cette arme formidable qu'est la pression morale constante »*. Il a plaidé pour le maintien entre l'Europe et les Etats-Unis d'un *« mutual understanding »*, et estimé que *« les Etats-Unis sont à l'heure actuelle la grande chance du monde libre »* et que l'élection de M. Reagan a permis le *« sursaut »* des Etats-Unis.

Selon lui, l'Europe connaîtra cette année *« une grande crise »* qui pourra être surmontée si *« les pays européens restent fidèles à leur vocation et à leurs intérêts »*.

Revenant à la situation actuelle de la France, M. Raymond Barre a jugé qu'elle *« ne vient pas du fait que la gauche a gagné mais du fait que la majorité s'est suicidée. Nous devons nous interroger sur l'espèce de confort dans lequel nous avons vécu depuis vingt-cinq ans (...)*.

L'ancien premier ministre devait enfin souhaiter que *« tous ceux et toutes celles qui veulent que la France redevienne un pays de progrès et de justice fassent passer au second plan les considérations d'étiquettes politiques et les attachements partisans et ne s'assignent aucun autre objectif que celui de faire en sorte que nous puissions un jour reprendre en main les destinées de notre pays.*

» L'union que nous souhaitons existe à la base. Cette union à la base s'imposera aux appareils et les empêchera de s'affronter », a-t-il conclu.

M. Mermaz estime possible d'accélérer le travail parlementaire

M. Louis Mermaz, qui avait évoqué récemment l'éventualité d'une modification du règlement de l'Assemblée nationale pour limiter le nombre d'amendements (*le Monde* du 6 février), a observé, mardi 9 février sur FR 3, que *« le droit d'amendement et la possibilité de déposer des amendements sont un droit imprescriptible d'un législateur »*. Le président de l'Assemblée nationale a ajouté : *« Nous sommes là pour déposer des amendements, pour infléchir les textes du gouvernement. Mais nous sommes aussi là pour déposer des propositions de loi, et je pense que c'est l'intérêt de tout le monde de faire en sorte que le Parlement retrouve pleinement sa dignité, l'Assemblée nationale, vraiment tout son pouvoir législatif. »*

Après avoir indiqué que les socialistes préfèrent voter des lois et que le recours aux ordonnances *« soit l'exception »*, M. Mermaz a expliqué : *« Si nous voulons que le gouvernement nous donne la possibilité soit de déposer nos propositions de loi, soit de voter ses projets de loi, il faut que nous travaillions dans des délais relativement raisonnables. Il ne faut pas que les débats s'éternisent et il y a certainement possibilité, sans limiter du tout le droit d'amendement, de faire en sorte que le travail parlementaire se déroule un peu plus rapidement. »*

● *M. Pierre Mauroy* se rendra en Belgique, les 4 et 5 mars, pour cette première visite officielle en Belgique, le premier ministre sera reçu par le roi Baudouin, puis par le premier ministre belge, M. Wilfrid Martens. Le lendemain, il rencontrera le président de la commission européenne, M. Gaston Thorn, et s'entretiendra avec les commissaires français.

● *M. Roger Chinaud, conseiller politique du P.R.*, a souhaité, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, mercredi 10 février que : *« M. Giscard d'Estaing, après une période de silence assez longue, réapparaisse dans la vie politique »*. Il est *« le meilleur vecteur des idées libérales et réformistes »*, a-t-il précisé avant d'estimer que *« les élections cantonales de mars seront une étape politique dans le sursaut de l'opposition »*.

● *Le R.P.R.* (Rassemblement pour la République) proteste dans un communiqué publié le mercredi 10 février contre la diffusion, le samedi 6 février, en direct de Corse, d'un numéro du « Journal d'en France » d'Antenne 2, au cours duquel ont été invités des partisans de l'indépendance de l'île. Le R.P.R. *« s'indigne que sous prétexte d'information libérale, on puisse donner à penser aux téléspectateurs que les propos tenus reflètent le sentiment de la majorité des Français, alors qu'ils n'expriment l'opinion que d'une infime minorité d'extrémistes »*. Le R.P.R. dénonce *« l'utilisation du service public de la télévision à des fins manifestement contraires aux exigences de l'unité et de l'indivisibilité de la République »*.

Point de vue

Barrisme

LES hommes de science doivent-ils faire de la politique ? L'intervention, hier soir, de M. Raymond Barre pose, à nouveau, ce grave problème. Nous avons le temps de le résoudre.

Pour ma part, j'ai retenu quatre affirmations et un silence. Selon l'ancien premier ministre, les quatre piliers du redressement français seraient : l'effort, le travail, la solidarité et la liberté.

C'est un programme vraiment républicain (on sait que, dans l'opposition, la République est à la mode). Reste à le développer. Car en vue de quoi, l'effort ? Pour qui, le travail ? Avec qui, la solidarité, les Français ou les multi-nationales ? Et quelle liberté, celle des enfants de Dieu ou celle des pensionnaires de l'abbaye de Thélème ?

M. Barre, qui, après M. Fourcade, découvre, en 1982, la nécessité de s'occuper de culture en France, a donc devant lui de vastes sujets de réflexion.

Quant à nous, il nous en reste un : pourquoi, à ces quatre piliers du omis d'en adjoindre un cinquième, sans lequel les quatre autres me semblent plonger dans l'eau la plus trouble du giscardisme qui nous a déjà conduits au « suicide » : l'indépendance ?

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 10 février 1982, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté deux projets de loi d'approbation de conventions internationales.

Le premier autorise l'approbation d'un avenant à la convention générale entre la France et la Tunisie sur la sécurité sociale. La convention a pour objet d'élargir le champ d'application des mesures existantes relatives à la prise en charge des soins de santé aux titulaires français et tunisiens de pensions et de rentes, à leurs ayants droit ainsi qu'aux ayants droit des victimes d'accidents du travail.

Le second concerne l'accord international sur le blé de 1971 qui avait été signé pour deux ans et prorogé depuis, à cinq reprises, pour des durées limitées. La nouvelle prorogation est de deux ans.

● L'ORDONNANCE RELATIVE AUX INDUSTRIES DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du premier ministre, un projet d'ordonnance autorisant la prise en charge par l'Etat d certaines cotisations de sécurité sociale dans les entreprises du textile et de l'habillement.

Cette ordonnance vient compléter les mesures qui ont été adoptées par le conseil des ministres du 18 novembre 1981, afin d'encourager les efforts de recherche et d'innovation et les investissements de modernisation dans ce secteur.

En application de cette ordonnance, les entreprises qui souscriront à des engagements précis en matière d'investissements et d'amélioration de l'emploi, pourront bénéficier, pendant une période qui n'excédera pas deux ans, d'une prise en charge d'une partie de leurs cotisations de sécurité sociale.

Les engagements des entreprises seront négociés au cas par cas et formalisés dans un contrat. La prise en charge par l'Etat pourra atteindre 12 points de cotisations sur les salaires inférieurs ou égaux au plafond de la Sécurité sociale, pour les contrats comportant un accroissement des effectifs et des investissements. Les contrats qui assureront une forte progression des investissements tout en limitant le plus possible les réductions d'emplois pourront, dans des conditions particulières, comporter une réduction maximale de 10 points. Enfin, à titre exceptionnel, lorsque la survie d'une entreprise affecte l'équilibre économique et social d'une région, la prise en charge des cotisations pourra être accordée, après que l'autorité administrative ait approuvé un plan de modernisation et de sauvegarde de l'emploi, dans la limite de 8 points maximum.

Les modalités prévues pour cet allégement des charges sociales seront précisées dans une convention conclue entre le ministre de l'industrie et les organisations professionnelles du textile et de l'habillement.

L'information des travailleurs sera assurée suivant une procédure semblable à celle retenue pour des contrats de solidarité.

Cela constitue un effort très important de la collectivité au bénéfice d'une branche en situation difficile.

(Lire page 26.)

● CONFERENCE DE MADRID

Le conseil a été informé de la reprise des travaux de la conférence de Madrid. Les premiers échanges de vues ont porté sur la situation en Pologne. Les représentants des pays occidentaux, qui on pu s'exprimer, en ont souligné les aspects les plus choquants. Le président polonais de la séance a, malheureusement, jugé bon d'arrêter le cours des débats par un abus de procédure indigne des sujets à l'ordre du jour, qui a suscité l'indignation des neutres et non-alignés et l'abstention de plusieurs délégations de l'Est. Le ministre des relations extérieures s'exprimera au nom de la France à la reprise des débats le vendredi 12 février.

(Lire page 28.)

● LES RELATIONS FRANCO-SUÉDOISES

Rendant compte de sa visite à Stockholm, le ministre des relations extérieures a relevé la convergence des analyses suédoise et française sur les principaux problèmes actuels du monde, plus particulièrement sur les sujets qui intéressent le tiers-monde. Cela est digne d'attention compte tenu de la différence des situations des deux pays, notamment dans le domaine de la défense et sur le plan des relations intra-européennes.

● LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a réalisé dans des conditions satisfaisantes le programme de travail adopté par le conseil des ministres du 26 août. En témoignent les grandes réformes adoptées par le Parlement (loi de nationalisation, loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, loi portant statut de la Corse, loi approuvant le plan intérimaire...) et les ordonnances déjà prises dans le domaine social (contrats de solidarité, durée du travail, travail temporaire, contrats à durée déterminée...).

Le nouveau programme de travail, établi pour le premier semestre, a pour objet de continuer l'action déjà entreprise :

— Dans le secteur social, d'autres ordonnances seront adoptées avant le 31 mars sur : l'âge de la retraite et le cumul d'emplois, le temps partiel, le chèque-vacances, la cessation d'activité dans la fonction publique, l'insertion sociale des jeunes de seize à dix-huit ans.

De plus, les projets de loi relatifs aux droits des travailleurs seront mis au point, ainsi que les textes concernant la démocratisation du secteur public, la lutte pour l'emploi et la réforme des structures et du financement de la Sécurité sociale.

En matière économique, une nouvelle politique industrielle et bancaire sera définie dans le cadre du secteur public étendu, cependant que sera poursuivie la mise au point de plans sectoriels. Une nouvelle politique de l'épargne sera également définie.

[A ce sujet, le président de la République a demandé au gouvernement de mettre au point rapidement un livret d'épargne populaire indexé, afin de protéger la petite épargne contre l'inflation. Un tel livret devra être exonéré d'impôts.]

Le programme de travail du gouvernement comporte, en outre, la mise au point définitive des projets de réforme qui doivent être soumis au Parlement (textes sur la décentralisation, l'audiovisuel, l'agriculture, la réforme fiscale, la sécurité sociale).

Compte tenu de ce programme, le gouvernement fixera prochainement le calendrier du travail législatif proposé au Parlement pour la session de printemps.

● LA POLITIQUE SALARIALE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le ministre de l'économie et des finances a dressé un premier bilan des négociations dans le secteur public, tant en ce qui concerne les mesures sociales que les salaires. Ce bilan est satisfaisant si l'on en juge par l'ampleur des sujets soumis à la discussion des organisations syndicales, les progrès substantiels que constituent la cinquième semaine de congés payés et la réduction du temps de travail, la création de nouveaux emplois consécutive au partage du travail, l'application — dans certaines entreprises publiques — des nouvelles orientations en matière salariale. A cet égard, l'objectif du gouvernement est d'assurer, dans tout le secteur public, le maintien du pouvoir d'achat des salaires et le relèvement prioritaire, par la négociation, des plus basses rémunérations. Cet ensemble constituera, pour l'année 1982, un pas en avant substantiel vers plus de justice sociale, la lutte simultanée contre le chômage et contre l'inflation. Ce progrès sera d'autant mieux assuré qu'il sera réalisé conjointement avec une avancée déjà très sensible de la politique conventionnelle à base d'accords signés entre les syndicats et les employeurs publics ou privés.

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives a fait le point des conversations engagées avec les organisations syndicales de la fonction publique.

● LA PROMOTION DES LOISIRS ET DU TOURISME

Le ministre du temps libre a présenté les objectifs et les modalités de la campagne nationale « Découverte de la France » qui débutera au mois de mars 1982. Il s'agit :

— de promouvoir le tourisme sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les régions dont l'intérêt touristique est méconnu ;

— de favoriser l'expression d'une culture populaire vivante : arts et traditions populaires, identités culturelles régionales.

Le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs est le développement du tourisme de rencontre et d'échange avec les populations locales.

Cette campagne a été préparée, et sera mise en œuvre en liaison très étroite avec les établissements publics régionaux, les conseils généraux, les associations de maires, et l'ensemble des organismes de tourisme et d'éducation populaire.

Un meilleur étalement des vacances permettra le maintien en activité des entreprises, souhaité par le conseil des ministres du 23 décembre 1981.

La campagne « Découverte de la France » fera appel à la télévision, à la radio et à la presse écrite. Elle assurera la promotion des initiatives locales, en particulier de celles fondées sur l'exploitation du patrimoine historique et culturel de chaque région.

Enfin, l'Association France Information Loisir sera remplacée, à compter du 1er mars 1982, par l'Agence nationale pour l'information touristique qui sera chargée de promouvoir le tourisme en France.

...ssiper les illusions sans tombe... a critique systématique

Point de vue

Barrisme

...ell des ministres

Un entretien avec M. Emmanuelli

M. Henri Emmanuelli est parti le jeudi 11 février pour les Antilles, où il séjournera une semaine, se rendant successivement en Guadeloupe et en Martinique. Le secrétaire d'Etat des DOM-TOM, qui devait être rejoint le lundi 15 par le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, exposera les projets du gouvernement et répondra par la même occasion aux critiques de l'opposition, qui accuse les socialistes d'avoir à l'égard des départements et territoires d'outre-mer des orientations sécessionnistes. Il fera de même du 21 février au 2 mars à la Réunion.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Emmanuelli souligne, au contraire, que la politique gouvernementale « permettra aux DOM de rester dans l'ensemble français », alors que celle du régime précédent « menait à la catastrophe ».

« Depuis que vous êtes entré en fonction, vous avez exprimé beaucoup d'intentions réformatrices, mais on a parfois l'impression que vous n'avez pas encore défini la politique que vous entendez appliquer. Sans doute est-ce dû en partie aux événements de Nouvelle-Calédonie, qui ont nécessité une attention particulière de votre part. Mais le premier comité interministériel consacré à l'outre-mer vous a chargé, le 15 janvier, de définir les actions prioritaires à conduire dans les DOM à partir de 1983. Cela signifie-t-il que le gouvernement attendra l'année prochaine pour arrêter sa politique ?

« Nous n'avons pas exprimé seulement des intentions depuis huit mois. Toutes les mesures sociales prises par le gouvernement, notamment, ont été appliquées aux départements d'outre-mer en même temps qu'en métropole. Depuis que je suis entré en fonctions, chaque fois qu'on relève le SMIC en métropole, on le relève dans les DOM. Et nous avons une politique. Mais cette politique ne peut pas tenir dans un slogan simple. Il ne faut pas oublier que la politique de nos prédécesseurs a aggravé pendant des années les effets pervers naturels de l'histoire de notre colonisation, en créant outre-mer des situations artificielles, qui ont abouti à une dépendance quasi totale vis-à-vis de la métropole et qui se traduisent aujourd'hui par un très vif sentiment de frustration parmi les populations locales. Un sentiment de frustration qui se manifeste souvent par une démobilisation générale extrêmement importante. Je reviens de Saint-Pierre-et-Miquelon, où j'ai constaté les effets de cette politique. Les gens de Saint-Pierre-et-Miquelon sont des gens qui ont fait preuve d'une ténacité inouïe et d'un volontarisme admirable pour vivre sur leurs îles au cours des derniers siècles, une race en acier trempé, et pourtant on a fait de ces gens-là des hommes qui aujourd'hui doutent de tout et d'eux-mêmes. C'est un cas critique, mais dans les autres départements et territoires c'est à peu près la même chose. Notre politique a pour but d'inverser cette tendance au doute et à la démobilisation.

— Comment pensez-vous y parvenir ?

— J'avais commencé à le dire il y a plusieurs semaines, mais le débat institutionnel a escamoté ce problème essentiel depuis que la droite a réussi une fois de plus, c'est vrai, à détourner l'attention sur ce faux problème. Pour inverser la tendance, il est fondamental de réduire la dépendance économique des DOM à l'égard de la métropole. Je ne dis pas de la supprimer, parce que je ne crois pas que les DOM puissent se passer de l'aide métropolitaine pour des raisons qui tiennent naturellement à la géographie et aux réalités naturelles. Et, pour réduire cette dépendance, il faut mettre en place une politique vigoureuse de développement des activités locales, c'est-à-dire une politique d'investissement. C'est la raison pour laquelle je viens d'installer une commission sous la présidence d'un conseiller d'Etat, M. Michel Combarnous, qui va étudier les moyens de développer les investissements. Cette commission traitera des primes, des aides financières, de la politique monétaire, des problèmes de fret aérien et maritime, des mesures reglementaires à prendre éventuellement pour protéger les productions locales, mais aussi, peut-être, pour briser certains monopoles, en particulier dans les secteurs de l'importation et de la distribution. Elle déposera ses conclusions à la fin mars, et un comité interministériel prendra des décisions vraisemblablement courant avril. Parallèlement, j'ai demandé au ministère du Plan de créer une cellule de réflexion pour proposer un modèle de développement à moyen et long terme. Enfin, nous sommes en train de créer une Caisse d'investissement, dans laquelle l'Etat sera apporteur de capitaux, en invitant tous ceux qui le souhaiteront à s'y associer.

— Mais qui va investir dans les DOM ? Le thème des investissements outre-mer est depuis longtemps une tarte à la crème, mais les investisseurs locaux potentiels n'ont jamais fait beaucoup d'efforts. D'autre part, votre prédécesseur avait créé en 1979 une association — l'ANDAG, l'Association nationale pour le développement des Antilles et de la Guyane — qui était chargée justement de promouvoir les investissements. Condamnez-vous donc cette initiative ?

On ne peut pas dire, sauf à schématiser outrancièrement, que tous les détenteurs locaux de capitaux se soient désintéressés de l'avenir des DOM. Il ne faut pas pratiquer l'amalgame. Quant à l'ANDAG, j'ai constaté d'abord que certains de ses membres n'avaient pas intérêt en réalité à investir outre-mer, dans la mesure où ils étaient fournisseurs ou exportateurs vers les DOM ; ensuite que le secteur public en était singulièrement absent. Or, la meilleure forme de solidarité, la plus saine économiquement et politiquement, c'est que le secteur public soit présent dans les DOM. Il est frappant de constater que pour le moment la présence française outre-mer se résume pratiquement à celle de l'administration et au volume des aides nationales. Avec un minimum de résolution le secteur public français doit pouvoir y créer des emplois.

— Estimez-vous pouvoir mener de pair une politique de développement économique et une politique de réduction des inégalités dans ces régions dont la caractéristique sociale est la coexistence d'une classe aisée composée essentiellement d'une part des professionnels du secteur privé et des fonctionnaires, aux revenus élevés, d'autre part, des ouvriers et paysans, aux revenus très inférieurs ?

— Il faut replacer ce problème dans son ordre de grandeur. Chacun des DOM est comparable, par sa population, à un petit département français. Le Réunion, par exemple, a la taille des Pyrénées-Atlantiques. Et il faut rapprocher le besoin d'investissement de ces dimensions. Sur des superficies de cet ordre, la réussite — j'en suis convaincu — est possible.

« Instaurer une vie politique normale »

— Votre prédécesseur estimait que la lutte contre les privilèges commençait par la réduction des avantages salariaux des fonctionnaires. Est-ce aussi votre point de vue ?

— Il faut aborder ce problème avec réalisme et le traiter dans une perspective dynamique. Pour l'instant, la meilleure façon de le faire est de poser aux fonctionnaires la question suivante : « Etes-vous décidés à vous associer à l'effort d'investissement du gouvernement sous des formes dont nous pouvons discuter ensemble ? »

— La difficulté, pour vous, c'est que tous vos projets seront inévitablement ramenés par l'opposition aux considérations institutionnelles. Vous traînez le boulet des prises de positions antérieures de votre parti dont les options anticolonialistes ont souvent été jugées très favorables aux mouvements indépendantistes.

— Soyez plus précis...

— Le projet socialiste de 1980 indiquait par exemple : « Si les peuples d'outre-mer expriment le souhait d'accéder à l'indépendance, le parti socialiste au pouvoir leur en assurera la possibilité selon les modalités par eux choisies tout en leur offrant l'établissement de liens avec la France dans le cadre d'une structure mutuellement consentie... »

— Nous sommes là au cœur d'un faux débat. Je n'ai rien à retirer à ce que le parti socialiste a dit. Et qu'a-t-il dit sinon que s'il y avait dans tel ou tel département ou territoire d'outre-mer une majorité de gens qui se prononçaient pour l'indépendance, le parti socialiste ne s'y opposerait pas et essayerait plutôt de faciliter la transition afin que tout se passe dans le calme ? Cela n'est-il pas naturel dans un régime démocratique ? Et que ferait la droite si un jour il y avait ici ou là 51 % d'électeurs votant pour l'indépendance ? Ferait-elle appel aux gendarmes mobiles ? J'aimerais qu'un jour elle réponde à cette question. Moi, je prétends que la politique que nous voulons mener permettra aux DOM de rester dans l'ensemble français alors que celle de nos prédécesseurs menait à la catastrophe.

» Mais il est évident que, pour que nous réussissions à inverser la tendance, notre action économique doit avoir aussi une dimension culturelle, et, surtout, s'appuyer sur un nouveau support politique, c'est-à-dire institutionnel.

— Est-ce pour cela que le président de la République a confirmé le 25 janvier aux parlementaire de l'outre-mer le projet d'instaurer dans chaque DOM une assemblée unique élue à la proportionnelle ?

— Je serais tenté de dire que seule une adaptation du cadre institutionnel actuel peut permettre à notre projet économique et culturel d'exister, parce que je ne vois pas comment les hommes qui ont jusqu'à présent accepté les rentes de situation et qui les ont protégées, pourraient changer de comportement alors que la réforme régionale appliquée par le gouvernement va se traduire par un accroissement des responsabilités des élus locaux. Il faut que l'adaptation de la loi de décentralisation aux DOM permette aux forces poitiques qui étaient jusqu'à présent marginalisées ou exclues du jeu politique de prendre leurs responsabilités. Les taux d'abstention qu'on constate outre-mer à chaque scrutin montrent à quel point le système politique local est un échec. Dans le système actuel, certaines forces politiques n'ont aucune chance d'avoir une représentation légale. L'objectif de notre réforme sera d'instaurer dans les DOM une vie politique normale dans laquelle le système ne tiendra plus à l'écart certaines forces politiques. Si j'ai une obsession, c'est bien celle-là !

— Quand cette réforme entrera-t-elle en vigueur ?

— En principe, le projet de loi devrait être soumis au Parlement à la session de printemps. En tout état de cause, la réforme n'entrera sûrement pas en vigueur avec retard par rapport à la métropole. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'indépendance, une idée qui semble faire son chemin

De notre correspondante

Nouméa. — Le vote de la réforme fiscale, qui a uni à l'Assemblée territoriale les centristes aux indépendantistes, a instauré en Nouvelle-Calédonie un nouveau clivage politique qui pourrait être capital pour l'avenir du territoire. D'autre part, le texte de la réforme foncière, qui doit faire l'objet de la première ordonnance, actuellement en préparation, est porteur, selon les options, de tous les espoirs ou de toutes les inquiétudes. Le nouveau haut-commissaire, M. Christian Nucci, étant pour sa aprt déterminé à aller vite et à aboutir avant la fin de la mission parlementaire de six mois qui lui a été confiée en décembre. Le R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République), apparenté au R.P.R., annonce pour le mois de mars un congrès visant à rassembler ses militants au moment où certains de ceux-ci sont attirés par la position des leaders centristes de la F.N.S.C. (Fédération pour une nouvelle société calédonienne) qui n'excluent plus une certaine forme d'indépendance (*le Monde* daté 17-18 janvier) ou par le P.N.C. (parti national calédonien). Cette nouvelle formation, que dirige M. Georges Chatenet, prône une indépendance pluriethnique en soulignant que *« la sauvegarde, la survie, passent par un rapprochement des ethnies dans le respect mutuel de la dignité de chacun »*. Mais cette forme d'indépendance, M. Jean-Marie Tjibaou, porte-parole de l'Union calédonienne (U.C.), principale formation indépendantiste, la rejette. Seule, pour lui, la revendication d'indépendance kanake est légitime. Pourtant, au dernier congrès du L.K.S. (Libération kanake socialiste) qui s'est tenu dans l'île Lifou, M. Nidoish Naisseline, conseiller territorial, a reprise à son compte cette idée d'indépendance, pluri-ethnique, alors que son parti a toujours été considéré comme l'une des composantes dures du Front indépendantiste. Le leader du L.K.S. a estimé que *« les problèmes économiques ont été jusque-là négligés »* par les indépendantistes. Il a insisté sur la nécessité d'un travail d'information, de formation des populations canaques, et préconisé la constitution de coopératives agricoles : *« Il est aberrant de lancer déjà les occupations de terres sans savoir au préalable ce que l'on va faire de ces terres »*, a-t-il notamment indiqué, se démarquant ainsi de la stratégie de l'U.C. Une chose est certaine : en Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui, l'indépendance est une idée qui semble faire son chemin.

CHANTAL SCHAEFER.

Le Monde

société

Les dessous de cartes des cercles de jeu

Après trois semaines d'enquête, les policiers de la brigade criminelle ne disposent encore d'aucun indice sérieux sur le meurtre, le vendredi 15 janvier, dans un parking souterrain du seizième arrondissement de Paris, de Marcel Francisci, directeur des jeux du Cercle Haussmann, rue de la Michodière, à Paris (2e). Pour la première fois depuis plusieurs années, les policiers et M. Guy Joly, le juge d'instruction chargé de l'information, se trouvent confrontés à l'assassinat, ressemblant fort à un règlement de comptes, d'une personnalité soupçonnée de compter au premier rang du banditisme.

Des hypothèses nombreuses doivent donc être retenues. Le passé de la victime, ses multiples affaires, devront être passés au crible. Toutefois, les policiers ont déjà acquis la conviction que la mort de Marcel Francisci était liée aux cercles de jeux parisiens. Nous commençons la publication d'une enquête sur l'univers fascinant et mal connu des établissements de jeux, ainsi que sur le meurtre de celui qui passait, à tort ou à raison, pour l'un de ses « papes ».

I. — Le petit monde du « vice des vices »

par PHILIPPE BOGGIO

Les réfugiés du Sud-Est asiatique, *qui* se pressent autour de la table de baccara du Club anglais, boulevard des Italiens, s'interpellent à mi-voix, en se donnant du *« cher cousin »*, sous l'œil impassible, mais diablement attentif, des croupiers de séance.

Deux « flambeurs » en méforme, un peu à l'écart, reposent leurs tempes fatiguées dans des fauteuils profonds, au cuir élimé, et se font servir des soupes vietnamiennes, comme autant de whiskies, par un maître d'hôtel irréprochable.

Le directeur des jeux, M. Jean Lockmann, parle de ses joueurs, les *Asiatiques de Paris, comme* s'il s'agissait de gentlemen-farmers du Sussex gagnant, comme chaque jour, leur vieux club pour oublier les malheurs de l'Angleterre. *« Nous organisons de petites fêtes*, explique-t-il, en montrant les tristes lampions qui ont enluminé le récent Nouvel An chinois, dans la salle de réunion, *pour leur rappeler leur pays d'origine. »* On croirait avoir pénétré dans un club de charité, dans une société secrète pour snobs.

Un étage plus bas, pourtant, le jeu fait rage, mais presque en silence, dans une atmosphère irréelle, ouatée, de film muet. Des plaques, aux couleurs « métallisées » changent de mains. la « banque » gagne encore, bien sûr, mais personne ne paraît en prendre ombrage. Chacun est, ici, courtoisement prié de laisser sa *joie ou sa peine au vestiaire*, d'épargner aux autres « cercleux » — les membres d'un établissement de jeux — les masques de sentiments trop vulgaires. Qu'importe qui gagne, qui perd, puisque au cercle on gagne ou on perd entre soi, hors du temps et du monde.

Une intimité partagée

Les seize cercles parisiens et la majorité de leurs cinq cent mille membres — surtout, ne pas parler d'adhérents — ont ce souci forcé de l'apparence, cet entêtement à voiler le vrai visage du jeu. Du plus huppé des cercles au plus misérable, quelle obsession du style ! La clientèle étrangère au Grand Cercle, rue de Presbourg (seizième arrondissement), les israélites ou les francs-maçons au très luxueux Cercle Concorde, sur les Champs-Elysées, la bourgeoisie du huitième arrondissement à l'Aviation-Club, les retraités, les commerçants du quartier du Sentier à l'Opéra-Club, jusqu'aux immigrés maghrébins du Clichy-Montmartre-Billard-Club, bref tous les « flambeurs » nantis du baccara, tous les fanatiques désargentés du multicolore, affichent un même goût pour la discrétion, un certain art de vivre entre gens de bonne compagnie.

Une société d'adeptes d'une même philosophie de l'intimité protégée, une confrérie d'hommes, définie par des règlements d'un âge : n'importe quel adulte masculin a porte ouverte dans un casino. Pas dans un cercle. Il convient de se plier d'abord à un cérémonial désuet d'intronisation, se prévaloir du parrainage de deux membres, soumettre sa candidature au comité des jeux qui peut rejeter une demande sans la justifier, ou procéder à une enquête de moralité. Enfin, attendre cinq jours pleins, pour un Français, et deux, pour un étranger de passage.

Curieux univers. Tout à fait étranger, en tout cas, aux frasques de Las Vegas, qui met moins de formes à vous délester : à Paris, les jeux de hasard sont toujours régis par une réglementation hypocrite, datant du début du siècle, ouvertement désapprobatrice, mise en place par une administration qui ne plaisantait pas sur le chapitre de la morale publique et avait à cœur d'épargner au prolétariat de la capitale les abîmes du « vice des vices ».

Les casinos sont rejetés, dès 1923, à 100 kilomètres de Paris. L'exploitation de certains « grands jeux » — baccara et chemin de fer — et du multicolore n'est tolérée qu'à condition d'être confiée à des associations créées sur le modèle de la loi de 1901, c'est-à-dire des clubs uniquement fréquentés par des élites et dans le seul but de fournir à ces établissements les recettes nécessaires à leur fonctionnement. Tout danger de pollution sociale doit être, en principe, évité : le jeu n'est encore qu'une activité parmi d'autres, moins prisée que le bridge, un simple loisir d'après-midi, comme la lecture des journaux, les causeries culturelles ou la séance de gymnastique en salle...

De plus, les raisons sociales de ces clubs sont irréprochables : en 1981 encore, le seul but avoué du Cercle Haussmann, avant sa fermeture en juillet, n'était pas « la flambe », mais *« les possibilités de rencontres et d'échanges offertes aux commerçants du quartier de l'Opéra »*.

Le Cercle anglais doit toujours favoriser les amitiés franco-anglaises. L'Aviation-Club groupe, en principe, des aviateurs ; le célèbre Cercle républicain de l'avenue de l'Opéra — détenteur de l'exploitation des jeux du Cercle Concorde, — des radicaux-socialistes en mal de contacts parlementaires.

Dans les cercles parisiens, les jeux dits de « contre-partie » — la direction de l'établissement contre tous les joueurs — sont interdits. Seules, sont autorisées les parties dites *« à cagnottes »*, permettant aux membres de jouer les uns contre les autres, le rôle de la direction se limitant au contrôle et au prélèvement des pourcentages que la loi lui attribue. Si, au chemin de fer et au baccara simple, la « banque » est tournante, c'est-à-dire que chaque joueur peut, son tour venu, détenir le sabot de cartes et le rôle du banquier, elle est fixe à « la banque à tout va ». Une vente aux enchères détermine avant chaque séance — tous les huit coups au multicolore — son possesseur.

Certaines « banques » sont enlevées à des sommes très importantes, jusqu'à 500 000 francs les trois « tailles » (1) quotidiennes au Grand Cercle, le premier des établissements parisiens par le chiffre d'affaires (2). Pour le « banquier », un inconvénient : il doit garantir les gains des joueurs et, de ce fait, doit toujours disposer d'un « arrosage » conséquent. Et un avantage : selon un calcul mathématique, au « tableau du baccara », que certains « cercleux » attribuent à Raymond Poincaré, le « banquier » bénéficie d'une chance supérieure (d'environ 2 %) à celle du joueur.

Il gagne presque à coup sûr, à condition de « tailler » sur de longues périodes. De nombreux directeurs de jeux contestent cette règle. La « banque » a subi une longue « déforme », elle aurait même perdu dix-huit mois de suite au Club anglais. *« Une exception qui confirme la règle générale »*, assurent les policiers de la 7e section des courses et des jeux, à la préfecture de police.

Impression juste, à observer les convoitises très orchestrées que suscite la « banque ». Chaque joueur peut, en principe, participer aux enchères, s'il est assez fortuné. Mais, impossible, en fait, à qui n'est pas émir arabe. Certains joueurs ont eu, alors, l'idée de s'associer, bientôt relayés par des investisseurs anonymes, pour arracher, chaque jour, la « banque » d'un cercle, créant ainsi un « consortium », une figure économique sans existence légale ni inscription au registre du commerce. Une association financière, non prévue par la réglementation et qui rapporterait jusqu'à 30 % de bénéfices annuels.

Les policiers affectés au contrôle des cercles affirment que les directeurs des jeux ne tirent pas tant leur puissance de leurs fonctions officielles, mais bien davantage de l'administration du « consortium-maison ». Par un hasard mystérieux, personne, en effet, ne vient jamais contester la possession d'une « banque ».

Désormais, les jeux ont une loi simple, difficile à transgresser : les directeurs de jeux « tiendraient » eux-mêmes les « consortiums », les amis de Marcel Francisci, celui du Cercle Haussmann et de l'Aviation-Club, M. Andréani celui du Grand-Cercle, M. Jean Bauchet celui des deux multicolores qu'il dirige à Paris, le groupe Toutaint-Legendre, celui du baccara du casino d'Enghien, etc.

Pour les spécialistes, l'existence de « consortiums » serait « une tradition positive », permettant que la « banque » soit prise chaque après-midi, afin que la grande roue des jeux continue à tourner. Les policiers sont d'un autre avis : ces associations financières, dont on connaît rarement la composition, permettraient en fait de « laver » des sommes de provenance inavouable. Elles auraient, en outre, favorisé l'arrivée, autour des tapis verts, de « caïds » du banditisme. Ne s'était-on pas copieusement entre-tué au début des années 60, pour le contrôle de « la banque à tout-va » du Grand-Cercle ?

Nouvelle donne

L'hypocrisie réglementaire, la confusion des genres, ne seront cependant flagrantes qu'à partir de la seconde guerre mondiale. Paris, durant l'occupation, s'est jeté avec volupté dans les délices du jeu clandestin. L'administration de la France libérée prend conscience du nombre des joueurs potentiels et, surtout, de leur appétit des tapis verts. De quoi déborder les vieux cercles de la capitale.

Une ordonnance du 15 juillet 1947 donne donc possibilité à ces cercles de confier, sous leur responsabilité civile et pénale, l'exploitation des jeux à des professionnels, des « directeurs des jeux » qui prendront à leur charge, sur la base de contrats de fermage, la gestion des salles. Les cercles qui adoptent cette formule sont dits « ouverts ». Deux établissements seulement, déclarés donc « fermés », l'Automobile-Club de France et le Nouveau Cercle, conservent encore l'ancien statut de 1923.

Un monde nouveau, beaucoup plus mystérieux, vient alors s'adjoindre aux notables de clubs déjà cinquantenaires. Un monde composé d'hommes formés dans les casinos, qui feront bien vite éclore, dans les cercles, des fortunes que l'administration n'avait pas prévues. Les premiers sont des « continentaux », ardéchois comme M. François André et son neveu M. Lucien Barrière, hommes de spectacles comme M. Jean Bauchet ou ancien haut fonctionnaire comme M. Jean-Robert Toutaint. La seconde génération, à partir de 1960, se groupera derrière ce patronyme énigmatique : les « Corses »... la famille Peretti, puis Marcel Francisi (Aviation-Club et Cercle Haussmann), M. Jean-Baptiste Andréani (le Grand Cercle), puis d'autres, qui ont nom Raffali, Benedetti, Mondolini, Peretti encore.

A quelques exceptions près, tous sont originaires d'une poignée de village du sud de la Corse, souvent du canton de Zicavo, dont Marcel Francisci était le conseiller général. Les plus âgés ont déjà fait fortune à Tanger ou en Indochine. Ils ont déjà des affaires solides, mais toujours discrètes, difficiles à suivre, car le sens du secret est, pour eux, comme une seconde nature.

Déjà, on leur prête des liens avec le banditisme. Mille soupçons sont formulés — de la « guerre des jeux » aux opérations de « blanchissage » des butins de hold-up — qu'ils rejettent, tous, avec un même sens de l'innocence outragée. Déjà, leur présence accroît la mauvaise réputation des cercles.

La réglementation les veut simples directeurs des jeux, désormais salariés, mais la légende les désigne comme les vrais « patrons » des cercles parisiens. Qui sait que le Cercle Haussmann est, en fait, présidé par un officier en retraite, le colonel Jean-Baptiste Devillers ? Que les destinées du Cercle républicain-Concorde, — le seul cercle « ouvert » à proposer encore des activités culturelles, — cette vieille maison qui s'honore de compter parmi ses membres MM. François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, sont confiées à un conseiller d'Etat, M. Marcel Martin ?

L'ancestrale réglementation est plutôt mise à mal. Alors, on force sur les apparences. Le visage trop cru des jeux est hâtivement maquillé. Chaque cercle possède encore des salons de rencontres, une salle de télévision. Il s'y trouve des journaux, parfois quelques livres poussiéreux. Mais ces efforts sont de pure forme.

Les jeux, il est vrai avec le consentement des « cercleux », ont avalé les clubs de papa. Certaines pratiques, dont l'existence tient au vide réglementaire, feraient bondir d'indignation les fondateurs de l'Aviation-Club. C'est le cas, sans doute, de celle du « consortium des banques ».

Prochain article :

SANS MOBILE APPARENT

(1) Une « taille » est le temps d'utilisation d'un sabot contenant six jeux de cinquante-deux cartes.

(2) En 1981, les cercles parisiens ont rapporté 58 millions de francs à l'Etat. Avant les parties, le cercle prélève sa « cagnotte » sur la « banque » : 2 % à « la banque à tout va », 5 % au baccara simple et au chemin de fer, 10 % au multicolore. Sur ces sommes, le cercle paie des impôts : de 13 % à 68 % en fonction des recettes. 95 % de cet impôt sont attribués au bureau d'aide sociale de la Ville de Paris. L'essentiel de ces profits sont tirés des cercles parisiens. Les quinze cercles provinciaux ne réalisent que 5 % du chiffre d'affaires total.

APRÈS L'ATTAQUE DE LA FROMAGERIE D'ISIGNY

Le chef du commando patronal a été inculpé

M. Fernand Loustau, le chef du commando de deux cents hommes qui a investi, le 8 février, la petite ville d'Isigny, dans le Calvados, a été inculpé, mercredi, de séquestration de moins de vingt-quatre heures par M. Jean-Pierre Poussin, juge d'instruction à Caen. Pour avoir privé de leurs mouvements les grévistes de la Société fromagère de Normandie, M. Loustau risque un mois à deux ans d'emprisonnement. Il s'agit d'une des rares dispositions libérales de la loi sécurité et liberté. Auparavant, la peine prévue était de deux ans à cinq ans d'emprisonnement.

L'évacuation de sept cent cinquante mille camemberts et les méthodes du commando suscitent de vives réactions à gauche. Les socialistes demandent au gouvernement d'agir « avec fermeté » *et réclament une réglementation sévère de l'activité des* « officines de gardiennage ». *Quant à la C.G.T., elle s'étonne de l'apparente passivité des autorités au cours de l'opération qui a duré plusieurs heures.*

Les gros bras de l'ami Fernand

De notre envoyé spécial

Caen. — Le temps des « vidages » d'usines est-il venu ? La question mérite d'être posée. Appelons-le Pierre Martin pour préserver son anonymat. Il est le dynamique patron d'une société de gardiennage et de protection en pleine expansion. Sans détours, il avoue que le marché des actions éclairs dans les usines en grève grimpe en flèche. *« Il y a une grosse demande des industriels, c'est vrai. En ce moment, je refuse une opération par semaine. »*

Le discours de notre homme n'est pas de gauche, on s'en doute. Il n'empêche ! C'est un discours plus fréquent qu'on ne le croit. *« Dans les usines, les types se disent : on est les plus forts, on est au gouvernement. C'est notre tour maintenant*, affirme Pierre Martin. *Ils se sentent soutenus et on arrive à des résultats aberrants. Des grèves éclatent pour tout et rien : les trente-neuf heures, un problème de cantine, une augmentation. »*

Apparemment, une partie du patronat ne semble pas prête à accepter de telles revendications. Pierre Martin : *« Des directeurs arrivent chez nous. Ils nous disent : voilà, j'ai un budget de 500 000 F, de 100 000 F. Allez-y, dégagez-moi mes locaux. Si ce sont des clients habituels de notre société, on se concerte. »*

Ces affaires-là, en effet, financièrement, sont de superbes affaires. Vite fait, bien payé. *« La règle générale est d'ajouter au noyau dur des nervis recrutés par la société de vigiles des employés d'usines de la région. La preuve est ainsi faite pour tout le monde que l'occupation est mal vue. Le commando n'est pas la seule cible. Le jour de l'attaque, on dresse des plans de l'usine visée, on localise avec soin les entrées par lesquelles on pénétrera dans l'enceinte des bâtiments et on repère le local où se tiennent les grévistes. Sur place, à l'heure H., on fonce. La plupart du temps, c'est net et sans bavure. Les grévistes détalent comme des lapins. La légende n'est qu'une légende : nous n'avons que des matraques. »*

Pierre Martin précise qu'il n'aime pas trop ce type d'opération, même s'il a pris la responsabilité de l'une d'elles il y a quelques semaines. *« C'est très mauvais pour l'image de marque de la société et c'est une source d'ennuis sans fin. Les syndicalistes ouvriers arrivent presque toujours à prendre des photos et on débouche rapidement sur une enquête de police, parfois une information judiciaire. Franchement, je préfère aiguiller le patron qui vient me voir vers un ami qui sait où recruter des gros bras pour un extra. »*

Du cas général à celui d'Isigny, la nuance est mince. M. Bernard Aubert, commanditaire du commando que l'on sait, a, semble-t-il, tout retenu de ces propos qui ne lui ont point été tenus. Improvisant sur un scénario très proche, il s'est tourné, après avoir décidé de recourir à la force, vers un camarade, M. Fernand Loustau. En deux mots, M. Aubert, aujourd'hui secrétaire général du puissant groupe fromager Besnier et ancien officier parachutiste en Algérie, a demandé de l'aide à M. Loustau, lui aussi ancien du 3e régiment étranger de parachutistes dans les années 60 et dirigeant, aujourd'hui, de l'entreprise Normandy, qui donne tout à la fois dans la publicité et le gardiennage. De la région parisienne, M. Loustau a donc mitonné son opération coup de poing. Encore en contact avec de nombreux amis « paras », il leur a téléphoné. *« Fais-moi confiance »*, a-t-il dit à M. Aubert, lequel rend hommage à la prestation gratuite de son camarade.

Une phalange d'anciens « paras » s'est ainsi constituée. En quelques minutes, raconte M. Aubert, quatre-vingts salariés des usines des alentours se sont portés volontaires pour l'appuyer ; du personnel de base, des employés du groupe, des chauffeurs. Bref, il y avait de « bons ouvriers » pour s'insurger contre cette grève de la fromagerie d'Isigny commencée le 2 février. Une grève *« inique »*, *« suicidaire »*, toujours selon M. Aubert, qui affirme que les cent soixante salariés de cette unité connaissent les délices de la semaine de trente-neuf heures et moins encore depuis déjà belle lurette.

Les syndicats, bien sûr, contestent formellement ces assertions. Mais qu'importe à M. Aubert, qui s'estime dans son bon droit. Pêle-mêle il fait état du climat de violence que faisaient régner les grévistes dans l'usine et dans Isigny et évoque ces sept cent cinquante mille camemberts en cours de mûrissement.

Pour sa défense, M. Aubert, patron musclé, fait aussi état de deux décisions de justice ordonnant l'évacuation de la fromagerie avec, si besoin est, le concours de la force publique. Las ! Cette dernière se dérobera. M. Aubert fit donc appel à *« l'ami Fernand »*. Et, dans le feu de l'action, M. Aubert ne s'est pas trop préoccupé de la justice. *« Si c'est contraire à la loi*, dit-il à présent, *on verra bien. »* Il a voulu, tout simplement, *« sauver ses biens »*.

Et la politique, dans tout cela ? La gauche, la droite ? Inconnues au bataillon, selon M. Aubert, qui en fait sans le savoir. Curieux homme ! Dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 février, il lance donc des paras et des employés liges à l'assaut de son usine. Aujourd'hui il accuse la C.G.T. et des *« éléments extérieurs »*, il parle de *« chausse-trapes pour le gouvernement »*. Il persiste en déclarant : *« Cette usine rouvrira quand le calme sera revenu, quand les employés auront compris qu'ils ont été bernés par leurs délégués »*. Il signe, en menaçant d'annuler définitivement les travaux d'agrandissement prévus pour quinze millions de francs.

M. Aubert, qui se veut un patron éclairé pense agir pour le bien de son entreprise. Quand on lui parle « gauche-droite », il répond : *« Nous sommes des industriels, nous avons du lait à transformer. »* Ainsi, l'action du commando ne serait qu'une peccadille, juste un incident de parcours dans une bonne gestion : *« L'ami Fernand*, confie-t-il encore, charmé par la vivacité de cette amitié, *a fait ça pour moi »*.

LAURENT GREILSAMER.

LE PARTI SOCIALISTE DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'« ASSURER LE RESPECT DE LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE ».

L'affaire du commando d'Isigny provoque de nombreuses réactions dans les milieux syndicaux et politiques.

● LE PARTI SOCIALISTE dénonce *« l'agression »* du commando, le *« quadrillage de toute une ville »* et la *« violation des libertés syndicales et civiles »*. Le P.S. demande au gouvernement *« qu'il agisse avec fermeté pour le strict respect de la légalité républicaine »*. De son côté, M. Georges Sarre, député de Paris, annonce son intention de soumettre au groupe socialiste de l'Assemblée une proposition de loi réglementant sévèrement les activités des *« officines de gardiennage »*.

● AU NOM DU PARTI COMMUNISTE, M. André Lajoinie, président du groupe P.C. à l'Assemblée, estime que l'intervention du commando *« témoigne de la volonté patronale de violer la légalité républicaine »*. Dans une question écrite adressée au ministère de l'intérieur, M. Lajoinie *« demande que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles ce coup de force, de caractère fasciste a pu avoir lieu, et les mesures qu'il compte prendre pour que les responsables et les participants soient activement recherchés et poursuivis »*. M. Lajoinie réclame aussi la *« dissolution des milices patronales »*.

● LA C.G.T. s'étonne de l'attitude de la préfecture et des forces de l'ordre pendant l'opération. M. Séguy écrit à M. Defferre : *« On constate que rien n'a été fait par ces autorités durant toute l'opération, qui a duré six heures. Il est évident pour nous que leur responsabilité est gravement engagée. »* M. Séguy demande que *« soient prises les mesures les plus énergiques contre tous les auteurs et commanditaires de cette agression ainsi que contre tous ceux qui avaient les moyens légaux de l'empêcher et n'ont pas su, ou voulu, le faire. »*

Krivine estime que l'action du

Les vigiles sur la sellette

Quand bien même M. Fernand Loustau, le « chef » du commando d'Isigny, se défendrait-il d'avoir agi dans cette affaire en sa qualité de directeur d'une société de surveillance, affirmant n'avoir pas « loué les services » de son entreprise (« le Monde » du 11 février) — ce que l'enquête devra établir, — l'existence et le fonctionnement des sociétés de gardiennage se voient une fois encore remis en cause.

Après la triste affaire des Halles, où des vigiles avaient battu à mort un vagabond (*le Monde* du 30 décembre 1981), « *ce nouvel incident illustre la nécessité pour les entreprises sérieuses d'être enfin distinguées des entreprises de voyous* », comme nous l'a déclaré M. Jean Vaujour, président, fondateur de la Fédération française des organismes de prévention et de sécurité, créée fin 1977.

Pour M. Vaujour, « *à partir du moment où il n'existe aucune réglementation — ce qui est présentement le cas — n'importe qui peut, en toute impunité, faire n'importe quoi...* ». Aussi les cent-vingt et une sociétés adhérentes à la F.F.O.P.S. ont-elles l'intention de livrer bataille, sans plus attendre, pour obtenir des pouvoirs publics un véritable statut, réglementant et les conditions d'accès à la profession de toutes les catégories de personnels, du vigile « de base » aux cadres, et les conditions d'exercice de cette profession, en en fixant précisément les limites.

En effet, estime-t-on à la fédération, « *il est urgent de déterminer les attributions des sociétés de gardiennage-surveillance par rapport aux trois catégories existantes de « terrain d'action » : les lieux publics classés « voie publique », dont il appartient, sauf cas exceptionnel, à la police d'assurer la sécurité ; les lieux privés non ouverts au public (usines, entreprises, sièges de sociétés, habitations individuelles, etc.) ; enfin, les lieux privés ouverts au public, tels les grandes surfaces, magasins, banques, galeries marchandes, etc* ».

Contrôler, aussi strictement que faire se peut, les références des candidats à un emploi de gardiennage et, de la même manière, l'activité professionnelle de ces personnels quelles qu'en soient les missions, semble à M. Vaujour la « base » même sur quoi devrait s'édifier une profession enfin reconnue — et enfin épurée de trop d'éléments très douteux dans bien des cas.

Un point de vue que partage *totalement M. Paul Simoni*, directeur de la société Alvac. La preuve étant désormais faite que « *le besoin de sécurité est devenu un besoin comme les autres* », M. Simoni met tout spécialement l'accent sur la qualité du personnel : « *Nous avons actuellement affaire à des gens absolument incapables d'exercer une autre profession ! Des « aventuriers », au pedigree pas toujours reluisant, croyez-moi*, dit-il, *pour qui la tentation de « jouer les cow-boys », avec uniforme, insignes, ceinturon et, éventuellement, gros calibre sur la hanche est un facteur déterminant.* » A cet égard, M. Simoni cite telle société dont le taux de rotation du personnel approche bon an, mal an les 90 %, ce qui illustre aisément les difficultés rencontrées en matière de recrutement. Même si sa société n'a pas renouvelé son adhésion à la F.F.O.P.S., jugée « *non combative, jusqu'à preuve du contraire* », M. Simoni n'en rejoint pas moins M. Vaujour, lorsqu'il dénonce, comme celui-ci, « *l'absence absolue de statut juridique et le manque total de représentativité réelle auprès du public* » des sociétés de gardiennage et de surveillance.

La balle est désormais dans le camp des pouvoirs publics, plus précisément dans celui de M. Gaston Defferre. Au lendemain de la navrante affaire des Halles, le ministère de l'intérieur avait fait un premier pas, en rappelant, par voie de circulaire, les limites actuelles des sociétés de surveillance et les interdictions qui leur sont faites en matière d'interventions, port d'uniformes qui pourraient être confondus avec ceux de la police, détention de cartes tricolores, etc... (*le Monde* du 7 janvier). Cela reste, à l'évidence, bien insuffisant. Seul, un projet de loi pourrait mettre un terme à un état de fait devenu alarmant.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

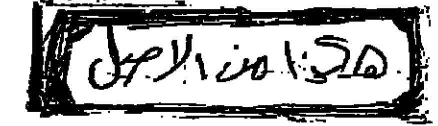


...mmando patronal a été inculpé

... bras de l'ami Fernand

Les ... sur la sellette





MÉDECINE

REJETANT LE PRINCIPE D'UN MORATOIRE

L'association des médecins britanniques ne s'oppose pas à un projet de banque d'embryons humains

De notre correspondant

Londres. — Le projet des docteurs Robert Edwards et Patrick Steptoe, les pionniers du bébé-éprouvette, de créer une banque d'embryons humains congelés, récemment exposé au cours d'une émission de télévision, suscite les réticences de certains membres de l'Association médicale britannique. Le docteur Michael Thomas, président de son comité de déontologie, s'était prononcé pour un moratoire des expériences avec les bébés-éprouvettes. Le mercredi 10 février, ce comité n'a pas suivi son président. Il a estimé que les travaux entrepris pouvaient continuer mais que le franchissement d'une nouvelle étape devait faire l'objet d'une étude très approfondie des conséquences éthiques et sociales, associant des personnalités extérieures aux milieux médicaux.

Les docteurs Edwards et Steptoe veulent prolonger leurs expériences dans ce domaine et créer auprès de leur clinique privée de Bourn-Hall, près de Cambridge, une banque d'embryons congelés pour deux tyoes d'interventions : d'une part pour la fertilisation de la mère naturelle, d'autre part pour les couples sans relation de parenté avec les donneurs. « *Dans le cas très rare où ni le mari ni la femme ne peut fournir son propre sperme ou son propre ovule, une famille,* disent-ils, *peut être créée par un transfert d'embryon avec ou sans l'aide de la congélation.* »

L'expérience aurait déjà été tentée en Australie avec douze embryons congelés puis réimplantés, mais sans succès. Au contraire, les bébés-éprouvettes sont nombreux : plusieurs vivent en Grande-Bretagne, ou en Australie, un aux Etats-Unis, une centaine sont en gestation, trois femmes attendent des jumeaux. L'expérience réussit en moyenne près d'une fois sur quatre.

Les docteurs Edwards et Steptoe peuvent recueillir jusqu'à sept ou *huit œufs par cycle menstruel et par* patiente. Pour augmenter les chances de réussite, ils en réimplantent en général deux. Ils disposent donc d'œufs en surnombre, d'où l'idée de les féconder *in vitro* et de congeler les embryons le plus rapidement possible (environ deux jours), soit pour les implanter dans l'utérus de la mère naturelle, au moment où le cycle est le plus propice, soit pour les donner à d'autres femmes, dont l'ovule n'est pas en mesure de fournir des œufs ou qui craignent des malformations héréditaires : une sorte d'adoption prénatale.

Les promoteurs du projet admettent que celui-ci doit faire l'objet d'une étude très poussée avant d'être mis en œuvre, mais ils considèrent qu'il n'existe pas d'obstacle scientifique et que les craintes de malformation ou de mutation chromosomique provoquées par la congélation et la décongélation sont largement théoriques, puisque l'expérience est menée depuis des années avec succès sur des animaux. Ils estiment, en outre, qu'il sera possible d'isoler un embryon congelé d'un lot, de le décongeler et de l'examiner pour détecter d'éventuelles malformations avant d'en réimplanter un autre du même lot.

« *La technique médicale* est *en avance sur la morale* », déclare le président du comité de déontologie de l'Association médicale britannique. Le docteur Thomas a lancé un appel pour un moratoire afin que le public ait le temps de se faire une opinion sur les bébés-éprouvettes et que le résultat des expériences déjà tentées puisse être examiné sur une plus longue période. *Cette réticence est renforcée* par le projet de banque d'embryons : combien de temps l'embryon sera-t-il maintenu congelé ? demande le docteur Thomas. A quel stade de son développement en sera-t-il quand seront pratiqués les tests ? Faut-il détruire la vie pour la donner, car un embryon à ce stade n'est-il pas déjà une vie humaine ?

Bien qu'inquiète de la rapidité avec laquelle les docteurs Edwards et Steptoe — qui ont reçu le soutien de nombreux collègues — franchissent les étapes, l'Association médicale britannique a adopté une position modérée qui a reçu l'approbation du gouvernement conservateur de Londres.

DANIEL VERNET.

Déontologie et thérapeutique

Une fois de plus, c'est en Grande-Bretagne que naît la polémique. Déjà en 1978, en permettant la naissance de Louise Brown, le premier bébé-éprouvette, les docteurs Edwards et Steptoe avaient alimenté des débats tumultueux et nourri au sein du corps médical les plus vives polémiques. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il était inévitable, en annonçant comme ils le font aujourd'hui, leur intention de « prolonger » leurs expériences, qu'ils soient à l'origine d'une nouvelle « affaire ».

L'affaire n'est pas anodine. Il convient, avant tout, de bien faire la distinction entre les deux techniques que sont l'insémination artificielle avec donneur (I.A.D.) et la fécondanon in vitro. *La première permet d'obtenir une fécondation — et une grossesse — chez une femme dans les voies génitales de laquelle on a introduit le sperme d'un tiers inconnu du couple. Cette technique couramment utilisée chez des femmes souffrant d'une certaine forme de stérilité, a permis, depuis quelques années, la naissance à travers le monde de plusieurs milliers de bébés. La seconde, quatre ans après la première mondiale britannique, demeure encore grevée de très nombreux échecs. Elle consiste à provoquer* in vitro *la fusion de deux cellules sexuelles — un spermatozoïde et une ovule — et à implanter l'œuf ainsi obtenu dans l'utérus maternel.*

L'objectif que se sont fixés les docteurs Edwards et Steptoe n'a rien d'irréaliste. Il est vraisemblable qu'il augmentera sensiblement les taux de succès d'une méthode qui se révèle, en dépit du faible taux de succès, de plus en plus populaire. D'autre part, compte tenu des expériences et des résultats obtenus chez l'animal, depuis quelques années, la congélation d'embryons semble n'être à l'origine d'aucune manifestation pathologique, et une équipe australienne a récemment annoncé avoir trouvé une solution au problème technique le plus délicat, celui de la décongélation progressive de l'embryon humain. Plusieurs tentatives de réimplantation utérine ont déjà été faites. Sans succès jusqu'à présent.

Tout laisse néanmoins supposer que ceux-ci ne tarderont pas.

En revanche, les problèmes éthiques sont nombreux. Il y a tout d'abord les risques inhérents liés à la congélation de l'œuf humain. Force est de constater que la congélation des spermatozoïdes — couramment utilisée et indispensable à l'I.A.D. — n'a pas suscité de polémiques. Elle ne semble pas non plus être à l'origine de malformations ou d'affections chez les nombreux enfants qui vivent, aujourd'hui, grâce à cette technique. Les plus âgés ont aujourd'hui une dizaine d'années. En revanche, la technique de la fécondation in vitro *ouvre la voie à des « manipulations » d'organismes humains en devenir et peut même entraîner la mort. Cet argument est lié à la définition que l'on donne au début de la vie. On peut l'invoquer de la même manière pour l'interruption volontaire de grossesse ou, par exemple, lors de l'utilisation par la femme du stérilet. L'autre aspect réaliste du problème est la possibilité qui est ainsi ouverte aux expériences de manipulations génétiques et celles dites « de clonage » (1) à partir des tout premiers stades de division d'un œuf humain.*

Des embryons de neuf jours ont déjà pu être obtenus. La réglementation américaine en la matière interdit la conservation in vitro *des embryons humains plus de deux semaines après leur fécondation.*

En France, le débat reste, à l'heure actuelle, académique. A la différence de la Grande-Bretagne, de l'Australie ou des Etats-Unis, aucun bébé-éprouvette n'a encore vu le jour dans notre pays. La plupart des scientifiques concernés se rejoignent pour dénoncer l'insuffisance des crédits alloués par les pouvoirs publics dans ce domaine de recherche.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il s'agit d'une forme de « bouturage », à partir d'une cellule prélevée et mise en culture. Ce chapitre est étudié dans le dossier « Manipulations génétiques et droits de l'homme » dont a débattu récemment l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (*le Monde* du 27 janvier).

EN 1982

Plus de 3 millions de francs de crédits publics seront consacrés à la formation médicale continue

Les responsables de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (Unaformec) (1) ont commenté, récemment, les principales conclusions de la dernière réunion nationale de leur conseil d'administration. A cette réunion assistaient les docteurs Beaupère et Marchand respectivement président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et vice-président de la Fédération des médecins français (F.M.F.). Les responsables de l'Unaformec se sont notamment félicités du « *nouvel esprit* » qui semble régner en matière de formation médicale continue à la C.S.M.F. après le récent départ du docteur Monnier, président de cette centrale syndicale. « *La situation semble débloquée*, a souligné le docteur Pierre Gallois, président de l'Unaformec, *après une période où le syndicalisme voulait contrôler de A à Z la formation médicale continue.* »

Pour les responsables de l'Unaformec, tout laisse supposer que, dorénavant, les deux domaines de la vie associative et du syndicalisme seront bien délimités. Ils ont en outre, tracé les grandes lignes du financement par les pouvoirs publics des différentes actions de formation médicale continue. La somme directement allouée, chaque année à ce titre représentera pour 1982 3,3 millions de francs. D'autre part, sur une ligne budgétaire différente et selon des informations fournies par M. Jack Ralite, ministre de la santé, 10 % des 55 millions de francs consacrés aux actions de prévention devraient être allouées à la formation des responsables. Si les médecins ne sont pas les seuls concernés, l'Unaformec entend néanmoins pouvoir utiliser une partie de ces fonds.

Le docteur Gallois a enfin insisté sur la nécessité de la mise en place d'une politique globale de formation médicale continue, afin de mettre un terme au morcellement qui existe dans ce domaine.

(1) L'Unaformec groupe à travers sept cent cinquante associations locales et régionales plus de vingt mille médecins.

● *Série de réactions anormales après des tests tuberculiniques.* — Plus de 70 élèves du lycée d'enseignement professionnel « La Malgrange » à Thionville (Moselle) sont actuellement sous surveillance médicale. Après avoir subi, le 13 janvier dernier, un test à la tuberculine (ou intradermoréation), ils ont présenté dans les jours qui ont suivi une série de réactions anormales (rougeurs, phlyctènes, nécroses cutanées).

DÉFENSE

Le cumul d'une retraite militaire avec une activité rémunérée ne sera pas interdit en dessous de 60 ans

confirme M. Charles Hernu

Le Conseil supérieur de la fonction militaire se réunira, les 25 et 26 février à Paris, pour examiner divers projets de décret d'ordre statutaire ou salarial mais, surtout, pour entendre une communication du ministre de la défense, M. Charles Hernu, sur le projet d'ordonnance relatif au cumul d'une pension avec une rémunération liée à une nouvelle activité pendant la retraite.

M. Hernu a, d'ores et déjà, fait savoir aux membres du conseil que la situation propre de la communauté militaire — certains de ses membres ont droit à des retraites précoces pour des raisons opérationnelles — a été prise en compte par le gouvernement qui a, notamment, écarté toute limitation de ce cumul en dessous de soixante ans.

Le 15 octobre dernier, le Conseil supérieur de la fonction militaire, qui réunit des membres désignés, représentant les officiers et sous-officiers des trois armées, de la gendarmerie et des associations de retraités militaires, avait adressé au ministre un avis sur cette question. Les membres du conseil écrivaient notamment : « *Inquiétude, incompréhension, indignation, ces réactions sont unanimes au sein de la collectivité des militaires que nous représentons. Le principe même d'une limitation au cumul n'est pas accepté parce qu'une telle mesure serait considérée comme gravement attentatoire à un droit fondamental, serait injuste et serait sans portée utile pour la collectivité nationale.* »

« *Ce refus est total,* avait encore souligné le conseil, *parce que s'établirait une discrimination de fait au détriment des militaires et l'indignation pourrait alors se transformer en colère.* »

Le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, qui assistait aux débats, avait été lui aussi très ferme : « *Une loi portant atteinte à la seconde carrière des militaires avant l'âge normal de la retraite civile ne serait pas une bonne loi, ni pour les militaires, ni pour les armées et ni, à travers elles, pour le pays* », avait-il conclu avant de réclamer « *le droit au travail des militaires retraités* ».

Sur ce point précis, une vingtaine d'associations ont, du reste, constitué une Union nationale de coordination des associations militaires qui vient de rendre public un Livre blanc dans lequel on lit notamment : « *A moins que ne soit décrété en même temps l'abaissement général de l'âge de la retraite et que tous les cas de cumul, sans aucune exception ni dérogation, soient inclus dans les dispositions prises, l'ordonnance projetée apparaîtrait comme une véritable spoliation qui ne manquerait pas de creuser un fossé entre l'armée et la nation.* »

● *Les trente-six militaires français*, tués au cours d'un exercice dans un accident d'avion, le 3 février à Djibouti, ont été cités à titre posthume à l'ordre de l'armée. Parmi ces victimes, il y avait quatre officiers et un sous-officier de l'armée de l'air, un officier-marinier de la marine nationale, trois officiers, quatre sous-officiers de l'armée de terre et vingt-trois légionnaires. Leurs obsèques auront lieu vendredi matin 12 février, au camp Raffali, à Calvi (Corse), où est cantonné le 2ᵉ régiment étranger parachutiste, en présence du ministre de la défense.

ÉDUCATION

LES JOURNÉES INTERNATIONALES SUR L'ÉDUCATION SCIENTIFIQUE

Le pédagogue et l'ordinateur

De notre envoyé spécial

Chamonix. — Les quatrièmes Journées internationales sur l'éducation scientifique de Chamonix (deux cent cinquante participants de quinze pays, en majorité européens), consacrées au début du mois de février à « l'information dans l'éducation scientifiques et des enseignants auxquels se sont joints des chercheurs tives ouvertes par l'utilisation de l'ordinateur ainsi que sur les faiblesses et les limites du système tel qu'il est actuellement proposé.

La majorité des participants à ces journées étaient des scientifiques et des enseignants auxquels se sont joints de chercheurs en sciences de l'éducation et en sciences humaines, des éditeurs et des fabricants d'ordinateurs.

Sortir de l'ère Gutenberg par l'ordinateur ? Un logicien estimait que, l'école n'y étant pas *encore entrée, il ne serait pas difficile de l'en faire sortir* : « *L'étudiant travaille avec ses notes de cours comme à la Sorbonne au Moyen Age. Il n'ouvre jamais un livre.* » Pas de mirage non plus de l'ordinateur « *seconde alphabétisation* », selon la formule employée au congrès mondial de *Lausanne par le professeur* Ershov (*le Monde* du 5 août 1981) : « *Si c'est une révolution,* a proclamé un universitaire, *on le saura dans un siècle.* »

Mais au-delà de ces boutades, les participants ont réellement pris conscience des immenses possibilités offertes par l'ordinateur *pour rénover* l'enseignement et en particulier l'éducation scientifique. « *Il ne faut pas rater le coche comme on l'a fait pour l'audiovisuel*, a ainsi déclaré l'un des créateurs de ces journées, M. André Giordan, de l'U.E.R. de didactique des disciplines de l'université Paris-VII et de l'université de Genève. *L'éducation est toujours en retard sur l'actualité, continuant à se perpétuer en vase clos dans un monde en évolution rapide. Les applications de l'ordinateur sont immenses, mais ces mutations peuvent transformer la relation éducative. Le rôle de l'enseignant lui-même est remodelé et ne se limite plus à être diffuseur d'information. Il peut, enfin, se consacrer à motiver, à construire les concepts fondamentaux ou à réinvestir le savoir, à réfléchir sur son statut.* »

Le plan de développement de la formation des enseignants à l'informatique (*le Monde* du 25 juillet) a, d'ailleurs, été jugé plus ambitieux que celui des années précédentes, voire satisfaisant ; même si, critiquant le contenu de cette formation, certains participants sont allés jusqu'à dire que 80 % des programmes ne valaient rien. C'est ce que M. André Giordan appelle « *une belle quincaillerie pour faire passer les mêmes sornettes, c'est-à-dire des connaissances anecdotiques sous des versions à peine voilées de la bonne pédagogie dogmatique.* » Mais si l'ordinateur coûte cher, les bons programmes aussi, et une heure de didacticien représente cent heures de travail.

Dernier aspect de la critique : le « véhicule ». Il faut, ont estimé les participants à la réunion de Chamonix, réagir à la « *colonisation culturelle anglo-saxonne* » par le biais de l'ordinateur. Maîtriser l'outil et son contenu suivant un autre système de référence serait possible, mais la tâche, pour être gigantesque, n'en est pas moins concevable.

Le problème de la fonction *sociale* de l'informatique par rapport à l'enseignement a aussi été évoqué : « *Il ne s'agit pas,* a dit un universitaire lillois, M. Broucke, *de faire du scientisme béat ou du catastrophisme, ni de savoir si on est pour ou contre l'informatique. La question est d'abord de savoir ce qu'on veut en faire.* »

Les journées sur l'éducation scientifique se sont achevées sur deux souhaits. Le premier concerne les conditions nécessaires au développement de l'informatique dans l'enseignement : des moyens, du temps, et une concertation avec tous les partenaires concernés, dont les enseignants à tous les niveaux. La seconde motion a été envoyée au ministre de l'éducation nationale par les participants français. Elle demande l'organisation d'un vaste débat sur la rénovation du système éducatif, qui prendrait la forme de véritables assises de l'éducation. Ce débat s'impose « *face à la crise profonde qui secoue l'enseignement scientifique au cœur même d'une crise générale du système éducatif, face aux espoirs de changements ouverts par la nouvelle situation politique et face enfin à la dynamique créée par le colloque national sur la recherche.* »

YVES LEERS.

● RECTIFICATIF. — Sur la foi d'indications données par l'Académie des sciences, nous avons écrit que M. Etienne Beaulieu *présidait le* conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). En réalité, il l'a présidée il y a quelques années. Le conseil est actuellement présidé par M. Philippe Lazar, mais ce dernier étant récemment devenu directeur général de l'INSERM, un nouveau président devra être bientôt nommé.

EN CONFLIT AVEC LA DIRECTION

Le personnel du Lycée français de New-York veut adhérer à un syndicat américain

De notre correspondante

New-York. — Le différend qui opposait les enseignants du Lycée français de New-York à la direction (« le Monde » du 17 juin 1981) a pris de nouvelles proportions : devant le refus du directeur, M. Maurice Galy, de faire droit à ce qu'ils considèrent comme leurs justes revendications, les enseignants ont fait appel à l'un des deux principaux syndicats américains, l'American Federation of Teachers (A.F.T.), qui compte soixante mille adhérents à New-York.

Le Lycée français de New-York est, malgré son nom, un établissement privé de droit américain, et M. Galy a toujours fait valoir à ses professeurs qu'aucun syndicat français ne pouvait légalement les représenter.

Les enseignants soutiennent trois revendications : la sécurité d'emploi (ils estiment que la direction renouvelle les contrats, généralement de deux ou trois ans, selon son bon plaisir et se sert de cette facilité pour exercer des pressions sur les « *fortes têtes* », la fin d'un contrat se traduisant généralement par l'expiration de leur visa) ; l'amélioration des conditions de travail, avec une concertation entre la direction, les enseignants et les parents d'élèves ; la réévaluation des salaires, qui sont très inférieurs à ceux que les professeurs toucheraient s'ils étaient en France (1), avec prise en compte de leur ancienneté professionnelle.

Un groupe « aussi choisi »...

En décembre, une nette majorité des quelque cent enseignants, surveillants et bibliothécaires du lycée ont demandé, à bulletin secret, que leur cause soit défendue par l'A.F.T. Le syndicat américain a soumis cette pétition au bureau national des relations sociales (National Labour Relations Board), qui a, selon la législation américaine, organisé deux jours d'auditions de témoins pour étudier le bien-fondé de cette requête. Le bureau devrait faire connaître sa décision le 15 mars. Si sa réponse est positive, une nouvelle consultation du personnel aura lieu, une fois encore à bulletin secret, pour décider de son adhésion à l'A.F.T.

En guise de contre-offensive, M. Galy a adressé plusieurs lettres au personnel. Il fait valoir à ce dernier qu'« *il ne serait pas dans son meilleur intérêt* » de voter en faveur de la création de ce syndicat. Arguant que ledit syndicat ne serait « *absolument pas représentatif des aspirations et des qualités d'un groupe aussi choisi que les professeurs du lycée* », le directeur souligne qu'il existe, « *en dehors des syndicats, de nombreuses autres possibilités d'aider et de défendre les salariés* ». M. Galy affirme au passage que « *l'administration actuelle n'a jamais exercé de pression d'aucune sorte sur son personnel* ».

La tension a monté d'un cran parmi les enseignants lorsque cinq d'entre eux, qui comptaient passer une troisième année au lycée de New-York, se sont vu récemment signifier le non-renouvellement de leur contrat, sans qu'on puisse retenir contre eux aucune faute professionnelle. Deux d'entre eux comptent parmi les plus actifs supporters de l'action syndicale.

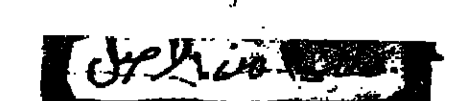
La direction semble avoir cependant cédé sur un autre point : elle a accepté la création d'une association de parents d'élèves. Il y a six mois, M. Galy nous avait indiqué qu'une telle organisation — courante dans les écoles publiques ou privées du pays — n'avait pas sa place dans un *établissement* aussi cosmopolite. De fait, l'association qui vient de naître groupe déjà deux cents adhérents représentant vingt-trois nationalités.

Un certain nombre de parents sont préoccupés par les problèmes des enseignants. Ils ne demandent, notamment, comment un lycée dit « français », recrutant des professeurs détachés par le ministère de l'éducation nationale français et délivrant le baccalauréat, d'études du gouvernement français, et délivrant le baccalauréat, peut traiter son personnel avec autant de désinvolture.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le lycée compte un millier d'élèves, dont 40 % de Français. Le prix de la scolarité en classe terminale est de 4 000 dollars. Un *professeur agrégé* est payé de 14 000 à 16 000 dollars par an, net d'impôts les deux premières années.

● *Précision : Le « Comité national pour la signature de l'appel aux laïques »* qui a organisé le rassemblement du 31 janvier à la Porte de Pantin (*le Monde* du 2 février), nous prie de préciser qu'outre le parti communiste internationaliste (P.C.I. - trotskiste) et la libre pensée, l'union régionale parisienne Force ouvrière, l'Union des anarcho-syndicalistes et « *des conseils de parents d'élèves* » *appelaient* à ce meeting (Appel aux laïques, Marc Prévotel, poste restante, 91400 Orsay).



SPORTS

...aux Jeux de Los Angeles

...n sport à l'autre...

LES PARTIS COMMUNISTES D'EUROPE OCCIDENTALE

De l'impuissance au désaveu du modèle.

SPORTS

OMNISPORTS

Le dépistage du dopage hormonal aux Jeux de Los Angeles

Les membres de la commission médicale du Comité olympique international parviendront-ils, comme ils en ont manifesté l'intention le 7 février à Los Angeles, à interdire aux participants des prochaines Olympiades l'utilisation de cette hormone mâle baptisée testostérone ? Pour le *prince Alexandre de Mérode*, qui préside cette commission, une équipe britannique aurait trouvé le moyen de faire la différence entre la testostérone produite naturellement par l'organisme (testostérone endogène) et celle absorbée par l'athlète (testostérone exogène). Ce nouveau dosage pourrait venir s'ajouter dès les Jeux de 1984, à Los Angeles, à la liste — déjà longue — des analyses biologiques mises en œuvre pour dépister la *présence des substances interdites* puisque reconnues comme « dopantes ».

Personne ne met en doute le fait que la testostérone « aide » l'athlète *à accomplir ses performances*. Sécrétée chez l'homme (1) par les glandes testiculaires (pour plus de 90 %) et surrénales, cette hormone a une action physiologique importante, essentiellement « virilisante » et « anabolisante ». Sa concentration *sanguine est très variable* selon le moment de la journée, les stress ou l'état de fatigue.

Personne ne met non plus en doute le fait que la testostérone soit fréquemment utilisée dans les milieux sportifs, en particulier par les athlètes — hommes et femmes — de haut niveau. Les inquiétudes manifestées *par les membres de la* commission médicale du Comité olympique international suffiraient, s'il en était besoin, à le démontrer. Il n'y a rien là qui soit irréaliste. En revanche, le fait qu'ils inscrivent cette substance biologique sur la *liste des produits reconnus comme* dopants, tout en reconnaissant que, faute de laboratoires spécialisés, les contrôles ne pourront être effectués avant 1984, voilà qui ne peut manquer d'étonner.

Un autre aspect du problème mérite d'être souligné : le docteur Bruno de Lignières (hôpital Necker, Paris), spécialiste des questions d'endocrinologie du sport déclare : « *Penser aujourd'hui qu'on puisse faire la part entre la testostérone endogène et exogène à partir de dosages urinaires relève de la plus parfaite utopie.* » « *La seule méthode envisageable,* explique-t-il, *consisterait à effectuer sur chaque sujet une série de dosages plasmatiques à partir de prélèvements sanguins faits au niveau des veines testiculaires. Une technique impossible à mettre en œuvre lors des compétitions sportives.* »

De plus, la mise en évidence d'un apport de testostérone exogène pose une autre difficulté. A la différence de beaucoup de substances dopantes, cette hormone n'est, en effet, pas utilisée au moment même de la compétition, mais dans les mois et les semaines qui précèdent, afin d'augmenter en fréquence et en intensité les efforts pouvant être réalisés par l'athlète. Aux doses efficaces, elle n'est guère dangereuse pour celui qui l'utilise. Quant à se la procurer, cela ne présente aucune difficulté, puisque ce produit, utilisé en thérapeutique humaine, est vendu en pharmacie sous diverses formes. Pour l'instant, la testostérone *n'est pratiquement utilisée que par* voie intra-musculaire. Cependant, comme pour les oestrogènes chez la femme, des présentations sous forme de gel (absorption cutanée) sont expérimentées ce qui, selon toute vraisemblance, en facilitera l'usage.

Le « dossier testostérone » illustre *parfaitement* les difficultés croissantes qu'il y a à réglementer l'utilisation des substances dopantes. La connaissance de plus en plus précise de la physiologie et, en parallèle, la maîtrise des facteurs hormonaux, constituent une possibilité jusqu'alors mances physiques de la machine humaine. Dans ce domaine, l'heure n'est plus à l'artisanat.
inégalée d'augmenter les perfor-

Force est de constater, pour ne prendre que ce seul exemple, que les membres de la commission médicale du Comité olympique international ont quelques longueurs de retard. S'ils ont ajouté, avec la testostérone, la caféine — aisément dosable — à la liste des substances interdites, ils ont, en revanche, avoué leur impuissance devant des pratiques autrement plus inquiétantes, comme l'usage de « tranquillisants » lors des épreuves de tir, les transfusions sanguines avant compétition ou l'utilisation de substances bloquant la croissance chez les jeunes gymnastes.

J.-Y. N.

(1) La femme, elle aussi, sécrète de la testostérone à des taux très inférieurs à ceux de l'homme. Chez elle, cette hormone est produite par les ovaires et par les glandes surrénales.

D'un sport à l'autre...

BIATHLON. — *L'Allemand de l'Est Frank Ullrich a gagné, le 10 février à Raoubitchi (Biélorussie), l'épreuve des 20 kilomètres des championnats du monde de biathlon (ski nordique et tir) en 1 h 7 min. 17 sec., devant les Norvégiens Eirik Kvalfoss et Terje Krokstad. Christian Poirot, le premier Français, a terminé vingtième.*

FOOTBALL. — *L'équipe junior de la République fédérale d'Allemagne, championne d'Europe et du monde de sa catégorie en 1981, a battu la France par 2 à 0, le 10 février à Angers, en match aller de qualification pour le tournoi de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.). Deux rencontres en retard du championnat de France de première division ont été disputées le 10 février. Sochaux a été tenu en échec (2 à 2) sur son terrain par Strasbourg, tandis que Nancy battait Bastia (2 à 1). Les Sochaliens accèdent à la quatrième place du classement.*

OMNISPORTS. — *Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, et MM. Charles Chevrier et Jacques Maire, respectivement directeur général d'E.D.F. et directeur général adjoint de G.D.F., ont signé le 10 février une convention portant notamment sur les facilités offertes aux sportifs de haut niveau. Vingt-cinq contrats sont offerts à ces derniers pour leur permettre de trouver des conditions de travail et de formation professionnelle privilégiées.*

TENNIS. — *Gilles Moretton, le dernier Français en compétition au tournoi de Memphis, doté de 225 000 dollars, a été battu le 10 février au deuxième tour par John McEnroe (6-3, 7-6).*

JUSTICE

A Saint-Étienne

DOUZE PERSONNES SONT IMPLIQUÉES DANS UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE A LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Trois ont été écrouées

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Une affaire d'escroquerie à la Sécurité sociale portant sur quelque 200 000 francs et dans laquelle sont impliquées une douzaine de personnes, dont deux médecins de la banlieue stéphanoise, deux préparateurs en pharmacie *et au moins un employé* de la Sécurité sociale, vient d'être découverte à Saint-Etienne, à partir d'une fausse déclaration d'accident du travail faite par M. Alain Favier, trente-six ans, conducteur d'engins.

Ce dernier, avec deux autres assurés ayant eux aussi perçu indûment des prestations, M. Gérard Ferrier, trente-huit ans, de Saint-Chamond, et Mme Martine Noël, de Saint-Etienne, ont été placés sous mandat de dépôt et écroués à la maison d'arrêt départementale de la Talaudière, mercredi 10 février, pour faux, escroquerie et complicité.

Présenté également le même jour au parquet, le docteur Yves Patrat, de La Fouillouse, a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

A Lyon

TAXIS CONTRE DÉLINQUANTS

N'écoutant que leur sens de la solidarité, une cinquantaine de chauffeurs de taxi lyonnais ont vengé l'un de leurs collègues que deux jeunes Algériens avaient délesté de sa recette.

Il n'y avait pas deux minutes que M. Angelo Luis avait chargé ses deux clients, vers 9 h 45, mercredi 19 *février*, dans le centre de Lyon, quand il avait reçu l'ordre de « passer la monnaie ». Pour plus de persuasion, on lui avait appuyé la lame d'un couteau contre la gorge.

Puis les agresseurs s'étaient enfuis. M. Luis avait, aussitôt, lancé un appel à son central radio, entendu à bord de plusieurs dizaines de véhicules. La chasse à l'homme s'organisait.

Elle devait durer peu de temps. L'un des deux Algériens, Nacer Mami, âgé de vingt et un ans, *était rattrapé, coincé contre* un mur par plusieurs chauffeurs, bientôt copieusement roué de coups.

Hospitalisé au service des urgences, il a expliqué aux policiers que ce n'était pas lui qui tenait le couteau mais son ami, celui qui avait réussi à échapper à la fureur des chauffeurs.

CORRESPONDANCE

Le malaise du barreau de Nancy

Invoquant le droit de réponse Mᵉ Roger Souchal, ancien bâtonnier de Nancy et ancien député U.D.R. de Meurthe-et-Moselle, nous prie de publier la lettre suivante :

Dans votre édition du 31 janvier, sous le titre « Le malaise du barreau », M. Le Gendre écrit : « *Cette agitation n'est pas sans arrière-pensée politique : à Nancy, le mouvement de protestation a débuté alors que M. Roger Souchal, ancien député U.D.R., était bâtonnier.* »

Je tiens à protester fermement contre cette assertion totalement inexacte. En effet : 1) C'est à la demande de mes confrères que j'ai, en octobre 1981, convoqué une assemblée générale qui, à l'unanimité, a voté un vœu que, quelques jours plus tard, et à la même unanimité, le Conseil de l'Ordre a adopté ;

2) Nous exigions des pouvoirs publics « *la mise en place d'une véritable, efficace et loyale concertation avec la profession* », et cela avant la fin de l'année ;

3) Le premier ministre ayant reçu nos représentants qualifiés et les parties en cause ayant mis en place une « grande commission », véritable organe de concertation entre la profession et les pouvoirs publics, le barreau de Nancy a suspendu tout mouvement de protestation ;

4) Il n'y a donc aucune arrière-pensée politique, mais simplement le souci de la défense de la justice, et aussi, naturellement, de nos légitimes intérêts ;

5) Sur le plan personnel, je tiens à signaler que j'ai cessé toute activité politique et tout militantisme depuis plus de trois ans. Je ne suis adhérent à aucun mouvement, et, dans les milieux *officiels*, chacun sait que, pas plus en 1981 qu'en 1974, je n'ai voté pour M. Giscard d'Estaing lors du second tour.

[Mᵉ Souchal affirme qu'il n'y avait aucune arrière-pensée politique à l'agitation du barreau de Nancy. L'article qu'il critique ne faisait pas de ces arrière-pensées la cause principale de cette agitation. Il était au contraire précisé qu'« en dépit de ces arrière-pensées, ce sont les préoccupations corporatistes qui sont à l'origine du mécontentement actuel » du barreau. — B.L.G.]

M. CRÉMIEUX-BRILHAC EST NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT

Sur proposition du garde des sceaux, le conseil des ministres du 10 février, a nommé M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, directeur *de la Documentation française*, conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Né le 2 janvier 1917 à Colombes (Seine), M. Crémieux-Brilhac est *licencié* ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie. Mobilisé en 1939, prisonnier en *1940, il a été l'un des premiers officiers* évadés d'Allemagne par la Russie. Interné pendant huit mois en U.R.S.S., — il a *fait* le récit de cette évasion dans *le Monde dimanche* daté 13-14 septembre 1981 — *il rallia Londres où il* dirigea le service de diffusion clandestine en France et le secrétariat du comité exécutif *de propagande*. Avec Marcel Koch, il créa, à la Libération, la direction de la documentation dont il fut successivement sous-directeur, directeur adjoint et directeur (depuis octobre 1969). Il a en outre été conseiller technique dans les cabinets de MM. Mendès France (1954-1955) et Billères (1956-1958). Il a été l'un des animateurs de l'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique, association qui organisa les colloques de Caen (1966) et d'Amiens (1968).]

RELIGION

Une enquête de la télévision belge sur les « travailleuses missionnaires » de l'Eau vive suscite une vive émotion

De notre correspondant

Bruxelles. — Alertée par deux articles parus dans *le Monde*, les 26 et 27 novembre derniers, sous la signature d'Alain Woodrow, la télévision belge a entrepris une enquête particulièrement fouillée sur les « travailleuses missionnaires » qui exploitennt une *chaîne de restaurants L'Eau vive*, notamment à Rome et en Belgique, à Banneux. Secte ou apostolat pur ? A l'issue de l'émission « *Au nom de la loi* », diffusée par la R.T.B.F., l'accusation semble l'avoir emporté et le vicariat du diocèse de Liège se proposerait *d'agir avec fermeté.*

Au cours de l'émission, on a pu entendre de nombreux témoignages qui ont bouleversé les téléspectateurs belges. L'abbé Roussel, *fondateur de L'Eau vive*, a été mis en cause par plusieurs anciennes « missionnaires », et notammenti par *l'une d'elles qui* dirige aujourd'hui le service d'asisstance sociale à la préfecture de police de Paris. Interrogé à l'issue de l'émission, notamment *sur certaines* pratiques *sexuelles* et sur l'utilisation des bénéfices des restaurants, l'abbé Roussel a nié toutes les accusations et s'est éclipsé au moment où les opérateurs de la télévitsion rechargealent leurs caméras.

Deux ecclésiastiques participaient au débat qui suivait l'émission : l'abbé Collinet, représentant le vicaire général du diocèse de Liège, et un jésuite, le père Raes, professeur aux facultés Notre-Dame-de-la-Paix à Namur. Tous deux ont mis l'accent sur l'ambiguïté de l'œuvre et recommandé une *enquête sérieuse*.

Dans les milieux catholiques belges, l'émission a suscité une très vive émotion. *La Libre Belgique* (catholique), qui mène une guerre permanente contre la R.T.B.F., écrit que le mérite premier des auteurs est « *de ne pas closes, les mutismes et les équivoques auxquels ils se sont trouvés confrontés* ».

P. de V.

CARNET

Naissances

— Gabriel et Marie-Laure MADELIN, Marie et Emmanuel, ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 7 février 1982.
19, rue des Cordelières,
75013 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Emilia KALISZEWSKA,

fille de M. SIERAKOWSKI et de Mme SIERAKOWSKA KALISZEWSKA

avec le

docteur *Antoine CAZIN*,

fils de M. André CAZIN et de Mme, née Aliette Darthenay,
qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 6 février 1982.
Varsovie.
Paris.
72240 Lavardin.

Décès

— M. et Mme Gerald Wintergerst,
François, Nicolas et Vincent,
M. et Mme Thierry Arnal,
Séverine, Isabelle et Philippe,
M. et *Mme Michel* Arnal,
Ségolène, Thibaud et Bérengère,
M. et Mme Laurent Arnal,
Sophie et Emmanuel,
M. et Mme Olivier Arnal,
Caroline, Marie et Claire,
M. et Mme Rodolphe *Leresche* et leurs enfants,
Les familles Arnal, Rayroux, Boucomont et Dufoix,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe ARNAL,

survenu le 8 février 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu à Montpellier, dans l'intimité familiale.
Un service religieux sera célébré le lundi 15 février, à 14 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, à Paris.

« Pour moi, je regarderai
[vers l'Eternel.
Il me conduira à la lumière.
(Michée, VII, 7 et 9.)

— Nous apprenons la mort de

M. Louis BORDES,

ancien conseiller général,
ancien maire de Stains.

[Né en 1911 à Paris, modeleur sur bois, Louis Bordes *avait adhéré au parti* communiste en 1935. Responsable de la Résistance dans la région de Stains (Seine), il était devenu maire de cette ville en 1945, mandat qui lui avait été renouvelé jusqu'en 1977, date à laquelle *il ne s'était pas représenté.* Il avait été conseiller général de la Seine, puis de la Seine-Saint-Denis de 1957 à 1976.]

— Tunis. Issy-les-Moulineaux. Versailles.
Mme Elie Cohen,
Mlle Madeleine Cohen,
M. et Mme Lucien Costa, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Albert Sitbon,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie COHEN,

survenu en son domicile, le 10 février 1982.
Les obsèques ont lieu le jeudi 11 février 1982.
Réunion *porte principale* du cimetière de Pantin-Parisien, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
69, rue du Fort,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Mme Frida Cohen, née Pariente,
M. et Mme Georges Cohen et leurs enfants,
M. et Mme Ivo Zulli et leurs enfants,
M. et Mme Paul Benmussa et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor COHEN,

survenu le 9 février 1982.
L'inhumation aura lieu le vendredi 12 février au cimetière parisien de Pantin, à 14 h. 15 (entrée principale).
49, rue de Strasbourg,
94300 Vincennes.

— *Mme veuve Isaac Elfassy*, sa mère,
Ses frères, Albert, David, René Elfassy *et leurs familles*,
Ses sœurs, Fortunée Cheatham, Germaine Sultan, Claudette Elfassy, Linda Perez et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Estelle ELFASSY,

Les obsèques auront lieu le 12 février, à 14 h. 15, au cimetière de Pantin.
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

— Mme Maurice Eschapasse,
M. Frédéric Eschapasse,
M. *et Mme* René Eschapasse,
Le docteur et Mme Pierre Eschapasse et leurs enfants,
ont la *douleur* de faire part du décès de

M. Maurice ESCHAPASSE,

inspecteur principal
à la création artistique,
conservateur au Musée national
d'art moderne,
chevalier
de l'ordre des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre du Mérite,
leur époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle,
survenu subitement le 5 *février* 1982, à Paris.
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le mercredi 10 février, dans l'intimité familiale, à Trizac (Cantal).
5, rue Bausset,
75015 Paris.
36, rue Candiflac,
33000 Bordeaux.
28, rue Blanchard-Latour,
33000 Bordeaux.

— Le Musée national d'art moderne,
Le service de la création artistique,
Ses amis et collaborateurs,
ont le regret *de faire part* du décès de

Maurice ESCHAPASSE,

inspecteur à la création artistique,
conservateur
au Musée national d'art moderne.

— Mme Georges Marchal,
M. et Mme Paul Marchal,
Les familles Marchal, *Liska*, Walter,
Et ceux qui l'ont aimé,

font part, avec une grande tristesse, du décès de

***M. le pasteur* Georges MARCHAL,**

chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
survenu dans la paix, le 10 février 1982, dans sa soixante-dix-septième année.

« Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »
(Apocalypse, 14, 13.)

Dans la foi et l'espérance, le service religieux aura lieu le samedi 13 février 1982, à 10 h. 30, en l'église protestante du Foyer de l'âme (7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris-11ᵉ).
L'inhumation, dans l'intimité familiale, à Villemeux-sur-Eure 28210.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons au Foyer de l'âme :
C.C.P. 388-15 W Paris.

68, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

— Toulouse. Lisle-sur-Tarn.
M. Jean Morquer, professeur certifié de lettres classiques au lycée de Laon.
Les familles Breard, Maynard,
M. Jean-François Sentis, *agrégé* de l'Université,
Ses collègues et ses nombreux élèves de la faculté des sciences de Toulouse,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MORQUER,

professeur honoraire de mycologie
à la faculté des sciences
de Toulouse,
chargé de cours
à l'Ecole vétérinaire,
correspondant de l'Institut,
commandeur
des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
âgé de quatre-vingt-neuf ans.
Ses obsèques auront lieu le vendredi 12 février, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Dalbade, à Toulouse, où l'on se réunira ; suivies d'un service religieux, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Jonquières, à Lisle-sur-Tarn (81).
1, rue des Paradoux,
31000 Toulouse.
13, rue de Signier,
02000 Laon-Plateau.

[Né à Paris le 16 décembre 1893, licencié *en droit*, René Morquer fit des études de sciences naturelles avec les professeurs Raoul Combes et René Viguier. Préparateur de botanique à la *faculté de Toulouse*, il consacra sa thèse à la culture d'un champignon microscopique : « Dactylium macrosporum ». Chef de travaux à l'Institut agricole de Toulouse, *maître de conférences* à la faculté de Strasbourg, professeur de cryptogamie à Toulouse, il enseigna vingt ans la *botanique à l'Ecole vétérinaire*. On lui doit des articles se rapportant à l'action pathogène des champignons sur les plantes *et les animaux*. Il fut nommé correspondant de l'Institut en 1964.]

— Mme Jacques Poyet,
M Hubert Poyet,
La famille Laine,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques POYET,

croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 9 février 1982, à Paris-17ᵉ.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 février 1982, à 13 h. 45, en l'église Saint-François-de-Salle (rue Brémontier, Paris-17ᵉ), suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
139, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— La *direction* et le *personnel* de la société SINALAC S.A.
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Max SINANIAN,

P.-D. G. de la société.
Le service *religieux* aura lieu le vendredi 12 février, à 13 h. 45, en l'église arménienne de Paris (15, rue Jean-Goujon, à Paris-8ᵉ. Métro : Alma).
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine).
12 bis, rue du Vieux-Chemin-de-Paris,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

— Mme Jean-Charles Tupet,
Ses enfants Armelle, Xavier, Valériane,
M. et Mme Edgard Tupet et leurs enfants,
Les familles Patte, Larpenteur, Dubost, Hetroy, Hulin, Mallarmé, Carette,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 8 février 1982, du

docteur Jean-Charles TUPET,

dans sa trente-sixième année.
Les *obsèques auront lieu le 13 février* 1982, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Chevry-Cossigny.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Victor-Hugo,
77173 Chevry-Cossigny.

Remerciements

— La famille de

William Robert SIVEL,

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, remercie sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

— Il y a dix ans que le

docteur vétérinaire
Michel DRONNE

est décédé accidentellement au Tchad.
La messe anniversaire sera dite au couvent de Fontenailles à *Ecommoy (Sarthe), le 14 février*
Sa famille demande à ceux qui l'ont aimé une pensée et une prière.

Commémorations

— A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de

René CASSIN,

président honoraire
de l'Union fédérale,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
prix Nobel de la paix,
principal rédacteur
de la charte universelle
des Droits de l'homme,
fondateur de l'Institut
des
Droits de l'homme de Strasbourg,
une cérémonie du *souvenir* est organisée le vendredi 19 février, à 17 heures, au *cimetière du Montparnasse* (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14ᵉ).

Communications diverses

— La Centrale catholique des conférences organise une session accélérée d'initiation à l'expression orale (lecture publique, exposé, dialogue), les samedi 13 et dimanche 14 février 1982, au foyer La Ruche (8, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris. Métro : Louis-Blanc). Renseignements : C.C.D.C., 21, rue Saint-Roch, 75001 Paris. Tél. : 260-56-32.


UN RACCOURCI POUR L'IRLANDE
Un nouveau bateau depuis Roscoff, pour aborder Cork, au sud de l'île, à la conquête de l'Ouest. Plus grand. Plus beau. Plus confortable. Plus rapide. Vos vacances irlandaises commencent dès votre montée à bord. En fait, ce voyage avec Brittany Ferries s'apparente plus à une petite croisière qu'à une simple traversée. Et puis, vous verrez, l'Irlande c'est différent.
brittany ferries
Toutes agences de voyages.
CORK
ROSCOFF
FAITES TRAVERSER VOTRE VOITURE POUR MOITIÉ PRIX, OU MÊME POUR RIEN.
En 1982, les automobilistes peuvent bénéficier de deux promotions spéciales pour leur voiture. Pour savoir comment, demandez la brochure Brittany Ferries. Elle est gratuite.
Retournez ce bon à Brittany Ferries. BP 72, 29211 Roscoff. Tél. (98) 69.07.20
Nom
Adresse

Le Monde

LIVRES

ENTRETIEN AVEC ROBERT SABATIER

Trente ans de travail pour faire l'« Histoire de la poésie française »

« Je n'appartenais pas », a raconté Robert Sabatier, « à une famille où on lisait beaucoup. Le premier à lire fut mon grand-père : à l'âge de seize ans, il découvrit qu'il ne savait rien ; il apprit à lire et à écrire comme il put, tout seul. Il apprit à lire et à écrire à ma grand-mère quand il l'épousa ; parce qu'elle était orpheline, on la louait comme domestique dans les foires à l'âge de six ans. Dans ma lignée on tient un porteplume depuis trois générations. Je n'étais donc pas préparé à une rencontre avec la poésie. »

C'est pourtant à la poésie qu'il a consacré trente années de travail, non seulement comme poète, mais en écrivant cette « Histoire de la poésie française » que, adolescent, il avait cherché en vain dans les librairies, et qu'il s'est presque donné pour mission d'entreprendre afin d'inciter le grand public à lire les textes des poètes.

Aujourd'hui, dans son bureau-bibliothèque où veille un insolite cheval de bois, Sabatier est à la fois heureux et un peu perplexe devant ce monumental travail dont il est presque venu à bout. Neuf volumes ont été publiés en six ans, retraçant l'histoire de la poésie « grand art et grand artisanat. Les deux tomes qui viennent de sortir sont consacrés au vingtième siècle. Il reste un volume à paraître sur l'époque contemporaine. Mais, entre-temps, il y aura un roman. Le poète Robert Sabatier ne figurera pas dans ce dernier volume, mais il n'a pas hésité à donner à son entreprise une note personnelle : c'est, autant qu'un ouvrage d'érudit, un livre de conteur. Il s'indigne de voir, « scandaleusement méconnus », Fargue, Salmon, Albert-Birot, et bien d'autres. Il s'enthousiasme pour Apollinaire, pour le surréalisme, demande le prix Nobel pour Cendrars, parle de Char avec une ferveur qu'il craint maladroite.

On le voit aussi, témoin, flâneur, faisant à Lofoten un pèlerinage à cause du poème de Milosz, rencontrant aux Puces Breton et Caillois, assistant place Blanche aux discussions des surréalistes, proche de Supervielle, veillant Eluard dans une chapelle ardente, assurant que Prévert était toujours disponible pour l'amitié. Car ce livre est aussi une histoire des poètes.

M. P.

« Vous travaillez depuis trente ans à cette Histoire de la poésie française. *Comment avez-vous procédé ?*

— C'était une tâche tellement énorme que j'ai dû travailler au jour le jour, comme une fourmi, grignoter petit à petit. J'ai accumulé les documents et les livres, achetés chez les bouquinistes, pour avoir les textes près de moi : j'avais besoin de cette intimité. Dès 7 heures du matin, j'étais à mon bureau, comme s'il y avait une pendule pointeuse. Pour écrire un roman, je ne pourrais pas le faire, j'y mets beaucoup plus de fantaisie. Quant à la poésie, ce n'est pas moi qui décide, c'est le poème qui, de temps en temps, veut bien être écrit.

» Il m'arrive, d'ailleurs, de maudire ce travail, d'être furieux, en me disant : « *Mais pourquoi est-ce moi qui fais cela, alors que j'ai envie d'écrire des romans et des poèmes ? Pourquoi est-ce que personne ne l'a fait ?* » C'est peut-être un peu « boy-scout », mais j'ai fait cet ouvrage pour l'information du grand public, afin de servir un art que je trouve injustement méprisé et dédaigné. Au fond, je suis heureux que ces livres soient d'énormes pavés, cela me donne l'impression de mettre un poids dans la balance. J'ai déjà obtenu des satisfactions en attirant l'attention sur certaines œuvres oubliées, ce qui a suscité des rééditions.

— Dans cette Histoire, *vous rendez compte de tendances très diverses, en évitant de porter des jugements négatifs.*

— J'ai pensé que je ne pourrais faire cette *Histoire de la poésie* que si je créais en moi, même artificiellement, une sorte d'état d'accueil. Je pars de cet *a priori* que toute création est respectable, je ne rejette rien, car, en histoire littéraire, on ne peut pas éliminer ce qui vous plaît le moins. Au dix-huitième siècle, par exemple, je n'aime pas tellement les poètes didactiques ou descriptifs, mais ils ont existé, ils ont répondu à la sensibilité d'une époque, donc il faut en parler.

» Certains poètes post-symbolistes qui figurent dans le premier volume du vingtième siècle peuvent paraître secondaires, alors qu'ils ont eu, dans le contexte de civilisation, une réelle importance. J'ai voulu donner une impression de cohabitation entre des mouvements très différents les uns des autres. J'ai voulu aussi montrer que certains mouvements, qui depuis nous paraissent classiques, ont procédé, à un moment donné, d'une certaine recherche, ce qui a été le cas, par exemple, du mouvement de l'Abbaye et des unanimistes ou des poètes fantaisistes, qui ont été un peu enterrés par les écoles d'avant-garde et le surréalisme.

— Le plus souvent, dans les volumes consacrés au vingtième siècle, l'enthousiasme domine.

— Il y a eu, à notre époque, quantité d'œuvres majeures, de mouvements poétiques. Une sorte de dynamisme s'est créé au dix-neuvième siècle avec Mallarmé, Rimbaud et Baudelaire et n'a cessé de s'étendre. Il est vrai que j'ai un grand bonheur à parler de notre siècle. Parfois, il y a des enthousiasmes que je ne peux réfréner, à tel point que mes ferveurs me font peur : je crains qu'elles ne soient maladroites ou trop lyriques. Des gens comme Saint-John Perse, Char ou Michaux, et j'en citerais beaucoup : je les aime tellement que les mots se pressent... Parfois, j'ai été obligé de me dire : « Mais, enfin, ne te lance pas, tais-toi, laisse parler le poète ! »

Propos recueillis par
MONIQUE PETILLON.

(Lire la suite page 18.)



★ *Dessin de CAGNAT.*

Guillevic ou l'amour des mots

● *Un époux fidèle et passionné*

LA fenêtre donne sur un hôpital moderne et un jardin calme qu'il caresse du regard à travers les rideaux. La rumeur de la rue Claude-Bernard n'arrive pas ici. Le maître des lieux sourit, une lueur de malice dans le regard. A soixante-quatorze ans Guillevic a toujours bon pied et bon œil. Il est toujours aussi actif. Sait-on qu'il se dépense sans compter à la Société des gens de lettres, à l'Union des écrivains, au Comité permanent des écrivains, afin d'assurer à ceux qui écrivent des conditions normales de travail et de vie.

Et puis il écrit beaucoup, non seulement des poèmes, mais aussi des lettres. Il me montre fièrement l'imposant courrier qu'il a rédigé le matin même. Il reçoit des missives des quatre coins de la planète : poètes amis, éditeurs, étudiants en quête de thèse, « tapeurs », collectionneurs d'autographes. Quand il n'écrit pas de lettres ni de poèmes, Guillevic traduit. C'est pour lui une sorte d'activité de remplacement, en attendant le surgissement de l'inspiration. Il traduit essentiellement de l'allemand, qu'il connaît depuis sa jeunesse pour avoir vécu en Alsace, où son père était gendarme : Georg Trakl, Goethe, Stephan Hermlin, etc. Quant à lui, il a été traduit dans cinquante langues au moins — en chinois, bengali, turc ou kirghiz.

« *Quand on n'écrit pas c'est qu'on a perdu le contact avec le langage.* » Guillevic a gardé un contact d'*enfant* avec les mots. Il adore les calembours, les contrepèteries et aussi les histoires drôles. A table, c'est un joyeux convive, ceux qui le fréquentent le savent bien. De l'enfant qui dévore un dictionnaire, page après page, et se régale de mots qu'il ne comprend pas toujours, mais dont la matière sonore l'enchante, le trouble, Guillevic a gardé la juvénile ardeur. Il n'est pas rare qu'il se délecte de quelques pages du Littré entre deux travaux. « *Les mots sont vivants* », affirme avec conviction le poète de *Terraqué*.

« *J'écris de plus en plus court,* dit-il encore, *je pratique une écriture dégraissée.* » *Trouées*, qui rassemble des poèmes écrits entre 1973 et 1980, en témoigne :

« Le rire que l'on dit
Celui de la hyène
Il l'entend parfois
un peu partout. »

Mais cette économie de moyens ne dément pas la ferveur d'un homme qui avoue avec une émotion de jeune marié : « *J'ai épousé la langue française* ».

Fidèle, Guillevic l'est : en amitié et ailleurs. Il se veut toujours un « *citoyen* » responsable, « engagé ». Ses options fondamentales, son espoir en une *société* meilleure n'ont pas changé, même si le « communiste » Guillevic, celui des *Trente et un sonnets* a baissé les pouces. La lecture du *Monde*, avec son charroi quotidien d'atrocités, le bouleverse encore. La « Passion » polonaise le déchire, quoiqu'il ne l'avoue guère.

Assis, tranquille, tandis qu'un pâle rayon de soleil traverse la vitre et le rideau, Guillevic affirme : *la poésie est éternelle*. Et il murmure les deux fameux vers de Patrice de La Tour du Pin : « *Les pays qui n'ont plus de légendes sont condamnés à mourir de froid.* » En revanche, il est pris d'angoisse quand il évoque les ravages commis par les médias contre la langue française, celle du cher La Fontaine, celle de Baudelaire et de Rimbaud : « *Tout le monde va parler « Mourousi* ».

Ces ravages, il les connaît pour côtoyer les enfants lors d'animations poétiques où ces derniers, gorgés d'une espèce de charabia, lui assènent de cocasses questions. Du moins, Guillevic peut-il espérer qu'à la lecture de *Mammifères*, adorables « fabliettes » peuplées de chats et de vaches, les enfants de la télé retrouveront le droit chemin de Littré. Ne dit-il pas, dans son *Art poétique* :

« Je ne parle pas pour moi
Je ne parle pas en mon nom
Ce n'est pas de moi qu'il s'agit.
Je ne suis rien
Qu'un peu de vie, beaucoup [d'orgueil... » ?

ANDRÉ LAUDE.

★ TROUEES, Gallimard, 186 p., 65 F. GAGNER, édition définitive, Gallimard, 186 p., 68 F. MAMMIFERES, Arfuyen, 32 p., .., rue du Débarcadère, 75017 Paris. FABLIETTES, Folio-Benjamin, 64 p., 5 F.

A consulter : VIVRE EN POESIE. Entretien de 268 pages de Guillevic, avec Lucien Albertini et Alain Vircondelet (Ed. Stock).

le feuilleton

Correspondance de Chateaubriand (1815-1820)

Alors ? Avec Mme Récamier il s'est passé quoi, au juste ?

ALORS ? Entre Mme Récamier et Chateaubriand, il s'est passé quoi, au juste ? Ils se sont bien rencontrés en secret ? C'était à Versailles, finalement, ou à Chantilly ? Ils sont devenus amants, oui ou non ?

Ces questions, on s'en veut, d'abord, de les trouver brûlantes. Tant de tourments et de curiosités devraient, n'est-ce pas, nous assaillir ! Et puis vient un doute libérateur. Si les soucis que programme et démode aussitôt la désinformation audiovisuelle *ne* méritaient pas notre attention, de plus en plus distraite ? Si les auteurs dont on nous rebat les oreilles parce qu'ils ont pignon sur médias ne valaient pas tripette ? La littérature permet de ces audaces : si l'actualité des livres, c'était, en *février 1982, le Vicomte et ses dames ?*

LE tome III de la *Correspondance* qui vient de sortir couvrant les années 1815-1820 et la rencontre présumée avec Mme Récamier datant de 1819, on court en fin de volume. Y aurait-il du nouveau ? Peu de chose, mais tout de même ! Pierre Riberette, qui a établi et annoté l'édition, fait le point.

Rappelons-nous. Une première entrevue anodine a eu lieu lors d'une réception chez Mme Récamier, en 1801. Elle

par Bertrand Poirot-Delpech

a été suivie d'une autre, peu après, dans le boudoir de Mme de Staël. Chateaubriand vit en Juliette une divinité « inaccessible ». « *Le rideau se baisse subitement entre elle et moi* », écrit-il dans *les Mémoires d'outre-tombe*. Selon les mêmes sources, le destin ne les réunit que seize ans plus tard, le 28 mai 1817, à dîner chez Mme de Staël. Celle-ci, mourante, ne vient même pas à table. Bien qu'assis côte à côte, Juliette et René ne se parlent qu'à la fin du repas. De leur échange de regards, Chateaubriand dit avoir gardé en mémoire un sentiment « *dont le charme s'accroît* » à mesure que se retire sa vie...

Il semble bien qu'une fois de plus il brode — pour parler gentiment. Selon Mme de Montcalm, sœur du président du conseil, Juliette avait entrepris la conquête de Chateaubriand plusieurs mois avant le dîner chez Mme de Staël mourante. Approchant de la quarantaine, âge alors canonique, elle aurait voulu s'assurer une dernière fois de ses charmes auprès du vicomte, au plus haut de sa gloire, et supplanter comme égérie la duchesse de Duras. D'après Maurice Levaillant, que cette histoire a beaucoup occupé, Juliette se serait prise au jeu.

LES rapports des policiers attachés à la surveillance de Chateaubriand et les plaintes de Mathieu de Montmorency, amoureux éconduit de Mme Récamier, laissent supposer qu'une correspondance abondante s'établit entre eux. Hélas ! l'un et l'autre détruisent les lettres reçues. On ne connaît guère, à ce jour, que le mot de Juliette, en date du 20 mars 1819, à 3 heures de l'après-midi : « *...il ne dépend plus de moi ni de vous ni de personne de m'empêcher de vous aimer ; mon amour, ma vie, mon cœur, tout est à vous...* »

Que faut-il de plus, dira-t-on ! Avec ce seul morceau du puzzle, Levaillant a reconstitué toute une romance d'autant plus problématique que, comme on sait, les médecins ont émis des doutes sur la normalité anatomique de Juliette. Y a-t-il eu une « nuit d'amour » ? Eut-elle lieu en octobre 1818, à Chantilly ? Les allusions de Chateaubriand, dans une lettre de 1822, ne prouvent pas grand-chose...

Pierre Riberette verse au dossier quatre lettres autographes de Juliette. Deux d'entre elles, qui datent de 1829, figureront seulement dans le tome à venir couvrant cette période. Une autre, de 1818, témoigne de sentiments plus distants que ne l'a imaginé Levaillant. La quatrième, retrouvée dans les archives du Loiret et postérieure de quelques semaines au billet enflammé du 20 mars 1819, est d'une amoureuse : « *...Je sens plus que jamais que je ne puis vivre sans être aimée de vous et que s'il faut y renoncer je renonce à tout, je quitte tout. Mais vous m'aimez, vous me le dites, vous ne me tromperiez pas, pourquoi donc nous séparer ?...* »

Peu après, fin octobre 1819, Chateaubriand lui donnait rendez-vous à Versailles, et non à Chantilly. Que fut ce tête-à-tête sur lequel on n'a rien su et dont on ne saura jamais rien? La parole est aux Sherlock Holmes de la petite histoire et... à l'imagination de chacun.

LES relations du vicomte avec son épouse font moins rêver, sinon sur certaines permanences de la conjugalité. Ainsi ce chantage éculé : « *Laisse-moi un peu d'indépendance si tu souhaites mon bonheur* » ; ou cette injonction : « *Fais faire mon habit de pair de France ; tâche que les fleurs de lys ne soient pas trop mesquines* » !

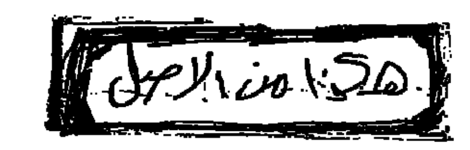
Souci révélateur, pour quelqu'un qui jure par ailleurs ne nourrir aucune ambition politique. A la duchesse de Duras, il assure en juin 1816 que Velléda des *Martyrs* ou Blanca du *Dernier Abencérage* l'« *occupaient autrement que M. de Talleyrand* » ; on veut bien le croire. Mais il n'a de cesse que celle qu'il nomme sa « chère sœur » l'aide à rentrer en grâce auprès de Louis XVIII, et en possession de son titre de ministre d'Etat.

Chateaubriand n'est pas le premier écrivain, ni le dernier, qui cherche dans les allées du pouvoir moins un dérivatif à la création, sa passion primordiale, qu'un remède contre la crainte que celle-ci ne suffise pas à lui assurer l'éternité.

★ CORRESPONDANCE GENERALE DE CHATEAUBRIAND, tome III (1815-1820). Gallimard, 556 pages, 196 F.

La belle Juliette à travers ses lettres

Un ouvrage consacré à Mme Récamier est mis en souscription, par Pierre-Emile Buron, sous le titre *le Cœur et l'Esprit de Mme Récamier*, d'après sa correspondance et ses correspondants. L'auteur a réuni une centaine de lettres de la belle Juliette, pour la plupart inédites, ou publiées jusqu'alors d'une manière fragmentaire et souvent défectueuse. A quoi s'ajoute un choix de textes des nombreux correspondants de la dame de l'Abbaye-aux-Bois, une iconographie soignée et nombreuse et les commentaires de P.-E. Buron, dont le principal mérite est la ferveur. L'ouvrage est publié en accord avec le président de la société Chateaubriand, aux éditions ATIMCO, de Combourg (358 pages, 150 F. P.-E. Buron, 7, rue du Pélicot, 35400 Saint-Malo).



la vie littéraire

Convertir au dix-septième siècle

La conversion, sujet austère retenu cette année par le Centre méridional de rencontres sur le dix-septième siècle pour son deuxième colloque. Austère mais essentiel pour ce Grand Siècle encore si mystérieux, et quoique, après lui, le Siècle des Lumières nous ait légué l'esprit de tolérance plutôt que celui de conversion comme vertu d'avenir.

Au siècle de Pascal, le salut de la personne importe plus que le bonheur des hommes, et qu'est-ce que son propre salut pour un chrétien qui ne cherche pas à transmettre le feu qui l'illumine ?

Négligeant les trop célèbres images des dragonnades efficaces ou de la belle gloire du roi attaché à la révocation de l'Edit de Nantes, les dix-septiémistes du monde entier, qui viennent de se réunir à Marseille, ont permis de se faire une idée plus nuancée de cette entreprise de conversion où le paradis frôle si souvent l'enfer. Le grand péché, *ici*, c'est raisonner de travers ; la dissidence n'est donc qu'une erreur corrigible, et, pour le convertisseur, la grande règle reste celle de plaire par l'effet d'un véritable enthousiasme religieux : *« Qui prêche avec amour prêche assez contre les hérétiques. »* Question de rhétorique, où l'on s'étonne de voir un Richelieu très proche des solutions douces de François de Sales. Question de politique aussi, à travers le culte organisé de Saint Louis roi, les récits de conversion du mondain *Mercure galant*, ou des romans de Jean Pierre Camus, évêque d'Avranches. Tout un siècle est en marche vers l'alliance du trône et de l'autel, autre vérité d'avenir, pourtant loin de s'imposer à l'origine. (C.M.R. 17, Archives communales, 1, place A.-Carli, 13001 Marseille). — BERNARD RAFFALLI.

Promenez-vous avec *le Promeneur* !

Ce *Promeneur*, qui paraît depuis le mois d'octobre (quatre livraisons déjà), ne doit pas passer inaperçu. D'un goût très « british », ces petits fascicules très raffinés quant au fond et à la forme — seize pages sur papier crème, joliment imprimés et illustrés — réunissent chaque fois des textes inédits qui sont aussi bien ceux d'un érudit, d'un historien, d'un philosophe, d'un écrivain, connus ou non, que d'un analyste des mythologies contemporaines.

Conçue par deux jeunes, Michèle Hanver et Patrick Mauriès, assez fous pour se lancer dans une entreprise entièrement libre qu'ils financent eux-mêmes, cette revue littéraire — tirée à deux mille exemplaires — vise, selon le mot de Jean Paulhan, à *« recueillir divers textes curieux, modestes et apparemment inutiles que les autres revues ou périodiques, trop occupés de leurs projets graves et nobles, risquent de refuser »*.

Après des *Lettres sur Jean Genet*, de Vladimir Nabokov et d'Edmond Wilson, une visite de Max Beerbohm, *Chez Mme Tussaud*, des notes sur Patricia Highsmith et un passionnant article de cet errant que fut Walter Benjamin et intitulé *Je déballe ma bibliothèque*, signalons dans le dernier numéro, qui vient de paraître, une bonne étude sur Edith Sitwell (1887-1964), femme de lettres qui fascina Virginia Woolf, et à propos de qui deux monographies viennent d'être publiées en anglais. — N. Z.

★ Abonnement annuel, 120 F. *Le Promeneur*, 37, rue Le Brun, 75013 Paris.

Le catalogue « Auteurs » de la B.N. est terminé

Le tome 231 et dernier du *Catalogue général des livres imprimés* de la Bibliothèque nationale vient de paraître (« Auteurs »). Cette publication a commencé en 1897. Elle a été continuée à partir de 1960 par le *Nouveau Catalogue général*.

Ce tome 231 comprend neuf mille sept cent vingt-quatre notices qui décrivent les œuvres *des auteurs allant de Zimmerman à Zyzykin*, par conséquent celles de Zola, qui y sont en effet représentées par huit cent quarante-neuf notices. Précédée d'une préface intitulée : *« Emile Zola en librairie »*, due au spécialiste de Zola, Henri Mitterand, cette véritable biographie fait l'objet d'un tiré à part que les zoliens pourront se procurer sans acquérir le tome 231 (magasin de vente des publications de la Bibliothèque nationale, 71, rue de Richelieu, 75002 Paris).

vient de paraître

Romans

ALAIN LEBLANC : *le Cœur des choses*. — A partir des vicissitudes et de l'errance d'un vase de Limoges des années 30, doté d'un cœur et, de surcroît, du sens de l'humour, une réflexion sur notre société exposée au monde des objets. (Flammarion, 192 p., 50 F.)

PIERRE BOULLE : *Miroitements*. — Le culte que Jean Blondeau, écologiste élu président de la République, voue au soleil le conduit à édifier la gigantesque centrale Hélios, aux radieux miroitements. C'est alors que les ennuis commencent... (Flammarion, 192 p., 50 F.)

DIDIER BLONAY : *Séducteur en détresse avec photo*. — Un jeune employé, Solal, se voit imposer, par un policier et sous peine de mort, la mission de séduire l'épouse d'un riche négociant en animaux. Par l'auteur du *Roi des femmes*. (Gallimard, 219 p., 63 F.)

JEAN-MARC ROBERTS : *l'Ami de Vincent*. — Un curieux chef d'orchestre enquête *sur* la *vie* sentimentale et mystérieuse de son ami Vincent, trompettiste. Jusqu'où l'amitié peut-elle tenir ? Par l'auteur d'*Affaires étrangères*, prix Renaudot 1979. (Seuil, 205 p., 55 F.)

MARC PETIT : *le Dernier des conquistadores*. — L'affrontement de deux cultures dans un pays d'Amérique centrale, à travers les amours tragiques d'un conquistador et d'une Indienne. (Fayard, 244 p., 59 F.)

Texte

LUCE IRIGARAY : *Passions élémentaires*. — Un texte et une méditation poétiques, par l'auteur d'*Amante Marine*. (Editions de Minuit, 124 p., 35 F.)

Nouvelles

DIANE DE MARGERIE : *Duplicités*. — Quinze nouvelles : autant de failles qui font entrevoir l'ambiguïté et l'échec des êtres confrontés à la duplicité des situations. (Flammarion, 156 p., 50 F.)

Lettres étrangères

YU LUOJIN : *Le Nouveau Conte d'hiver*. — Déclarée contre-révolutionnaire en 1966, condamnée à trois années de camp, puis reléguée dans un exil qu'elle partage avec les gardes de la révolution culturelle, une femme témoigne. Traduit du chinois par Huang San et Miguel Mandarès. (Christian Bourgois, 240 p., 60 F.)

LI TIEJ'EN : *Rides sur les eaux dormantes*. — Le Sichuan à la veille de la révolution de 1911 : une société commence à s'éveiller et à rejeter la dynastie mandchoue. Paru en Chine en 1937, ce roman fait partie d'une trilogie. Traduit du chinois par Wan Chunyee. (Gallimard, 320 p., 90 F.)

IOURI TRIFONOV : *Mise à mort d'un pigeon*. — Neuf nouvelles tranquilles à la mélancolie tchékhovienne écrites entre 1966 et 1970 par l'auteur de *la Maison du quai*, décédé il y a un an à l'âge de cinquante-cinq ans. Traduit du russe par Lily Denis (Gallimard, 224 pages, 93 F).

Poésie

JEANNINE VARNIER : *Brûlures sur la neige*. — Cinquième recueil d'un auteur dont la poésie chante une nature dénudée, le temps qui passe, et s'imprègne de spiritualité. (Chez l'auteur, 4, impasse Gabriel-Lainé, 37100 Tours.)

RENÉE LONG : *les Heures creuses*. — Un recueil de vers, d'une facture classique, marqués par le goût des bonheurs simples. Du même auteur : *Agenda rétro, Autodocs*, un recueil de réflexions et de pensées, égrenées au fil des jours, inspirées par une morale du quotidien. (50 et 100 F, en vente à la Librairie de l'Avenue, 23, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.)

Documents

KAMATA SATOSHI : *Japon : l'envers du miracle*. — A partir de plusieurs récits où figurent les ouvriers japonais, la face cruelle du « miracle » de la « société duale ». Préface de Francis Ginsbourger. Traduit et adapté du japonais par Danielle Nguyen Duc Long avec la collaboration de F. Ginsbourger. (Maspero, 168 p., 45 F.)

BERNARD QURIS : *Inoubliables Antilles*. — L'histoire de la population, des mœurs, du folklore, de la gastronomie et des mentalités des îles antillaises, à l'étonnante séduction. (France-Empire, 464 p., 84 F.)

JEAN-PAUL CLEBERT : *l'Amour, l'argent et la folie*. — L'histoire de Jean Mistral — parent du poète — qui, au siècle dernier, fut interné pendant quarante-huit ans pour s'être marié sans le consentement de son père, un riche négociant. (J.-C. Lattès, 255 p., 60 F.)

JOSEPH PERRIN : *Ecce homo ou le saint suaire de Turin*. — L'auteur s'attache à cerner l'inconnu qui subsiste après les travaux des chercheurs sur la relique de Turin considérée comme étant le linceul de Jésus-Christ. — (Editions France-Empire, 236 p., 52 F.)

ANDRE MICHEL, AGNES FATOURNATA-DIARRA ET HELENE AGBESSI-DOS SANTOS : *Femmes et multinationales*. — La domination des multinationales sur les femmes, notamment du tiers-monde, et le rôle de ces dernières dans l'économie au moment où se déploie la nouvelle division internationale du travail. (Ed. Karthala, 300 p., 64 F.)

MAURICE GOLDRING, YVONNE QUILÈS : *Sous le marteau, la plume*. — Comment les journalistes communistes vivent la politique au jour le jour. Une radiographie de la presse communiste en crise, prise par deux anciens collaborateurs des publications du P.C. (Megrelis, 379 p., 64 F.)

Témoignage

BRUNO DURSCHER, SHELOMO SELINGER : *Et l'Homme bleu écrivait son histoire...* — Un témoignage sur l'enfer des camps de concentration et un poème en prose, lyrique et tragique. Shelomo Selinger qui a illustré l'ouvrage, expose quelques-unes de ses œuvres à la galerie Caractère, 7, rue de l'Arbalète jusqu'au 15 février. (Caractères, un album de 42 p. et de 40 planches.)

Spiritualité

JEAN-M. RIVIÈRE : *Lettres de Bénarès*. — L'auteur aide à cerner le secret de la « royauté métaphysique » de Bénarès, « ville sans âge et cité sainte ». (Albin-Michel, 236 p., 65 F.)

Histoire

MICHEL HÉRUBEL : *Gilles de Rais*. — L'étude de la personnalité complexe de Gilles de Rais, à la fois perverse et d'une cruauté inimaginable, extravagante et magnifique, et symptôme d'un Moyen Age en déclin. (Perrin, 389 p., 75 F.)

LOUIS STEIN : *Par-delà l'exil*. — L'histoire des Républicains espagnols réfugiés en France, dont treize mille d'entre eux furent déportés au camp de concentration de Mauthausen. Traduit de l'anglais par Lisa Rosenbaum. (Mazarine, 384 p., 75 F.)

LEON PASQUIER : *le Cailar, le Vistre et le Rhony à travers l'histoire*. — La vie quotidienne du Cailar (Gard) au fil de l'histoire et l'évolution des rapports de propriété dans le village et ses environs. Préface de Henri-Charles Puech de l'Institut. (les Presses du Castellum, Nîmes, 415 pages.)

en poche

COMME UN VOL DE GERFAUTS...

De vieille et grande noblesse espagnole, fils d'un propriétaire colonial de Cuba, riche lui-même ou du moins à son aise, élève des jésuites puis brillant étudiant à l'école des Chartes, époux d'une noble Normande, poète strict et plutôt hautain, mondain mais sérieux, plébiscité à l'Académie française, bref poète-poète dans le genre officiel, José Maria de Heredia avait tout pour plaire à la France lettrée des année 1870-1890, aussi fatiguée des vocifération du romantisme finissant que des platitudes de la cour impériale.

Il lui plut. Immensément. Séduirait-il celle d'aujourd'hui qui voue pêle-mêle à une exécration puérile l'ordre moral, le colonialisme, les jésuites, l'Académie, la dignité de l'écrivain et l'alexandrin classique ?

Y a-t-il rien de plus éloigné de l'idée que nous nous faisons *de la poésie que ces sonnets scrupuleusement travaillés* ? Des sonnets ? Fi donc ! Travaillés ? Vous avez dit « travaillés » ? Six mois pour quatorze vers de douze syllabes ? Et quoi encore, alors que la poésie n'est que spontanéité, originalité, impressionnisme et publicité ?

L'édition savante que donne Anny Detalle des *Trophées* pourrait donc n'être qu'un exercice universitaire autour du monument d'un autre âge. Et pourtant... Sortis du vol de gerfauts et des bâillements scolaires, nous avons beaucoup à lire et à aimer dans Heredia. Il a les défauts de ses qualités : le bric-à-brac du chartiste exhumeur de mots rares, la mythologie un peu compassée du bon élève des Pères, l'ambition un peu forcée de peindre en sonnets une fresque du monde.

Mais les qualités demeurent et l'emportent. Formaliste tant qu'on voudra (et nous serions moins méprisants pour ce formalisme si nous en étions encore capables), son alexandrin sonne fort et juste. La musique est belle, très belle souvent, la construction solide et discrète, la chute, dirait Molière, jolie, amoureuse, admirable.

On peut ne pas aimer. Il est difficile d'ignorer. C'est la première édition critique (et très riche) de cette œuvre poétique. En y ajoutant une œuvre en prose non négligeable, on se dit que José Maria de Heredia mériterait bien un volume de « la Pléiade ». Alors, Gallimard ? Alors, Anny Detalle ?

JACQUES CELLARD.

★ LES TROPHÉES, de José Maria de Heredia, édition présentée, établie et annotée par Anny Detalle, professeur à Nancy-II. Collection « Poésie », Gallimard, format « Folio », 371 pages, 22 F.

en bref

● A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PIERRE MAC ORLAN (1882-1982). — Le Centre Georges Pompidou et « les Amis de Pierre Mac Orlan » organisent dans le cadre de la Revue parlée, une soirée Pierre Mac Orlan, « Itinéraire sentimental », le 15 février 1982 à 20 h 30 (grande salle, premier sous-sol), qui réunira amis, collaborateurs et interprètes de l'écrivain. Une exposition rassemblant des documents, photos et objets concernant Mac Orlan se tient, d'autre part, au Petit Foyer, jusqu'au 15 février.

● UNE SOIRÉE DE LECTURE SERA CONSACRÉE A L'ŒUVRE POÉTIQUE DE PIERRE JEAN JOUVE, le 26 février, à 20 h. 30, à l'atelier Annick Lemoine, 21, avenue du Maine, 75015 Paris. L'écrivain sera évoqué par Georges Borgeaud. Les textes seront lus par Emmanuelle Riva et Jean Bollery.

● LA MAISON DE LA CULTURE DE RENNES organise le 16 février 1982, à 20 h. 30, en collaboration avec la bibliothèque municipale et la librairie Le monde en marche, où se tiennent deux expositions, une soirée consacrée à l'écrivain Armand Robin.

Un livre rassemblant, sous le titre « les Anciennes Souches », plusieurs traductions du breton accompagnées des poèmes originaux ainsi que des textes jusqu'alors introuvables et des photographies prises par Armand Robin près de Rostrenen sera proposé en souscription au prix de 20 F (souscriptions à adresser à la Maison de la Culture, 1, rue Saint-Hélier, 35008 Rennes Cedex).

A l'occasion de cette soirée, la constitution d'un fonds Robin à la bibliothèque municipale de Rennes est envisagée. Les personnes qui posséderaient des documents concernant Armand Robin et souhaiteraient aider à la constitution de ce fonds peuvent prendre contact avec la bibliothèque municipale, rue de la Borderie.

● UNE EXPOSITION PRÉSENTERA LES ŒUVRES DE ROLAND BARTHES (dessins, graphies, peintures) à la Maison Descartes, à Amsterdam, du 16 février au 30 mars. Dans le cadre de cette exposition, aura lieu, du 24 au 26 mars, un colloque sur le thème « peinture du signe ». Des spécialistes français et néerlandais tenteront de mettre en lumière les rapports entre signe graphique et signe pictural (peinture, photographie) en s'appuyant, notamment, sur les travaux de Roland Barthes (Maison Descartes, Vijzelgracht 2 a, 1017 Amsterdam, Pays-Bas).

● UN INÉDIT D'EZRA POUND, « les Femmes de Trachis » (extrait de l'acte I), est publié dans le n° 103 des « Cahiers Renaud-Barrault ». Cette pièce, tirée des « Trachiniennes » de Sophocle, avait été créée par le Living Theatre en 1960.

Dans le même numéro, une adaptation scénique par J.-L. Barrault d'un récit de Tolstoï, « l'Histoire du cheval », qui avait été représenté en 1976 par le Théâtre Gorki de Leningrad, dans la remarquable mise en scène de G. Tovstogonov.

● LA COLLECTION ANGLAISE dirigée par Diane de Margerie et F.-X. Jaujard qui avait dû s'interrompre chez Paul Otchakovski-Laurens, en raison de la réorganisation de Hachette, reprend chez Flammarion.

On annonce deux titres pour avril : « Mon gourou et son disciple » et « Rencontre au bord du fleuve », de Christopher Isherwood.

● LE PRIX RAOUL PONCHON 81, attribué par le Club des journalistes de Basse-Bretagne, a été remis par Pierre-Jakez Hélias au poète Aël Warok, nom de plume du militant breton Ollivier Lossouarn, pour son ouvrage « Pays Pagan », second tome d'une trilogie qui comprend aussi « Le Grand Pardon » et « Poème d'outre-monde ».

poésie

Le cortège luxueux des émotions

« L'IMITATION du divin qui a fait toutes choses avec peu, et, pour ainsi dire, avec rien : voilà un des caractères essentiels de la poésie », notait Joseph Joubert dans ses *Pensées*. Deux œuvres récentes, *le Moins du monde* de Roger Munier et *Jour après nuit* de Jean Pénard, illustrent ce propos. Dans une époque dominée par l'abondance et par l'indiscrétion des vains bavardages, Roger Munier et Jean Pénard montrent une séduisante sobriété. Ils pratiquent avec bonheur l'art de l'allusion, car, d'un modeste aphorisme ou d'un poème austère, ils font surgir le cortège luxueux des émotions.

« Aphorisme : pourquoi développer, et même comment ? On ne prolonge pas l'éclair », affirme Roger Munier. Cet écrivain s'est fait connaître de quelques-uns par ses précédents ouvrages — *l'Instant* (1), *le Contour, l'éclat* (2), *le Parcours oblique* (2), — mais aussi par ses travaux d'éditeur et de traducteur. Il nous a permis, notamment, de découvrir dans la collection « Documents spirituels » les maximes d'Antonio Porchia (3), si profondes sous leur apparente simplicité.

Comme Antonio Porchia, Roger Munier sait dire, en se dépouillant, le mystère de vivre, et celui de mourir : *« L'homme*, écrit-il, *veut savoir d'où il vient. Mais l'homme n'a jamais commencé. Il est venu, monté du fond hagard. Il est le fond hagard enfin venu. »* Et, pensant aux morts, l'auteur se demande s'ils *« éprouvent le visible, comme nous, vivants, l'invisible »*. Roger Munier nous parle à voix basse de notre destinée, comme on parle, au déclin du jour, dans la crainte d'éloigner les fantômes qui nous rendent visite. *« Ma vie*, dit-il, *est comme un songe — qui épousa ma vie. »*

Jean Pénard est un inconnu. Mais sa première phrase, déjà, nous attache, et nous incite à la rêverie : *« Loin dans l'est, la mélancolie me raconte : c'est par là que tu es venu »* Lui aussi médite sur notre voyage : *« Nous cheminons, ombres dans l'ombre, par des sentiers que notre effroi et notre espoir sont les seuls à connaître. »* Jean Pénard dépeint la mort sous les traits d'une *« écolière en velours noir »*. *« Un de nos rêves au moins*, écrit-il, *contient la mort que nous aurons, dont nous sommes dès maintenant les invitée, à la fois désignés, interdits »*

Une voix très juste se révèle dans ce livre : elle s'affirme autant par son frémissement que par sa retenue. On ressent tout particulièrement la manière dont l'auteur évoque ceux qui l'ont abandonné : *« La nuit, les morts que nous aimons défroissent le visage de leur résurrection dans nos cœurs. »*

FRANÇOIS BOTT.

(1) Gallimard.
(2) Editions de La Différence.
(3) *Voix*, d'Antonio Porchia, Fayard. « Documents spirituels ». Voir « Le Monde des livres » du 16 mars 1979.

★ LE MOINS DU MONDE, de Roger Munier, Gallimard, 124 p., 51,30 F.

★ JOUR APRES NUIT, de Jean Pénard, lettre-préface de René Char, Gallimard, 76 p., 42,30 F.

Les fêtes noires de Jean Joubert

Cinquante toiles pour un espace blanc : ici on s'achemine vers une fête noire, tout laisse pressentir la douleur, le saccage. Comme le peintre, Jean Joubert a voulu garder en suspens le geste menaçant, figer le dernier instant. Pourtant, *« vivre est au cœur caché de la saison »*, dans l'abri où décroît la souffrance.

Moins de violence implicite, plus d'âpreté sauvage dans les *Récits-poèmes* qui évoquent un lieu plus palpable. C'est la montagne du Sud, pays pierreux de vignes, de ronces et de chardons. Là, tout vibre dans la lumière, mais cette clarté vertigineuse aiguise l'énigme et le tourment : *« Il y a toujours une ombre, toujours l'autre côté sanglant de la lumière »*.

Entre l'une et l'autre rive, entre le versant noir et la transparence irrespirable, c'est en lui-même que le scribe trouve la *« force juste »* pour tendre ses mots contre *« l'exil »*. Des mots qui brûlent comme des tisons sous la cendre, éclats de langue et *« parfois rien : le sable, le silence, l'écriture du vent »*. —

M. P.

CHARDON

On garde dans les chambres
un peu de ce soleil roué
mémoire pour l'hiver d'un
plus immense jeu
qui crisse et craque encore
parfois blesse une bouche
imprudente risquant alors
un fin tison de sang.

(Extrait de *Récits-poèmes*.)

★ CINQUANTE ETOILES POUR UN ESPACE BLANC, de Jean Joubert, suivi de RECITS-POEMES, Grasset, 126 pages, 42 F.

Les poèmes moraux de Charles Juliet

Connu surtout pour son *Journal I* et son *Journal II*, où il apparaît comme un philosophe désabusé mais serein, doué d'un langage mélodieux qui n'est pas sans rappeler Alain, Charles Juliet est également poète. Les deux activités ne sont pas contradictoires, à en juger par les deux recueils qu'il publie ces jours-ci. *Approche* et *Trop ardente* groupent en effet de courts poèmes qui pourraient passer, eux aussi, pour des réflexions, des aphorismes, des raccourcis. Ce que le philosophe dit dans une prose limpide, il le note en des poèmes à peine plus chantants.

D'un côté une démonstration, et de l'autre une sorte d'explosion sur le même thème.

ces deux
tu ne les connais
que trop
qui cent fois le jour
se défient et s'affrontent
chacun cherchant
à dominer l'autre
et lui imposer sa loi
où trouvent-ils encore
l'énergie de se battre
...
si tu ne peux
t'accorder
à toi-même
un peu d'estime
c'est la vie
qui s'épanouit
ailleurs
là où tu n'es pas...

ALAIN BOSQUET.

★ APPROCHE, de Charles Juliet, 76 pages, Fata Morgana, 45 F. TROP ARDENTE, du même auteur, chez le même éditeur, 46 pages, 30 F.

Un entretien avec Robert Sabatier

(Suite de la page 13.)

— *Pensez-vous que, dans l'histoire de la poésie française, des perspectives d'ensemble puissent être dégagées ?*

— Il y a des constantes ; on pourrait tracer des verticales et des obliques au long desquelles on trouverait des poètes qui se répondent ; je ne sais pas, on pourrait trouver Charles d'Orléans, La Fontaine et Jean Cocteau sur une ligne ; sur une autre, on trouverait Scève, Malherbe, Mallarmé. Il m'est arrivé d'en parler en cours du texte, sans en faire un système, et parfois, de manière familière. Evidemment, il y a un côté solennel et même peut-être un peu prétentieux dans ce titre : *Histoire de la poésie française*, mais, cette histoire, je la raconte, je suis un peu à la veillée quand j'écris ce livre.

— *Vous rapprochez Valéry et les surréalistes, affirmant qu'ils ont en commun la même recherche de l'absolu : vous tentez de réconcilier Cocteau et les surréalistes...*

— Quand les poètes vieillissent, on s'aperçoit que les querelles de jeunesse étaient un peu vaines. J'en prends conscience chaque fois que je vois une anthologie du baroque, où je trouve réunis les ennemis irréductibles qu'étaient, par exemple, Malherbe, Mathurin Régnier ou Agrippa d'Aubigné, et quelques autres. C'est qu'ils avaient en commun quelque chose qui les dépassait et qui dépassait leurs querelles. Il est certain qu'entre Breton et Valéry il y a des rapports extrêmement précis : je me demande s'il existe une si grande différence entre le premier vers donné par les dieux et l'écriture automatique. D'ailleurs, certains surréalistes belges sont plus proches de Valéry que de Breton. On pourrait dire, pour paraphraser Valéry, qu'ils se sont aimés, qu'ils se sont détestés, mais qu'ils ont vécu ensemble.

» Quant à Cocteau, qui a toujours été la bête noire des surréalistes, il montrait, à la fin de sa vie, des qualités évidentes de poète grave.

— *Cocteau fait partie de ces nombreux poètes renommés que vous dites mal connus, comme par exemple Tzara ou Fargue.*

— Trop souvent on associe Tzara à Dada. Or il a évolué vers une poésie personnelle. Et ses recherches sur François Villon sont également très intéressantes. Pour Fargue, on n'a vu que le personnage, les taxis, les brasseries. Cela masque le fait que *Vulturne* ou *Haute Solitude* sont, à mon avis, des œuvres immenses. Bon, il y a des inconnus, les méconnus, mais le pis de tout, je crois, ce sont les mal connus, les mal lus, ceux que tout le monde croit connaître à partir d'une anecdote ou de deux poèmes découverts dans une anthologie.

— *Vous dites de Crevel qu'il est* « beau comme un surréaliste ».

— Il suffit de regarder une photographie représentant le groupe surréaliste : c'est vrai que Char, Aragon, Crevel, Soupault étaient tous de grands types superbes, magnifiques, dandys.

— *Vous dites aussi que le surréalisme est le* « plus grand mouvement poétique du siècle ».

— Oui, malgré les querelles, les exclusions, le côté un peu dictateur de Breton qui, aujourd'hui, peut nous choquer. Cependant, je parle des *« grands transparents »* pour bien signifier que des gens comme Char, Michaux ou Leiris ont appartenu à un moment ou à un autre au mouvement, mais ont une personnalité qui le transcende complètement.

— *Ecrire sur ses contemporains, cela pose-t-il des problèmes particuliers ?*

— Ce siècle est là, on le vit, et je m'attends évidemment à des reproches. Mais, comme je me sens probe, je pense que ma probité doit être reconnue ! Mon livre est une incitation à la lecture, ce n'est pas une œuvre d'art en soi, c'est, disons, un calepin, un agenda, un pense-bête pour rappeler que la poésie existe. Je suis un peu le curé qui sonne les cloches de l'église pour dire que la messe existe toujours. C'est ce qui me rend paisible. Si on me demande : « Pourquoi avez-vous fait trente pages sur untel et vingt-huit sur tel autre ? », je répondrai : « Ce n'est pas une question de quantité, je n'ai pas pesé cela avec des balances d'horloger. Ce qui importe, c'est qu'il y ait dans ces pages ne serait-ce qu'un mot ou une phrase qui donne envie à un jeune homme de lire tel ou tel poète.

— *Il vous reste un volume à écrire, sur la poésie immédiatement contemporaine ?*

— On me demande souvent : « Est-ce que, toi, tu y seras ? » Mais là j'ai préparé ma feinte. Bien sûr, je ne vais pas parler de moi. J'aurais trop peur d'en dire trop de bien ou d'en dire trop de mal. Mais mon nom figurera à l'index et renverra au premier volume du vingtième siècle...

— *... à la page où se trouve le poème du déconcertant Louis de Gonzague Frick, adressé à un « jeune poète inconnu », Robert Sabatier. Comment l'aviez-vous connu ?*

— J'avais dû lui écrire pour lui demander un renseignement destiné à ma revue *la Cassette*, et, par la suite, toutes les semaines, il m'a adressé des lettres où il me racontait sa vie. J'étais très impressionné, un monsieur ami d'Apollinaire qui m'écrivait dans ma province !

— *Vous avez bien connu Supervielle. N'a-t-il pas exercé une certaine influence sur votre propre poésie ?*

— Nous entretenons des relations privilégiées, mais je ne veux pas trop en parler. J'ai des lettres de Supervielle qui sont tellement fraternelles que je ne les ferai jamais lire. Il y avait une sorte d'accord émotionnel entre ce que j'écrivais et ce qu'il écrivait. Je pense que des rapprochements peuvent être faits sous le signe de la fable. Mais j'ai été influencé aussi par des gens à qui mes poèmes ne ressemblent pas, comme Rilke, Pessoa et même Lao Tseu.

— *Que vous apporte ce travail sur l'histoire de la poésie, cette incessante fréquentation des poètes ?*

— Cela m'apporte une espèce d'exaltation. Je me demande s'il faudra attendre le vingt et unième siècle pour découvrir que la plus intense poussée de la civilisation s'est faite par le poème, à notre époque. C'est peut-être un peu fort, mais je le crois. »

Propos recueillis par
MONIQUE PETILLON.

★ HISTOIRE DE LA POESIE FRANÇAISE, de Robert Sabatier. La poésie du vingtième siècle : 1 Tradition et évolution, 600 p. ; 2. Révolutions et conquêtes, 692 p., 95 F chaque volume, Albin Michel.

	Prix 82	Prix du 15/1 au 31/3/82
HISTOIRE ET CIVILISATIONS		
Prost Petite histoire de la France au XXe s	40	36
Caron Histoire économique de la France XIX-XXe s	115	103
Prost Histoire de l'enseignement en France 1800-1967	145	129
Willard Socialisme et communisme français	42	37
Levesque L'U.R.S.S. et sa politique internationale	95	85
Derriennic Le Moyen-Orient au XXe siècle	99	88
Grosser Hitler, la presse et la naissance d'une dictature	34	30
Miquel L'Islam et sa civilisation	230	210
Gernet Le monde chinois	230	210
Mayeur Des Partis catholiques à la Démocratie chrétienne XIXe-XXe s.	90	80
Barral Les sociétés rurales du XXe siècle	96	85
Lemarignier La France médiévale	117	105
Baltrusaitis Réveils et prodiges, le gothique fantastique	280	255
Bordet Précis d'histoire romaine	96	86
Bloch Rome et son destin	230	210
GEOGRAPHIE		
Pinchemel La France T. 1 Milieux naturels, populations, politiques	133	119
T. 2 Activités, milieux ruraux et urbains	145	129
Beaujeu-Garnier Géographie urbaine	118	105
Reitel Les Allemagnes R.F.A. - R.D.A.	98	83
POLITIQUE		
Goguel, Grosser La politique en France	109	97
Grosser, Menudier La vie politique en Allemagne fédérale	55	50
Chevallier Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours	86	77
ECONOMIE		
Parodi L'économie et la société française depuis 1945	100	89
Samuelson L'économique (2 tomes), chacun	122	108
DROIT		
Lalumière Les finances publiques	140	125
Larguier Droit pénal des affaires	145	129
LITTERATURE ET EXPRESSION FRANÇAISE		
Vanoye Expression-communication	82	73
Vanoye Pratiques de l'oral	45	40
Gandouin Correspondance et rédaction administratives	132	118
Fraisse Le mythe d'Antigone	44	39
Tulard Le mythe de Napoléon	34	30
Astier Le mythe d'Oedipe	37	33
Leutrat Le western	37	33
LINGUISTIQUE		
Kerbrat-Orecchioni L'énonciation	110	98
Rey Le lexique : images et modèles	112	99
Martinet Éléments de linguistique générale	37	33
PSYCHOLOGIE - PHILOSOPHIE		
Piaget La psychologie de l'intelligence	37	33
Wallon L'évolution psychologique de l'enfant	37	33
Zazzo Les débilités mentales	143	128
Alexander Histoire de la psychiatrie	114	100
Le Thanh Khoi L'éducation comparée	91	81
SOCIOLOGIE		
Mendras Éléments de sociologie	73	65
Ghiglione Manuel d'analyse de contenu	46	41
Charlot L'Angleterre, cette inconnue	68	60



lettres étrangères

Gadda, ce prodigieux manipulateur de mots

Du Milanais C.E. Gadda, on a bien souvent entendu dire qu'il était l'un des très grands écrivains de ce siècle ; mais il semblait établi que son œuvre était irrémédiablement rebelle à toute traduction. Une preuve éclatante du contraire vient d'être apportée par la publication du Château d'Udine.

Le Château d'Udine est le deuxième livre que publia Gadda en 1934 ; il était alors âgé d'une quarantaine d'années. C'est un recueil de textes brefs, assez différents les uns des autres en apparence, puisque les cinq premiers se rattachent à l'expérience cruciale de la guerre, que cinq autres récits relatent les étapes d'une croisière en Méditerranée, et qu'enfin les six derniers mélangent choses vues, nouvelles et récits pseudo-historiques. A vrai dire, peu importe cette diversité : elle présenterait plutôt un avantage, en laissant au lecteur une plus grande liberté pour pénétrer dans l'univers de Gadda. C'est bien de cela qu'il s'agit, et il ne faut pas s'y tromper : ce livre n'est nullement un texte mineur ou marginal.

D'abord, parce que les années de guerre et de captivité, au cours desquelles Gadda écrivit un journal qu'il ne publiera que bien plus tard, ont été pour lui une épreuve dont il ne s'est jamais remis et qui, des années durant, alimentera chez lui de grandioses fureurs, d'ailleurs très contradictoires, faites de mépris cinglant pour un commandement incapable, d'estime affectueuse mais sans illusions pour les hommes de troupe ou pour certains compagnons d'armes, d'orgueil et de culpabilité mêlés à propos d'un conflit qu'il avait souhaité, mais dont il a vite vu et compris quelle épouvantable réalité il recouvrait.

Quant aux récits inspirés par de plus pacifiques aventures, ils ne sont pas moins chargés d'humeurs, tantôt sombres, tantôt ironiques, jamais indifférents : c'est l'une des caractéristiques de l'écriture de Gadda que d'être continuellement emportée par une passion violente, torrentielle, qui se traduit par une langue d'une richesse et d'une véhémence flamboyantes, truffée d'allusions, de références, et d'emprunts dialectaux. Une langue spontanément et délibérément baroque.

En un certain sens, peu importe le prétexte de ces récits de Gadda, car il s'y montre toujours indigné ou accablé, ou moqueur, laissant filtrer, à propos des situations apparemment les plus anodines, une inlassable invention verbale et syntaxique, ce que souligne encore l'usage presque constant de notes qui brodent d'autres arabesques et doublent le récit d'une série de facettes et de clins d'œil.

Tour à tour mordant ou nostalgique, Gadda masque soigneusement son émotion, mais rien n'y fait et nul ne s'y trompe : la virtuosité de ce prodigieux manipulateur de mots ne parvient pas à occulter une souffrance partout présente en filigrane.

Une traduction exceptionnelle

Mais rien n'échappe à son œil intraitable, et surtout pas ce qui le touche de plus près, la bourgeoisie milanaise, ce milieu « polytechnico-mercantile » dont il était issu, et tout un environnement qu'il élargit peu à peu par cercles concentriques dont il occupe toujours le centre et qui finissent par englober toute une culture, toute une histoire et, précisément, tous ces dialectes qui coexistent dans une Italie pour laquelle il éprouve des sentiments passionnément ambivalents.

Cela dit, il est clair qu'on ne saurait parler de ce livre tel qu'il nous parvient ici sans dire un mot de la traduction qu'en a donnée G. Clerico et qui est une réussite exceptionnelle, véritable réinvention gorgée de saveurs multiples et, en même temps, d'une scrupuleuse et presque pointilleuse exactitude. Non seulement Clerico sent — et rend sensibles — les plus imperceptibles nuances des grandes orgues gaddiennes, mais il a, de plus, enchâssé à son tour le texte du *Château d'Udine* dans un appareil de notes érudites et goguenardes qui sont un régal autant qu'une aide précieuse pour la compréhension du livre.

Drôle, teigneux, émouvant, pathétique, mais fascinant toujours, *le Château d'Udine* devrait enfin gagner à Gadda des lecteurs qui, jusqu'ici, s'étaient laissé intimider par sa réputation d'auteur savant et difficile : ils verront qu'ils avaient bien tort de négliger une œuvre qui, sans nul doute, est l'une des plus fortes de ce temps.

MARIO FUSCO.

★ LE CHATEAU D'UDINE, de Carlo Emilio Gadda, traduit de l'italien par Giovanni Clerico, Grasset, 1982, 264 pages, 56 F.



★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

L'ITINÉRAIRE DE CARLO EMILIO

NÉ à Milan le 14 novembre 1893, mort à Rome le 21 mai 1973 — cent ans après la mort de Manzoni qu'il admirait infiniment, — Carlo Emilio Gadda avait fait des études d'ingénieur et exercé son métier dans les techniques d'hydraulique en Argentine, en France, en Allemagne, avant de se consacrer à la littérature.

Bien que son premier livre, *la Madone des philosophes* (1931), l'ait fait considérer par la critique comme un des plus grands écrivains italiens, son premier succès ne lui est venu qu'en 1953 avec les *Quatorze nouvelles du duché en flammes*, suivi en 1957 par *l'Affreux pastis de la rue des Merles* (paru au Seuil en 1963).

Commencé en 1938, ce « pasticciato » marqua une date dans la littérature italienne en l'engageant sur une autre voie que celle du néo-réalisme. En 1963, Gadda avait reçu le Prix international de littérature pour la *Connaissance de la douleur* (paru au Seuil en 1974).

Le Château d'Udine (1934) est le troisième titre paru en français de cet auteur réputé particulièrement difficile à traduire.

Tarchetti, peintre de la passion

QUE la sortie d'un film, signé d'un réalisateur célèbre tel qu'Ettore Scola, donne à un éditeur l'idée de publier le texte dont il est inspiré, quoi de plus naturel ? Que l'utilisation publicitaire soit une pratique courante, c'est un fait banal. Encore faut-il que les choses soient faites avec un minimum de goût.

Ce n'est pas le cas avec *Passion d'amour*, dont la couverture est à ce point hideuse qu'on peut se demander si la référence au film ne produit pas un effet opposé au but recherché, tant elle finit par oblitérer le roman qu'elle veut proposer : je défie n'importe quel lecteur, trouvant d'aventure *Passion d'amour* sur la table d'un libraire, d'imaginer qu'il s'agit là, non pas d'un roman-photo de la pire espèce, mais, au contraire, d'un très beau livre.

Fosca (c'est le titre original de ce roman) a été publié vers 1870 à Milan par Tarchetti, écrivain mort très jeune ; celui-ci appartenait à un petit groupe de marginaux qu'on a appelés les « scapigliati » — c'est-à-dire les échevelés — et qui sont un rare exemple, en Italie, d'auteurs inspirés par le romantisme le plus noir et le plus macabre. Plus proche de Hoffmann et du Gautier des *Nouvelles fantastiques* — dont J. Gaudon vient de proposer une édition exemplaire (1) — que de Manzoni, Tarchetti raconte dans *Fosca* la brève et étrange histoire, d'ailleurs autobiographique, d'une folle passion, née entre un officier italien et une jeune femme très laide et gravement malade.

Le goût des personnages hystériques correspondait, sans doute, à une mode assez générale à la fin du dix-neuvième siècle ; mais il est clair que Tarchetti fait moins ici le diagnostic réaliste d'un cas pathologique que le récit d'une passion violente, incontrôlable, par laquelle son héros a fini par être complètement envoûté. Ce Giorgio, qui se définit, de façon très romantique, comme un homme né avec des passions *exceptionnelles*, rebelle à la commune mesure et aux lois du commun, vit, en quelques mois, dans le cadre confiné d'une petite ville de garnison, une aventure dramatique dont il sortira brisé, et que Tarchetti rend superbement.

Injustement méconnu, ce roman ouvre dans la littérature italienne une voie insolite et annonce les récits inquiétants et admirables d'un Tommaso Landolfi.

M. F.

★ PASSION D'AMOUR, de I. U. Tarchetti. Traduit de l'italien par B. Guyader, Plon, 225 pages. Environ 38 F.

(1) Théophile Gautier, *la Morte amoureuse, Avatar et autres récits fantastiques*, préface de J. Gaudon. Gallimard. Collection « Folio ».

au fil des lectures

biographie

HENRI HEINE

Karl Marx aimait en lui le polémiste mordant qui avait essayé de réveiller le peuple germanique de son sommeil obtus. L'impératrice Elisabeth d'Autriche lui vouait un véritable culte ; quant à Nietzsche, il proclamait son admiration pour la musique « doucement passionnée des vers de Heine », pour « la divine malice de son esprit » et pour son cosmopolitisme.

Lorsqu'il mourut à Paris en 1856, Gautier, Dumas et Baudelaire suivirent son modeste corbillard jusqu'au cimetière de Montmartre où il est enterré. Pourtant, comme l'indique François Fejtö dans la passionnante biographie qu'il lui a consacrée en 1946 et que les éditions Olivier Orban ont été bien inspirées de rééditer, Heine fut presque toujours rejeté par la majorité des écrivains et des universitaires allemands ; on lui a tour reproché : sa judéité, son « mauvais caractère », ses provocations, sa frivolité, sa prose trop journalistique et sa poésie trop légère, ses élans socialistes et son dégoût de l'Allemagne.

Lui-même reconnaissait volontiers que le poète avec lequel il se sentait le plus d'affinités, était Byron ; il trouva en lui, note François Fejtö, ce qu'il avait vainement cherché dans le romantisme allemand : la révolte prométhéenne, la fièvre de la vie moderne, le mépris de la morale et l'affirmation totale des droits souverains de la poésie.

ROLAND JACCARD.

★ *Henri Heine*, de François Fejtö. Ed. Olivier Orban, 314 pages, 75 F.

essai

LES INCERTITUDES DE GENEVIÈVE GENNARI

L'auteur ne se prend pas pour un philosophe, mais les grandes interrogations de l'humanité n'appartiennent-elles pas à tout le monde ? La romancière Geneviève Gennari, renonçant cette fois à la fiction, consacre un livre, *Dieu et son ombre*, à une sorte de mise en ordre de ses idées et de ses inquiétudes.

« Je suis décidément et complètement dualiste », écrit-elle, et aussi : *« Le corps, la chair et le monde appartiennent à un autre ordre que celui du divin. »* C'est dire quelles difficultés elle rencontre à vivre sa foi — car elle est catholique. Comment accepter la double nature du Christ, homme et dieu ?

Entre le désir d'aimer et celui de comprendre, la bonne volonté de Geneviève Gennari se trouve prisonnière et se cogne aux murs, car ses incertitudes ne lui permettent ni d'incliner sa raison devant les mystères de la foi, ni de faire table rase des croyances qui sont les siennes depuis l'enfance. Aussi, hors de l'obéissance religieuse et de la liberté philosophique, est-elle condamnée à errer dans une région de malaise et de clair-obscur. Un peu comme ces gens qui portent à leur parti les critiques les plus vives, et, parfois, fondamentales, sans pourtant se décider à le quitter.

JOSANE DURANTEAU.

★ *Dieu et son ombre*, de Geneviève Gennari. Librairie académique Perrin, 190 pages, 45 F.

société

L'AFRIQUE NOIRE DE MAX-POL FOUCHET

Max-Pol Fouchet est mort au mois d'août 1980. Moins de deux années après sa disparition, les Editions Buchet-Chastel rééditent un de ses plus beaux livres : *les Peuples nus*. Grâce à la télévision principalement, nombreux furent ceux qui trouvèrent en Max-Pol un merveilleux guide vers des terres lointaines chargées de magie et de savoir, vers des arts « primitifs » mal connus, sinon ignorés. Le poète qu'il était soutenait alors l'homme des connaissances. On vérifie à nouveau cette évidence à la relecture des *Peuples nus*.

« Tout à la fois carnet de route, enquête et poème », selon la préface d'Yves Coppens, cet ouvrage est le fruit de deux séjours en Afrique noire, à Madagascar et aux Mascareignes. Tous sens en alerte, M.-P. Fouchet observe une réalité multiforme, choisie des femmes et des hommes qui travaillent, dansent, prient, souffrent, se querellent, courent, bondissent, vivent et meurent. Le sang du poète irrigue l'œil du reporter. Les végétations tropicales semblent parfois surgir de quelque toile surréaliste signée Wifredo Lam.

Pourtant le « pèlerin » fasciné n'oublie pas la triste réalité : situation sanitaire, conditions politiques et économiques, richesses du sous-sol tant convoitées par l'Occident, etc.

Mais, en dépit de certaines zones sombres, nocturnes, *les Peuples nus* sont, d'abord et avant tout, un hymne à la vie.

A. L.

★ *Les Peuples nus*, de Max-Pol Fouchet. Buchet-Chastel, 282 pages, 65 F.

romans

L'IRRÉPARABLE AMOUR SELON JEAN-PIERRE BURGART

Vous vous rappelez peut-être ce beau titre, de Madeleine Chapsal, *Grands cris dans la nuit du couple*. On y songe, comme par antithèse, en lisant *le Bracelet de verre*, de Jean-Pierre Burgart. Ici, c'est un murmure véhément, un nocturne chanté à voix basse qu'évoque le dialogue d'un couple de tous les temps et pourtant ensablé dans le nôtre. Un homme parle, une femme répond, ils s'aiment et ne savent pas s'aimer. Ces deux voix alternées parlent pour nous en ne s'adressant qu'à l'autre ; elles parlent de nous, en ne disant que leur tourment. Voix d'une génération qui a perdu l'évidence d'aimer, qui ne conserve de l'amour que le désir, l'incertitude, le ressentiment, la nostalgie, et la douleur de se perdre sans s'être jamais trouvés vraiment, faute pour chacun d'assez s'aimer soi-même.

L'homme : *« On aime l'autre pour sa folie, même en sachant qu'on doit en souffrir, puisque c'est la marque qu'il va laisser en nous. »* La femme : *« Au moment le plus intense du plaisir, je ressens violemment le manque d'une intensité plus grande encore. A ce manque, je sais que j'aime. »* De l'aube fiévreuse de la rencontre au matin glacé de la rupture, ce dialogue d'une admirable pureté balaie toutes les émotions qui font du couple le *champ clos de la difficulté* de vivre et d'aimer. Comment douter d'un écrivain qui sait écrire : *« Tu es entrée en moi comme l'eau dans le corps de celui qui se noie »* ?

MICHEL CONTAT.

★ *Le Bracelet de verre*, de Jean-Pierre Burgart. Mercure de France, 140 pages, 48 F.

LA TORTURE ET L'EXIL

Le Désert et la Nuit est le récit d'un homme qui, après treize mois de détention et de tortures dans un pays indéfini d'Amérique latine, est libéré et rendu à l'indifférence du monde. Il se réfugie en France, mais c'est l'amnésie qui devient son véritable exil.

Dans les rues d'un Paris qui sait se montrer hypocrite envers ceux qu'il feint d'accueillir, il n'est plus qu'une ombre sans racines. Le visage d'un ami retrouvé le rend à l'horreur de ses souvenirs. Sa vie se transforme en une longue insomnie traversée de cris. Prisonnier des cadavres qui ont investi sa mémoire, il se donnera la mort. Ce sera son ultime évasion.

Hélas ! l'auteur se lance trop souvent dans des considérations philosophiques et religieuses qui alourdissent son texte.

PIERRE DRACHLINE.

★ *Le Désert et la Nuit*, de Madeleine Alleins, éd. du Cerf, 240 pages, 50 F.

histoire

Un nouvel engouement pour l'Antiquité

● *Le désir secret de percer le mystère de nos origines.*

L'ANTIQUITE revient aujourd'hui en force. Parente pauvre du Moyen Age et de l'époque moderne durant les années 60 et 70, elle suscite maintenant un regain d'intérêt, comme en témoigne le nombre élevé de publications, savantes ou de vulgarisation, qui lui sont consacrées.

L'Antiquité sert à comprendre l'émergence des sociétés occidentales. Elle figure la naissance de ce qu'on appelle conventionnellement la civilisation : apparition de l'écriture, de la religion, de l'Etat, de la science, de la monnaie. S'intéresser au Moyen Age ou à l'Ancien Régime, c'est poser des questions limitées sur certains aspects du fonctionnement d'une civilisation déjà millénaire. C'est observer des sociétés qui considèrent comme *naturels* leurs traits culturels les plus fondamentaux : le Moyen Age se contente de peaufiner une religion, une écriture, une culture dont il n'est pas l'inventeur mais l'héritier. L'Antiquité, c'est d'abord un processus d'invention culturelle. On l'étudie avec le désir de percer le mystère de nos origines.

La tâche n'est pas facile. Car l'Antiquité est intellectuellement proche mais moralement lointaine. On comprend et on admire ses créations mathématiques, philosophiques, politiques. On reste muet devant certains de ses a priori moraux : acceptation de l'esclavage ou de l'infanticide.

Le personnage de César, bien étudié dans une biographie de qualité par Eberhard Horst, est une très belle incarnation de cette contradiction. Nous apprécions sans effort la rationalité du personnage, son sens de l'organisation, l'idée romaine de l'Etat et de la vertu civique. Mais nous admettons mal que cette discipline ignore le domaine de la sexualité. Rome est insaisissable parce que son sens de l'ordre englobe les ponts et chaussées, l'organisation militaire, mais non la régulation de l'activité sexuelle. L'intégration totale de la personnalité par une morale exhaustive, grande trouvaille du christianisme, est étrangère à l'Antiquité.

Archéologie de l'Atlantide

Autre difficulté, pour le chercheur en histoire ancienne : la rareté des sources et leur caractère peu extensible, malgré les découvertes épigraphiques. Seule l'archéologie permet de faire progresser les connaissances factuelles, lorsqu'elle s'acharne, trou par trou, à déterrer les restes de Carthage, anéantie par Rome, ou de la civilisation égéenne qui a précédé l'âge classique de la Grèce. Une patiente accumulation de matériaux a permis la très belle et minutieuse synthèse de Nicolas Platon, *la Civilisation égéenne*, qui va du néolithique à Mycènes, de l'âge de pierre à la guerre de Troie. Ce monde primordial semble bien, d'après les découvertes les plus récentes, avoir été détruit, dans ses centres vitaux, par un accident volcanique et un immense raz de marée.

L'archéologie conduit ici directement au mythe de l'Atlantide. Mais elle ne permet que très imparfaitement de reconstituer la vie sociale des cités qu'elle arrache au sol. Il est très difficile de passer de l'analyse des poteries, des murs et des fresques à celle de l'organisation politique ou religieuse. L'archéologie des temps archaïques suscite souvent une grande frustration.

L'école française

La grande spécialité de ce qu'on pourrait appeler l'école française d'histoire antique, c'est l'analyse des mythes et des représentations, en Grèce particulièrement.

Lorsque le document de base est *l'Iliade* d'Homère, comme c'est le cas dans *Lions, héros et masques*, d'Annie Schnapp-Gourbeillon, on ne peut s'attendre à un renouvellement de la discipline. Cette étude fouillée des « Représentations de l'animal chez Homère » nous rappelle — mais en avions-nous vraiment besoin ? — que le lion est une image de force et la brebis, de faiblesse. Le truisme, rendu précieux par un déluge de concepts — code, sémantique, signifiant, — fleurit dans cet ouvrage mais n'ajoute rien à la compréhension intuitive du texte homérique.

On reconnaîtra un seul mérite à cet essai : il engendre une envie presque irrésistible de relire *l'Iliade*, dont le souffle semble capable de survivre aux plus savantes tortures universitaires.

Athènes xénophobe et sexiste

Les Enfants d'Athéna, de Nicole Loraux, est un texte beaucoup plus important. Cependant il n'échappe pas à l'accusation de préciosité conceptuelle. Cette analyse des mythes de fondation — constituée de plusieurs articles — met à nu l'une des contradictions fondamentales de la culture athénienne, à la fois sexiste et xénophobe, mais qui a du mal à combiner, dans ses légendes civiques, le rejet des métèques et celui du sexe faible. Il est difficile de maintenir l'idée de pureté ethnique sans intégrer les femmes dans le modèle de reproduction physiologique et sociale.

Les femmes ne sont pas à Athènes citoyennes, elles ne sont pas des « Athéniennes », mais des « femmes d'Athènes ». Pourtant, dans la ville, la définition de la citoyenneté est bilatérale : est athénien celui qui est né de deux parents athéniens. La ville ne reconnaît pas le concept de naturalisation. Elle veut considérer tous ses citoyens comme autochtones, issus d'une même race, née de la terre avec l'aide des dieux, du sperme d'Héphaïstos et des encouragements d'Athéna. Nicole Loraux, dans ses études à la fois fines et complexes, fait bien ressortir l'interaction constante des métaphores divines et des conceptions courantes de la vie sociale

Contre Rome

C'est au modèle romain que s'en prend Norbert Rouland dans un étonnant ouvrage de vulgarisation critique, *Rome, démocratie impossible*. Il y avait longtemps que l'histoire ancienne n'avait soulevé une telle passion, négative dans ce cas. La tentative est à la fois talentueuse et naïve.

Norbert Rouland est doué pour la notation dissonante. Il transforme le Romain chéri du dix-neuvième siècle, style IIIe République, paysan-soldat et juriste, en éleveur de bétail violent et voleur. Il souligne que l'agriculture n'est pas née dans le Latium des labeurs romains mais du commerce et de l'organisation étrusques : Rome devient, comme les autres villes de l'Antiquité, une cité marchande et pillarde, à la manière d'Athènes ou de Carthage. Elle rentre dans le rang.

Il est cependant injuste d'accuser Rome de n'avoir jamais été ce qu'elle n'a jamais prétendu être : une cité démocratique. L'apport romain à la pensée politique de l'humanité, ce n'est pas l'idée de gouvernement populaire, c'est celle d'homme universel, bien avant la Révolution française. Toutes les luttes politiques romaines sont ponctuées par la revendication du droit de cité pour les peuples alliés ou conquis. Ce droit de cité est finalement étendu par Rome à tout l'empire. Les Romains, sans être grands philosophes, réalisent ce que les plus savants des Grecs, empêtrés dans leur ethnocentrisme, n'ont même pas pu concevoir.

EMMANUEL TODD.

★ CESAR, de Eberhard Horst, Fayard, 468 p., 90 F.

★ LA CIVILISATION EGEENNE, de Nicolas Platon, Albin Michel, deux volumes, 425 et 475 p., 180 F chaque tome.

★ LIONS, HEROS, MASQUES, LES REPRESENTATIONS DE L'ANIMAL CHEZ HOMERE, d'Annie Schnapp-Gourbeillon, Maspero, 215 p., 65 F.

★ LES ENFANTS D'ATHENA, IDEES ATHENIENNES SUR LA CITOYENNETE ET LA DIVISION DES SEXES, de Nicole Loraux, Maspero, 285 p., 100 F.

★ ROME, DEMOCRATIE IMPOSSIBLE, de Norbert Rouland, Actes-Sud, 355 p. (Diffusion Presses universitaires de France), 120 F.

La fête des temps hellénistiques

L'HISTOIRE du monde grec antique ne s'arrête pas à la bataille de Chéronée, en 338 avant Jésus-Christ, lorsque les escadrons de la cavalerie macédonienne, commandés par le jeune Alexandre, écrasent les vénérables hoplites des cités grecques. Entre le siècle de Périclès et le siècle d'Auguste se situe une foisonnante période de trois siècles, au cours de laquelle la civilisation grecque s'épanouit d'un bout à l'autre du monde antique, de Marseille à Samarcande (Maracanda). Hormis le récit épique des conquêtes d'Alexandre, les manuels scolaires réduisent généralement cette période à la portion congrue. Après les livres de P. Lévêque et de C. Préaux, François Chamoux nous donne, dans la collection « Les grandes civilisations », une synthèse qui réhabilite magnifiquement le monde hellénistique, cette civilisation de l'hellénisme baroque au sein de laquelle l'Empire romain puisa à pleines mains pour en tirer ses propres modèles politiques et culturels.

La genèse des temps hellénistiques (du moins dans ses grandes lignes) est bien connue. Entre 336 et 321, Alexandre le Grand se taille un fabuleux royaume aux dépens de l'Empire perse, subjugué et vaincu après trois batailles, au terme d'une véritable guerre-éclair. L'élève d'Aristote, ce lecteur fou d'Homère, qui se disait le descendant d'Hercule et d'Achille, ne se repose pas longtemps sur le trône de Darius. A la tête de quelques milliers de soldats macédoniens et grecs, il poursuit une singulière aventure à travers l'Orient, qui le conduit jusqu'à la haute vallée de l'Indus, où il conquiert le Penjab !

A sa mort, ses lieutenants, les fameux diadoques, figures de condottieri, s'étripent à qui mieux mieux pour obtenir le meilleur morceau du gâteau alexandrin. Cet immense empire se retrouve ainsi divisé en trois gros royaumes (Macédoine, Syrie et Mésopotamie, Egypte), plus une nébuleuse de petites principautés, sans oublier les constellations des cités grecques d'Occident et d'Asie, qui brillent toujours avec autant d'éclat au firmament de l'hellénisme. Au total, une mosaïque d'Etats, un édifice politique moins fragile qu'on ne pourrait le croire, qui sera lentement et parfois difficilement phagocyté par Rome à partir du milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ.

François Chamoux insiste d'abord sur la continuité entre l'âge classique et l'âge hellénistique. Malgré les misères de la guerre, la vie continue comme avant dans les cités de la Grèce profonde. Comment parler de décadence lorsque les bâtisseurs sont à l'œuvre, à Athènes aussi bien qu'à Rhodes, à Délos ou à Milet ? L'époque hellénistique est bien celle d'un fantastique déploiement architectural et monumental.

Comment parler de décadence alors que les équipes de peintres, de sculpteurs et de mosaïstes, bravant les canons rigides de l'art classique, donnent des œuvres étonnantes, où se mêlent le beau et le grotesque, le sublime et le pittoresque ? Tout bouge, tout se diffuse. Jamais les Grecs de ce temps-là n'ont eu autant la bougeotte. Philosophes, artistes, comédiens et musiciens ambulants, on les retrouve d'un bout à l'autre du monde antique, véritables commis voyageurs de l'hellénisme. Dans le sillage d'Alexandre, au hasard des conquêtes, des communautés se sont créées de toutes pièces, plantant dans une vallée de l'Afghanistan, dans une oasis du Nil ou sur un rivage de la Cyrénaïque le décor presque surréaliste d'une petite cité grecque, avec ses temples, son portique, son gymnase...

Seule « ombre » au tableau, superbement brossé par F. Chamoux, les autres, les non-Grecs, les « barbares », colonisés et pressurés, qui ne participent presque jamais à la fête et demeurent à la porte de la cité, juste bons à payer le tribut et à fournir des esclaves.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LA CIVILISATION HELLENISTIQUE, de François Chamoux, collection « Les grandes civilisations », Arthaud, 629 p.

Marxisme et Méditerranée

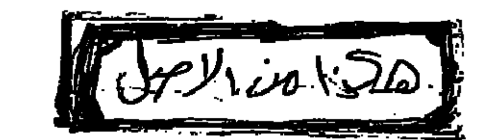
MOSES I. FINLEY, professeur à l'université de Cambridge, est un très grand érudit. Il n'est peut-être pas un grand théoricien. *Mythe, mémoire, histoire* se présente comme un recueil d'articles assez décousus parlant du passé et du présent, d'Hérodote et de E.M. Forster, de Mommsen et de T.S. Eliot, une très jolie promenade culturelle dans un jardin planté à l'anglaise plutôt que taillé à la française. Le moins insaisissable de ces textes est celui consacré à la « cité » antique. Il va de Fustel de Coulanges à Marx en passant par Weber.

Moses Finley est parfaitement libre de rejeter Fustel sous prétexte que celui-ci fait dériver le *droit* de propriété des *conceptions* religieuses, et non l'inverse, comme l'exige le marxisme le *plus* ordinaire. Mais on ne nous fera pas croire qu'une conception étroitement économiste de la vie sociale permette de comprendre la cité-Etat du monde antique, qui n'est pas, fondamentalement, un mode de production. La cité — grecque, romaine ou carthaginoise — est un phénomène typiquement méditerranéen de *sociabilité*. On y prend beaucoup de plaisir à se réunir, à délibérer, à échanger des opinions, à se contredire et à choisir des représentants. En Provence, la place du village a remplacé le forum ou l'agora.

L'antiquité, c'est peut-être un système économique. Mais c'est aussi un lieu, une aire anthropologique bien définie : la Méditerranée.

E. T.

★ MYTHE, MEMOIRE, HISTOIRE, de Moses I. Finley, Flammarion, 265 p., 80 F.



Le Monde

culture

CINÉMA

Un film d'Ivan Passer

(Suite de la première page)

Celui-ci est resté un cinéaste de contestation. Il a gardé, aux Etats-Unis, son ironie triste, son réalisme dérangeant, son « style tchèque ». Dès son premier film américain (sur la drogue), *Né pour vaincre,* les critiques lui sont tombés dessus, et le public a boudé. *La Loi et la pagaille* (1974), comédie humoristique et féroce sur les milices d'auto-défense des braves gens de Manhattan, a été très mal accueilli (de quoi se mêlait-il, cet étranger ?), et son exportation longtemps retardée. Après cela, Ivan Passer a volontairement bousillé, par une mise en scène démystifiante, délirante et surréaliste, l'adaptation d'un roman de James Hadley Chase, *le Désir et la corruption.* Nous n'avons pas vu *Silver bears,* tourné en 1977. Mais *Cutter's Way, présenté au dernier Festival de Deauville, marque une nouvelle et saisissante étape dans l'affrontement d'Ivan Passer au mode de vie américain, et à la bonne conscience du cinéma américain d'aujourd'hui, dont* Ragtime est un bel exemple, avec ses attraits retro et spectaculaires.

Passer est resté un homme de l'exil ; il a gardé les yeux ouverts. On ne trouvera plus trace, dans *Cutter's Way,* de cet intimisme qu'il avait transporté de son pays natal à son pays de refuge. C'est un film brûlant, rageur, frénétique, inspiré par le refus de la soumission à l'argent, au pouvoir, au confort. *Le* porte-parole d'Ivan Passer est, ici, Alexander Cutter, ancien combattant de la guerre du Vietnam, où il a perdu un œil, un bras et une jambe. Cutter se saoule, tient des discours véhéments en public, étale ses infirmités comme un mendiant de la Cour des Miracles, mais pas pour demander la charité, pour faire honte à la société, à l'ordre établi, pour se venger. Dans cette vengeance, il va entraîner et détruire, malgré lui, sa femme, Mo, qu'il aime. Elle est devenue alcoolique pour le « rejoindre ». Couple étonnant formé par John Heard, invalide exterminateur emplissant l'écran de son corps abimé, de ses réactions farouches, et Lisa Eichhorn, marquée par le romantisme du désespoir, cherchant la force de vivre encore, pour Cutter, dans l'alcool et les pilules.

Le film s'appuie sur une intrigue de roman policier noir. Richard Bone (Jeff Bridges), gigolo ami de Cutter et Mo, est soupçonné de l'assassinat d'une jeune fille. En fait, il a vu le véritable assassin jeter le corps dans une poubelle et s'enfuir en voiture. Au cours d'une parade, il croit le reconnaître en J.-J. Cord (Stephen Elliott), riche et tout-puissant notable de la ville. Cutter s'empare aussitôt de cet indice pour le transformer en certitude. La vieille recette du « film noir » est totalement dynamitée. Cuter n'est pas un héros justicier : peu importe, pour lui, que J.-J. Cord ait tué ou non la jeune fille. Il s'attaque à un symbole sur lequel il fixe toute sa haine du système social. Infirme, ivrogne, exhibitionniste, Cutter impose à ses concitoyens la mauvaise conscience de la guerre du Vietnam et de la corruption politique. Pour faire choir Cord du haut de sa puissance, tous les moyens lui sont bons : le chantage, le désordre, le saccage.

La mise en scène rugueuse, toute en arêtes vives, écorche la sensibilité, fait avancer le récit sur une tension presque insoutenable, prend des aspects hallucinants dans les scènes finales lorsque Cutter, entraînant Bone, va forcer son gibier, pour l'abattre, dans une somptueuse villa. Ivan Passer ménage pourtant des plages de tendresse : les scènes où paraît Mo, dont la fin tragique est ressentie avec une émotion intense. *Cutter's Way* a tout ce qu'il faut pour déplaire à l'Amérique de Reagan. Le cinéaste ne fait pas de cadeaux. Il y a, chez lui, un besoin passionnel, physique, *de filmer avec une violence,* une outrance splendides. Or il semble que, cette fois, les critiques américains le soutiennent. Est-ce le signe d'une « reconnaissance » ? De toute façon, *Cutter's Way* est le film le plus original, le plus audacieux, le plus anticonformiste qui nous arrive, cette saison, des Etats-Unis.

JACQUES SICLIER.

■ **ERRATUM. — Des coquilles se sont glissées dans le récent compte rendu de Jacques Siclier consacré au renouvellement du conseil d'administration de la Cinémathèque : il fallait lire MM. Jean Rouch (et non Jean Aurenche), Claude Jaeger et Bernard Eisenschitz.**

M. COSTA-GAVRAS NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Le réalisateur Constantin Costa-Gavras a été élu président de la Cinémathèque française, le mercredi 10 février, au cours de la réunion du nouveau conseil d'administration (*le Monde* du 10 février). Il succède à M. Michel Guy, qui avait donné sa démission le 8 décembre 1981. Le conseil d'administration a désigné son bureau : Mme Yvonne Dormes et MM. Jean Rouch, Anatole Douman et Jean-Charles Tacchella ont été élus vice-présidents ; Mme Lucie Lichtig et M. Jean-Michel Arnold secrétaires généraux adjoints. Les postes de trésorier général et de trésorier adjoint sont revenus respectivement à MM. André Laporte et Patrick Brion. D'autre part, et toujours au sein du bureau, M. Michel Fano a été chargé de l'informatique, et M. Jack Gajos de la décentralisation des activités de la Cinémathèque.

[Né le 13 février 1933 à Loutra-Iraias (Grèce), M. Costa-Gavras a fait ses études à Paris où il a suivi, après une licence de lettres, les cours de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques). Il fut le premier assistant de René Clair pour *Tout l'or du monde,* puis d'Henri Verneuil, lors du tournage d'*Un singe en hiver.* Son premier long métrage, *Compartiment tueurs,* date de 1965, mais c'est en 1969, avec *Z,* qu'il se fit connaître à l'étranger (le film reçut l'oscar du meilleur film étranger). Il réalisa ensuite *l'Aveu* (1970), *Section spéciale* (1975), puis *Clair de femme* (1979). Il vient d'achever le tournage aux Etats-Unis de *Missing,* avec Sissy Spacek et Jack Lemmon.]

LA MORT DE BOUBOU HAMA

« Salut d'irrémédiable ! »

par JEAN ROUCH

Après la mort de Boubou Hama, ancien président de l'Assemblée nationale du Niger (Le Monde du 6 février), Jean Rouch, réalisateur et directeur de recherche au C.N.R.S., nous a adressé ce témoignage :

En 1973, la collection 10/18 publiait un livre étrange : *Le double d'hier rencontre demain,* chemin initiatique vers la pensée des Songhay de la boucle du Niger, dont l'auteur, Boubou Hama, nous esquissait un itinéraire. Il était fidèle en cela à l'éducation traditionnelle africaine, où le maître ne répond qu'à des questions posées... c'est sans doute pourquoi ce livre essentiel figure si rarement dans les bibliographies d'africanistes peu soucieux des énigmes.

Aujourd'hui, *« le double d'hier a rencontré demain »* : Boubou Hama est mort le samedi 30 janvier 1982, en plein travail. Et je ne peux dire que *« fo nola tilas »*, « salut d'irrémédiable », à l'un de mes plus vieux amis, dont le souvenir est désormais l'appel irrémédiable vers l'avenir, vers la poursuite du travail entrepris, dont l'ampleur dépassait une vie, dépassait plusieurs vies d'homme... car nous savons bien maintenant que la recherche scientifique réelle ne peut pas s'inscrire dans trente ou soixante ans, mais dans cent vingt ou cent quatre-vints ans...

Il y a trois semaines, Boubou Hama me donnait un livre pour enfants *qui venait de paraître l'Aventure d'Al Barka* et écrivait sur la page de garde cette mystérieuse phrase : *« Treize ans, c'est l'âge de raison de la mémoire... »* Je n'ai pas encore compris, mais je sais qu'un jour, à Figoura des îles du Niger, à Smiri du Zarmaganda, ou à Wanzerbé du Tira, je découvrirai, moi ou un autre, le sens de ce message. Alors tout sera clair... Comme cela le fut, il y a quarante ans, quand l'instituteur Boubou Hama invita le jeune ingénieur ignorant que j'étais, dans sa classe de Niamey. Bon, pour m'entrouvrir la porte du merveilleux africain, cette porte qui ne s'est jamais refermée. Car c'est cela peut-être la leçon essentielle de ce chercheur infatigable : partager son savoir, échanger ses découvertes, mettre les autres sur la voie.

Certains retraceront l'itinéraire prodigieux du petit garçon de Foneko, qui, en 1910, fut arraché à son village pour une « corvée d'école », qui, de Téra à Dori, de Ouagadougou à l'île de Gorée, fit de lui le premier instituteur du Niger, qui transmettra sa jeune connaissance à tous ceux qui, aujourd'hui, pleurent leur maître disparu.

Puis, ce fut le conseil de l'Union française, le passage par l'école des cadres du parti communiste, avant l'union du R.D.A. (1) et de l'U.D.S.R. (2) de François Mitterrand. Ce fut la publication de cinquante ouvrages, sa nomination par Théodore Monod à la direction du Centre IFAN (3) de Niamey. Ce fut la lutte pour l'indépendance, la présidence de l'Assemblée nationale du Niger. Ce fut grâce à ses responsabilités, et surtout grâce aux « fonds du livre » alimentés par ses droits d'auteur, la création d'une véritable recherche scientifique fondamentale nigérienne, dont il se plaisait à dire qu'elle devait être *« d'intérêt national, mais de valeur internationale ».* Ce fut la réalisation de deux centres régionaux, tradition orale à Niamey et manuscrits arabes à Tombouctou. Ce fut aussi l'aide décisive au tout jeune cinéma nigérien.

Après le coup d'Etat de 1974, ce furent des années d'épreuve, dont, plus tard, Boubou Hama parlait avec humour : *« Les gardes étaient très surpris quand je ne leur réclamais que du papier... Je n'ai jamais aussi bien travaillé... ».* Libéré, il se remit à l'œuvre, mais la mort de sa femme porta un coup terrible à ce vieux combattant de la joie de vivre...

Aujourd'hui, la recherche scientifique est en deuil, car, comme le disait, un jour à l'UNESCO son grand ami Hampati Ba : *« Chaque fois qu'un vieillard meurt en Afrique, c'est une bibliothèque qui brûle. »* Mais nous ne sommes pas prêts à en oublier l'incendie.

(1) Rassemblement démocratique africain.

(2) Union démocratique et socialiste de la résistance.

(3) Institut français d'Afrique noire.

PHOTO

LES ENFANTS SAVANTS

Un photographe célèbre raconte qu'un jour, aux Etats-Unis, on l'avait convié dans une école où l'on avait donné aux élèves, à la place de crayons de couleurs, de papier et de porte-plume, des appareils de photo. Et cela avait surpris au plus haut point le photographe, lui qui, pourtant, photographie si bien et si volontiers des enfants, et cela lui avait fait haïr, pour quelques instants, l'outil de son travail : l'appareil photo était devenu comme un petit bloc d'aveuglement interposé entre la vue des enfants et le monde, une mécanique emballée qui aspirait chaque apparence avant même que l'enfant ait pu en avoir la sensation.

Cette anecdote, en exergue, pour parler un peu de l'exposition qui se tient actuellement à Beaubourg, dans l'Atelier des enfants (faites attention, il n'est ouvert qu'à des heures enfantines, l'après-midi seulement, jusqu'à 18 heures) : l'Enfant photographe. *Des animateurs ont pris sur des heures de cours d'élèves de C.M. 1 et de C.M. 2, c'est-à-dire d'enfants d'une dizaine d'années, avec la complicité des instituteurs, pour leur proposer comme outil d'apprentissage, de découverte, de bricolage et d'échanges amicaux, un appareil photo de type Polaroïd, àdéveloppement instantané. L'exposition est le résultat, trié, reconstruit, de cette tentative qui s'est prolongéependant un an.*

D'abord, on nous présente des images toutes simples, toutes bêtes, mais qui ont fait très plaisir à ceux qui les ont prises, à ceux qui ont posé : le portrait du petit copain, un bon départ. Les légendes sont enthousiastes et comme on a de surcroît demandé aux enfants de commenter leurs photos, ils disent des choses très élémentaires, très saines : là, la photo est bien prise, les visages sortent bien, il y a de l'air au-dessus des têtes, personne n'est coupé en deux, on n'a pas loupé son coup. Puis ça se corse. Dans la continuité du temps offert, et parce qu'on ne pouvait pas s'ennuyer à faire toujours la même chose, et parce qu'aussi il devait bien se trouver un adulte sympathique pour souffler des idées astucieuses, est apparue la nécessité de la séquence, d'un sujet. Vlan ! Vingt vélomoteurs, vingt chiens, vingt néons de café dont on a poursuivi la trace lumineuse avec des bouts de scoubidous. Et des choses vraimment belles, qu'on a fait agrandir, puisqu'elles étaient belles : un cochon d'Inde endormi sur une couverture péruvienne, un petit enfant qui se bat avec des ombres toujours fuyantes, un autre qui fait de l'équilibre sur une poutrelle, devant un mur rouge sang, et dont le cadre dégringole en même temps que le bonhomme. Un enfant qui avait raté la photo d'un pigeon l'a habilement transformée en photo de dragon.

Chaque panneau est numéroté, et ce qu'on veut nous faire sentir, c'est l'émergence d'une conscience, d'une culture photographiques. L'image devient de plus en plus complexe, savante, dénaturée, prolongée par le dessin, par l'écriture, dédoublée de son sens premier, de son évidence, par des légendes loufoques (le petit garçon qui a battu le record du monde qui consiste à rester tout nu dans un réfrigérateur branché), ou par des élucubrations, car sur la simple photo d'une tache de soleil sur le pavé, on peut en rêver des situations. Les enfants sont très forts pour imaginer la vie d'une pierre, ou d'un caniveau. Dans un panneau, ils ont même remplacé les photos, dans leurs dimensions, par des boîtes de plastique qui contiennent, pour de bon, les objets qu'aurait voulu enregistrer la photo, un peu de terre, un mégot ou une crotte de bique, ça c'est pour l'histoire du caniveau, pourquoi ne pas prendre les vraies pièces à conviction d'une narration ?

Entre toutes ces inventions se glisse une gêne : l'impression que la conscience a été forcée, comme sous l'effet d'un apprentissage accéléré, qui n'aurait pas laissé aux choses le temps de se chercher, de tâtonner, et de trouver leurs propres nécessité, sincérité. Des adultes sont passés par là, avec trop d'insistance. Ce n'est pas qu'on attendait de la part des enfants des leçons de fraîcheur, ou des âneries de ce genre, mais ils ont été amenés, et sans le savoir sans doute, à être les reproducteurs, les imitateurs de gens comme Duane Michals, Christian Boltanski ou Lucas Samaras, qui sont eux les « enfants-chefs », les bricoleurs de la photographie. C'est un joli pied de nez, car les enfants font aussi bien, et parfois, avec grâce, beaucoup mieux. Malgré cette petite gêne « culturelle » — les enfants sont un peu là les dindons de la farce, — il faut bien reconnaître qu'on a affaire à l'exposition de photographies la plus captivante, la plus stimulante du moment.

HERVÉ GUIBERT.

★ **Centre Georges-Pompidou, Atelier des enfants (rez-de-chaussée), jusqu'au 20 mars.**

MUSIQUE

A LA BIENNALE DE NANTERRE

L'Opera buffa del Giovedi Santo

Après la reprise, dans une nouvelle présentation, de la Muraille *créée cet été à Avignon (le Monde daté 2-3 août 1981), la troisième biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui » organisée par la Maison de la culture de Nanterre en collaboration avec Radio-France, présente jusqu'au 14 février* l'Opera buffa del Giovedi Santo. *Le texte, la musique et la mise en scène de ce spectacle portent la signature de Roberto de Simone que l'on connaît surtout en France à travers la Nuova Compagnia di canto popolare qu'il a fondée en 1967 et dont il a été l'animateur pendant dix ans.*

Créé en 1980 avec l'Ente teatro Cronaco au Théâtre Métastase de Prato, cet opéra bouffe à la manière napolitaine laisse, en dépit de son titre, la part la plus belle au théâtre car les intermèdes musicaux, même lorsqu'ils sont développés, se réduisent à d'agréables pastiches qui ne sauraient soutenir véritablement l'attention. On pense à Paisiello, à Pergolèse, à Rossini, au Stravinski de Pulcinella *ou au Berio des* Folksongs *mais on chercherait en vain un style personnel. Peut-être simplement ne faut-il pas chercher mais se laisser prendre sans arrière-pensée à l'efficacité de ce faux* Stabat Mater, *de ce finale d'opéra révolutionnaire imaginaire, de cette* Tarentella *pour touristes plus fausse que nature.*

Les fréquentes juxtapositions des techniques vocales issues tantôt de la tradition populaire, tantôt de la tradition savante, leur imbrication parfois, ne sauraient laisser indifférent d'autant que les chanteurs possèdent aussi bien l'une que l'autre. Décréter l'une plus « vraie », donc émouvante, et l'autre plus sophistiquée donc ridicule, serait un peu expéditif et, n'en déplaise à une opinion qui tend à se répandre, le dernier chanteur des rues, fût-il napolitain, n'est pas réellement supérieur à un artiste lyrique convenablement doué, il chante seulement un peu plus faux. Il y a donc quelque danger à mettre en présence deux univers aussi dissemblables, mais après quelques éclats de rire suscités par l'aigu aérien de Pino de Vittorio (haute-contre), on peut croire que les spectateurs aux idées trop arrêtées se sont rendu compte par la suite qu'ils s'étaient moqués de ce qu'ils auraient dû plus légitimement admirer. Tant il est vrai que le sublime lance presque toujours un défi au ridicule.

Lorsqu'on aura dit que les trois actes se situent respectivement au Conservatoire des pauvres de Jésus-Christ de Naples où l'on élève, notamment, les jeunes castrats issus des milieux les plus humbles, puis dans les ruelles de la Via Toledo où tout est faux — les aveugles, les estropiés, les nonnes — pour mieux divertir les étrangers fortunés qui ne s'intéressent qu'à une certaine forme théâtrale de misère, et enfin dans les appartements du roi Ferdinand dominé par une épouse acariâtre et jouant les directeurs de théâtre, on n'aura donné que les grandes lignes. Pour aller plus loin si l'on ne veut pas s'en tenir aux exégèses passablement intellectuelles de l'auteur qui figurent dans le programme et qui ressemblent assez à celles dont on afflige désormais les opéras du répertoire, il faudrait comprendre les dialogues ; malheureusement le napolitain ne ressemble qu'imparfaitement à l'italien officiel, de sorte que le spectateur français se trouve sérieusement handicapé.

Il doit donc reporter son intérêt sur le brio de la mise en scène, sur la beauté des décors et des costumes, sur la prestation exemplaire des chanteurs-acteurs, en se disant qu'il passe à côté d'un ouvrage visiblement riche de sous-entendus et de prolongements, et surtout « intelligent » : maigre compensation pour qui ne se sent pas flatté en retour.

GÉRARD CONDÉ.

★ *L'Opera buffa del Giovedi Santo* sera diffusé par France-Culture le samedi 13 février, à 14 heures.

DANSE

PINA BAUSCH A CRÉTEIL

Un carnet d'esquisses

Après l'incendie du Théâtre de la Ville, il ne reste qu'un monde kafkaïen, des bureaux, des loges d'artistes, une salle intacte et, à la place de la scène, un cratère noir. Le Tanztheater de Wuppertal s'est replié in extremis à la Maison des arts de Créteil où, après quelques aménagements scéniques et au prix de plusieurs nuits blanches, le premier spectacle a pu avoir lieu dans une ambiance survoltée.

Il y a un phénomène Pina Bausch, une vive curiosité du public pour cette chorégraphe déterminée, dont l'œuvre est en perpétuel devenir. Le Théâtre de la Ville avait déjà donné d'elle *les Sept Péchés capitaux,* et *Barbe bleue,* qui reste une œuvre primordiale, d'une poésie barbare accordée à notre temps. Cette année, le choix de Jean Mercure et de son équipe s'est porté sur *Café Muller* et *la Légende de la chasteté. Le* premier et un *ballet* court, totalement abouti, où la danse atteint son paroxysme d'efficacité. La *Légende de la chasteté* dure plus de trois heures. C'est une mosaïque de tableaux ; des petites scènes de comportement se déroulent simultanément, se répètent, dans un décor des années 30 que structure une série de canapés à roulettes rassemblés en salon ou lancés dans l'espace comme des voitures tamponneuses.

Dans cette mouvance, ce cadre décousu, qui fait penser souvent à un film mal monté, Pina Bausch a construit un spectacle sur le thème de l'amour. *Ou plutôt la quête de* l'amour avec tous les phantasmes qu'elle suscite, les frustrations qu'elle engendre, la peur et la solitude qui l'accompagnent. Vision noire sous le sarcasme ou la provocation, d'autant plus que le thème musical choisi comme leit-motiv, *Sombre dimanche,* inspira entre les deux guerres de nombreux suicides.

Pour mener ce bal de la séduction, de la dérision, la chorégraphe a choisi la forme de la revue, assez proche de la comédie musicale américaine mais dans le goût allemand, avec des dialogues carrés, des chansons acides et une meneuse de jeu à la voix râpeuse façon Marlène Dietrich. C'est le contexte rêvé pour ironiser, provoquer, mettre en pièces les conventions de l'art de plaire.

Très concernés par des situations qu'ils ont improvisées, puis travaillées directement en studio d'après leur expérience et leur tempérament, les danseurs jouent au maximum de leur individualité. Tout commence dans un style un peu raide et mondain daté de la République de Weimar ; regards sournois et baissés et puis, insensiblement on dérape, on glisse vers la séduction *avec poursuites, clins d'œil, cris* hystériques déformés par une sono en folie. La leçon d'amour dans un salon tourne à la bande dessinée. On se déshabille, se rhabille, on se « pelote », se refuse, s'agresse. Une diagonale de filles suggestives se forme, les « petits mecs » suivent. Quelques crocodiles débonnaires se mêlent à la fête, un petit caniche de cirque aussi, très alerte.

Après l'entracte, la lumière restera allumée, abolissant la rampe. Concours de grimaces, strip-tease, jeux de croupes et de nombrils, tout est reçu avec complicité par un public qui nage dans un climat à la Fellini. Et puis, abruptement, la torpeur saisit la salle ; il est minuit passé ; tout n'a-t-il pas été dit et redit ? Une interminable histoire de poisson mal doublée en français va faire déborder le bocal ; l'illusion théâtrale est fragile.

Mais pour ceux qui ont vu *Kontakthof* cet été en Avignon, *la Légende de la chasteté* apparaît comme une sorte de brouillon. Un carnet d'esquisses fourmillant d'idées dont Pina Bausch aura tiré le meilleur pour créer un ballet beaucoup plus dense et plus structuré.

MARCELLE MICHEL.

• *Café Muller,* 18 h 30 ; « *la Légende de la chasteté* », 20 h 30.

■ **Le Goethe Institut et la Cinémathèque française présentent, jusqu'au 19 février une rétrospective des films de Werner Schroeter, organisée par Gérard Courant, qui, à cette occasion, publie un recueil d'interviews autour du cinéaste. Renseignements : Goethe Institut, 17, avenue d'Iena, tél. : 723-61-21.**

■ ***Mini carnaval de Rio... à la Défence.*** **— Du 15 au 20 février, le centre commercial des Quatre Temps, à la station du R.E.R. La Défense, à Neuilly, va vivre à l'heure brésilienne. Chaque jour, les parades se succèderont entre 12 h et 14 h et de 16 h à 19 h, animées par le groupe orchestral Furiosa, composé uniquement de Brésiliens : sept musiciens, deux danseuses et une chanteuse. Tous les soirs, à 22 h, Midnigt Express ouvrira ses portes aux amateurs de Samba. Dans un décor résolument brésilien, les danseurs termineront la soirée. Erica Norimar, Teninho Ramos et le groupe Furiosa participeront également à *ces fêtes* nocturnes.**

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OUBLIETTES, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h.
L'EQUARISSAGE POUR TOUS, Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 18 h 30 : Lohengrin.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque (dernière).
Chaillot (727-81-15), 20 h : Faust ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Petit Odéon (327-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Giovanna Marini.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Alain Duverne.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 : le Livre scientifique et technique québécois ; à 19 h : Pollock (cinéma-vidéo).
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : voir Maison des arts de Créteil.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Troupe Ariadone (Zarathoustra).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 heures, l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Divine Comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. — II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lierre-théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; petite salle, 20 h 30, de toutes les couleurs.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Un jeté et deux boucles.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : M.C. Calmus.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 30 : F. Marquès ; 22 h : C. Zarcate.
Vingt-cinquième Heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : Ripailleries.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa, Illapu.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : R. Didier.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 30 : Mannick.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Romain Bouteille.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Patinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 20 h 45 : P. Garnier ; 22 h30 : G. Laser.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Duo H. Salgan, U. de Lio.

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : l'Amour sorcier.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : C'est comme ça qu'il faut faire.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : S. Goodyear et B. Gousset (Brahms, Schubert) ; 21 h : P.-F. et M.-J. Truys (Mozart, Brahms, Debussy).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. J. Kasprzik (Rachmaninov, Beethoven).
Salle Gaveau, 21 h : D. N'Kaoua (Mozart, Brahms, Debussy, Schubert).
Radio-France, grand auditorium, 19 h : Ensemble Instrumental du Nouvel Orchestre Philharmonique de R.F. (Mozart).
Centre culturel néerlandais, 18 h 30 : H. Bok, E. Le Mair (Desportes, Kosut, Manneke).
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 45 : Vetera et Nova (musique française du XVIIIe siècle).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Benny Waters et G. Colliers.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Stella Levitt.
Dreher (233-48-44), 20 h : B. Lubat ; 22 h 30 : B. Lubat Sextet.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : R. Malfatti, M. Nichols, M. Lobko.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : Nasa, Ibba, Dewery.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Quartet E. Raux.
Gibus (700-78-88), 22 h : Standing, les Cadavres, J. Neplim.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Sam Rivers.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko.
New Morning (523-51-41), 21 h : Roddy.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Leroux Huck and Co.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : C. Guilbot, M. Roques, G. Arvanitas, P. Michelot.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Quartette M. de Villers.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : A. Suriam, E. Wilson.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h : Hootenanny.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Susn.
Bagneux, Théâtre V. Hugo (663-10-54), 21 h : Echange et cauchemar.
Chatillon, C.C.C. (697-22-11), 21 h : La Noce chez les petits bourgeois.
Créteil, Maison des Arts (899-95-50), 18 h 30 : Tanztheater de Wuppertal (Café Müller).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 21 h : La Funeste Passion du professeur Fotenstein ; Studio (672-37-43), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.
Montreuil, studio Berthelot (858-91-49), 21 h : les Etoiles se marrent doucement.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : l'opéra Buffa del Giovedi Santo.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30. Spaghetti Bolognese.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h : Sept pièces de Courteline ; — Petit Sorano, 21 h : Trois filles d'Ève.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 11 février 1982

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Un flic, de M. Canonge ; 19 h : Hommage à Georges Cukor : Comment l'esprit vient aux femmes ; 21 h : Rétrospective Werner Schroeter : La répétition générale.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Plein les bottes, de H. Edwards ; 17 h : Hommage à K. Reisz ; We are the lambeth boys ; Momma Don't allow ; 19 h : Panorama du cinéma philippin : Trois deux, un, de L. Brocka.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES FILMS NOUVEAUX

CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (747-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) (mer., jeudi).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FORCE 5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SPECTACLES

VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) : Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

L'AMERIQUE EN FOLIE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Argos, 9e (233-67-06).
LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. s.p.
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
1900 (2e partie) (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh (16e) (288-64-44).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Studio Bertrand (7e) (783-64-66).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (**) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 6e (651-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
REMPARTS D'ARGILE (Fr., Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
ROLLERBALL (A.) (*) (v.f.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SABOTAGE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (V.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TEMPS SANS PITIE (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A. v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

RADIO-TÉLÉVISION

Un sondage IFRES publié par *V.S.D.*

LES FRANÇAIS MÉCONTENTS DE LA TÉLÉVISION

Selon les résultats d'un sondage IFRES publié dans le numéro du jeudi 11 février de l'hebdomadaire *V.S.D.* — sondage réalisé les 5 et 6 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, — 68 % des Français sont mécontents, ou très mécontents, des programmes de la télévision (48 % « mécontents » et 20 % « très mécontents » — 31 % seulement étant satisfaits ou très satisfaits). Selon ce sondage encore, si 62 % des Français regardent la télévision pour se distraire (contre 33 % pour s'informer et 5 % pour se cultiver), ils sont 65 % à considérer les programmes « tristes et ennuyeux » et 35 % à les juger « gais, *distrayants et variés* ». D'autre part, 80 % des personnes interrogées regrettent que la périodicité des « Dossiers de l'écran » ait été réduite. Enfin, en ce qui concerne le magazine « Droit de réponse » animé par Michel Polac, 49 % des réponses ont été critiques, contre 42 % favorables.

● *M. Dominique Ferry* vient d'être nommé conseiller auprès de M. Pierre Barret, président d'Europe 1-Images et Son.

[Agé de trente-sept ans, ingénieur des Mines, M. Dominique Ferry a toujours travaillé dans le secteur de la presse et de la communication. Contrôleur de gestion à *l'Express* en 1970 — où il rencontre M. Pierre Barret, — il a été successivement directeur de cabinet de Simon Nora lorsque celui-ci était directeur général de Hachette, secrétaire général du groupe Presse, président de la FEP, puis d'Edi 7, enfin directeur du développement et des techniques nouvelles et audiovisuelles de Hachette en 1980. En plus de ses nouvelles fonctions de conseiller du président du groupe Europe 1, il reste président de Télé-Consulte, une société de création et de commercialisation de banques de données.

● *Une dizaine d'associations liées au mouvement occitan* ont décidé de créer un front commun pour défendre la culture et la langue occitane à la radio et à la télévision. Ce collectif occitan pour l'audiovisuel demande notamment que FR3 programme désormais sur l'ensemble de la région occitane (Bordeaux, Marseille, Limoges, Clermont-Ferrand) une heure d'émission en langue d'oc par semaine, au lieu d'une demi-heure par mois comme c'est le cas aujourd'hui.

● *Au cours de l'émission « Radio libre aux Radios libres* (mercredi 10 février, sur Europe 1), M. Bernard Schreiner, député (P.S.) des Yvelines, rapporteur du projet de loi sur les radios privées locales, a confirmé qu'un système de subvention sera assuré aux radios qui bénéficieront d'une dérogation.

Le principe et l'importance de ce Fonds d'aide seront fixés lors du débat sur le statut de l'audiovisuel qui s'engagera au printemps au Parlement. Le fonds sera alimenté par un prélèvement sur les recettes publicitaires de la télévision et des radios périphériques commerciales.

Rappel des émissions

Jeudi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
Une fine lame, réal. F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, H. Quester, M. Peyrelon...
Julien Fontanes enquête sur l'assassinat d'une prostituée à Dieppe et sur l'action du juge Rubot.
22 h 5 Document : Lettre d'un bout du monde.
Le Mexique : El senor Governador, de J.-E. Jeannesson.
Le portrait de Ruben Figueroa gouverneur de l'état de Guerrero au Mexique : un personnage étrange, d'une sincérité surprenante, qu'on suit, non sans surprise, dans son travail de surveillance du territoire. A voir.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Situation 82.
Espagne : entre l'oubli et la crainte.
Une enquête de : C. Semprun-Maura, réal. F. Bouchet.
L'Espagne cinq années après la mort de Franco, dans un contexte économique et social difficile ; les problèmes du terrorisme. Le grand rêve de la démocratie s'est-il réalisé ?
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. : M. Villermet et D. Sanders.
Buzy, une chanteuse de rock et le groupe Meat Loaf.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : les Soleils de l'île de Pâques.
Film français de P. Kast (1971), avec N. Bengell, F. Brion, A. Stewart, Z. Bulbul, J. Charrier, M. Garrel, M. Romo (rediffusion).
Trois hommes, trois femmes, qui ne se sont jamais vus et vivent loin les uns des autres, reçoivent des messages codés et sont marqués par un signe à la main. Une force extraterrestre les pousse à se rejoindre et à partir pour l'île de Pâques. Utilisation de la science-fiction pour ouvrir la porte à l'imagination. Pierre Kast a organisé avec un charme étrange le va-et-vient d'un conte en des lieux splendides, et le rendez-vous cosmique dans l'île aux statues mythiques.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Problèmes éthiques en chirurgie cardio-vasculaire.
20 h, L'insaisissable affaire de la ville, de P. Raulet.
22 h 5, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel, à Paris) : « Variations sur une chanson populaire hongroise », de Kodaly ; « Concerto pour piano et orchestre nº 5 », de Rachmaninov, « Symphonie nº 5 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Melles, avec H. Barda, piano.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : les villes invisibles ; 0 h 5, Un portrait de J.-S. Bach, Scarlatti, Lipatti, Mozart.

Vendredi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le corps en question.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfim : l'Intrus.
De F. Moreuil avec le concours de la Marine nationale et du SIRPA.
Une journaliste et un photographe, chargés d'une enquête sur la marine militaire, s'embarquent à bord de la corvette Dupleix...
21 h 55 Lettres d'un bout du monde.
Voyage au Mexique : les enfants de Chingada.
La deuxième partie de ce reportage de Jean-Emile Jeannesson est consacrée aux gringos, jeunes Mexicains qui tentent de passer aux Etats-Unis. A voir.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Notre sœur du Moyen Age.
15 h Série : La famille Adams.
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. : J.-P. Spiero.
Les veuves, avec M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées ; deuxième manche du jeu sur le thème « sport », avec M. Julian et A. Dona ; les animaux.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
Nº 1. Les cités.
Une nouvelle série de six émissions consacrées à la Renaissance en Europe. La première traite des liens commerciaux entre les Flandres et l'Italie au quinzième siècle.
17 h 50 Récré A2.
Mes mains ont la parole : Yok-Yok ; Les quat'z'amis ; Dick le rebelle...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
La femme de trente ans, réal. : N. Companeez.
Avec F. Ardant, E. Feuillère, P. Dux, G. Descrières...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les bons romans sont-ils prophétiques ?
Avec D. Rolin (*le Gâteau des morts*), P. Gripari (*Moi, Mitounet joli*), J. Lanzmann (*la Baleine blanche*), J.-M. Roberts (*l'Ami de Vincent*), M. Tournier (*le Vol du vampire*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Falbalas.
Film français de J. Becker (1944), avec R. Rouleau, M. Presle, J. Chevrier, J. Fusier-Gir, G. Dorziat, C. Barry, F. Lugagne (n. rediffusion).
Un grand couturier parisien ne vit que pour les créations de ses modèles inspirés par ses conquêtes féminines. Il séduit la fiancée de son meilleur ami et se trouve brusquement saisi par une vraie passion amoureuse.
Tableau réaliste de la haute couture parisienne et des rues de la capitale à la fin de l'occupation ; étude psychologique d'un homme conditionné par l'univers de frivolités où il crée et qui va se détruire. Une mise en scène et des acteurs admirables.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles : Vive le volley ; Des livres pour nous : Un papa pas possible.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Atlas.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Allemagne, la puissance et la peur.
Une émission de R. Louis dans la série « Points de repère ». Enquête et réalisation : G. Du Jonchay.
Les raisons du mouvement pacifiste en Allemagne de l'Ouest. En octobre 1981, trois cent mille Allemands défilaient pour protester contre l'installation de missiles nucléaires.
21 h 30 Le Rhin... cet arbre superbe.
Une émission de J. Girard. Réal. : M. Château.
Un voyage le long du Rhin : la découverte de Bâle, Strasbourg, Heidelberg, et des personnages, Mère Courage, Faust, etc., etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'alphabétisation.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (avec le philosophe R. Girard) ; à 8 h 32, Histoire de la solidarité au XIXe siècle : l'Etat providence.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Journal d'un condamné à mort » ; « Lettres de Mordovie », avec E. Kouznetsov.
11 h 2, Florent Schmitt : Continuité, par A. Paris.
12 h 5, Agora : Avec J. Levallois.
12 h 45, Panorama : Avec G. Hocquenghem.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Racines de la musique afro-américaine.
14 h, Sons : Péniches.
14 h 5, Un livre, des voix : « Moi, Aristide Briand », de Vercors.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'abbé J. Lemire.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les comètes.
20 h, Une œuvre, une vie : Louis Calaferte.
21 h 30, Black and blue : L'histoire vue de France. Les rééditions 1981.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques du matin : Œuvres de Couperin, Debussy*, Fauré, Berlioz, Saint-Saëns, Poulenc.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : « Otello », de Verdi.
12 h, Equivalences, œuvres de Chostakovitch, Scriabine, Prokofiev, Babadjanian.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes, (en direct du Studio 119) : Œuvres de Louvier, Stockhausen, Villa-Lobos, Milhaud, avec O. et C. Delangle.
14 h 4, Boîte à musique, œuvre de Britten.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Victor de Sabata : Œuvres de J. Brahms, Debussy, Verdi, Sibelius ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Chanson d'amour et de fête à la cour des rois catholiques espagnols, par l'Ensemble Gilles Binchois.
19 h 38, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (émis de Paris) : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », de J. Brahms, « Une vie de héros », de R. Strauss par l'Orchestre national de France ; dir. K. Sanderling, avec B.-L. Gelber, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Beethoven, Berg ; 23 h 5, Écrans (N. Rota) ; 0 h 5, Musique indienne.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 FÉVRIER

— *M. Jack Lang*, ministre de la culture, participe au journal de TF 1, à 20 heures.

— *M. Bani Sadr*, ancien président de la République iranienne, est l'invité du journal de FR 3, à 22 h 30.

VENDREDI 12 FÉVRIER

— *M. Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, participe au journal d'A 2, à 12 h 45.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE SOCIALE

Une allocation de maternité pour les travailleuses indépendantes

Invitée au congrès annuel de l'Union nationale artisanale de la couture et des activités connexes (UNAC) — organisme patronal rassemblant quarante-sept syndicats départementaux de travailleurs indépendants — Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a, le 9 février, annoncé plusieurs mesures intéressant ces professions.

Répondant aux congressistes qui déploraient que leur profession soit *« en voie de disparition »* en raison du coût de la main-d'œuvre, des charges sociales, du fisc et du travail clandestin, Mme Questiaux a déclaré que la solidarité nationale ne doit pas seulement concerner les salariés, mais aussi les non-salariés et particulièrement les artisanes.

Le ministre a fait état de diverses mesures en préparation : le doublement du plafond de ressources du complément familial dans les ménages où les conjoints travaillent (deux cent cinquante mille familles) ; un projet de loi créant une allocation de maternité pour les travailleuses indépendantes ou les conjointes de travailleurs indépendants qui interrompent leur activité en cas de grossesse ; la prise en charge des examens de santé au titre des prestations légales ; l'application aux travailleurs indépendants des lois de 1975 et de 1977 sur la retraite anticipée des femmes et des travailleurs manuels.

L'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite dans le régime des salariés à partir d'avril 1983 va, certes, poser la question de l'harmonisation du régime de sécurité sociale des travailleurs indépendants avec celui des salariés. Dans ce domaine, Mme Questiaux a reconnu *« l'insuffisance de la couverture du gros risque, l'absence d'indemnités journalières, la modestie des remboursements en matière de pharmacie, d'optique, de soins dentaires »*. Cependant, a-t-elle ajouté, il faut tenir le langage de la vérité : une protection sociale améliorée — où toutes les années de travail compteront pour la retraite — entraîne nécessairement des efforts contributifs supplémentaires, qui se traduiront par une augmentation des charges pesant sur les revenus. Mais il n'est pas question d'imposer des charges supplémentaires sans l'accord de ceux qui les supporteraient : *« La solidarité, dont j'ai fait un objectif essentiel du gouvernement, n'a de sens que si elle s'appuie sur un dialogue constant et confiant »*, a dit Mme Questiaux.

Au-delà de cette concertation, le ministre souhaite que les femmes chefs d'entreprises artisanales *« prennent leurs responsabilités »* lors des prochaines élections désignant les administrateurs des caisses d'assurance-maladie du régime des non-salariés.

Enfin, Mme Questiaux a annoncé la prochaine mise en œuvre d'un plan d'action pour *« combattre férocement le travail noir qui exerce une concurrence déloyale à l'heure où tant de secteurs subissent les effets de la crise »*

JEAN BENOIT.

La récupération de l'allocation supplémentaire du Fonds de solidarité

Le décret portant à 250 000 francs le montant de la succession à partir duquel l'administration est autorisée à *« récupérer »* l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité est enfin parue au *Journal officiel* du 3 février. Il n'est applicable qu'aux successions s'ouvrant à dater du 3 février 1982, date de la publication du décret, et non du 1er janvier comme de multiples et récentes déclarations gouvernementales l'avaient annoncé à la suite du Conseil des ministres du 10 novembre 1981 qui en avait admis le principe.

Ce décret élève donc le seuil de recouvremnt de 150 000 à 250 000 francs, étant entendu que cette *« récupération »* ne peut abaisser l'actif successoral en deçà de 250 000 francs.

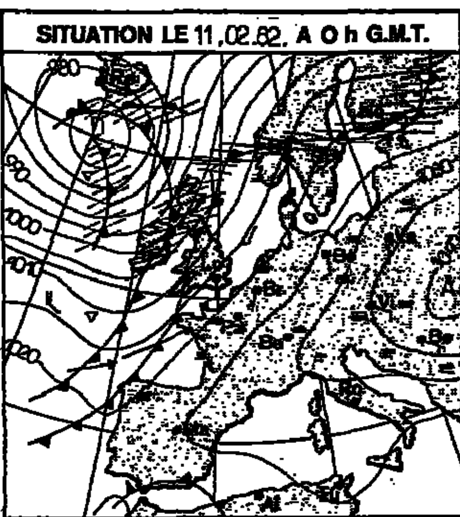
Quant au décret destiné à étendre ce nouveau plancher à l'aide ménagère au titre de l'aide sociale — et annoncé également pour le 1er janvier —, il est en cours de rédaction.

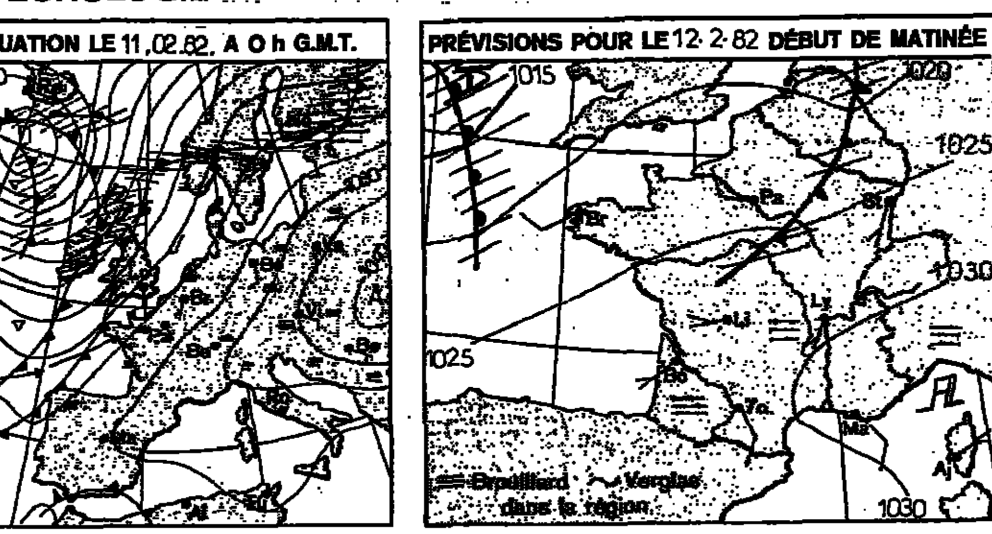
Sans méconnaître l'intérêt et la portée d'une telle mesure, il faut pourtant bien admettre que le gouvernement travaille à l'économie : il ne modifie en rien les modalités de récupération sur succession des personnes âgées hébergées et prises en charge par l'aide sociale, qui peut s'effectuer, dans ce cas, dès le premier franc d'héritage. — C. G.

(1) en 1980, la C.N.A.V. (Caisse nationale d'assurance vieillesse), un des principaux acteurs de cette récupération, avec quelque 700 000 bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du F.N.S., a recouvré environ 13,5 millions de francs pour 4,381 milliards de francs versés à ce titre.

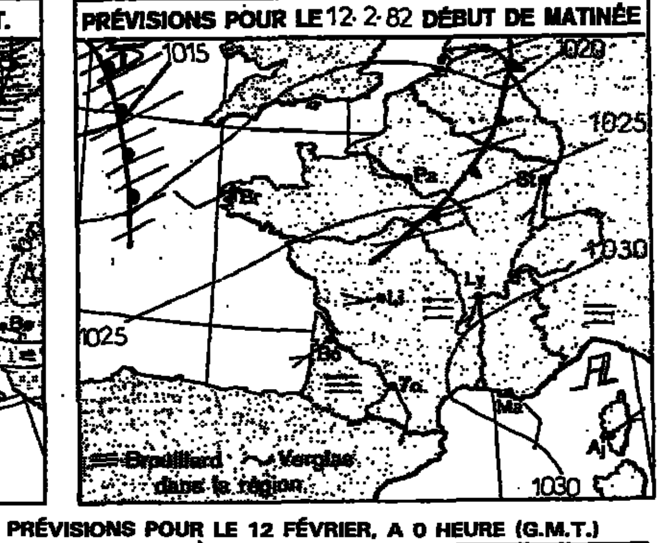
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.02.82 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 12-2-82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 février à 0 heure et le vendredi 12 février à 24 heures :

La partie active du courant perturbé qui circule de l'océan Atlantique au nord de l'Europe persistera à la latitude des îles Britanniques. La partie méridionale de ce courant, plus faible, affectera nos régions septentrionales dans un champ de pressions encore assez élevé.

Vendredi, le temps sera passagèrement nuageux ou très nuageux sur la moitié nord de la France. Quelques faibles pluies isolées se produiront dans la matinée des Ardennes et du nord des Vosges au nord du Massif central, le soir sur la Bretagne et la Normandie. Sur la moitié sud de la France, le temps sera encore assez bien ensoleillé après la disparition des brouillards formés en fin de nuit dans les vallées. On notera cependant des nuages brumeux sur les côtes du golfe du Lion et des nuages élevés sur le Sud-Ouest.

Il fera frais le matin sur les Alpes et le Massif central, mais les températures maximales seront encore supérieures aux normales saisonnières.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 février 1982 à 7 heures, de 1 023 millibars, soit 767,3 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 février) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 17 et 5 ; Bourges, 16 et 3 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 1 ; Dijon, 13 et 0 ; Grenoble, 13 et − 1 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 15 et 5 ; Marseille-Marignane, 16 et 3 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 13 et 4 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 12 et 1 ; Tours, 15 et 5 ; Toulouse, 14 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 21 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 7 degrés ; Amsterdam, 10 et 2 ; Athènes, 10 et 6 ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 12 et 0 ; Bruxelles, 12 et 5 ; Le Caire, 19 et 14 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 4 et 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Genève, 11 et − 1 ; Jérusalem, 11 et 1 ; Lisbonne, 16 et 11 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 13 et 5 ; Moscou, − 9 et − 13 ; Nairobi, 30 et 18 ; New-York, − 4 et − 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 12 ; Rome, 15 et 1 ; Stockholm, 4 et 1.

L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

Au cours de ces derniers jours, le temps a été beau et très doux sur les massifs montagneux avec une fonte nivale généralisée. Ainsi l'enneigement est faible en dessous de 1 200 mètres, et il faut monter au-dessus de 2 000 mètres sur les Pyrénées et la Corse pour observer de 60 à 100 centimètres de neige. Seules les Alpes bénéficient d'un enneigement encore important au-dessus de 1 700 mètres.

Pour la fin de semaine, le temps doux et peu nuageux persistera et la neige présentera un caractère de neige de printemps avec accentuation de la fonte nivale et humidification de la neige de surface sur les faces sud en dessous de 3 000 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 février :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 1er septembre 1972 portant application de la loi du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire ;

● Modifiant le décret du 14 septembre 1973 fixant les modalités particulières d'application, dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, de la loi du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire et du décret du 1er septembre 1972 modifié portant application de ladite loi ;

● Modifiant le décret du 3 décembre 1981 instituant une aide exceptionnelle destinée à concourir au rétablissement de certaines exploitations en difficulté ;

● Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de revalorisation au 1er janvier 1982 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

UNE LISTE

● D'aptitude pour 1982 aux emplois de direction et d'agent comptable des organismes de Sécurité sociale du régime général.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la composition et au fonctionnement de la commission d'étude prospective de la femme militaire.

● PRÉCISION. — La Société de vénerie et l'Association française des équipages de vénerie déclarent dans un communiqué qu'aucun équipage de vénerie n'a participé à l'animation de la fête communale de Charrier-Ferrière (Corrèze), le 7 février dernier. Une bombe de fabrication artisanale avait explosé devant l'église de cette municipalité, où devait être célébrée une messe de Saint-Hubert (*le Monde* du 10 février). Les cavaliers présents, ajoute le communiqué, étaient membres de différents clubs hippiques et n'avaient aucune appartenance avec les équipages de chasse à courre découplant dans cette région.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 FÉVRIER

« Notre-Dame racontée aux jeunes », 14 h 30, Métro Cité.

« Le Marais », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Architecture civile du Moyen Age », 15 h, Grand Palais, M. Lepany.

« Mosquée de Paris », 15 h, Place du Puits-de-l'Ermite, Mme Meyniel.

« Hôtel Fleury », 15 h, 28, rue des Saints-Pères, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet et ses amis », 15 h, 2, rue L.-Boilly (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 11 h, parvis (Arcus).

« Académie française », 15 h, 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 h, 1 bis, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru (P.Y. Jaslet).

« Couvent des Carmes », 15 h, Métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Meubles de France », 15 h., 107, rue de Rivoli (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

9 bis, avenue d'Iéna, 15 h : « Mexique » ; 17 h : « Mayas et Guatémala » (Projection).

9 h, 6, rue Drouot : « Congrès sur le thème : paranormal et psychologie avancée ».

14 h 45, 64, rue du Rocher, M. P. Bourget : « Paris 1940-1944 », M. H. Adoue : « Le budget de l'armée française est-il en rapport avec les besoins de notre sécurité ? » ; M. J. Nantet : « Socialisme : liberté ou servitude ? » (Club du Faubourg).

15 h, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, M. André-A. Devaux : « La moralisation des âmes » (Fondation Theilhard de Chardin).

15 h, 5, rue Largillière, M. P. Poulain : « Le Yin et le Yang dans la tradition chinoise » (Nouvelle Acropole).

BREF

COLLOQUES

LA SANTÉ A LA MAISON. — La Mairie de Paris et le comité parisien d'éducation pour la santé organisent, à partir du 23 février, dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, une quinzaine d'information sur « La santé à la maison ».

★ **29, rue de Rivoli, 75004 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 18 h. 30.**

ENTRAIDE

DON DU SANG A PARIS. — Six journées de don du sang seront organisées au mois de février par la Ville de Paris, les vendredi 19, lundi 22, mardi 23, mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 février, de 8 heures à 12 heures. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean (entrée rue Lobau, côté Seine).

VOYAGES

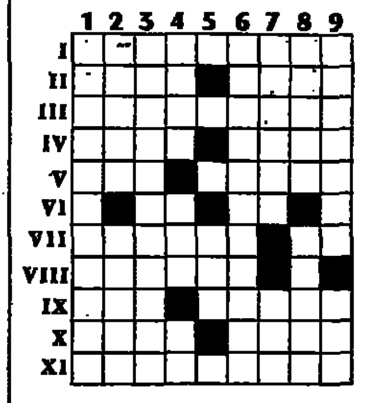
AÉROPORTS PLUS CHERS. — La taxe payable au départ de l'aéroport de Tokyo-Narita a subi une augmentation de 500 yens applicable à compter du 22 décembre ; elle s'élève désormais à 2 000 yens, soit environ 52 francs français. Au départ de Buenos-Aires, la taxe d'aéroport vient de passer de 27 000 à 40 000 pesos, soit environ 21 francs français. La taxe d'aéroport encaissée auprès des passagers lors de l'enregistrement au départ de Tel-Aviv, anciennement fixée à 130 shekels, vient de passer à 150 shekels, soit environ 57 francs français.

MADAGASCAR. — Un visa est exigé par les autorités malgaches de tous les passagers étrangers arrivant à l'aéroport d'Antananarivo, à Madagascar, à l'exception des ressortissants du Lesotho et du Malawi.

PASSEPORTS : NOUVEAU TARIF. — Le *Journal officiel* du 31 décembre 1981 a publié la loi de finances pour 1982 (du 30 décembre 1981), qui prévoit un relèvement du droit de timbre pour les passeports. Celui-ci passe de 200 F à 240 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3124



HORIZONTALEMENT

I. C'est beau à l'aube. — II. Est immangeable dans un morceau de roi. Rayons. — III. Se dégonfle rapidement. — IV. Très ardent. Retour d'un envoi. — V. Démonstratif. Empoisonne après avoir été distillé. — VI. Cité. Est en métal et sert pour bâtir. — VII. Faire l'article. Terre antique. — VIII. Elle se retire périodiquement à la campagne ou à la montagne. — IX. Fauche. Où l'on ne saurait distinguer la raie du merlan. — X. Se déplace comme une larve. Eprouvées. — XI. Peut être combattue avec des tanks.

VERTICALEMENT

1. Elles s'appliquent et sont rapidement collées. — 2. Blanchit des choux. Terrain qui convient aux simples. — 3. Défrisée dès qu'elle est bouclée. — 4. Administre. Certains les prennent, d'autres les cuisinent. Symbole. — 5. Il se taille avant d'être saisi. — 6. Est charrié avant d'être enguirlandé (trois mots). — 7. Marchande avec les charbonniers. Participe. — 8. Grande station balnéaire. Recueille une gemme précieuse. — 9. Abandonne son poste quand on l'achète. Ronge.

Solution du problème n° 3123

Horizontalement

I. Bretelles. — II. Résinier. — III. Ante. Etal. — IV. Narrer. Ta. — V. Clés. Rion. — VI. Ver. — VII. Rasée. Ore. — VIII. Dû. Ruiner. — IX. Pavois. — X. Elite. Etc. — XI. Ruée. Isée.

Verticalement

1. Brancardier. — 2. Rénal. Au. Lu. — 3. Estrées. Pie. — 4. Tiers. Erate. — 5. En. Veuve. — 6. Lierre. Io. — 7. Let. Ironies. — 8. Erato. Reste. — 9. Lancer. Ce.

GUY BROUTY.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ORANGERS

TIRAGES N° 10 DU 10 FEVRIER 1982

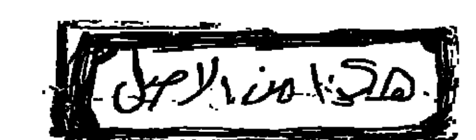
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	071 211 9 461 073 351	500 500 2 000 4 000 000	5	85 855 97 325 345 925	10 000 10 000 1 000 000
2	452 862 6 972 10 362	500 500 2 000 10 000	6	76 076 856 7 756 74 986	200 700 500 2 000 10 000
3	33 223 883 6 153 7 763 9 103 9 223 9 923 57 243	200 500 500 2 000 2 000 2 000 2 500 2 000 10 000	7	77 417	200 500
			8	068 27 948	500 10 000
			9	89 96 619	200 10 000
4	4 54 764 944	100 300 600 600	0	0 110 170 370 630 760 1 640 8 600 35 330	100 600 600 600 600 600 2 100 2 100 10 100
5	175 655 985 03 215 47 495	500 500 500 10 000 10 000			

PROCHAINS TIRAGES LE 17 FÉVRIER 1982
LA SAINT-VALENTIN à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à LOURDES (Hautes-Pyrénées)

LOTO — TIRAGE N° 6 : 1 6 17 23 27 38 — NUMERO COMPLÉMENTAIRE 18

PROCHAIN TIRAGE LE 17 FEVRIER 1982 VALIDATION JUSQU'AU 16 APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE · TIRAGE DU 10 FEVRIER 1982 · N° 10



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS



Ingénieur Système HF
Expérience DOS/VS

NIXDORF COMPUTER dans le cadre du développement de la ligne de produits compatibles 88/90, renforce son équipe en créant un poste: INGÉNIEUR SYSTÈME.

Il jouera un rôle moteur dans l'implantation et le suivi de nouveaux logiciels.

Ce poste évolutif s'adresse à un informaticien, de formation supérieure niveau licence mathématiques, ayant *impérativement au moins deux ans d'expérience DOS/VS. La* pratique de l'anglais est indispensable.

Le fort rythme de croissance de la société, les conditions de rémunération, l'esprit d'équipe sont de nature à intéresser un professionnel de valeur.

Merci d'adresser votre candidature, ou de téléphoner, sous référence 82803 M, à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS Tél : 285.15.53

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RÉGION MELUN recrute

JEUNE RÉVISEUR COMPTABLE

Bilingue anglais
Rémunération 65.000-75.000 F par an
Tél. à Dominique Grenier au 060-87-27.

Maison italienne, leader du secteur de la construction de MONITOR cherche

UN TECHNICIEN COMMERCIAL

pour direction Agence sur tout le territoire de la France ou pour la zone de Paris.

ON DEMANDE :
- expérience commerciale du secteur ;
- connaissance de la langue italienne.

Les intéressés sont priés d'adresser C.V. à : HANTAREX S.p.A. - 50134 Firenze (Italie), Via Fabbroni 36/R Tél. 055-483176, Telex 572341 Hantar - I.

RELATIONS PUBLIQUES ET GRANDE DISTRIBUTION

Burson-Marsteller, deuxième agence de relations publiques au plan mondial et un des leaders de la profession en France cherche un (e) CHARGÉ (E) DE BUDGET, capable d'assumer de larges responsabilités dans le secteur de la grande distribution.

Cette personne, de préférence de 28-33 ans, a une formation universitaire, la maîtrise de l'activité d'attaché de presse et de la rédaction journalistique, est sensible aux besoins d'information des pouvoirs publics et des administrations locales, et connaît la discipline et les exigences de la distribution moderne.

Des qualités de pragmatisme, de diplomatie, d'homme de terrain et de dynamisme sont essentielles pour ce poste, qui demande une très grande disponibilité.

Adressez curriculum vitae à : Chris Fisher BURSON-MARSTELLER 69, avenue Franklin-Roosevelt. 75008 Paris.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING recherche

1) INGÉNIEUR D'AFFAIRES EXPORTATION Réf. A
pour gestion technique et financière de contrats d'équipements et d'usines « clés en main »

2) INGÉNIEUR TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT Réf. B
pour études du domaine chimie, physico-chimie et génie chimique

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES INGÉNIEURS EXIGÉS

Débutant ou expérience 1 à 3 ans.

Lieu de travail PARIS. Déplacements à l'étranger. Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste à pourvoir sous n° 7.827 *Le Monde* Publicité, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIETE QUARTIER CHAMPS-ELYSEES Recherche

UNE CHEF DU PERSONNEL

Age 35 ans environ, très bon salaire, une formation universitaire et une expérience professionnelle dans une importante société, sont exigées.

Envoyer C.V., photo et prét. s/n° T 031833 M à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

CAISSE DE RETRAITE recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE COMPT. GÉNÉRALE

Age 32 ans minimum, D.E.C.S. Connaissances informatiques souhaitées. Salaire annuel : 130.000 F. Lieu de travail : Val-de-Fontenay (94), prox. RER. Les candidatures seront adr. à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Sté d'expertise comptable recherche **COMPTABLE** confirmé (ée). Capable prendre en charge la comptabilité et les travaux administratifs du cabinet. Expérience similaire appréciée. Ecr. C.V. et prét. SODIP 60, rue du Rendez-Vous, 12e

Ingénieurs Electriciens Supelec INSA - ESME, postes stables et avenir, rémunération importante, CENAF, 297-49-95.

CABINET COMPTABLE recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N.4. Possibilité association. Yto, 6, rue des Ormes 94120 Fontenay-sous-Bois.

La Ville de MAISONS-LAFFITTE (Yvelines) recrute : Un agent pour occuper le poste d'ADJOINT TECHNIQUE (B.T.S. ou D.U.T.). Connaissances en urbanisme demandées. Salaire de début : 4.250 F. Candidature avec curriculum vitae et photo à adresser à : Monsieur le Maire de MAISONS-LAFFITTE (78600).

Importante Société GENIE CLIMATIQUE recherche pour son B.E. PARIS **INGÉNIEUR** ou TECHNICIEN SUPERIEUR Spécialiste plomberie sanitaire bon. connais. de l'anglais indisp. Ecrire n° 03675 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Compagnie d'assurances du secteur privé recherche DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (Droit, Sciences Economiques, Sup. de Co.) pour postes : **D'INSPECTEURS SINISTRÉS**

Installation en province après un stage de formation de 15 mois.

Ecrire avec C.V. et photo à : M. DESSAIN-GELINET, Directeur des Sinistres, Cie LE CONTINENT, 62, rue de Richelieu, 75002 Paris.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE une des premières sociétés mondiales de géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière recrute pour son centre de traitement

1 PROGRAMMEUR SCIENTIFIQUE

NIVEAU REQUIS : BTS ou D.U.T. INFORMATIQUE

Le candidat possèdera 2 à 3 ans d'expérience dans l'informatique scientifique et maîtrisera bien le langage FORTRAN. Une connaissance du matériel CONTROL DATA serait un atout. Anglais nécessaire.

Adresser c.v., photo et prétentions à C.G.C., 6, rue Galvani, 91301 MASSY. Discrétion assurée.

Editeur exigeant ch. brillante ATTACHÉE DE PRESSE avec sér. qual. d'organisation. Ecr. Hermann, 293, r. Lecourbe, Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 25 ans, ch. place chauffeur ttes distances, permis A, B, C, D. Tél. le matin 354-51-72.

Cadre commerc. 33 ans, 10 ans expérience, conn. bien circuits de distribution en particulier dans le domaine des revêtements de sol et mur. Angl., Ital. cour. Cherche place stable et évolutive dans société important des produits de grande diffusion. Tél. : TEZZI (6) 434-83-31.

Directeur B.A.F.D. cherche poste dans CVL 6-12 ans, campagne ou mer, 27/3 au 12/4. Tél. (3) 099-76-85 le soir, à partir du 15/2/1982.

J.H., 25 ans, très bonne présentation, tr. sérieux cherche place CHAUFFEUR DIRECTION. Ecrire sous le n° 6.794 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR FRANCE-ESPAGNE

39 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche : situation de direction en France ou gestion filiale en Espagne. Ecr. s/n° 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. analyste-programmeur, 3 a. expér., Cobol, système 2000, ch. poste à Paris. Lib. suite. Ecr. s/n° 6.245 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux

P.M.E. 400 pers. 230.000.000 C.A. recherche pour PERPIGNAN

CONTROLEUR DE GESTION

Prét. 29/35 ans, formation Commerc. sup. et DECS exigée. Exp. 2/3 ans Audit ou exp. contrôle gestion réussie. Rémun. 130.000/175.000 F selon profil et exp. Env. C.V. manuscrit EAS, Aérodrome Rivesaltes, 66028 PERPIGNAN CEDEX.

Organisme National recherche Cadre (26-40 ans) HEC - ESSEC - ARTS et MÉTIERS - ENST - pour conduite de projets informatique ou télécommunications - Midi de la France. *Ecrire avec C.V. et prétentions* s/n° 7.840 *Le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BANQUE RÉGIONALE recherche pour MOULINS (03)

1 DIRECTEUR

Sens commercial développé conviendrait classe V avec expérience de gestion pour AURILLAC (15) et RODEZ (12)

ATTACHÉS CCIAUX

Expérience réussie dans le poste diplôme professionnel.

Adresser photo + curriculum vitae à HAVAS, 63002 Clermont-Ferrand Cedex n° 26.523.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part vd Toyota Corola break 1978 très bon état, px Argus, auto-radio. 499-78-96 ap. 18 h.

boxes - parking

PARKINGS A LOUER en soussol imm. gardés fermetures commandées, quai JEMMAPES près place RÉPUBLIQUE 160 F + ch. R. BERRI, emplacement simple 300 F + ch. double 350 + ch. Tél. : 526-26-81.

Vends PARKING, rue Saint-Lazare Paris-9e, 55.000 F. Tél. : 849-86-12.

capitaux propositions commerciales

STÉ ALIMENTATION

disposant plate-forme de stockage, bureaux, chambres froides et congelées, téléphone, véhicule livraison, mettrait à disposition l'ensemble de ses services à représentants ou firmes ne voulant pas investir. Ecrire avec détails HAVAS n° 1016 AIX-EN-PROVENCE 13100.

Recherche associé (actif ou non) pour belle affaire restaurant-discothèque en plein cœur de Paris. Cession de 25 % des parts pour 400.000 F. Ecrire s/réf. n° 5050 M à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche, 75009 PARIS, qui transmettra.

P.M.E. d'assistance aux entreprises en S.A., performante à très forte valeur ajoutée, C.A. 3 millions de francs, en très forte progression, recherche pour continuer son expansion associé (actif ou non) avec 1,2 million de francs pour 40 % des actions.

Ecrire s/réf. n° 4.950 M à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche, 75009 PARIS, qui transmettra.

P.M.E. de services (conseil, assistance aux entreprises) cède une de ses agences parisiennes, 400 m² entièrement équipés, avec bureaux, tél., etc., 110 clients sous contrat. Laisse 30.000 F par mois minimum sans travail. Prix 0,9 million de francs. Ecrire s/réf. n° 5.000 M à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche, 75009 Paris, qui transmettra.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE

76 F TTC m² — 659-81-12.

travail à domicile

Secrétaire exécute tous travaux de frappe sur machine IBM. Tél., domicile : 543-81-15 bureau : 555-65-10 P. 326.

Frappe rapide et peu coûteuse, en traitement de textes. 14, rue Labie (17e), 574-07-68.

villégiature

ESPAGNE locations et ventes DUBOIS édifice « Miramar » SALOU. Tél. 19 (34-77) 38-49-19.

URGENT A CÉDER SÉJOUR 1 PERSONNE Club Méditerranée en Guadeloupe du 16 au 24 février Tél. : 287-66-14 (h.b.) ou ce jour 750-65-17 après 20 heures

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE EXCEPTIONNEL Grands 3 pièces à partir 400.000 F. 553-91-45.

3e arrdt

Rue de Bretagne, très beau 6 pièces, 4e étage, asc., vue dégagée, plein sud. DORESSAY. Téléphone : 548-43-94.

MARAIS, rue de SAINTONGE, appt 2 pces 50 m² + cave. 250.000 F - Tél. : 658-34-65.

4e arrdt

QUAI CÉLESTINS imm. grand luxe, gd liv. dble + chbre, 2 park. 1.200.000. 222-18-49.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES 3 P., cuis., bains, 2e ét., asc., loggia, balcon. 336-17-36.

Luxueuse rénovation 4, rue du Pot-de-Fer Restent 3 et 4 pièces. Visite sur R.-V. HAMPTON & SONS. Tél. : 737-33-60 de 11 heures à 19 heures.

JARDIN DES PLANTES Constr. GRAND LUXE en cours « LE POLIVEAU » du 2 au 5 P. et DUPLEX du vendredi au lundi 11/19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU. Renseignements : 267-37-37.

6e arrdt

Ch.-Midi - 354-42-70 **S/PARC PRIVÉ** triplex 90 m² caractère.

SUR JARDINS MONASTERE luxueux appt 115 m², 6e, asc., sud. MARNIER - 222-69-50.

146, RUE DE RENNES. 3 P. PROFESS. - 625.000 F. VENDREDI de 13 H. à 16 H.

7e arrdt

SOLFERINO/BAC 55, RUE DE VERNEUIL, dans HOTEL XVIIe, cour pavée, 4-5 P., 160 m², décor raffiné, grand confort, service, possible garage. 1.850.000. Voir samedi 14 h - 18 h. VERNEL 526-01-50.

9e arrdt

ST-GEORGES. Imm. ravalé, 2 pces, confort, refait neuf. Prix 250.000 F. Le Pptaire, Tél. au 324-32-16, le matin.

11e arrdt

MÉTRO NATION LES ARCADES DE LA NATION 115, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit imm. de 4 étages ayant seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 2, 3, 4/5 pièces. pour renseignements et vente. **321-47-93.**

12e arrdt

50 M DU BOIS DE VINCENNES 150 m Mo Charenton Ecoles superbe rénovation sur jardin **DUPLEX (2 Pces)** luxueusement décoré, pied-à-terre ou placement. Très gros rapp. assuré. Net d'impôt 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

REUILLY-DIDEROT beau 5 P., entrée, cuis., w.-c., s. bains, s.d'eau, chf, park. 1.150.000. 344-71-97.

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES A 300 m Mo Porte-de-Charenton, 6, rue des Jardiniers dans immeuble neuf très beaux 4 pièces 96 m² + balcon. Prix : 905.000 F. Habitable immédiatement. Visite sur rendez-vous **577-51-64 ou 321-47-93.**

13e arrdt

Mo PORTE D'ITALIE OFFRE PROMOTIONNELLE valable jusqu'au 1-3-1982 3 PIECES 494.000 F 4 PIECES 611.000 F 5 PIECES 733.000 F Prêts conventionnés. S/pl. CE JOUR et dem. 14/19 h Sam., dim. 11/13 h et 14/19 h « LISIERE DE PARIS » 45, Av. J.-Jaurès, GENTILLY 546-07-73 ou 723-72-00.

TOLBIAC Bel immeuble pierre de taille **3 P. TOUT CONFORT** Et. nf. 390.000 F. 345-55-10.

15e arrdt

QUAI GRENELLE. 100 m², 4 p., 28e ét. Luxueux, vue panoram., 2 bains, balc., cave. Pptaire. Téléphone : 723-90-46.

COMMERCE - Belle studette équipée, tout confort, 1er ét. Px 89.000 F. Tél. : 526-00-35.

Mo SÉGUR 3 pièces, cuis. équipée, 65 m², vue magnifique, parking possible, grand standing, 78. Frais réduits. 790.000 F. Brancion 575-73-94.

Exceptionnel. Sèvres-Lecourbe Imm. bourgeois. Dble liv. + 3 ch. 116 m². 1.150.000. 278-77-63

COMMERCE belle studette équipée, tt confort, 1er ét. 89.000 F. 526-00-35.

Mo FELIX-FAURE **220 m² - 900.000 F** logt à aménager - 587-33-34.

16e arrdt

MAISON DE LA RADIO splendide séjour + chambre tout confort, 78 m² + studio de service. GARBI 567-22-88.

SPONTINI 250 m² très bel appt, 5e ét., chbre serv. GARBI 567-22-88.

17e arrdt

PRES CITE DES FLEURS Superbe rénovation en finition **GRANDS STUDIOS** livrés décorés, PLACEMENT DE QUALITE, très bon rapport assuré. Net d'impôt 5 ans. Téléphone : 723-41-00.

18e arrdt

MONTMARTRE R. d. C. Mixte s/verd., 2/3 P., cft, caract., pl. sol. Px sacr. Prop. 878-41-65.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN immeuble pierre de taille ravalé **3 P. TOUT CONFORT** Plein sud. 275.000 F. 345-55-10.

92 Hauts-de-Seine

FACE NEUILLY BOIS PUTEAUX RESIDENTIEL imm. récent, double séjour, 2 chbres, 5e et dernier étage, balcon. 600.000 F. 763-93-45.

BOULOGNE PRINCIPAUTÉ Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre (livraison immédiate) TRES BEAUX APPARTEM. DE 3, 4 ET 6 PIECES SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. **577-51-64 ou 321-47-93.**

94 Val-de-Marne

A VENDRE Charenton 200 m du bois de Vincennes, Mo Charenton Ecoles, 2 pièces, cuis., s. de bains, w.-c., cave, chauff. centr. individuel. tél., dans petit immeuble, nombr. aménag. Prix : 310.000 F. Tél. 375-18-01 ou (16-97) 32-63-44.

ST-MAUR, ds immeuble réc. **PART. VD Appt 86 m²** Séjour, 3 chambres, cuisine, bains, 2 balcons, cave, garage. Px 550.000 F - Tél. 885-15-30.

VINCENNES Mo Château ou R.E.R Fontenay. Imm. récent, pierre de taille. Tout cft, 5e ét., balc. SOLEIL 3/4 PIÈCES, entrée, cuis., bains. 75 m². Prix très intéressant. Tél. : 873-57-90.

NOGENT. Résidentiel. Bois. Dble liv., 2 chbres, 85 m², tt cft. 750.000 F. 276-77-63.

Province

MERIBEL ROND-POINT « LES CARLINES », 3e étage, asc., 3 pièces, sud, balcon. 650.000 F. 526-92-13.

appartements achats

RECHERCHE Urgent. Paris 2 à 4 PIECES Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

boutiques

DAUPHINE/NESLE très belle surface ccìale de 220 m² angle de rues, 25 m de vitrine, bail neuf, droit au bail à débattre. SANTANDREA : 260-67-36 ou 67-86.

hôtels particuliers

NEUILLY-SABLONS. A vendre petit hôtel avec jardin, fonds + murs. Exceptionnel, prix à débattre. Tél. 8-11 h, 747-71-32.

locations non meublées offres

Paris

Paris 16e, rue de la POMPE très beau 6 P., 220 m², 3 bains, nombrx placards, cuis. équipée, chambre service, balcons, cave, parking. 14.000 F ch. comp. Téléphone : 503-21-21.

Région parisienne

NEUILLY PERRONET Très sympathique studio cft dans pav. sur jard. 1er ét. 2.100 F+charges. Tél. le matin, SEGECO 522.88.82.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple (collaboratrice du journal) cherche 3/4 P. Paris ou région parisienne. Facilité de transport et centres commerciaux. Grande cuisine, bains, loggia, parking, ensoleillé, étage *élevé avec ascenseur, maximum* 2.500 F mensuels. Ag. s'abstenir. Ecr. s/n° 6.248 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nommé Paris cherche à louer grand living + une chambre tout confort, terrasse si possible, sud, préférence 5e, 6e, 14e, 15e.

Ecr. s/n° 2.222 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service de nuit - 770-87-28.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

bureaux

Locations

Domiciliation secrétariat Champs-Elysées Boulogne à partir de 100 F HT/mois. Téléphone : 603-27-77.

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS Télex - Secret - ts services CONSTITUTION STES Prix compét - délais rapides ASPAC 293.60.50

fonds de commerce

MONACO Artère passante vend magasin 130 m² Librairie, papeterie, Cadeaux, T-shirt. Ecrire Ag. HAVAS n° 337 4, rue des Iris, M.C. Monaco.

Cherchons à acheter STATION SERVICE à fort chiffre d'affaires avec lavage automatique et/ou atelier, située dans un emplacement central. Ecrire s/réf. L. 209 à : Gelderblom und Partner Werbeagentur postbox 200352 D-4000 DUSSELDORF 1 R.F.A.

30 KM DE TOULOUSE bord du Tarn sur RN 88 vends cause retraite : BAR - HOTEL-RESTAUR. *NN Logis de France, emplac. exc. très belle terrasse ombragée, jardin, 2 grands parkings. Tenu 22 ans. Crédit poss. si sérieux. Tél. (16-63) 57-80-14 ou écrire B.P.11 - 81370 Saint-Sulpice.

93 SAINT-DENIS place du Marché vend BAR. Pour renseignements tél. 820-30-27 ou 827-70-02.

S/préfecture en pleine expansion du Midi de la France FONDS DE COMMERCE D'ASSURANCES (grande Compagnie nationalisée) en forte progression. C.A. 1981 : 2.150.000 F. A VENDRE : 850.000 F à déb. Mise au courant et présentation de la clientèle assurée. Ecrire sous le n° 31.674 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TOURS, plein centre, pas-de-porte (bureaux, siège soc. ou ts commerces) dans immeuble loué tout confort. Tél. (47)20-68-78.

Cède boutique tout commerce, grande artère, centre PARIS. Téléphone : 272-10-97.

pavillons

LE MÉE-SUR-SEINE Part. vend dans lotissement PAVILLON INDÉPENDANT pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres, rangements, sous-sol total + cave + garage. Terrain 630 m² Prix : 540.000 F dont 300.000 cessibles à 15,40 % Tél. : 069-90-72.

fermettes

ELEVEUR VEND FERME DE CARACTERE LUBERON (BONNIEUX) Etages, cour fermée + 5.000 m². Ecrire : Ch. ALLEGRE Domaine de Saint-Christophe Route de Vins 83170 BRIGNOLES Tél. le soir : (94) 69-02-23.

maisons de campagne

EXCEPTIONNEL **30 mn de ST-TROPEZ** SUR PETITE COPROPRIETE ISOLEE DE 3.500 m² AVEC PISCINE - BORDURE RUISSEAU

MAISON DE CAMPAGNE RESTAUREE AVEC JARDIN PRIVATIF - 720.000 F. Téléphone : (91) 79-45-03.

manoirs

A 200 km env. Paris, région de CAEN, sup. MANOIR tr. gd stand., situat. et env. except., sur 2 ha 45, entièrem. décoré, comprenant 3 niveaux, gde terr. avec vue impren. sur magnif. parc boisé. Cour d'honneur à l'avant, pelouses, clairière avec daims et cerfs, dépend. Ferme moderne (maison de gardien), chenil, garage abrité. Emménagement de suite. AFFAIRE RARE PRIX JUSTIFIÉ Facilité de crédit. Renseign. : MERLIN s. à r. l., M. Gautron. (16-1) 374-12-24.

immeubles

ÉTOILE TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 4 ETAGES RESTAURE ET MODERNISE ENTIEREMENT LIBRE. Usage d'habitation. A vendre en totalité. Ecrire sous référ. 3896 à PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

villas

PORT CAMARGUE Vend marina individuelle, quai 7 m large, gd séjour, 3 chbres, 2 s. bains, patio, garage, jardin. Prix : 1.050.000 F. Tél. (75) 02-71-79 après 18 h.

20 km AIX-EN-PROVENCE LUBERON, VILLA standing, 200 m² habitables + dépend. dans 2.260 m² arborés. Vue. Prix 875.000 F - LOGINTER. Tél. : 16 (90) 68-25-60.

VAUCRESSON RESIDENTIEL Villa familiale except. 60 m² + 6 chbres, plein sud. PARC arb. IMMOB. OUEST 976-18-18.

A Vdre VILLA surf. habitable 200 m² + terrain 6.400 m² banl. AIX-EN-PROVENCE (13) 8 km centre ville. Faire propos. tél. (71) 60-30-17 du LUNDI au JEUDI après 20 heures.

propriétés

NOISY-LE-GRAND Dix minutes de Paris vend propriété bourg. + mais. gardien, parc paysager 3800 m² 5 chbres, sal. 60 m², s. à mang., cuis., s. de jeux 60 m², 4 w.-c., 2 s. de bains, sous-sol total. Court tennis en aménagement. Prix : 1.700.000 F. Téléphone : 905-16-27 ou 355-19-21, heures bureau.

50 KM PARIS SUD Près LA FERTE-ALAIS Maison grand caractère, 2 salons, salle à manger, atelier d'artiste, cuisine, 3 chambres, 2 bains, garage, jardin clos 1.500 m². A. DUSSAUSSOY 742-92-12.

75 km PARIS ouest Belle propriété très rustique grand living, loggia, 4 chbres, s. de bains, 2 cab. toilette. S/2.600 m². Prix 900.000 F. Téléphone : (37) 43-77-93.

GARD Ds village 12 km Avignon, vds MAISON, 3 chbres, séjour, cuis., sanit., ch. centr. 1.290 m² terrain, vue impr. T. h.r. (66) 32-52-93. URGENT.

Propriétaire vend Maison à Coye-la-Forêt. 7/8 pièces, à 21 mn de la gare du Nord, liaison R.E.R. Châtelet à proximité. Forêt. Très calme, très agréable, *jardin 970 m². Px 840.000 F.* Tél. (16-4) 458-66-68 de préférence après 17 h. pour rend.-vs.

PRESBYTÈRE tout confort sur 26.000 m². 90 km EST Paris. Détails et visite 808-26-52.

terrains

Cabinet d'architecte propose la construction en bois, à l'américaine, de 5 maisons solaires sur terrain viabilisé 250 F/m2, près de Pontoise. Téléphone : 627-68-82.

viagers

COURBEVOIE - 92 Près gare, 3 P. libre, balcon, soleil, grand confort. Tél. avant 11 h, après 17 h, 504-02-62.

---

les annonces classées **Le Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Métro gratuit ?

Et si le métro était gratuit ? Au moment où le gouvernement cherche — non sans difficultés — de nouvelles sources de financement pour les transports en commun parisiens, au moment où les fraudeurs sont de plus en plus nombreux, la question peut être à nouveau posée.

Puisque, de toute façon, déficit il y a, pourquoi ne pas le creuser un peu plus en simplifiant la vie des usagers, d'autant que la disparition des tourniquets et des contrôleurs permettrait quelques économies. L'idée n'est pas totalement absurde : à Provins, par exemple, en Seine-et-Marne, existe, depuis 1973, une ligne d'autobus gratuite... à la satisfaction de tous.

La proposition revient régulièrement à la surface. En 1977, déjà, la R.A.T.P. a épluché le dossier ; depuis, cette étude n'a pas été actualisée. Il en ressortait que la gratuité totale du métro et du bus permettrait immédiatement une économie de 1,3 % des dépenses de fonctionnement de la Régie et, à échéance, après reclassement du personnel jusqu'alors chargé de la vente des billets, du contrôle des voyageurs ou de la comptabilité des fonds ainsi récoltés, de 4 à 5 %. Or, en 1981, ses usagers ont fourni à l'entreprise 37,18 % de ses recettes. Contrairement à une idée, parfois répandue, la R.A.T.P. gagne de l'argent en vendant ses petits tickets jaunes.

Ouvrir gratuitement les portes du métro ne permet pas, en effet, de sensibles économies. Certes, il ne serait plus nécessaire d'entretenir et de renouveler les quelque deux mille barrières de contrôle automatique, mais le gros investissement a déjà été fait, et chaque barrière ne coûte que 70 000 F. Certes, la fabrication des billets et des cartes de transport revient à quelque 12 millions de francs par an. Mais ce sont probablement les seuls postes budgétaires qu'il soit possible de supprimer. Il n'est même pas sûr que les économies de personnels envisagées en 1977 soient encore réalisables. Bien loin de vouloir, comme à cette époque, réduire au maximum la présence d'agents dans les stations et dans les rames, la nouvelle politique de la Régie cherche, au contraire, à l'accroître. La vendeuse de tickets dans son guichet, le contrôleur dans la voiture, c'est aussi une présence humaine.

Si l'on retient pourtant une économie de 5 % — ce qui est plus qu'optimiste, — cela se serait traduit en 1981 par un manque à gagner pour la Régie de 2 838 millions de francs (la recette provenant des usagers a été de 3 279 millions pour des dépenses de fonctionnement de 8 818 millions). Comment le combler ? Se retourner vers les entreprises obligerait à multiplier par 3 leur contribution actuelle au financement de la Régie (un peu moins de 1 400 millions en 1981). Cela paraît difficilement concevable. Reste alors l'impôt.

Les réactions de la province

Il semble peu probable que l'Etat mette la main à la poche. La situation de ses finances ne le lui permet guère, et la province, qui déjà comprend difficilement que seul le métro parisien ait une partie de son coût de fonctionnement pris en charge par l'Etat, alors que Lyon et Marseille doivent se débrouiller seuls, n'accepterait pas un nouvel appel à ses contribuables. Il faudrait donc se retourner vers les collectivités locales. Si le surcoût entraîné par la gratuité était entièrement à la charge des huit départements d'Ile-de-France et si la clé de répartition du déficit de la R.A.T.P. entre eux restait ce qu'elle est actuellement (73,22 % pour Paris, 6,72 % pour la Seine-Saint-Denis, 1,16 % pour le Val-d'Oise...), il en aurait coûté, en 1981, 2 078 millions de francs à la seule Ville de Paris en plus des 720 millions qu'elle doit déjà débourser dans la situation présente.

Pour chacun des deux millions de Parisiens (nourrissons, grabataires et chauffeurs de taxi compris), la facture annuelle de la gratuité du métro serait donc de 1 039 francs. Alors que l'utilisateur régulier des transports en commun qui achète tous les mois, vacances comprises, une carte orange deux zones ne dépense par an que 1 200 francs. Déjà, malgré l'aide de l'Etat et des entreprises, la contribution de la Ville au déficit de la R.A.T.P. représente 16,4 % du produit de la fiscalité locale. Le métro gratuit obligerait à augmenter les impôts locaux à Paris de plus de 47 %. A Provins, pourtant, la gratuité des autobus ne coûte au budget municipal que 1 million de francs par an, 3,38 % des dépenses de fonctionnement, 8 % des recettes fiscales... Il est plus facile — et donc moins onéreux — de quadriller une ville de quatorze mille habitants qu'une métropole.

Au « juste prix »

D'autant qu'à l'évidence la facture serait plus élevée. Certes, la gratuité inciterait des utilisateurs de voitures particulières à l'abandonner, d'où un gain social pour la collectivité, mais pour un court trajet le Parisien ne serait-il pas tenté de préférer le métro à ses jambes, alors que, pour l'instant, les 2 F du ticket peut le faire hésiter ? Les capacités de transport de la R.A.T.P. seraient alors insuffisantes. Il faudrait investir pour les renforcer, ce qui alourdirait encore le coût de l'opération, calculé ici en fonction d'une hypothèse très optimiste, et sans tenir compte du cas des lignes de banlieue de la S.N.C.F.

Surtout, un bien gratuit est toujours dévalorisé. La Régie s'efforce justement de faire prendre conscience à ses voyageurs de la qualité du service qu'elle leur rend. N'est-il pas normal que tout service soit payé à son « juste prix », même si celui-ci n'est pas égal à son coût de revient.

THIERRY BRÉHIER.

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES, INQUIÉTUDES POLITIQUES

Les routiers manifestent leur morosité

Les transporteurs routiers souhaitent une augmentation des tarifs de fret. Dans une démarche commune, le Comité national routier (C.N.R.), la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) et l'Union nationale des organisations syndicales des transports routiers automobiles (UNOSTRA) viennent de rappeler leur démarche du 13 janvier dernier par laquelle ils demandaient au ministre des transports une hausse de deux « crans » (soit 5,127 %) de la « tarification routière obligatoire » (TRO) qui sert de base de calcul des prix du fret routier.

Selon les trois organisations, l'augmentation souhaitée permettrait de *« rattraper partiellement l'excessive sous-tarification des transports routiers constatée ces dernières années »*, et elle *« contribuerait à apaiser les transporteurs, excédés de plus par toutes sortes de difficultés et de tracasseries, aux frontières ou ailleurs »*. Les routiers font valoir que le ministre s'est, à plusieurs reprises, déclaré favorable au paiement du transport des marchandises à son juste coût.

La dernière augmentation de la TRO (1,5 « cran », soit 3,8 %) remonte au 1er octobre dernier. Au cours de l'année 1981, la tarification du transport de marchandises a subi une hausse totale de 14 %. Celle-ci n'a pas suffi à maintenir la situation dans le transport routier, bien qu'une amélioration ait été enregistrée au dernier trimestre 1981. La direction des transports terrestres (D.T.T.) du ministère reconnaissait récemment que *« le rythme des augmentations de coûts de transport s'accélère dangereusement »*.

L'activité économique du secteur n'a pas suivi la même courbe. Après un premier semestre franchement mauvais et un troisième trimestre plutôt quelconque, une reprise s'était amorcée que le mois de décembre est venu compromettre. La dernière enquête trimestrielle de conjoncture du Centre de productivité des transports (C.P.T.) fait état, pour le trimestre en cours, du pessimisme des professionnels, notamment des petites et moyennes entreprises souvent suréquipées et qui, pour la plupart, ont été contraintes à des licenciements ; 14 % des transporteurs intérieurs et 11 % des transporteurs internationaux ont réduit leurs effectifs pendant le trimestre précédent ; 18 % des uns et des autres prévoient de le faire d'ici au 1er avril.

A cette morosité, due à la conjoncture économique, s'ajoutent d'autres facteurs d'irritation ou d'inquiétude : « tracasseries » aux frontières, « agressions » de commandos paysans. Et l'incertitude sur les projets de l'administration concernant la durée du travail, la sécurité routière, le futur statut des chemins de fer... traumatise, bien davantage que les perspectives économiques, des patrons routiers qui se découvrent au fil des jours des raisons de se sentir « encerclés » par le nouveau régime envers lequel, à vrai dire, ils n'ont jamais éprouvé une grande sympathie. — J. Sn.

● *Grève à British Airways.* — Le conflit qui a éclaté, mardi 9 février, entre la direction de British Airways et son personnel de piste (*nos dernières éditions*) n'était pas encore résolu mercredi 10. Les perturbations continuaient d'affecter l'activité de la compagnie, principalement sur ses réseaux européen et domestique.

Faits et projets

REPRISE DU TRAVAIL SUR DIEPPE-NEWHAVEN.

Interrompu depuis cinq semaines, le trafic maritime entre Dieppe et Newhaven devait reprendre le jeudi 21 février dans l'après-midi. Un accord est intervenu entre Sealink UK, partenaire anglais de la S.N.C.F. dans le pool d'exploitation de la ligne, et les marins du car-ferry *Senlac* qui bloquaient la rampe de déchargement de Newhaven depuis le 5 janvier (*le Monde* du 6 janvier), pour protester contre le licenciement prévu de deux cent quarante d'entre eux.

Contrairement à son idée première, Sealink UK a décidé de continuer l'exploitation de la ligne avec le *Senlac*. Au cours des négociations menées la semaine dernière à Paris avec la S.N.C.F., la société anglaise a accepté de revenir sur sa dénonciation de l'accord de pool qui avait pris effet le 1er février. En échange, la S.N.C.F. s'est engagée à satisfaire prochainement une des exigences britanniques en remplaçant l'un de ses deux bateaux — le *Valençay* ou le *Villandry* — vétustes et d'un coût d'emploi onéreux, par un navire plus rentable — le *Chartres* ou un équivalent

LA GUERRE DES BÉBÉS-PHOQUES REPREND.

La querelle autour de la chasse des bébés-phoques reprend. Au cours de la semaine du 8 au 12 mars, alors même que s'ouvrira dans la baie du Saint-Laurent la campagne d'abattage des phoques, le Parlement européen sera invité à voter une résolution demandant l'interdiction, dans les pays de la Communauté européenne, de toute importation de peaux de phoques. La majorité des députés paraissent favorables à cette idée.

Si la résolution est adoptée, le marché des pays de la Communauté se fermera progressivement au commerce des peaux de bébés-phoques. Bien entendu, cette perspective mécontente les chasseurs qui opèrent au Groenland et au Canada, car 70 % des peaux récoltées sont acquises par les pays du Marché commun.

Le Canada et la Norvège ont dépêché à Strasbourg, à Luxembourg et à Bruxelles des émissaires. Ceux-ci déclarent que les phoques ne sont nullement en voie de disparition, puisque le Canada vient de porter les quotas de prises de cent quatre-vingt mille à cent quatre-vingt-seize mille individus.

La fondation Franz Weber vient d'adresser une lettre à M. Ken Gollins, président du comité de l'environnement au Parlement européen. Elle se déclare prête à financer à Terre-Neuve la création d'ateliers de fabrication de bébés-phoques en peluche. Une somme de 500 000 francs suisses (1,5 million de francs) est déjà déposée à cet effet dans une banque de Lausanne.

LE NORD ET LE TUNNEL.

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a adopté, le 9 février, en séance plénière, une résolution mettant en lumière les *« risques du projet de liaison fixe entre la Grande-Bretagne et le continent »* et insistant sur la *« nécessité de mettre en œuvre un plan de développement du littoral qui ferait largement appel à la solidarité nationale et européenne »*.

Ce plan prévoit, d'abord, que l'on continue à investir pour améliorer les liaisons maritimes à travers la Manche, ce qui permettrait d'éviter un détournement du trafic par des flottes et vers des ports étrangers. Il faudrait aussi, selon le conseil régional, améliorer les infrastructures routières entre Calais, Boulogne, Arras et Lille, fluviales (Seine-Nord) et ferroviaires (électrification de la ligne Amiens-Calais, T.G.V. Paris-Londres-Bruxelles, ce qui permettrait de désenclaver la façade maritime de la région.

VIDÉO-CONFÉRENCE A TOULOUSE.

En 1982, les télécommunications de Midi-Pyrénées investiront 773 millions de francs pour satisfaire cent seize mille demandes d'installations de téléphone.

Il ne devrait plus y avoir à la fin de l'année, pour les abonnés, d'attente supérieure à dix-huit mois et quatre familles sur cinq bénéficieront du téléphone dès l'année prochaine dans la région. Deux grands centres électroniques seront mis en service à Auch et à Pamiers. Vingt-cinq mille lignes téléphoniques seront construites dans les campagnes isolées et neuf cents nouvelles cabines publiques s'ajouteront aux dix mille quatre cents existantes.

Un studio de vidéo-conférences sera mis en service à Toulouse à la fin de l'année ; un studio recevra à Toulouse les Toulousains qui voudront tenir une réunion avec des Parisiens, des Nantais, des Rennais ou des Lyonnais sans se déplacer. — *(Corresp.)*

● *Le financement du T.G.V. Atlantique.* — M. André Chadeau, président de la S.N.C.F., a parlé, le 10 janvier, à Dijon, du projet de T.G.V. Atlantique. Il a indiqué que la S.N.C.F. était favorable à sa construction à condition que l'Etat *« s'en donne les moyens »*. Il n'est, en effet, pas question de renouveler l'expérience du T.G.V. Paris-Sud-Est qui a été entièrement financé par la S.N.C.F.

Pour ce qui est de l'intérêt porté à l'époque au T.G.V. français, le président de la S.N.C.F. a rappelé qu'à l'heure actuelle deux projets *« sérieux sont à l'étude : l'un en Corée du Sud pour relier Séoul à Pusan dans la perspective des Jeux olympiques de 1988, l'autre, plus avancé, entre Rio et Sao-Paulo au Brésil »*. — *(Corresp.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DE JUGEMENT

D'un jugement contradictoirement rendu par la 3e Chambre, 1re section du Tribunal de grande instance de Paris, le 28 avril 1980, confirmé par arrêt de la 4e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 27 avril 1980.

Entre :

La Chambre syndicale de la Couture parisienne, siège à Paris 8e, 100, rue du faubourg Saint-Honoré.

Et :

Le Groupement d'intérêt économique, dénommé Groupement français d'expansion du prêt-à-porter féminin de luxe, siège à Paris 1er, 3, rue Danielle-Casanova.

Il est extrait littéralement ce qui suit :

« Le Tribunal... par ces motifs,

« Dit que le Groupement qui a » pour objet social de propager la » renommée et la diffusion du prêt- » à-porter français de luxe est sans » droit à utiliser le terme « couture » » pour désigner les activités et les » produits de ses membres qui fa- » briquent en série ou vendent des » vêtements féminins tout faits.

» Déclare en conséquence nulle la » marque collective déposée le 28 oc- » tobre 1976 à l'I.N.P.I. sous le nu- » méro 230 294 par le Groupement, » constituée par les termes « N.C.F. » Nouvelle Couture Française ».

» Condamne le Groupement à » payer à la Chambre syndicale la » somme de 1 000 F à titre de dom- » mages-intérêts, et une somme de » 5 000 F sur le fondement de l'ar- » ticle 700 du nouveau code de pro- » cédure civile.

» Condamne le Groupement en tous » les dépens... ».

DEUX DES ENTREPRISES DE FREDDIE LAKER SONT RACHETÉES

Une agence de tourisme du Kent, Saga Holidays, a annoncé, mercredi matin 10 février, qu'elle avait acquis pour 500 000 livres (5,5 millions de francs) la société Laker Air Travel Limited, qui gérait l'activité des voyages organisés de la compagnie Laker Airways, dont la faillite a été annoncée le 5 février dernier. Saga Holidays est spécialisée dans les voyages hors saison à destination de l'Europe, des Etats-Unis et de la Barbade.

Une autre entreprise du groupe Laker, Arrowsmith Holidays, a été rachetée par la société Greenhall Whitley, spécialisée dans l'hôtellerie et la restauration, pour 4 millions de livres (44 millions de francs). La compagnie British Caledonian Airways se déclare, pour sa part, intéressée par certains des droits de trafic obtenus par Sir Freddie vers Miami, Tampa, Los Angeles et New-York, villes qu'elle ne dessert pas actuellement.

Enfin, on s'attend que les vingt avions de la flotte de Laker Airways (onze Douglas DC-10, trois Airbus A-300, deux Boeing-707 et quatre BAC-111) soient mis en vente prochainement. Des approches auraient déjà été faites pour les Airbus.

ENVIRONNEMENT

Une carrière en bordure du chemin de Racine ?

Nouvelle menace sur Port-Royal

« Un lieu sacré entre les lieux sacrés », a écrit François Mauriac du vallon de Port-Royal, dans la vallée de Chevreuse. Ce haut lieu du jansénisme où vécurent les messieurs de Port-Royal, solitaires, érudits et de vertu excessive, que Louis XIV fit chasser, est aujourd'hui menacé. L'agriculteur propriétaire du terrain souhaite y ouvrir une carrière de sablon de plus de 8 hectares, mais l'enquête d'utilité publique effectuée en mairie de Magny-les-Hameaux jusqu'au 4 février a permis aux opposants de remplir de leurs doléances cinq lourds registres.

Afin d'alimenter les entreprises de travaux publics qui utilisent des quantités énormes de « sable à lapin », pour stabiliser le bitume des routes et combler les tranchées, un carrier a, en effet, décidé de creuser à 300 mètres du site classé de Port-Royal-des-Champs et à 100 mètres du chemin Jean-Racine un cratère de plus de 40 mètres de profondeur.

« Le volume du sablon à extraire représente un camion toutes les trois minutes pendant dix ans, puis un camion au même rythme pendant cinq ans pour combler le trou », explique Mme Claude Allain, présidente de l'Association des amis de la vallée du Rhodon.

Il y a deux ans déjà, une première enquête publique avait été faite. Un refus massif de la population avait conduit le préfet des Yvelines à repousser ce projet. Aujourd'hui, en raison de la demande croissante de sablon pour les grands chantiers, le carrier sollicite un nouveau permis d'extraire identique. Seule différence : les camions ne couperont plus le site ni le chemin Jean-Racine, mais circuleront directement en direction du plateau. Nombreux sont ceux qui se sont aussitôt mobilisés pour sauver Port-Royal-des-Champs, que l'intolérance de Louis XIV transforma en un lieu de pèlerinage.

Le conseiller général du canton, M. Claude Dumond (U.D.F.), a fait adopter par le conseil général des Yvelines un vœu condamnant le projet. Les communes du futur parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse se sont, elles aussi, prononcées contre cette carrière située en surplomb du site encore intact. *« Je suis contre, et je suis allé le dire au ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau,* explique M. Alain Le Vot, maire communiste de Magny-les-Hameaux, *mais il faut aller plus loin et exiger un plan public et une inscription au schéma directeur de toutes les carrières de sablon afin que la décision d'extraire ne soit plus laissée à la seule initiative privée. »*

Depuis une dizaine de week-ends, les milliers de promeneurs et de cyclistes qui fréquentent la vallée de Chevreuse ont été invités à signer des pétitions pour sauver Port-Royal-des-Champs. Mais la décision appartient maintenant au nouveau préfet des Yvelines, M. Charles Gesselin, appelé à prendre ses fonctions le jour même où s'achevait une enquête publique aux conclusions édifiantes.

DAMIEN RÉGIS.

Le Monde

économie

L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE SUR LES TRENTE-NEUF HEURES

Le maintien du pouvoir d'achat doit concerner « l'écrasante majorité des travailleurs sans remonter jusqu'au sommet de la hiérarchie »

déclare M. Mauroy

Recevant les représentants des syndicats et du C.N.P.F., jeudi matin 11 février, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a déclaré :

« *C'est la troisième fois, depuis que la gauche est au pouvoir, que nous nous rencontrons dans cette salle.*

» *La première fois, trois semaines seulement après l'entrée en fonction du nouveau président de la République, nous avons parlé de la réduction de la durée du travail. Le 22 décembre nous nous retrouvions pour prendre acte de l'accord interprofessionnel intervenu et signé par le C.N.P.F et quatre des cinq centrales syndicales.*

» *A ce moment personne n'avait posé les problèmes que j'ai entendu soulever ces derniers jours. Deux questions nous sont posées.*

» *La cinquième semaine ? Mais c'est le faux problème type, et tout le monde le sait très bien autour de cette table. Je me souviens même qu'en juillet dernier, nous évoquions la possibilité de prendre en compte cette cinquième semaine dès l'été 1981. Alors à quoi riment ces combats d'arrière-garde? La jurisprudence constante de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat prouve clairement que, dès le 1er juin 1982, les congés devront être calculés sur la base de deux jours et demi par mois passé dans l'entreprise au cours des douze mois précédents. Il n'y a pas, sur ce point l'ombre d'un doute. Et si, par hypothèse d'école, la moindre hésitation pouvait subsister, sachez que je suis prêt à prendre une nouvelle ordonnance pour préciser ce point*

» *La seconde question porte sur les trente-neuf heures. Là encore, nous avions pourtant été clairs et chacun sait bien quelle est notre conception. Nous avons, à nouveau évoqué ce point hier en Conseil des ministres et le président de la République a résumé notre position en rappelant que* « pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des trente-neuf heures ».

» *Comment pourrait-on imaginer qu'un gouvernement de gauche, qu'un gouvernement qui fonde la relance de notre économie notamment sur la consommation populaire, puisse agir autrement ? Il n'est pas concevable que des travailleurs gagnent moins à la fin de février qu'à la fin de janvier. (...)*

» *Le gouvernement a ensuite donné l'exemple dans les négociations salariales qui se déroulent dans la fonction publique et dans le secteur public et nationalisé. Partout le passage à trente-neuf heures s'est effectué avec un maintien du salaire.*

» *Je n'ai qu'une recommandation à vous faire : suivez cet exemple. (...)*

» *Nous avons la volonté de respecter la liberté de négociation. Nous sommes partisans d'une société de dialogue et de concertation. Le gouvernement ne prendra donc pas de dispositions réglementaires ou législatives pour imposer des normes salariales.* »

« *Je voudrais rappeler aussi la signification de notre politique de réduction du temps de travail. Elle correspond avant tout à la volonté de partager le travail.*

» *Dès notre rencontre du 12 juin, je vous ai dit que nous avions le souci de maintenir le pouvoir d'achat moyen. Dans un contexte de crise, nous nous attachons à améliorer les bas salaires et à maintenir le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des travailleurs, mais sans remonter systématiquement jusqu'au sommet de la hiérarchie.*

» *D'un commun accord, nous avions donc opté pour une réduction modérée et progressive de la durée légale du travail avec consolidation des revenus. En revanche, pour les réductions plus rapides, 37, 36, 35, voire moins, le partage du travail ainsi obtenu correspond à un partage des revenus arrêté par voie contractuelle. Et vous savez que ces accords prennent la forme de contrats de solidarité ; plus simplement même d'accords de branches ou d'entreprise.*

» *Car notre priorité ne doit jamais être perdue de vue : c'est la lutte contre le chômage, c'est l'emploi.* »

Il nous faut tenir compte des possibilités de l'économie française, des possibilités des entreprises et garder en tête l'objectif prioritaire de l'emploi.

Certes, l'économie française repart. L'investissement est encore insuffisant, mais les perspectives sont aujourd'hui meilleures.

Après avoir confirmé la publication de nouvelles ordonnances, notamment sur la retraite à soixante ans, le premier ministre a insisté sur ses objectifs :

« *La politique sociale du gouvernement, c'est aussi, c'est surtout la solidarité envers les plus déshérités, envers les personnes âgées, les handicapés, envers les familles, envers les travailleurs les plus mal rémunérés.* »

L'INTERVENTION DE M. MITTERRAND AU COURS DU CONSEIL DES MINISTRES DU 10 FÉVRIER

Le président de la République a rappelé au cours du conseil des ministres du 10 février que la politique du gouvernement est d'appliquer les trente-neuf heures sans réduction de salaire dans tous les secteurs qui dépendent de l'Etat. « *Il ne peut pas être question d'offrir un échange entre réduction du travail et réduction du revenu* », a souligné le chef de l'Etat.

Pour ce qui dépend du secteur privé, M Bérégovoy a rappelé que ce sont les principes contractuels qui doivent être observés. Le secrétaire général de l'Elysée a toutefois ajouté qu'aux yeux du président de la République « *il ne peut pas être question de mettre en cause le pouvoir d'achat des salariés, l'attitude du gouvernement ayant dans ce domaine une valeur exemplaire* ».

Le chef de l'Etat a conclu, selon M Bérégovoy : « *Pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des trente-neuf heures* »

M. YVON CHOTARD (C.N.P.F.) : un climat de désordre et d'agitation préjudiciable à l'effort économique.

M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., estime dans une interview au *Figaro* du 11 février.

« *Il faut oser dire la vérité : ou la réduction du temps de travail a pour objectif la lutte contre le chômage, et elle ne doit pas se traduire par une augmentation des coûts (...), ou il s'agit plus simplement d'améliorer le sort de ceux qui travaillent en réduisant leur temps de travail. On impose alors une charge nouvelle aux entreprises, en sachant qu'une telle mesure n'est pas créatrice d'emplois, et pis, constitue même un frein.* »

« *Dans ces conditions*, poursuit M. Yvon Chotard, *il n'y a plus place que pour une parodie de politique contractuelle. On ne peut pas affirmer que l'application des trente-neuf heures par semaine relève des principes contractuels et préciser aussitôt qu'elle doit se faire avec le maintien du pouvoir d'achat. Tout cela est grave, car cela crée un climat de désordre et d'agitation préjudiciable à l'effort économique que nous devons mener.* »

Le président veille à la mise en œuvre des engagements du candidat

L'affirmation de principe du président de la République, selon laquelle « *pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat* » à la suite du passage à trente-neuf heures de travail hebdomadaire revêt une signification plus politique qu'économique.

Au plan économique, en effet, la consigne présidentielle ne contredit pas la politique gouvernementale, telle que M. Pierre Mauroy l'a réaffirmée jeudi 11 février devant les partenaires sociaux : à savoir que l'Etat doit donner l'exemple d'une réduction de la durée du travail sans atteinte au pouvoir d'achat des salariés, le secteur privé étant ainsi incité à s'aligner. « *Le passage aux trente-neuf heures s'est effectué* (dans la fonction publique) *sans réduction de salaire* », a déclaré M. Mauroy devant ses interlocuteurs patronaux et syndicaux, ajoutant : « *Suivez cet exemple !* »

La doctrine gouvernementale, non démentie par le chef de l'Etat, reste donc qu'aux étapes ultérieures de la réduction du temps de travail, il faudra instaurer un certain partage des revenus. Faute de quoi, il n'y aurait pas création d'emplois. Or le gouvernement s'est engagé dans la voie de la réduction du temps de travail précisément pour tenter de réduire le chômage.

Pas de discordance donc entre l'énoncé d'un principe par le président de la République en conseil des ministres et le discours du premier ministre le lendemain. Pourtant, à l'issue de la réunion du gouvernement, mercredi, il semblait bien que l'objectif du chef de l'Etat était de recadrer l'action du pouvoir en ce domaine. S'agissait-il seulement d'une présentation différente d'une même politique, comme on veut le croire à l'Elysée ? Dans ces conditions, la formulation de cette politique par le ministre du travail a dû être jugée bien maladroite pour justifier une « montée en ligne » du chef de l'Etat. Que reprochait-on à M. Jean Auroux ? D'avoir trop parlé de réduction du salaire, d'avoir donné l'impression qu'un « *échange entre réduction du travail et réduction du revenu* » était souhaitable dès la première étape (le passage de quarante à trente-neuf heures) et de ne pas avoir précisé le seuil du revenu au-dessous duquel les travailleurs pouvaient se *sentir en sécurité. L'offensive de la* C.G.T. a donc pu se développer plus aisément. Or chacun sait, le vingt-quatrième congrès du P.C.F. l'a confirmé, que c'est à la C.G.T. que les communistes ont confié le soin de conduire une critique que le parti peut difficilement mener de front.

En donnant donc une présentation plus positive, aux yeux des travailleurs, de la politique gouvernementale, M. François Mitterrand ne se contente donc pas de renforcer la position des syndicats dans leur négociation avec le patronat. Il montre, une fois de plus, qu'il veille à ne laisser libre aucun terrain sur sa gauche. René Andrieu, dans *l'Humanité*, donne acte au chef de l'Etat d'avoir « *mis un terme à ce qui apparaissait, dans le meilleur des cas, comme une dangereuse équivoque* ». Sans doute, le directeur adjoint du quotidien communiste peut-il rappeler le rôle de la C.G.T., qui avait « *vu clair* » avant le pouvoir : mais l'offensive de celle-ci, qui mêlait dans une même opprobre patronat, syndicats réformistes et gouvernement, devrait être stoppée.

On peut, bien sûr, mettre en avant l'échéance des prochaines élections cantonales pour justifier la fermeté du chef de l'Etat dans la défense du pouvoir d'achat des travailleurs. Mais il faut alors rappeler que la position du président de la République est conforme aux engagements du candidat Mitterrand. « *S'agissant de mes engagements*, avait-il déclaré au conseil des ministres du 23 septembre 1981, *il m'appartient de veiller à leur mise en œuvre.* » Le P.S. avait d'ailleurs pris les devants : c'est ainsi que M. Lionel Jospin avait, dès le 5 février, affirmé que « *les avantages acquis doivent être respectés et le pouvoir d'achat moyen des salariés maintenu* ». Avant donc que l'Elysée ne réagisse officiellement, le bureau exécutif du P.S. s'était saisi du dossier et s'était démarqué des déclarations faites par M. Auroux.

C'est que l'enjeu est à plus longue portée. Les salariés, petits et moyens, constituent le corps de bataille électoral du pouvoir. Il s'agit de leur manifester clairement qu'ils peuvent se sentir en sécurité : au plus haut niveau de l'Etat, on ne les oublie pas et on entend rester leur interprète.

Ce rappel était d'autant plus nécessaire que l'ordonnance sur les trente-neuf heures et ses « *ambiguïtés* » soulignées par la C.G.T. venait après plusieurs épisodes malheureux : au point que la liste des mécontents semblait devoir s'allonger dangereusement. Les cadres de la C.G.C. avaient donné le ton, bientôt suivis par les paysans de la F.N.S.E.A. Sans omettre ce courant de la gauche non communiste choqué de la signature de l'accord entre Soyouz-Gaz et Gaz de France.

Aussi nécessaire fût-elle, la mise au point présidentielle n'en est pas moins un signe supplémentaire des *grippages de la machine gouvernementale*. La coordination ne semble pas avoir été exemplaire dans l'élaboration de l'ordonnance sur les trente-neuf heures. Au point qu'il a été décidé de modifier le processus de discussion de la prochaine ordonnance sur l'âge de la retraite. Celle ci *sera, lors d'un prochain conseil*, inscrite en partie « C » (il s'agit des textes et communications faisant l'objet d'un débat) et ne viendra que la semaine suivante en partie « A » (il s'agit des textes qu'adopte le conseil, donc de textes qu'il est difficile de remettre en cause). Ainsi *les débats du conseil devraient-ils* permettre de prévenir le renouvellement d'épisodes qui nuisent à la politique gouvernementale. Car ils privent celle-ci de sa cohérence.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'emploi, priorité absolue

(Suite de la première page.)

Rappeler au patronat que le marchandage est une erreur et que la négociation doit déboucher sur un réel progrès ne se justifie pourtant que si le gouvernement est en mesure d'inviter les salariés et le monde syndical à la fois à la modération revendicative et à la solidarité.

Las ! ministre, premier ministre et président de la République éprouvent les plus grandes difficultés pour parler clair et net.

Il est vrai que le langage courageux du ministre du travail en *faveur d'une réelle solidarité* impliquant le partage du travail et des revenus a soulevé l'opposition de la C.G.T. et de F.O.

Fidèle à la conception d'une défense des intérêts immédiats des salariés, F.O. entend protéger, même par la grève, le maintien intégral du pouvoir d'achat du *personnel à qui on propose* de réduire d'une heure la semaine de travail. Les arguments de F.O. ne manquent pas. Défenseur et signataire depuis une quinzaine d'années d'accords qui permettent d'accroître plus rapidement les bas salaires, F.O estime qu'on ne peut pas, à tout instant, vouloir rétrécir l'échelle des rémunérations : il faut préserver un certain écart de revenu entre les O.S. et les ouvriers professionnels, entre la main d'œuvre qualifiée et l'encadrement. Attaché à une relance de la croissance, F.O. affirme qu'une ponction sur le pouvoir d'achat réduirait la consommation et serait donc un contresens économique.

Les limites de la solidarité

Collant au maximum à la base, F.O considère enfin que si l'état-major syndical plaidait pour la compensation partielle des horaires réduits, il ne serait pas suivi. Et M. Bergeron d'ajouter : même si l'on rognait sur le pouvoir d'achat des rémunérations les plus élevées, cela n'apporterait guère d'argent frais au patronat pour créer des emplois. « *Economiquement*, ajoute-t-il, *le passage de 40 à 39 heures, payées 40 est supportable.* » Et si vraiment c'était insupportable ? M. Bergeron renvoit alors la balle au gouvernement : « *Ce n'est pas moi qui ai lancé le slogan des 39 et 35 heures.* » Faut-il alors parler du bon sens et du réalisme de F.O. ? M. Bergeron ne mâche pas ses mots pour critiquer les Auroux et les Maire qui « *se gargarisent de formules* » : « *partage du travail* » ou « *partage des revenus* ». Qu'ils « *gardent les pieds au sol* » demande le leader F.O. Et d'accuser les conseillers de M. Auroux d'avoir trop souvent « *les pieds au plafond* » et de faire preuve d'« *angélisme* ».

La bataille des 39 heures et celle de la compensation intégrale de salaires n'a certes pas été engagée dans la clarté. Le premier ministre a tantôt parlé de « *partage du travail* », de « *compensation du pouvoir d'achat moyen* » ou de « *compensation* » tout court... Et l'Elysée n'a pas levé toute l'ambiguïté en déclarant « *qu'aucun travailleur* » ne devait y perdre en ajoutant que « *ce principe vaut pour la grande majorité des travailleurs* ».

En maintenant un langage ambigu, le pouvoir risque de fausser ou d'affaiblir sa lutte contre le chômage et sa défense pour la solidarité. Chacun essaiera d'interpréter selon ses opinions les discours du pouvoir. Or, un « *maintien intégral du pouvoir d'achat* » comme le réclame F.O., « *pour tous* », comme l'exige la C.G.T., est en fait la traduction d'une politique d'un bon sens terre à terre et à courte vue. Il s'agit aussi de « suivisme », les chefs syndicaux se refusant d'emmener *leurs troupes sur des chemins nouveaux*. Il s'agit aussi d'un refus réel d'examiner dans toutes ses dimensions la portée de la crise économique.

En revanche, l'appel en faveur d'un maintien modulé du pouvoir d'achat comme vient de le faire le premier ministre pour les revenus les plus élevés, lorsqu'il s'agit de descendre au-dessous des 38 heures, procède d'une politique courageuse et efficace à moyen terme. En demandant aux salariés les mieux rémunérés — mais encore faudrait-il oser fixer un niveau, — il ne s'agit pas de sombrer dans l'égalitarisme : certes, il est normal et juste de préserver le pouvoir d'achat des ouvriers, y compris professionnels, dont le traitement ne dépasse pas deux fois le SMIC (environ 6 300 F). Mais, au-delà, la solidarité n'exige-t-elle pas un effort faible jusqu'à 10 000 F, plus important au-delà ? A le refuser, tous ceux *qui veulent préserver et leur* salaire brut et leur emploi risquent demain d'avoir à payer des cotisations ou impôts supplémentaires pour indemniser les chômeurs qu'on n'aura pas voulu intégrer dans la vie active. Le salaire brut aura été préservé, mais le salaire disponible sera écorné. A bien réfléchir, tous ceux qui refusent de la solidarité ressemblent à l'autruche qui plonge sa tête dans le sable.

Mais une solidarité limitée serait-elle inefficace, comme l'affirme M. Bergeron ? C'est oublier bien vite un autre bon sens, celui qui veut que « *les petits ruisseaux font les grandes rivières* ». Si les salariés acceptaient, comme dans l'entreprise Fleury-Michon, de compenser aux quatre cinquièmes seulement la réduction d'une heure de travail, soit une perte de salaire de 30 francs par mois — une économie de 45 F pour l'employeur toutes charges comprises — il suffirait que cent vingt salariés acceptent ce petit sacrifice pour qu'un emploi puisse être créé. Est-ce peu ? Si la moitié des salariés jouaient le jeu... les ruisseaux, devenus fleuve, permettraient de créer cinquante mille emplois, surtout si l'on veut toujours aller vers les trente-cinq heures.

Est-ce encore de l'angélisme ? Au-delà des formules mathématiques ou généreuses, cette sorte de solidarité aurait un impact que le bon sens ne peut nier. Il est vrai que cela suppose pour les dirigeants politiques et syndicaux un sacré courage pour expliquer et convaincre une base, si attachée aux avantages acquis et accrochée à ses corporatismes. Cela suppose aussi une certaine morale. Or la morale qu'avec ironie F.O. reproche à la C.F.D.T. de défendre n'est pas la propriété des seuls courants dits chrétiens. M. Auroux hier et — avec difficulté *aujourd'hui* — M. Mauroy essayent de promouvoir une morale laïque, sans laquelle la France, socialiste ou non, ne pourra pas éviter une crise plus profonde.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LES TITRES DE LA PRESSE

L'intervention du président de la République dans l'affaire des trente-neuf heures est l'objet de nombreux commentaires de presse et inspirent des titres significatifs dans leur brièveté. Si *le Matin* préfère alerter ses lecteurs sur les impôts plutôt que sur la bataille des trente-neuf heures *l'Humanité* fait un autre choix en annonçant : « *Trente-neuf heures et pas un centime de moins.* » L'éditorialiste René Andrieu trouve « *bon que le gouvernement ait vu le péril* » et qu'il ait apporté « *la clarté nécessaire* ». Selon *Libération*, « *Mitterrand paye la quarantième heure* », mais *le Quotidien de Paris* estime seulement que « *Mitterrand donne l'heure* ». Autres variations sur ce thème : « *Mitterrand exige* » *(le Figaro)*, « *monte au filet* » *(l'Aurore)*, « *dément Mauroy* » *(les Echos)*, « *met les points sur les i* » *(France-Soir)*.

APRÈS L'ACCIDENT DE MINE EN LORRAINE (deux morts)

L'intersyndicale des Houillères décide une grève de vingt-quatre heures vendredi 12 février

Après l'accident survenu le mardi 9 février au puits de la Houve, à Creutzwald (Moselle), un éboulement qui a provoqué la mort de deux mineurs (« le Monde » du 11 février), l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. a lancé, mercredi, un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le vendredi 12 février dans l'ensemble des six sièges des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.).

Dès l'annonce de l'accident, la C.G.T. avait demandé au personnel qui se présentait aux postes de minuit et du matin de ne pas descendre dans la mine tant que les victimes ne seraient pas remontées.

Des divergences subsistent entre la direction des Houillères et les syndicats sur les causes de l'éboulement. Selon M. Morin, directeur des H.B.L : « *On ne s'explique pas les raisons de cette catastrophe minière.* » Le soutènement utilisé à La Houve est un procédé employé depuis plusieurs années par la société, et connu de l'Europe entière. « *Il pourrait s'agir d'un mouvement du sol*, avance M. Morin *mais il est trop tôt pour l'affirmer.* » En revanche, les syndicats ouvriers mettent en cause « *la trop grande mécanisation des chantiers, les nouvelles méthodes de soutènement, le manque de formation des jeunes apprentis, la frénésie de productivité* ».

Pour la C.G.T. : « *La relance est à l'ordre du jour, la production augmente considérablement, mais cela ne doit pas se faire au détriment du personnel.* »

Selon M. Spaeth, secrétaire national des mineurs C.F.D.T., on assiste actuellement à une augmentation croissante des risques d'accidents dans les mines, mécanisées à outrance sans que l'on modifie les infrastructures, notamment de transport et de manutention. Pour la C.F.T.C., syndicat fortement représenté aux H.B.L. : « *Il faut faire la lumière sur cette affaire et déterminer les responsabilités.* » C'est également le thème des déclarations des membres de la section F.O. des H.B.L., qui se sont exclamés : « *Halte aux massacres.* »

On note par ailleurs une réaction de M. Edmond Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie. M. Hervé souhaite que l'exploitation du charbon en France se réalise « *dans les conditions d'hygiène et de sécurité les plus strictes* ». Dans un communiqué publié mercredi, le ministre a précisé qu'une enquête a été demandée par le directeur interdépartemental de l'industrie. M. Hervé s'est d'autre part associé au deuil des familles.

Il a fallu plus de deux heures et demie d'efforts aux sauveteurs pour retrouver les sept rescapés, et plus de vingt heures pour dégager les corps des deux mineurs restés prisonniers de l'éboulement, à la cote moins 500. Il s'agit de Jean-Claude Ahr, vingt-sept ans, marié, père d'un enfant, de Falck (Moselle) et de Patrick Genevo, vingt-deux ans, célibataire, de Creutzwald. Leurs obsèques ont lieu vendredi, jour choisi pour la grève de vingt-quatre heures dans les six sièges des H.B.L. : Simon, Wendel, Vouters, Reumaux, Sainte-Fontaine et La Houve.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. -		Rep. + ou Dép. -		Rep. + ou Dép. -	
$ E.-U.	5,9850	5,9900	— 105	— 50	— 215	— 145	— 460	— 310
$ can.	4,9380	4,9445	— 70	— 5	— 145	— 55	— 330	— 150
Yen (100)	2,5400	2,5435	+ 140	+ 175	+ 300	+ 345	+ 960	+ 1045
DM	2,5355	2,5390	+ 65	+ 90	+ 145	+ 185	+ 520	+ 595
Florin	2,3100	2,3137	+ 60	+ 90	+ 135	+ 180	+ 475	+ 560
F B (100)	14,8600	14,8880	— 450	— 215	— 1045	— 715	— 2850	— 2250
F S	3,1565	3,1620	+ 130	+ 170	+ 300	+ 355	+ 880	+ 895
L (1000)	4,7420	4,7475	— 290	— 215	— 610	— 510	— 1770	— 1580
£	11,0820	11,0960	— 70	+ 45	— 100	+ 60	+ 20	+ 345

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/4	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16	10 1/16	10 7/16
$ E-U	15 5/8	16 1/8	15 7/8	16 1/4	16	16 3/8	16 1/16	16 7/16
Florin	10	10 1/4	9 7/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	10	10 1/2
F B (100)	12 1/2	14 1/2	16 1/2	18	17 1/2	18 3/4	18 1/8	19 1/8
F S.	2 7/8	3 1/8	7 1/2	8	7 3/4	8 1/8	8 7/16	8 13/16
L (1000)	18 1/2	20	20 1/2	21 3/4	21 1/4	22 1/2	22	23 1/4
£	14	14 3/4	14 1/4	14 7/8	14 1/4	14 7/8	14 7/16	15 1/16
F français	14 1/4	14 5/8	14 3/8	15 3/8	14 7/8	15 1/8	16	16 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'espoir

CONJONCTURE

L'espoir et son prix

(Suite de la première page.)

Pour eux, il ne faut pas compliquer par des réformes hâtives ou inadaptées ; celle des « fervents » pour lesquels l'économie doit se soumettre au projet d'une société très vite meilleure qui trouverait en elle-même, une fois débarrassée de ses structures mauvaises, les capacités d'enthousiasme, d'imagination, de créativité nécessaires et suffisantes pour surmonter la crise.

Si ces deux visions des choses et du monde — l'une plus immobile mais plus compétente, l'autre plus dynamique mais moins informée — ont abouti à des compromis aux yeux de l'opinion publique et de la presse, les chocs n'en ont pas moins été réels. Et comme les contradictions disparaissent moins facilement dans les faits que dans les communiqués officiels — voire dans le souvenir — elles laisseront des marques profondes qui pèseront sur les événements de ces prochaines années.

Les « fervents » ont raison de juger sévèrement la gestion des gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans puisque notre pays, très avancé économiquement, est sur bien des points en retard d'une société : inégalités plus grandes qu'à l'étranger (quoique en voie de réduction), bas revenus beaucoup trop nombreux et trop faibles, mauvais rapports de forces et de responsabilités au sein de l'entreprise...

Mais ces mêmes « fervents » qui voient à l'étranger la preuve de nos inégalités sociales auraient dû méditer sur ce qui agite si fort les démocraties occidentales depuis quelques années : les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par la plupart des gouvernements pour conserver (nous disons bien conserver) les acquis sociaux. Jusqu'en 1974-1975 une forte croissance économique a permis de financer facilement plus de protection sociale, plus de temps libre et un niveau de vie en constante amélioration. Ces dernières années ont dramatiquement remis en cause des progrès sociaux qu'on imaginait irréversibles il y a seulement dix ans.

Une redistribution massive des ressources

La France ne pouvait pas échapper à ces difficultés. De 1961 à 1973, une croissance économique sans précédent (+ 5,6 % par an en moyenne) lui a permis d'améliorer constamment le niveau de vie et la protection sociale de sa population. En 1980 le tiers du revenu disponible des ménages était composé par des prestations sociales allouées au travers des mécanismes de redistribution : santé (12 % du revenu disponible), chômage (2,3 %), famille (4,9 %), retraite (14,5 %).

Il y a vingt ans ces prestations ne représentaient globalement que 20 % du revenu des ménages. Il apparaissait donc déjà difficile lorsque les socialistes arrivèrent au pouvoir de conserver les acquis. Le développement du chômage a, en partie, pour cause l'alourdissement des coûts de revient résultant des charges sociales et fiscales. Le Japon y résiste mieux pour des raisons évidentes.

Dans ces conditions, la démarche du gouvernement Mauroy aurait dû être non pas plus prudente — car elle l'a été relativement, — mais plus unitaire et pour tout dire plus compétente. Dans un contexte aussi difficile que celui que connaissaient les économies industrialisées (la croissance économique ne dépasse plus 1 % ou 2 % par an sauf au Japon), la sagesse aurait voulu que soit clairement déterminé ce qu'il était possible de faire et qu'ensuite des choix soient opérés rigoureusement afin que ce qui serait entrepris soit bien accompli. La qualité vaut plus que la quantité dans ce domaine.

L'erreur a été de surestimer les surplus de richesse dégagés par une croissance économique qui restera, très probablement, faible pendant encore des années, ne serait-ce qu'en raison de l'insuffisante compétitivité des productions françaises dans la concurrence internationale. L'autre erreur aura été de sous-estimer les difficultés de la mise en œuvre des réformes, mais aussi d'exagérer leurs vertus et l'appétit des Français — autre que verbal — pour les accueillir. On le voit aux réactions ambiguës qu'ont suscitées les projets et ordonnances sur la réduction du temps de travail et l'avancement de l'âge de la retraite. On le découvre encore aux réactions mitigées des Français interrogés sur la réforme fiscale.

Cet excessif espoir dans le retour à une croissance plus forte et dans les retombées des multiples réformes engagées ou à venir a tout naturellement fait passer au second plan les problèmes de financement. Il n'y a pas si longtemps, un ministre d'Etat assurait que les comptes venaient après les réformes et que parler de chiffres, c'était tenir un langage de droite...

Cette attitude vis-à-vis des problèmes économiques et financiers a eu plusieurs conséquences.

La plus importante a été d'accroître fortement les dépenses publiques puis d'entamer immédiatement après de vastes réformes. Les deux politiques ne pouvaient — en conjuguant leurs effets — que creuser le déficit des comptes publics.

Une autre conséquence a été l'annonce trop rapide de projets divers et une précipitation de mauvais aloi. La qualité des décisions prises s'en est ressentie.

Notre confrère anglais, le *Financial Times*, estimait il y a quelque temps que M. Mitterrand avait preuve d'une grande habileté tactique en réformant vite après son élection pour éviter débordements et surenchères sur sa gauche. C'est peut-être ce qui apparaîtra plus tard le plus nettement au bilan de cette première année de prise de pouvoir. Encore faudrait-il que l'expérience en cours ne tourne pas mal. Or les erreurs commises, les paris tentés, sont maintenant suffisamment nombreux pour qu'on s'interroge.

Le doute sur le réalisme de la politique menée — ou plus exactement sur celui des moyens employés — a gagné l'équipe gouvernementale elle-même, modifiant les rapports de forces en son sein, renforçant le camp des économistes et donc la position du ministre de l'économie et des finances.

Saisis par le doute

Après M. Chevènement, qui apporta il y a quelques semaines son appui public à M. Delors, c'est M. Laurent Fabius, ministre du budget, qui a adressé au président de la République une lettre pour l'informer de l'extraordinaire tension des finances publiques, tension sans cesse accrue par des débordements non prévus : prise en compte par l'Etat du surcoût du gaz algérien (quelque 1,5 milliard de francs en année pleine) ; surcoût des indemnisations des entreprises nationalisées ; nécessité d'apurer la situation des entreprises nouvellement nationalisées (celle de Rhône-Poulenc, en particulier) ; nécessité de compenser pour les entreprises publiques la limitation à 10 % de la hausse de leurs tarifs ; prêts bonifiés aux entreprises privées pour les inciter à investir, etc.

C'est par milliards de francs que s'accroît la charge budgétaire de l'Etat, creusant d'autant le déficit des finances publiques. Il est significatif que MM. Delors et Fabius aient commencé à examiner les dépenses publiques inscrites au budget de 1982 pour y effectuer des coupes sévères. Le temps des pleurs et des grincements de dents ne fait que commencer.

Il est symptomatique aussi qu'une réunion très importante se soit tenue le mercredi 10 février à l'Elysée pour examiner certains projets de réforme fiscale, ceux dont on parlait tant depuis quelques mois.

Après qu'on l'a beaucoup critiqué, le système fiscal n'apparaît plus tellement mauvais aux yeux du gouvernement mais plutôt mal appliqué. Il faudrait donc non pas tant le réformer que l'en débarrasser d'une fraude largement pratiquée. On en revient à des constatations vieilles de vingt ans.

La même modération pousse l'équipe au pouvoir à envisager des modifications aussi légères que possible de la taxe professionnelle (dont le montant sera globalement diminué de quelques milliards et les charges mieux réparties entre communes) et de la taxe d'habitation dont le rattachement au revenu des personnes ne se fera probablement pas. Enfin, la réforme de la taxe foncière bâtie n'est plus à l'ordre du jour et, cette fois-ci, M. Quilliot devra se le tenir pour dit.

Seule réforme qui pourrait être spectaculaire mais qui coûterait 2 à 3 milliards de francs à l'Etat : l'imposition des plus-values pourrait être supprimée comme s'y était plus ou moins engagé M. Mitterrand. Il n'est pas certain enfin que le plafonnement du jeu du quotient familial dans le calcul de l'impôt sur le revenu devienne définitif comme cela était envisagé.

On retiendra de tout cela que le gouvernement a renoncé à la seule grande réforme fiscale qui valait d'être accomplie et qui — à grand risque il est vrai — aurait vraiment amélioré la justice sociale : nous voulons parler des droits de succession. La levée de boucliers, les fuites massives de capitaux, qui accueillir la tentative de M. Ortoli fin 1968, ont laissé de bien mauvais souvenirs, y compris aux socialistes. Aux lieu et place a été créé un impôt sur les grandes fortunes qui risque de gêner les entreprises, mais que ne paieront ni les grands propriétaires forestiers ni les détenteurs d'objets d'art...

De même le gouvernement renonce-t-il à bouleverser la taxe professionnelle, refusant de reporter sur les commerçants (dont beaucoup pourraient payer cependant) et les artisans les charges dont MM. Chirac et Fourcade les avaient allégés en 1975, pour des raisons manifestement électorales. C'est encore pour éviter d'affronter le monde agricole que les taxes locales foncières bâties et non bâties ne seront pas ou très peu modifiées. C'est enfin parce qu'une hausse de la T.V.A. serait plus impopulaire qu'on ne le croyait que cet impôt sur la consommation ne sera probablement pas alourdi, et c'est heureux. Il ne pourra donc pas financer les pertes de recettes qu'aurait inévitablement entraîné une réforme fiscale de quelque envergure.

Dans tout cela le changement n'apparaît guère. Mais mieux vaut sans doute s'abstenir de réformer quand le risque est grand de ne toucher que la surface des choses, sans aucun bénéfice ni pour le pays ni pour la société française. Quand le risque est grand aussi de remettre en cause des acquis fondamentaux et d'abord le consentement à l'impôt et son paiement.

L'efficacité pour l'équipe au pouvoir c'est peut-être maintenant dans certains domaines de gérer sans réformer...

ALAIN VERNHOLES.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE DES ÉTATS-UNIS PRÉVOIT DE NOUVELLES TENSIONS SUR LES TAUX D'INTÉRÊT.

M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a déclaré mercredi 10 février devant les parlementaires américains que la politique monétaire de la FED pourrait, en raison des importants déficits budgétaires prévus, provoquer de graves tensions sur les marchés des capitaux et freiner la reprise attendue.

La FED, a indiqué M. Volcker, souhaite des déficits moins lourds. Mais quels que soient les déficits, a-t-il ajouté, elle a « l'intention de maintenir sa politique de modération de la croissance des liquidités monétaires, cela afin de consolider et d'étendre les progrès réconfortants déjà enregistrés dans la lutte contre l'inflation ». — (A.F.P.)

LE MINISTRE BRITANNIQUE S'ÉLÈVE CONTRE LES SUBVENTIONS DONNÉES PAR LA FRANCE A SES AGRICULTEURS.

A quelques jours du conseil des ministres de l'agriculture des Dix, qui se tiendra à Bruxelles les 15 et 16 février, le ministre britannique de l'agriculture, M. Peter Walker, a déclaré, mercredi 10 février devant une commission des Communes, que la Commission de Bruxelles devrait prendre des mesures vigoureuses pour empêcher la France d'accorder en 1982 d'importantes subventions à ses agriculteurs, estimant que ces subventions constituaient un « *énorme abus* » par rapport aux règles de la politique commune.

M. Walker a indiqué que le gouvernement français venait d'annoncer un montant de subventions destinées à ses agriculteurs sept fois supérieur au montant de celles accordées par Londres à ses fermiers, alors que le secteur primaire est seulement deux fois plus important en France qu'en Grande-Bretagne.

« *De tels chiffres portent atteinte à une véritable concurrence entre deux pays membres de la C.E.E., et la Commission doit prendre des mesures pour empêcher des abus si énormes* », a-t-il dit.

● *Le président de la F.N.S.E.A.*, M. François Guillaume, a déclaré mercredi 10 février à Montargis (Loiret) qu'il envisageait de « bouder » le Salon de l'agriculture qui doit se tenir à Paris au printemps, pour protester contre la politique agricole du gouvernement. Il a envisagé également de demander à ses adhérents de faire la grève de l'impôt, et s'en est pris à Mme Edith Cresson, déclarant : « *On ne décrète pas qu'un ministre est bon ou mauvais, cela se voit à l'usage.* »

AGRICULTURE

M. FRANCIS RANC EST NOMMÉ DIRECTEUR DU FORMA

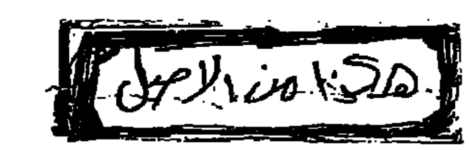
Le conseil des ministres du mercredi 10 février a nommé M. Francis Ranc directeur du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA).

[Né en juillet 1942 à Paris, M. Francis Ranc est licencié en droit et diplômé de l'Institut des sciences politiques. Il a fait toute sa carrière dans des organismes mutualistes de l'agriculture, d'abord à la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (C.N.M.C.C.A.) dont il a été le directeur adjoint de 1970 à 1973, puis à la Confédération française de coopération agricole (C.F.C.A.) dont il était le directeur depuis 1973.

M. Ranc avait été chargé de mission au cabinet de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, de mai 1981 au 20 janvier dernier. Mme Cresson avait, à cette dernière date, remanié son cabinet en raison de « *l'insuccès de l'action du ministère auprès de l'opinion paysanne* » (*le Monde* du 22 janvier).]

● *La Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans* (C.N.S.T.P.) réclame l'instauration, dès la prochaine campagne, d'un système de prix différenciés pour le lait. Ce système devrait permettre une revalorisation de 30 % du prix du lait pour ceux qui produisent jusqu'à 50 000 litres de lait par exploitation, une augmentation de 14,5 % pour ceux qui produisent entre 50 et 80 000 litres, et aucune augmentation pour ceux dont la production se situe au-delà de 80 000 litrse.

Selon les responsables du syndict, ces mesures devraient permetrte de multiplier par trois le revenu de la grande majorité des producteurs de lait. Ces propositions seront prochainement présentées au ministre ainsi qu'aux entreprises laitières.



AFFAIRES

Paribas et les actionnaires majoritaires de son ancienne filiale suisse ont conclu un accord

La Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas et la société *suisse* Pargesa Holding ont conclu, le mardi 9 février, un accord qui a pour but de « rétablir les excellentes relations traditionnelles entre Paribas et Paribas Suisse ».

L'affaire avait éclaté au grand jour au début du mois d'octobre, lorsqu'une petite société suisse inconnue — Pargesa — lançait une offre publique d'échange sur Paribas Suisse, l'un des plus beaux fleurons à l'étranger du groupe Paribas, en instance de nationalisation en France. Une opération qui allait réussir, car, lors du lancement de l'O.P.E., la maison mère ne contrôlait déjà plus sa filiale suisse.

En quelques mois, en effet, environ 15 % des parts avaient été cédées ; et, au début du mois d'octobre, 20 % supplémentaires de Paribas Suisse avaient été vendues à un holding belge du groupe Paribas, la Copela. Or, dans le même temps, Paribas cédait une partie de ses intérêts dans cette société belge à Paribas Suisse.

Ainsi, par ces habiles aller et retour financiers, Paribas avait bel et bien perdu le contrôle de ses deux filiales : Paribas Suisse et Copeba. D'avoir couvert, voire incité ces opérations, conduisirent M. Moussa, P.-D.G. de Paribas, à la démission...

M. Jacques de Fouchier, qui avait repris la présidence par intérim de Paribas, allait alors engager des négociations avec les nouveaux propriétaires de Paribas Suisse pour examiner les moyens de « *recoller les morceaux* ». Les actionnaires de Pargesa, qui sont les habituels partenaires étrangers de Paribas, avaient, de leur côté, sous-estimé, semble-t-il, les effets d'une rupture entre Paribas Suisse et le puissant réseau international de Paribas.

Une opération en deux temps

L'accord conclu le 9 février prévoit une opération en deux temps. Actuellement, le capital de Paribas Suisse est réparti entre Pargesa (60 %), Paribas (37,5 %) et des petits actionnaires (2,5 %). Une augmentation de capital qui doit être décidée le 19 février entraînera une légère modification : la part de Pargesa revenant à 55 %, celle de Paribas passant à 41 %, les petits actionnaires détenant alors 4 % environ.

A l'issue de cette opération, Paribas et Pargesa créeront un syndicat d'actionnaires, auquel chacune des parties apportera la moitié d'un bloc d'actions représentant 80 % des actions de Paribas Suisse. Le syndicat sera géré dans « *l'intérêt commun par un conseil composé en nombre égal de représentants du groupe Paribas et de Pargesa. Le président de ce conseil, nommé pour une période de cinq ans, sera M. Bernard de Margerie, président d'honneur de Paribas Suisse. Chacune des parties pourra à tout moment demander la transformation du syndicat en société holding de droit suisse* ». Cette formule du syndicat d'actionnaires à parité obligera, en fait, les deux parties à voter en bloc, et donc à s'entendre, au sein du conseil d'administration de Paribas Suisse.

Cet accord a été bien accueilli par le gouvernement français, qui avait suivi de près les négociations. M. Haberer, actuel directeur du Trésor, n'est-il pas destiné à prendre la présidence de Paribas.

Les rapports entre la branche suisse de Paribas et sa maison mère, qui va être nationalisée, sont donc ainsi « normalisés ». Rien n'interdit d'ailleurs que, par la suite, on aille plus loin. Une clause de l'accord prévoit la possibilité d'une remontée de la participation de Paribas au niveau de celle de Pargesa. Son application dépendra de la future loi sur l'organisation du secteur bancaire, et les rétrocessions au secteur privé des participations des deux compagnies financières (Suez et Paribas). Bref, si Paribas International, qui gère les filiales étrangères du groupe, peut bénéficier dans le cadre de cette loi d'un statut de droit privé, Pargesa serait prêt à partager à égalité le contrôle de Paribas Suisse avec le groupe Paribas. — J.-M. Q.

LE PRÉSIDENT DU C.C.F. PRÉDIT LA DÉNATIONALISATION DES BANQUES

« *L'avenir, ce sera un jour ou l'autre la dénationalisation* », a affirmé M. Jean Maxime Levêque, devant deux mille actionnaires du Crédit commercial de France — on en attendait six cents — réunis au Palais des congrès, le 10 février. « *Ce qu'une majorité politique a fait dans un sens, une autre majorité politique pourra le faire dans l'autre sens* », a ajouté le président du C.C.F., lors de son dernier rendez-vous avec les actionnaires de la banque. « *J'ai combattu pour faire valoir vos droits* », a rappelé M. Levêque. « *Le Conseil constitutionnel a reconnu, comme je n'avais cessé de l'affirmer (...) que votre indemnisation n'était pas juste* ». Le nouveau texte de loi l'a donc augmenté de 56 % (de 164 F à 254 F par action). « *On n'a pas le droit, sous peine de mauvaise foi, de la déclarer excessive et on doit reconnaître qu'elle demeure inférieure à la valeur réelle des biens dont vous êtes expropriés.* »

Profitant de cette tribune, M. Levêque a redit son attachement à certains principes : « *La liberté de s'associer pour créer et entreprendre ; la volonté de servir et le droit d'en tirer un profit matériel autant que moral ; la préférence pour tout ce qui résulte d'une adhésion volontaire par opposition à tout ce qui est imposé par la contrainte, etc.* » Et le président du C.C.F. de laisser entendre une action prochaine : « *Nous devons nous organiser, nous unir, mieux faire comprendre aux citoyens (...) les valeurs fondamentales d'initiative, de responsabilité et de liberté. (...) Un jour prochain, j'en suis sûr, dans un autre cadre, nous nous retrouverons ensemble.* »

Plusieurs milliers d'entreprises pourraient bénéficier de l'ordonnance sur le textile

Le coût de l'opération est estimé à 2 milliards de francs

« Je pense que l'on pourra engager dans l'immédiat plusieurs centaines de personnes, ce que nous ne faisions plus depuis plusieurs mois », a déclaré, à Radio-Monte-Carlo, ce jeudi 11 février, M. Maurice Bidermann, P.-D.G. du premier groupe français d'habillement. Comme la plupart de ses collègues interrogés, il s'est félicité de l'ordonnance adoptée, mercredi 10 février, en conseil des ministres, qui prévoit une diminution de 8, 10 ou 12 points, selon les cas, des charges sociales des entreprises du textile et de l'habillement acceptant de signer une convention avec l'État. Cette mesure, fort attendue par la profession, devrait toucher plusieurs milliers d'entreprises, son coût étant estimé à 2 milliards de francs.

Cette ordonnance devrait permettre aux pouvoirs publics de signer, dès le début de la semaine prochaine, avec les unions du textile et de l'habillement, des conventions nationales, sortes d'accord-cadre prévoyant des engagements globaux de la profession à l'égard de l'investissement, de l'emploi, de la sous-traitance, des entreprises en difficulté — un système de solidarité interentreprises au niveau régional et prévues.

Par la suite, dès la parution des décrets d'application, les entreprises signeront des conventions individuelles avec l'Etat. Quatre cas sont prévus :

● 12 points d'allégement des charges sociales (sur 42 points au total) seront accordés aux entreprises qui créeront des emplois, c'est-à-dire celles dont, d'une année sur l'autre, le solde net des effectifs sera positif. Elles devront également maintenir un ratio d'investissement moyen, au moins égal à la moyenne professionnelle ou à leurs propres ratios moyens calculés pour 1979 et 1980 ;

● 10 points d'allégement seront accordés aux firmes qui accepteront un effort modéré d'investissement (10 % de plus que la moyenne professionnelle ou leurs propres moyennes 1979-1980) et s'engageront à maintenir à peu près leurs effectifs : pas de licenciements collectifs et remplacement de la moitié des départs dits « naturels » ;

● 10 points d'allégement également seront accordés aux entreprises qui, à l'inverse, accepteront de faire un gros effort d'investissement (+ 20 % par rapport aux moyennes définies ci-dessus) mais ne s'engageront, en matière d'emploi, qu'à ne pas faire de licenciements collectifs sans avoir recours à des procédures de compensation de type Fonds national de l'emploi ;

● 8 points d'allégement (au plus) seront enfin accordés aux entreprises en difficulté, la nécessité de ces aides étant appréciée au cas par cas par les pouvoirs publics. Cette dernière procédure, bien que prévue par l'ordonnance, ne fait pas partie de la convention signée entre la profession et les pouvoirs publics.

Le contrôle des engagements

Les conventions individuelles, valables un an et renouvelables *une seule fois, seront signées*, pour les firmes les plus importantes, par l'intermédiaire des fédérations professionnelles parisiennes et, pour les plus petites (moins de cent salariés), au niveau régional par les préfectures. Le contrôle des engagements pris par les entreprises sera fait, d'une part, à la base par les comités d'entreprise, nécessairement informés, et, d'autre part, au niveau national grâce à la coopération des syndicats ouvriers et patronaux ainsi que de l'URSSAF — qui possède tous les éléments d'appréciation.

Des 6 000 entreprises du secteur, plus de la moitié — 3 000 à 4 000 — devraient être en mesure de conclure une convention dès les quinze premiers jours d'application, estime-t-on au ministère de l'industrie. Dans une industrie aussi touchée par la crise, les firmes capables de s'engager à accroître leurs effectifs — pouvant bénéficier de l'allégement maximal — sont rares. En revanche, le second schéma prévu pour l'allégement de 10 points (effort d'investissement important et diminution des effectifs limitée au « turnover ») devrait toucher un grand nombre de firmes de toutes tailles. Le coût total de l'opération devrait donc être très élevé. Il est estimé *a priori* à 2 milliards de francs environ, soit la moitié de la dotation prévue au budget pour financer les contrats de solidarité (sur laquelle il sera prélevé).

C'est de très loin l'effort le plus important jamais consenti à l'égard de ce secteur par les pouvoirs publics. L'enjeu est, il est vrai, à la mesure de ce coût. Confronté à une situation dramatique, le gouvernement a « *paré au plus pressé* » afin d'arrêter l'hémorragie des effectifs. 40 000 emplois ont été perdus l'an passé, soit 7 % des effectifs totaux, 40 000 emplois auraient été perdus encore en 1982 si rien n'avait été fait. Ces mesures, qui redonnent une bouffée d'oxygène aux firmes françaises, accompagnées d'une vigilance accrue aux frontières, devraient permettre, espère-t-on, de réduire de moitié au moins les pertes d'emplois (20.000 personnes). Elles devraient permettre également d'engager, en accord avec la profession, une politique à moyen terme. « *Nous donnons aux entreprises deux ans pour réfléchir, s'organiser et travailler* », déclare le ministère de l'industrie. — V. M.

● *Les Grands Travaux de Marseille (G.T.M.) et Entrepose*, filiale de Vallourec, envisagent officiellement un rapprochement de leurs activités. Un communiqué commun des deux groupes souligne la complémentarité de leurs activités : G.T.M. est plutôt spécialisé dans le génie civil et le bâtiment, et Entrepose dans les installations industrielles.

De plus, les deux sociétés ont déjà des filiales communes et ont collaboré « *à l'occasion de nombreuses opérations ponctuelles* ». Il semble bien que, au terme de ce rapprochement, Vallourec, qui détient 91 % du capital d'Entrepose, doive devenir l'actionnaire principal du nouvel ensemble.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Les immatriculations de voitures neuves* (144 200) ont augmenté de 6,8 % en janvier par rapport au même mois de 1981, a annoncé le 10 février la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Cette organisation remarque que l'an dernier janvier avait été un mois « très déprimé ». Les immatriculations de voitures étrangères sont en hausse de 9,5 % ; elles ont représenté 28,5 % des ventes.

Edition

● *Chez Flammarion, M. Jean-Pierre Dufreigne*, actuellement un des secrétaires généraux de la rédaction de *l'Express*, vient d'être nommé directeur général adjoint pour compléter l'équipe de direction aux côtés d'Henri Flammarion, président du conseil d'administration, et Charles-Henri Flammarion, directeur général du groupe. Les éditions Flammarion précisent que « les responsabilités de Jean-Pierre Dufreigne, concerneront l'ensemble de la production édité sous les firmes Flammarion, Maison rustique, Arts et Métiers graphiques, Skira. Il sera plus spécialement chargé de la coordination des productions, de l'organisation des plans de lancement, de la direction des services de promotion et de la diversification ».

Agé de trente-neuf ans, Jean-Pierre Dufreigne est l'auteur de deux romans : *la Prochaine Polaire* (1978) et *Je danse pour les cannibales* (1980), publiés chez Flammarion.

Energie

● *Baisse du prix du pétrole norvégien.* — Le prix du pétrole norvégien va être réduit de 1,50 dollar par baril, vient d'annoncer un porte-parole de la Compagnie nationale STATOIL. Le nouveau prix sera donc de 35,50 dollars par baril. Cette mesure intervient après la réduction similaire annoncée le 9 février par la Compagnie britannique B.N.O.C. — *(A.F.P.)*

Social

● *Mme Nicole Questiaux*, ministre de la solidarité nationale, a confié ces derniers jour à M. Michel Le Net, ingénieur des ponts et chaussées, la mission d'étudier les modalités d'une amélioration des règles d'attribution de l'appareillage au profit des personnes handicapées. Le rapport de M. Le Net devra être accompagné d'un calendrier pour l'application des procédures de prise en charge de fournitures et d'appareils au titre des prestations sanitaires. « *Une attention particulière*, déclare Mme Questiaux, *sera portée aux possibilités de développement technologique de l'industrie de l'appareillage.* »

MARCHÉS FINANC

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 FÉVRIER

Sensible reprise

Les boursiers n'ont pas été trompés par leur flair. La reprise attendue pour mercredi s'est effectivement produite sur le marché de Paris. Timidement amorcé à l'ouverture, le mouvement s'est peu à peu accéléré en s'étendant au plus grand nombre de valeurs, et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,1 %.

Même la rente 4 1/2 % 1973, très malmenée ces deux derniers jours, s'est redressée (+ 2,7 %). Mais en ce qui la concerne, du moins, le phénomène est attribuable au facteur technique (rachats des vendeurs à découvert). Les spécialistes l'affirmaient, ajoutant que la récente et forte baisse du napoléon, qui l'avait fait chuter, n'était pas claire. C'est le moins que l'on puisse en dire. Pour en revenir au marché proprement dit, disons que ce dernier a donné l'impression d'avoir retrouvé une belle allure et, surtout, de se moquer complètement des prévisions du C.N.P.F. sur l'essoufflement de la reprise économique à la fin du premier semestre. Les liquidités, il est vrai, sont toujours abondantes ; et comme on prête au gouvernement, en plus des 24 milliards de francs débloqués pour le crédit à l'investissement (dont 16 milliards à taux bonifiés sous certaines conditions), l'intention d'abaisser les taux de base bancaire, les investisseurs se sont remis à pourchasser les actions des entreprises les mieux placées pour profiter de cette manne. Ajoutons que les Sicav Monory ne disposent plus que d'un mois et demi pour placer le reliquat des capitaux collectés en 1981. Ceci explique cela...

La devise-titre a fléchi. Elle évolue entre 7,32 F et 7,35 F, contre 7,30 F-7,40 F.

L'or est remonté à Londres (382,60 dollars l'once, contre 378,50 dollars) ; mais à Paris le lingot a reproduit son cours précédent (73 390 F), après avoir coté 73 400 F. Le napoléon a refranchi la barre des 600 F pour s'établir à 604,5 F (+ 6,50 F».

NEW-YORK

Redressement technique

Après deux séances de baisse assez sévère, le New York Stock Exchange s'est redressé mercredi, mais avec précaution, et surtout sans précipitation, reperdant même en clôture près de la moitié du terrain gagné initialement. L'indice des industrielles, qui, un moment, avait atteint 842,09, s'est finalement établi à 836,66, soit à 6,09 points au-dessous de son niveau précédent.

Ce mouvement de hausse n'a pas été accompagné d'une très forte activité, et 46,62 millions de titres ont changé de mains contre 54,41 millions la veille.

Ce sont essentiellement des facteurs techniques (rachats des vendeurs à découvert) qui ont été à l'origine de ce sursaut. Quelques spécialistes l'attribuaient aussi aux déclarations faites devant le Congrès par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, sur la légère révision à la hausse de l'accroissement de la masse monétaire, qui semblerait écarter pour l'instant les restrictions de crédit redoutées.

Mais le plus grand nombre ne partageaient pas cet avis, affirmant que rien dans les propos de M. Volcker ne trahissait l'intention de ce dernier d'assouplir sa politique monétaire rigoureuse.

Sur 1 871 valeurs traitées, 898 ont monté, 518 ont baissé et 455 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 9 fév.	Cours du 10 fév.
Alcoa	22 1/2	23
A.T.T.	57 1/4	57 5/8
Boeing	19 1/2	19 3/4
Chase Manhattan Bank	57 1/2	57 7/8
Du Pont de Nemours	35 1/4	35 3/4
Eastman Kodak	79 5/8	70 7/8
Exxon	28 1/2	29 1/8
Ford	17 5/8	17 5/8
General Electric	60 3/4	61 1/4
General Foods	29 3/4	29 3/4
General Motors	36 1/4	36 3/4
Goodyear	18 7/8	19 1/2
I.B.M.	61 3/8	62
I.T.T.	27 1/4	27 1/2
Mobil Oil	21 1/2	22 3/8
Pfizer	54 5/8	55 1/8
Schlumberger	48 5/8	49
Texaco	30 3/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	16	16 3/4
Union Carbide	43 7/8	43 7/8
U.S. Steel	22 1/4	22 7/8
Westinghouse	24 1/2	24 5/8
Xerox Corp.	38 3/8	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

C.C.F. — L'établissement bancaire annonce pour 1981 les meilleurs résultats de son histoire.

Les comptes sociaux font ressortir un bénéfice net de 150,5 millions de francs (dont 14,9 millions de plus-values à long terme) contre 127,5 millions et 2,4 millions respectivement. La progression est de 18 %. Hors plus-values, elle est de 8,4 %.

Le bénéfice consolidé provisoire (part du groupe) se monte à 232 millions de francs (+ 20,8 %), soit 33,23 F par action contre 28,63 F. En deux ans, l'augmentation des profits a été de 81,2 %. Elle atteint 60,3 % ramenée à une action.

SAINT-LOUIS-BOUCHON. — Une augmentation du résultat d'exploitation est escomptée pour 1981, qui permettrait de majorer le dividende global (15 F pour le précédent exercice).

BIC PEN CORPORATION. — Le bénéfice net pour 1981 accuse une baisse de 33,3 % à 8,22 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 19 % à 48,34 millions de dollars.

Cette détérioration de la rentabilité est principalement due à la réduction des marges dans le secteur des articles d'écriture, dont les prix n'ont pu être relevés en fonction de la hausse des coûts du fait de la forte concurrence et des dépenses de promotion et de publicité engagées pour le lancement du Bic Roller.

BIS. — Les comptes pour 1981 ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais, selon les premières estimations, les résultats de la société devraient enregistrer une baisse de 50 % (41,88 millions de francs pour 1980).

ARMAX. — Le bénéfice net pour 1981 a diminué de 50,8 % à 231 millions de dollars. Pour l'exercice précédent, le résultat net du groupe avait atteint le niveau record de 470 millions de dollars. La mauvaise conjoncture sur le marché mondial des métaux, qui se poursuit, est responsable de cette chute des profits. Le président du groupe estime néanmoins que le résultat obtenu constitue un exploit dans un aussi mauvais environnement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 fév.	10 fév.
Valeurs françaises	110,8	110,8
Valeurs étrangères	107 3	107 5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,2	98

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 fév.	14 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	11/2
1 dollar (en yens)	236,10	clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	1 083
5 %	35 20	0 137
3 % amort. 45-54	71	1 595
4 1/4 % 1963	98	1 731
Emp. N. Eq. 6 % 67	105	4 192
Emp. 7 % 1973	6501	..
Emp. 8,80 % 77	93 22	6 365
Emp. 9,80 % 78	78 75	5 746
E.D.F. 7,8 % 61	123 50	0 722
E.D.F. 14,6 % 80-82	92 80	8 224
Ch. France 3 %	215	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	162	....
Aciers Peugeot	85	89 40
Actibail	134 30	136
Agence Havas	290	290
A.G.F. (St Cent.)	383	382
A.G.P. Vie	2880	2878
Agr. Inc. Madag.	64	59 40 o
Air-Industrie	16	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	150	160
Delmas-Vieljeux	456	456
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	117 90
Didot-Bottin	269	266
Dist. Indochine	400	400
Drag. Trav. Pub.	215	215
Duc-Lamothe	248	248
Dunlop	6	5 85
Eaux Bass. Vichy	1060	1057
Eaux Vittel	558	556
Ecco	900	871
Economats Centre	480	471
Electro-Banque	157	160
Electro-Financ.	325	324
Elf-Antargaz	210	213
E.L.M. Leblanc	307 50	310
Entrepôts Paris	169 50	169 50
Epargne (B)	1190	1150
Epargne de France	285	....
Escaut-Meuse	195	195
Euromarché	877	879
Europ. Accumul.	73 80	72
Félix Potin	880	....
Ferm. Vichy (Ly)	200	201

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1836	1880	1881	1884
2672	C.N.E. 3 %	2636	2632	2645	2633
465	Air Liquide	463	465	468 50	483 10
315	Als. Superm.	315	315	315	315
600	Europe n° 1	587	579	579	571
620	Facom	511	516	530	514
155	Finextel	161 50	161 90	161 50	160 10
130	Fives-Lille	155	155 80	155 50	152 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
250	Du Pont-Nem.	262	258	258	263 10
486	Eastman Kodak	535	535	534	530
63	East Rand	70 50	71	70 90	71
275	Ericsson	253	256	256	253
205	Exxon Corp.	210 50	215	212	210 70
127	Ford Motors	128	126	126	125
200	Free State	224	222	222	228
117	Gencor	123 50	123 80	124 50	121 50
405	Gén. Electr.	452 50	439 20	440 50	434
270	Gen. Motors	273 80	269	271	274
58	Goldfields	62 90	63 20	63 80	64 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
48	Shell transp.	49 80	50 10	50 10	49 80
615	Siemens A.G.	660	657	657	660
111	Sony	116 50	113 50	113 50	114
420	Unilever	439	439	439	....
100	Un. Min. 1/10	128 50	129	128 50	126 50
270	Unit. Techn.	267	267	267	267 50
205	West Deep	210 50	212 30	215	212 30
270	West Hold.	296	302	304	300 10
285	Xerox Corp.	289	284	284	285 10
2 50	Zambia Corp.	2 85	2 84	2 82	2 80

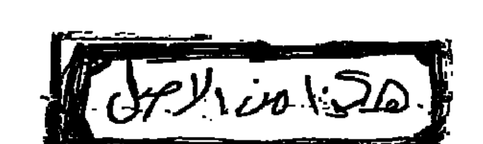
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 023	6 007	5 890	6 160
Allemagne (100 DM)	254 120	253 890	248	260
Belgique (100 F)	14 925	14 899	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 490	231 360	226	237
Danemark (100 krd)	77 520	77 500	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 910	100 770	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 115	11 124	10 860	11 460
Grèce (100 drachmes)	9 900	9 885	....	....
Italie (1 000 lires)	4 753	4 755	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	315 900	316 820	310	324
Suède (100 krs)	104 340	104 320	101	105 500
Autriche (100 sch)	36 235	36 240	35	37
Espagne (100 pes.)	6 014	6 007	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 690	8 670	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 980	4 961	4 880	5 080
Japon (100 yens)	2 547	2 554	2 450	2 580

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	72950	73500
Or fin (en lingot)	73390	73390
Pièce française (20 fr)	598	604 50
Pièce française (10 fr)	490	509
Pièce suisse (20 fr)	580 10	575 10
Pièce latine (20 fr)	530	525 10
Souverain	649	641 10
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000 40
Pièce de 10 dollars	1520	1560
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3221	3222 50
Pièce de 10 florins	548	549



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. L'ÉGLISE ET L'AFRIQUE : « Décoloniser le message chrétien », par Alain Woodrow ; « Théologie noire sur une page blanche ».

ÉTRANGER

3. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le parti social-démocrate connaît ses premières difficultés.
3. ASIE
— CAMBODGE : le gouvernement annonce des succès dans la production agricole.
4. AMÉRIQUES
— EL SALVADOR : les insurgés intensifient leurs actions dans la capitale.
4. DIPLOMATIE
— Le directeur de la division des droits de l'homme à l'ONU quitte ses fonctions.
5. AFRIQUE
— ZIMBABWE : le premier ministre ne cesse de durcir le ton à l'égard des opposants.
— SAHARA OCCIDENTAL : le comité des sages de l'O.U.A. confie au président Arap Moi une mission de médiation.
5. PROCHE-ORIENT
— IRAN : le troisième anniversaire de la révolution.

POLITIQUE

6. M. Barre : « *Dissiper les illusions sans tomber dans la critique systématique.* »
— Le R.P.R. organise et durcit son opposition.
— Le communiqué officiel du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

8. « Les dessous de cartes des cercles de jeux » (1), par Philippe Boggio.
— Le chef du commando patronal d'Isigny a été inculpé.
10. MÉDECINE : l'Association des médecins britanniques ne s'oppose pas au projet de banque d'embryons humains.
— ÉDUCATION.
— DÉFENSE : « *Le cumul d'une retraite militaire avec une activité rémunérée ne sera pas interdit en-dessous de soixante ans* », confirme M. Hernu.
11. OMNISPORTS : le dépistage du dopage hormonal aux jeux de Los Angeles.

LE MONDE DES LIVRES

13. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : un entretien avec Robert Sabatier sur l'histoire de la poésie française.
14. LA VIE LITTÉRAIRE.
15. POÉSIE.
16. LETTRES ÉTRANGÈRES : Gadda, un manipulateur de mots.
17. HISTOIRE : nouvel engouement pour l'Antiquité.

CULTURE

18. CINÉMA : M. Costa Gavras président de la Cinémathèque.
— PHOTO : les enfants savants.

ÉQUIPEMENT

23. TRANSPORTS : les routiers manifestent leur morosité.
— ENVIRONNEMENT : nouvelles menaces sur Port-Royal.

ÉCONOMIE

24. SOCIAL.
25. AGRICULTURE.
— CONJONCTURE.
26. AFFAIRES : plusieurs milliers d'entreprises pourraient bénéficier de l'ordonnance sur le textile.
— AGRICULTURE.

RADIO-TELEVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (21) :
Vie sociale ; Météorologie et état de la neige ; Mots croisés ; Loterie nationale et Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (22) ; Carnet (11) ; Programmes spectacles (19 et 20) ; Bourse (27).

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1982 a été tiré à 524 515 exemplaires.

A B C D E F G [1]

A LA SUITE D'UNE PROPOSITION DU MINISTRE SUISSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Une « pause de quelques mois » de la conférence de Madrid va être examinée

Madrid (*A.F.P.*). — M. Cheysson devait être le premier orateur à prende la parole à la prochaine séance plénière de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, prévue pour vendredi. Le ministre français des relations extérieures était en effet le suivant sur la liste des orateurs inscrits pour la session de mardi — après son collègue espagnol — lorsque le président polonais a brusquement mis fin aux travaux.

L'incident a donné lieu à une vive protestation du délégué de la France, M. de Commines, au cours d'une réunion informelle des chefs de délégation tenue mercredi 10 février à Madrid. S'adressant au représentant polonais, M. de Commines l'a accusé d'avoir « *gravement failli à son rôle de président en organisant une lamentable prestation* », ajoutant : « *Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* » M. Ruperez, représentant de l'Espagne, a déclaré pour sa part : « *La Pologne a voulu imposer la loi martiale à Madrid* ».

Le ministre suisse des affaires étrangères, M. Pierre Aubert, a proposé au cours de cette même réunion informelle d'ajourner les travaux de la C.S.C.E., vraisemblablement jusqu'au l'automne prochain : « *Une prolongation des travaux dans les circonstances présentes*, a-t-il dit, *ne ferait que compromettre le fruit de longs mois d'efforts. Nous estimons donc que la seule solution raisonnable est de suspendre rapidement la réunion de Madrid et de revenir ici après une pause de quelques mois.* » Cette proposition, que le délégué norvégien a aussitôt saluée comme « *la meilleure solution* », sera présentée formellement au cours de la séance plénière de vendredi, qui sera présidée par le Portugal. L'ajournement nécessite cependant le consensus des trente-cinq délégations présentes.

Pour sa part, M. Genscher, ministre ouest allemand des affaires étrangères, s'est borné à indiquer, à son retour à Bonn, que les alliés occidentaux décideraient vendredi à Madrid « *de quelle manière on allait poursuivre la conférence* ». Selon lui, « *il n'a jamais été question d'arrêter définitivement le processus de la C.S.C.E. à Madrid* ». Les Occidentaux sont au contraire « *d'accord pour le maintenir en vie à tout prix, afin de stabiliser les relations Est-Ouest* ». M. Haig s'est dit lui aussi favorable à la poursuite du processus d'Helsinki, mais il a fait valoir que les violations des droits de l'homme en Pologne sont incompatibles avc lui : « *Nous ne pouvons pas bâtir un édifice dont les fondations reposent sur du sable* », a-t-il dit.

Le secrétaire d'Etat américain a gagné le même jour Lisbonne pour une visite de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il devait discuter les relations Est-Ouest, la situation en Namibie et la renégociation de l'accord autorisant les Etats-Unis à utiliser la base de Lajes aux Açores.

Décès du peintre anglais Ben Nicholson

Nous apprenons la mort, survenue le 6 février à Londres, du peintre anglais Ben Nicholson. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

L'Angleterre a compté relativement peu de grandes figures dans la génération des peintres de l'entre-deux-guerres. Ben Nicholson, le chef de file des artistes du mouvement abstrait, est l'une d'elles. Ils ne furent pas rares les peintres qui pendant les années 30, les *thirties*, avaient à Londres tenté de réaliser les épousailles de l'art et de l'architecture, mais seul le nom de Nicholson a passé la Manche et a fini par imposer une version anglaise de l'abstraction géométrique. Si elle a des liens historiques avec l'abstraction de Mondrian, c'est surtout de la sensibilité britannique fondée sur l'observation des choses réelles qu'elle vient. Contrairement au grand Hollandais, on aura du mal à trouver le moindre accent métaphysicien dans ses compositions de cercles et de rectangles, avatars modernes de la nature morte et plus particulièrement de la nature morte anglaise.

Ben Nicholson a été gâté par la vie : la peinture régnait dans la maison où il est né, et son père, William Nicholson, était ce qu'on appelle, de l'autre côté du Channel, un paysagiste distingué. Le jeune Ben commence par imiter le père, puis il cherche sa propre voie. Il ne la trouve pas à la Slade School où il passe en 1911, mais à travers ses voyages qu'il entreprend très tôt. C'est dans le Paris des cubistes, bientôt conquis par les abstraits, qu'il reçoit un premier choc qui le fait passer de la figuration à l'abstraction par une schématisation de plus en plus poussée. Nicholson, qui a rencontré Picasso, Braque et Juan Gris, s'est imprégné de l'esprit de la nature morte cubiste. Elle est chez lui linéaire, sensible, silencieuse et s'apparente plus particulièrement aux collages tout aussi silencieux de Juan Gris.

De retour en Angleterre, en 1938, il fait une rencontre décisive avec Mondrian réfugié à Londres, comme d'autres émigrés en partance pour le Nouveau Monde : Gropius, Gabo, Moholy-Nagy, dont l'influence sera déterminante dans l'art abstrait anglais et dans ses tentatives d'intégration à l'architecture. C'est à partir de ce moment que Ben Nicholson opère la synthèse entre un premier démontage des images cubistes et leur réduction à leurs valeurs géométriques. Il y avait là tous les ingrédients d'un art impersonnel.

Mais c'est justement la singularité de Nicholson : il charge de subjectivité les lignes ténues de son dessin, les couleurs claires et douces de sa matière picturale. Pas de heurts dans ses compositions fermes et denses, simples et précises : de l'harmonie. C'est un art musical et architectural.

Parti de la sensibilité moderne, fondée sur la clarté et la précision, l'art de Ben Nicholson a fini par rejoindre la subtilité esthétique à laquelle il paraissait destiné. Il y a, dans ses reliefs aux pâles couleurs ocre sur fond blanc quelque chose de la fresque des églises toscanes. Elles en ont la lumière souple après la traversée du temps.

JACQUES MICHEL.

PROCHAINE RÉORGANISATION A L'OPÉRA DE PARIS

La convention collective des personnels de l'Opéra de Paris arrivant à terme le 28 février 1982, des négociations doivent *s'engager entre les syndicats et* M. Paul Puaux, président du conseil d'administration, afin, dit celui-ci, « *d'améliorer la machine et de permettre à M. Massimo Bogiankino* (qui prendra ses fonctions d'administrateur en août 1983) *de mener à bien son projet artistique* ».

Le projet artistique est un point dont M. Paul Puaux, qui a dirigé le Festival d'Avignon, souligne l'importance et auquel, dit-il, l'ensemble des personnels doit être associé : « *Cette remise à neuf des textes est plus compliquée à l'Opéra que partout ailleurs, à cause de la diversité des tâches, des fonctions, des habitudes catégorielles et surtout parce qu'il y a vingt-cinq conventions collectives, plus les avenants, d'ailleurs rendues en grande partie caduques par les modifications de la législation du travail. Je fais moins confiance aux textes qu'au dialogue direct, le vrai problème est : comment établir la concertation ? C'est ce processus, cette démarche qui, d'abord, m'intéresse et me paraît essentiel.* »



DANS SES DÉCLARATIONS A « PARIS-MATCH » ET A « STERN »

M. Giscard d'Estaing révèle qu'il comptait ouvrir avec Bonn une « réflexion commune » sur la défense européenne

« *Si j'avais été réélu, j'avais le projet d'examiner avec Helmut Schmidt la possibilité d'aborder une réflexion commune sur les problèmes de la sécurité de nos deux pays et de l'Europe* », déclare M. Giscard d'Estaing dans l'entretien qu'il a accordé à *Paris-Match* et à *Stern*, et publié cette semaine par les deux hebdomadaires. « *La première étape de la réflexion aurait été conduite entre la France et l'Allemagne*, poursuit-il, *et elle aurait été étendue, en cas de conclusion positive, à nos autres partenaires, en commençant par ceux dont la participation serait indispensable, c'est-à-dire l'Italie et la Grande-Bretagne. En coordonnant notre politique de défense, en personnalisant la sécurité de l'Europe, nous serions en mesure de formuler au sein de l'OTAN une préoccupation spécifiquement européenne vis-à-vis des Etats-Unis.* »

En réponse à une question, M. Giscard d'Estaing ajoute qu'il ne « *croit pas à la possibilité de forces de défense intégrées* », mais qu'il pense à une « *coopération organisée entre nos systèmes de défense* ». L'ancien président précise que, tout en refusant d'installer des armements américains sur son sol, c'est « *pour démontrer que la France partageait la préoccupation de ses alliés concernant l'équilibre nécessaire des lanceurs nucléaires à moyenne portée en Europe* » que son gouvernement avait « *décidé, voici deux ans, de prévoir la mise en place d'une nouvelle composante* » de la force nucléaire française (soit des lanceurs mobiles, soit des missiles de croisière).

Il ajoute enfin que ces conversations franco-allemandes « *devraient être conduites d'une manière qui évite d'accroître les tensions internationales ou de susciter des pressions sur des points vulnérables comme Berlin ou les relations inter-allemandes* ».

M. Giscard d'Estaing critique par ailleurs le neutralisme qui est selon lui « *l'une des expressions de la décadence historique de l'Europe* ». Il tient à mettre à part cependant le pacifisme, car « *il est tout à fait légitime de se dire pacifique* ».

[Le 21 mai 1975, au cours d'un déjeuner de presse à l'Elysée, M. Giscard d'Estaing avait exclu tout débat sur la défense européenne, « un problème qui ne peut pas être à l'heure actuelle utilement abordé ». *Les raisons de son refus* étaient d'une part la « préférence exprimée par nos partenaires européens pour un système intégré avec les Etats-Unis », mais aussi et surtout « les craintes — et je dirai les craintes explicables — que suscitent pour l'Union soviétique des projets d'organisation de défense européenne dans lesquels l'Union soviétique voit, au moins à terme, le risque d'une certaine menace ou d'une certaine pression militaire européenne vis-à-vis d'elle-même ». « Je comprends cette préoccupation de l'Union soviétique, avait ajouté M. Giscard d'Estaing, je l'ai dit d'ailleurs à M. Brejnev lors des entretiens de Rambouillet. »

Aujourd'hui, l'ancien président de la République se borne à remarquer : « Il est évident que l'Union soviétique suivrait ces conversations (franco-allemandes sur la défense européenne) avec la plus vive attention. »]

A la Martinique

Les représentants de l'aile gauche du P.P.M. écartés des instances dirigeantes du parti

De notre correspondant

Fort-de-France. — Pour M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste de la Martinique, maire de Fort-de-France, le neuvième congrès du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), qui a eu lieu les 6 et 7 février sous sa présidence, a été celui de l'« unité retrouvée ». Pour M. Camille Darsières, secrétaire général de la formation, ce congrès a constitué le « *triomphe de la base* ».

Le P.P.M. a en effet retrouvé un certain équilibre après la crise qui l'avait secoué quand M. Césaire avait proposé de respecter un moratoire sur la question du statut de l'île au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand.

Protestant contre cette attitude trop attentiste à leur goût, quatre membres du comité national du parti avaient démissionné de cet organisme. Ceux que l'on appelait les « indépendantistes » et qui formaient l'aile gauche du P.P.M. *ont désormais disparu* des instances dirigeantes et leur contribution au congrès a été des plus discrètes, voire inexistante. Dans ces conditions-là, on peut parler en effet d'unité retrouvée. C'est sans doute pour mieux assurer cette unité que le congrès a également décidé que désormais tout « balisier » (cellule de base du parti) qui ne s'alignerait pas sur la ligne définie par la majorité pourrait être dissous et qu'a été dissoute la section P.P.M. de Paris, dirigée jusque-là par M. Marc Césaire, l'un des fils de M. Aimé Césaire, qui était un des leaders de l'aile gauche du parti. Au précédent congrès, celui-ci s'était notamment opposé victorieusement à la nomination de Mme Jannie Darsières, la femme du secrétaire général, au poste de responsable à la culture au sein du comité national. Cette fois, celle-ci a accédé à cette fonction. Parmi les motions votées, un texte estime que la station FR 3 n'a pas cessé d'être depuis le 10 mai « *l'affaire des forces les plus réactionnaires du département* » et un autre préconise que le P.P.M. s'affilie à l'Internationale socialiste afin d'acquérir la dimension internationale qui lui manque.

FIRMIN RENÉVILLE.

A Marseille

LE TRIBUNAL D'INSTANCE RADIE TROIS CENTS ÉLECTEURS

Le tribunal d'instance de Marseille a ordonné, le jeudi matin 11 février, la radiation de quelque trois cents électeurs, inscrits sur les listes électorales de la ville. Les adresses auxquelles sont censés être domiciliés ces électeurs sont fausses : les maisons ou immeubles mentionnés ayant été démolis ou évacués depuis au moins deux ans. Il a été également constaté que certains inscrits n'habitent pas aux adresses indiquées sur les listes électorales.

Le tribunal a rendu son jugement à la requête de MM. Bernard Manovelli et Maurice Affre, candidats R.P.R. aux prochaines élections cantonales dans les premier et quatrième cantons.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES SONT MAJORÉES DE 25 % POUR DEUX ENFANTS

Le ministère de la solidarité nationale et le secrétariat d'Etat à la famille viennent d'annoncer que les allocations familiales versées aux familles de deux enfants sont majorées de 25 %, avec effet rétroactif au 1er février. Ces familles (au nombre de 2 275 000) toucheront désormais 398,72 F par mois au lieu de 317,73 F précédemment.

Le coût de cette mesure particulière est estimé à environ 2 211 000 000 de francs, qui font partie de l'« enveloppe » des prestations familiales pour 1982, d'un montant de 4,2 milliards de francs.

On précise que cette majoration n'est que la première étape vers l'établissement d'allocations identiques pour tous les enfants. Elle vise à réduire, dans l'immédiat, l'écart important existant entre les familles de deux enfants et celles de trois enfants (qui touchent actuellement 890,99 F par mois) (1). Cette disposition s'inscrit dans le cadre de la décision de majorer toutes les prestations de 14 % environ en juillet prochain. A cette date, le montant des allocations familiales atteindra 454 F pour deux enfants (contre 1 023 F pour trois enfants).

D'autre part, à partir du 1er mars, les prêts aux jeunes ménages seront revalorisés et leurs modalités d'emploi simplifiées par la suppression des justificatifs exigés jusqu'à présent. Seront également mises en œuvre à partir de cette date les mesures prévues pour améliorer le financement des systèmes de garde du petit enfant, secteur pour lequel a été affecté un crédit de 500 millions de francs. Au 1er juillet, aura lieu le relèvement du complément familial, et trois autres mesures sont prévues pour le 1er septembre : la majoration d'âge pour l'aîné des familles de deux enfants, l'unification des allocations d'orphelin (coût : 700 millions de francs), la création d'une allocation au dernier enfant.

(1) Pour diminuer cet écart, le pourcentage du chiffre forfaitaire (1 246 F) utilisé comme base mensuelle servant à calculer le montant des prestations passe de 25,5 % à 32 % lorsqu'il y a deux enfants au foyer.

L'ÉTAT VA AIDER A LA MODERNISATION DU CHEMIN DE FER CORSE annonce M. Fiterman

(De notre correspondant.)

Bastia. — M. Charles Fiterman, ministre des transports, entame ce vendredi 12 février la visite officielle de deux jours en Corse durant laquelle il inaugurera la nouvelle gare de Bastia avant de se rendre à Ajaccio par le train pour y présider une réunion avec les membres du conseil régional ainsi que d'autres représentants socio-professionnels de l'île. On attend de cette réunion l'annonce d'un certain nombre de mesures en faveur des transports entre la Corse et le continent.

Dans une interview publiée ce jeudi par *le Provençal*, édition de la Corse, M. Fiterman indique notamment qu'il est favorable au rattachement du chemin de fer de la Corse à la S.N.C.F. et qu'il proposera à la région Corse un contrat de collaboration et une aide financière de 3 millions de francs pour la modernisation du réseau ferré insulaire. Le ministre indique, en outre, que l'Etat sera minoritaire dans l'Office régional des transports créé avec la mise en place du statut particulier, tandis que les élus régionaux y détiendront la majorité *afin que* l'Office soit « *réellement un instrument de la politique de l'assemblée de Corse* ».

Concernant les tarifs aériens, M. Fiterman a dit sa préférence pour des tarifs particuliers aux familles, partageant la « *conviction que l'avion est aux familles corses ce que le train est aux familles du continent* ». Refusant d'opposer les notions de « bord à bord » et « Paris-Corse » actuellement discutées dans l'île, le ministre souhaite que l'on réfléchisse « *globalement* » aux problèmes posés. — D. A.

M. BOITEUX RESTE A LA PRÉSIDENCE D'E.D.F.

Le conseil des ministres du 10 février a nommé, sur proposition du ministre de l'industrie et du ministre délégué, chargé de l'énergie, M. Marcel Boiteux à la présidence du conseil d'administration d'Electricité de France.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de mathématiques, M. Boiteux a été directeur général d'E.D.F. pendant près de douze ans avant de succéder à M. Delouvrier à la présidence de l'entreprise nationale en janvier 1979. Son mandat — d'une durée de trois ans — est donc renouvelé.